

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 7



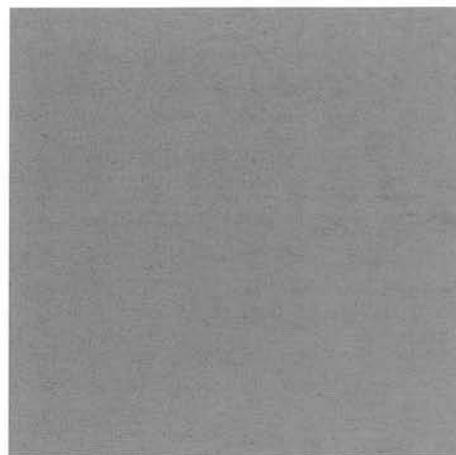
LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------|---------------------------|--|
| ■ 1 ALSACE | ■ 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR |
| ■ 2 AQUITAINE | ■ 12 LIMOUSIN | ■ 22 RHÔNE-ALPES |
| ■ 3 AUVERGNE | ■ 13 LORRAINE | ■ 23 GUADELOUPE |
| ■ 4 BOURGOGNE | ■ 14 MIDI-PYRÉNÉES | ■ 24 MARTINIQUE |
| ■ 5 BRETAGNE | ■ 15 NORD-PAS-DE-CALAIS | ■ 25 GUYANE |
| ■ 6 CENTRE | ■ 16 BASSE-NORMANDIE | ■ 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |
| ■ 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 17 HAUTE-NORMANDIE | ■ 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE |
| ■ 8 CORSE | ■ 18 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 9 FRANCHE-COMTÉ | ■ 19 PICARDIE | |
| ■ 10 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 20 POITOU-CHARENTES | |

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

2007

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION**

Mission archéologie 2008

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
" Travaux et recherches archéologiques de terrain "
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Illustration de couverture :
Crypte archéologique (Vieille Église, Saint-Raphaël, Var)
Photographie et montage : Christian Hussy, Michel Olive*

*Coordination, relecture : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Bibliographie : Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
(avec la collaboration de Michel Olive)
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

*Imprimerie Louis-Jean – avenue Émile Didier, 05003 Gap cedex
Dépôt légal : 341 – Mai 2008*

ISSN 1240-8662 © 2008

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 7



Préface

9

Avant-propos

11

Résultats scientifiques significatifs

15

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

19

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

21

Tableau des opérations autorisées 21

Carte des opérations autorisées 22

Allemagne-en-Provence, La Moutte 23

Céreste, Saint-Pierre 24

Forcalquier, Église Saint-Mary 25

Manosque, Rue Sans Nom 26

Moustiers-Sainte-Marie, Font Collomb 27

Riez, Collège Maxime Javelly 28

Riez, Groupe épiscopal 30

Riez, La Rouguière III 32

Riez, Rue Hilarion Bourret 33

Valensole, Baisse de Sainte-Anne 33

Verdaches, Saint-Domin 36

Grand canyon des gorges du Verdon 37

Projet collectif de recherche, « Riez et le territoire riezais : approches diachroniques » 38

Tableau des opérations autorisées	41
Carte des opérations autorisées	42
Ancelle , Faudon	43
L'Argentière-la-Bessée , Mines d'argent du Fournel	44
Baratier , Clapier des Monges	45
Barret-sur-Méouge , Clos de l'Aure / Saint-Laurent	46
La Bâtie-Montsaléon , Le Comte	48
Briançon , Place d'Armes	48
Crots , Commune	48
Crots , Abbaye de Boscodon : lavabo	49
Embrun , Église Saint-Donat	50
Embrun , Îlot du Théâtre 2	51
Embrun , Réseau DCAN	51
Embrun , Parking Pasteur	52
Freissinières , Mines métalliques de Faravel et de Fangeas	52
Le Glaizil , Château de Lesdiguières	54
La Grave , Plateau d'Emparis	56
Molines-en-Queyras , Vallon du Longis	57
La Motte-en-Champsaur , Hameau de Molines	57
Les Orres , Église Sainte-Marie-Madeleine	58
Pelvoux , Haute vallée de l'Eychauda-Chambran	59
Saint-André-de-Rosans , Prieuré : église prieurale et cellier	59
Saint-Julien-en-Beauchêne , Chartreuse de Durbon	61
Saint-Maurice-en-Valgaudemard , Église	62
Le Saix , Barnèche 2	62
L'Argentière-la-Bessée et Puy-Saint-Vincent , Parc national des Écrins	64
Prospection-inventaire , Édifices religieux	67
Identification et échantillonnage d'une matière première : la stéatite , Parc naturel régional du Queyras	68
Les formes rurales de l'occupation troglodytique	68

Tableau des opérations autorisées	71
Carte des opérations autorisées	72
Antibes , La Courtine / Pré aux Pêcheurs	73
Antibes , Place Mariejol	74
Cannes , Île Saint-Honorat de Lérins : cloître et chapelle Saint-Sauveur	74
Cannes , Zone nord aéroport Cannes-Mandelieu	76
Cipières , Église Saint-Mayeul	79
Les Ferres , Place du Château	81
Grasse , Commune	83
Mougins , Château Curault	84
Les Mujouls , Col d'Adon ou d'Abdoun	85
Nice , Grotte du Lazaret, Unité archéostratigraphique UA 26	86
Nice , Cimiez «Cemenelum»	87
Nice , Amphithéâtre de Cimiez	91
Nice , Place du Monastère	94
Nice , Tramway	94
Nice , Place Garibaldi	96
Nice , L'occupation militaire du mont Alban et du mont Boron	97
Nice , Carrière de marbre au mont Boron	98
Projet collectif de recherche , « La colline du Château à Nice des origines à nos jours »	100
Péone , Commune	101
Sainte-Agnès , Château	103
Séranon , Chapelle Notre-Dame de Gratemoine	104
Sospel , Grotte de l'Albaréa	105
Tende , Mont Bego : attelages de la zone IV, secteur des Merveilles	106
Tende , Commune	108

La Tour-sur-Tinée, Commune	109
Tourrette-Levens, Grotte du Merle	110
Valdeblore, Plateau d'Anduébis	111
Vallauris, Les Encourdoules	112
Bassins-versants du Loup, de la Cagne et du Malvan	112
Prospection-inventaire, Département	113

BOUCHES-DU-RHÔNE

117

Tableau des opérations autorisées	117
Carte des opérations autorisées	118
Aix-en-Provence, Actualité de la recherche	121
Aix-en-Provence, 7 avenue d'Indochine	122
Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, secteur Pompidou	124
Aix-en-Provence, Collège Mignet	127
Aix-en-Provence, Collège Mignet	129
Aix-en-Provence, 8 rue des Bœufs	130
Aix-en-Provence, Gardanne, Meyreuil, Le Montaiguët	132
Projet collectif de recherche, « Aix-en-Provence, Entremont »	132
Arles, 40 avenue Édouard Herriot	133
Arles, Tour de Roland, théâtre antique	133
Arles, Enclos Saint-Césaire	135
Cabriès, Champfleury à Calas	137
La Ciotat, Chapelle Sainte-Anne	137
Fos-sur-Mer, L'Estagnon	137
Istres, Sivier	139
Istres, Le Castellan	140
Jouques, Grotte du Mourre de la Barque	141
Lançon-Provence, Constantine	141
Marignane, ZAC des Florides	142
Marseille, <i>Oppidum</i> de Verduron	142
Marseille, Boulevard Charles Nédélec/rue Bernard-du-Bois	143
Marseille, Voie nouvelle	148
Marseille, Place de l'îlot de la Madeleine	149
Marseille, Rue de la République, surverse Vieux-Port	151
Marseille, Fort Saint-Jean, projet Mucem	153
Projet collectif de recherche, « Archéologie urbaine à Marseille : publication des fouilles récentes »	153
Projet collectif de recherche, « L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne »	154
Martigues, Ponteau-Gare	155
Mouriès, Les Caisses de Jean-Jean	155
Peynier, Prospections du vallon de l'Homme Mort	156
Peynier, Four à chaux du vallon de l'Homme Mort	157
Peyrolles-en-Provence, Chapelle Notre-Dame d'Astor	159
Le Puy-Sainte-Réparate, Les Arnajons	160
Puylobier, Richeaume XIII	161
Saint-Mitre-les-Remparts, Place Neuve	164
Saint-Paul-lès-Durance, ITER-Cadarache	166
Saint-Paul-lès-Durance, La Verrerie-Cadarache	166
Saint-Rémy-de-Provence, Abri Otello	167
Saint-Rémy-de-Provence, Le <i>macellum</i> de Glanum	168
Tarascon, Le Pas de Bouquet	169
Vauvenargues, Prieuré de Sainte-Victoire	170
Vernègues, Château-Bas	171
Saint-Martin de Crau et Istres, La Crau	173
Berre-L'Étang et Velaux, Tracé linéaire de la tranche 1 de la RD 10	173
Ensuès-la-Redonne et Gignac-la-Nerthe, Les Aiguilles	178

Tableau des opérations autorisées	179
Carte des opérations autorisées	180
Les Arcs-sur-Argens , Saint-Pierre	183
Le Cannet-des-Maures , Font Murade	184
Le Cannet-des-Maures , Les Blaïs	184
Le Cannet-des-Maures , Les Termes	185
Le Castellet , La Roche Redonne	186
Le Castellet , La Font de Mars A	187
Cavalaire , Centre-Ville	189
Cavalaire , Avenue du Port	189
Cavalaire , Avenue Pierre et Marie Curie	189
La Celle , Ancien prieuré	191
Châteauvert , Domaine de Doumet	192
Châteauvert , Chapelle San Peyre	193
Draguignan , Parking Bontemps	193
Fayence , Commune	194
Fox-Amphoux , La Jeansarde	195
Fréjus , Les Claus 2	195
Fréjus , La Cigale d'Or	197
Fréjus , Amphithéâtre	197
Fréjus , 43, avenue du XV ^e Corps	201
Fréjus , Résidence du Théâtre romain	202
Fréjus , Avenue de Provence : l'Avant-Scène	204
Fréjus , Chemin de la Lanterne	204
Fréjus , Chemin de Valescure	205
Fréjus , Quartier de Villeneuve : villa Romana	206
Fréjus , Caves du centre-ville	208
Fréjus , Les Horts	208
Fréjus , La Madeleine	209
Fréjus , Hôtel de la Poste, rue Gallus	210
Fréjus , CHI Bonnet	210
Gonfaron , Commune	211
Grimaud , La Castellane	212
Hyères , Olbia-de-Provence	212
Méounes-les-Montrieux , Les Ferrages	214
Le Muy , Rocher de Roquebrune	214
Le Muy , Les Planettes	215
Pontevès , Les Muets	216
Pourrières , Place du Château	217
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Les Puits de Marine	218
Projet collectif de recherche , « Vieille Église de Saint-Raphaël. Étude monumentale et documentaire »	218
Saint-Zacharie , Notre-Dame	220
Solliès-Toucas , Le Castellas	221
Tourves , Le Peiron	222
Tourves , La Blanque	222
Projet collectif de recherche , « Les formes de l'habitat durant l'âge du Fer dans le Var »	224
Projet collectif de recherche , « Occupation du sol et patrimoine archéologique, dans la basse vallée de l'Argens »	225

Tableau des opérations autorisées	227
Carte des opérations autorisées	228
Apt , Caves du centre historique	229
Bollène , Le Nogeiret / Grand Galap	230

Buoux , Le Fort	231
Cadenet , <i>Oppidum</i> du Castellar	233
Carpentras , La Quintine	234
Cavaillon , Place Philippe de Cabasole	236
Cavaillon , Les Hauts-Banquets	237
Cavaillon , Impasse Viala / Rue Dupuy-Montbrun	238
Cavaillon , Les Vignères	240
Cavaillon , Mikvé (ou bain rituel juif)	241
Lauris , Les Terrasses du Château	243
Malucène , Saint-Martin	244
Monieux , Coulet des Roches	245
Monieux , Aven Souche	247
Orange , Théâtre	248
Orange , Rue de la Concorde	249
Orange , Îlot Pontillac	250
Vaison-la-Romaine , Quartier Baye	251
Vaison-la-Romaine , Quai de Verdun	251
Valréas , Clos Saint-Vincent / Chemin des Estimeurs Sud	252
Velleron , Chemin de la Sylvestre	253
Arrondissement de Carpentras	253
Projet collectif de recherche , « Les carrières de pierre de Caromb »	255

OPÉRATIONS DÉPARTEMENTALES 257

Tableau des opérations autorisées	257
Détermination des formations siliceuses en Luberon (Alpes-de-Haute-Provence et Vaucluse)	259
Occupation et exploitation temporaire des massifs de l'arrière-pays marseillais et toulonnais	260
Fréquentation et exploitation des sources salées , (Var et Vaucluse)	260
Projet collectif de recherche « Topographie urbaine de Gaule méridionale »	262

Liste des abréviations 263

Liste des auteurs 265

Bibliographie régionale 269

Liste des programmes de recherche nationaux 277

Organigramme du Service régional de l'archéologie 278

J'ai le plaisir de saluer la parution du 17^{ème} volume du *Bilan scientifique régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*.

Une fois encore, les contributions réunies sous l'autorité du conservateur régional de l'archéologie montrent la grande richesse du patrimoine archéologique de notre région. Les nouvelles découvertes signalées dans cette publication révèlent aussi paradoxalement l'importance des lacunes dans les savoirs constitués sur les sociétés du passé.

Au-delà de la richesse du bilan archéologique annuel, je tiens à souligner l'effort constant de l'équipe du service régional de l'archéologie pour mettre en œuvre, sous la responsabilité du directeur régional des affaires culturelles, une politique d'étude et de sauvegarde du patrimoine archéologique en tenant compte des obligations et impératifs de l'aménagement du territoire. Cette politique maîtrisée des prescriptions de diagnostics et de fouilles préventives n'est possible que grâce à un investissement important du personnel de l'État, à une parfaite connaissance du territoire et des acteurs. Cette action est aussi largement redevable à l'engagement de toute la communauté archéologique au-delà des clivages institutionnels.

Dans le cadre des procédures administratives et scientifiques, les experts de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique (CIRA) Sud-Est occupent une place essentielle dans le dispositif d'évaluation de la qualité scientifique de l'activité de recherche, de diffusion et de valorisation. Je sais toute l'ampleur de la tâche qui leur incombe et la qualité de leurs expertises qui sont indispensables pour les services de l'État. Je tiens à leur exprimer ici toute notre gratitude.

L'année écoulée m'apparaît importante de par l'intervention de nouveaux acteurs dans le champ de l'archéologie préventive. Ces opérateurs agréés par le ministère de la

Culture et de la Communication contribuent à la réduction des délais entre les prescriptions et la réalisation des fouilles. Ces intervenants apporteront, j'en suis certain, aussi un enrichissement aux débats scientifiques. La journée archéologique annuelle du 14 juin 2008 consacrée aux « acteurs de l'archéologie préventive en PACA : actualités de la recherche » devrait permettre à cet égard de dresser un premier panorama des possibilités offertes par les différentes structures et, pour celles-ci, d'exposer quelques-uns de leurs résultats scientifiques les plus significatifs.

L'année 2008 devra s'inscrire dans la même logique avec, parmi les principales priorités, poursuivre l'élaboration des zonages archéologiques initiés en 2002 dans le cadre des dispositions de la loi de 2001 relative à l'archéologie préventive, la restructuration des centres de conservation et d'étude en partenariat avec les collectivités territoriales et achever la rédaction du bilan scientifique régional de la décennie écoulée pour élaborer une nouvelle programmation.

Je forme le vœu que cette dynamique pluri-institutionnelle et trans-chronologique puisse continuer et se renforcer encore tout en consolidant les initiatives de partenariat avec l'Italie et les pays du Maghreb.

Ainsi, la recherche scientifique s'inscrira pleinement au cœur de notre société et contribuera encore par ses réalisations à fabriquer à l'instar de la crypte archéologique de Saint-Raphaël (Var) récemment inaugurée de nouveaux outils de communication et de valorisation du patrimoine archéologique régional et, à ce titre, participer directement à la politique de développement durable des territoires.

Michel Sappin
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Avant-propos

2 0 0 7

Le bilan scientifique régional présente annuellement le compte rendu de l'activité archéologique menée sur le terrain. En complément à celui-ci, il me paraît important de donner quelques chiffres qui fixent encore mieux dans sa globalité l'importance du travail réalisé pour l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine archéologique.

- 1694 dossiers d'urbanisme ont été traités par le service régional de l'archéologie. Pour l'essentiel, ils se répartissent dans les 537 zones de saisine établies (dont 61 nouvelles en 2007) sur les 161 communes (dont 13 nouvelles en 2007) en application du décret 2004-490.
- 86 autorisations ont été délivrées dans le cadre de la programmation annuelle,
- 287 dossiers ont été soumis à l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Est (CIRA),
- 164 arrêtés de diagnostics archéologiques ont été prescrits : 44 ont été réalisés dont 12 ont été effectués par des opérateurs agréés,
- 25 arrêtés de fouilles d'archéologie préventive ont été prescrits : 5 ont été réalisés dont 3 effectués par des opérateurs agréés,
- 716 entités archéologiques nouvelles ont été enregistrées dans le système d'information géographique « Patriarche »,
- 8500 documents ont été numérisés dans la « base Mémoire »,
- 31 titres de redevance ont été émis par la DRAC pour un montant de 683 053 €.

Le budget (investissement/fonctionnement) affecté par le ministère de la Culture à l'archéologie pour l'année 2007, sur les programmes 175, 186, 224 de la Lolf, s'élève à un peu plus de 600000 €. Cette masse financière a été enrichie à l'échelon régional par un apport très significatif des collectivités territoriales et sur le plan national par des dotations des ministères de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que par des crédits européens affectés à des programmes de recherche ou de valorisation, comme par exemple dans le département des Alpes-Maritimes pour le projet de mise en valeur de la « *via Julia* » entre La Turbie et Vintimille (Italie).

Sur le terrain, tous les acteurs professionnels et amateurs de l'archéologie régionale (INRAP, collectivités territoriales,

CNRS, universités, associations archéologiques) se sont impliqués à un titre ou à un autre. Quant aux agents du service régional de l'archéologie, ils ont pour exercer leur mission de gestion et de conservation patrimoniale parcouru pas moins de 350000 km !

Pour l'archéologie préventive, les arrêtés de diagnostic ont été pris en compte de manière satisfaisante par l'INRAP bien que l'on constate une baisse sensible des effectifs et des temps accordés pour leur réalisation. Des services de collectivités, celui de la Ville de Fréjus (Var) par exemple, ont assuré un nombre important d'opérations d'évaluation, suivies parfois de fouilles menées avec la collaboration d'autres institutions et opérateurs agréés.

La situation des fouilles préventives a en revanche évolué avec, pour la première fois à côté des intervenants habituels (INRAP, services de collectivités), la prise en charge d'opérations de fouilles par des opérateurs agréés (Oxford Archaeology, Arkémine Sarl, Archeodunum S.A.). Cette année a été également marquée par la réalisation, sous la responsabilité du service régional de l'archéologie, d'une opération d'urgence absolue à Aix-en-Provence (site du collège Mignet).

D'une manière globale, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur souffre depuis des années d'un manque de chercheurs en capacité d'intervenir dans le champ de la préhistoire ancienne et d'une insuffisante prise en compte des données géomorphologiques. Cette situation, qui rejoint le problème du renouvellement des postes de chercheurs dans diverses structures, reste l'une des priorités pour garantir tout à la fois un excellent niveau de recherche et la permanence des savoirs.

La mise en place des procédures administratives pour le transfert des sites et propriétés de l'État (ministère de la Culture) en application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et du décret du 20 juillet 2005 au profit de collectivités territoriales constitue également l'un des événements majeurs de l'année 2007. Pour l'archéologie, ces décisions concernent les sites suivants : département des Bouches-du-Rhône, la commune d'Arles (cryptoportiques), département de Vaucluse, Vaison-la-Romaine (site de la Villasse, hors dépôt),

département des Alpes-de-Haute-Provence, Riez (hôtel de Mazan) et département du Var, Hyères (site d'Olbia) et Fréjus (sites de la Plate-forme et de la butte Saint-Anoine). À cette liste, s'ajoute le site de l'*oppidum* de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône) dont le bail a été dénoncé au profit de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest de l'Étang de Berre (CAOEB). Dans deux des cas, Saint-Mitre-les-Remparts et Hyères, ces décisions s'accompagneront d'un transfert de deux postes d'agents de surveillance. Dans ce même registre, on signalera les travaux de remblaiement de fouilles anciennes pour garantir une bonne protection aux vestiges, notamment ceux du Clos de la Tour à Fréjus (Var). Par ailleurs, un appel d'offres a été lancé par la direction régionale des affaires culturelles pour élaborer un cahier des charges de la faisabilité d'une crypte pour la présentation des vestiges grecs mis au jour sur le site du collège du Vieux-Port à Marseille (Bouches-du-Rhône).

L'activité d'archéologie programmée s'inscrit dans la même lignée que les années antérieures. On soulignera tout particulièrement l'investissement sur le terrain d'étudiants en master et en thèse inscrits dans les universités d'Aix-Marseille, de Nice et d'ailleurs (Paris, Dijon, Bordeaux...). Des travaux qui sont également encouragés avec le soutien du service régional de l'archéologie par des bourses régionales et des allocations de recherche du ministère de la Culture. On ne peut que se réjouir de ces contributions en restant toutefois attentif à l'évolution de cette situation pour que ces nouvelles compétences puissent trouver ici même des perspectives professionnelles pérennes.

On notera que la Provence demeure l'une des régions les plus dynamiques dans le domaine de la recherche programmée. Pour permettre de soutenir cette action essentielle de recherche, je rappelle qu'il est indispensable que chacun s'attache à suivre scrupuleusement le calendrier administratif annuel arrêté, à savoir :

- la remise d'une fiche de pré-programmation en juin,
- la participation aux réunions de programmation courant septembre/octobre pour préciser le montage des dossiers administratifs et scientifiques,
- le dépôt au service régional de l'archéologie des dossiers de demandes et des rapports d'opérations au plus tard à la mi-décembre pour une instruction début janvier par ce dernier, puis leur présentation pour avis à la session de la CIRA de janvier et de février avant décision du préfet de Région.

C'est seulement au terme de cette dernière étape que peuvent être entreprises les procédures administratives pour la délivrance des autorisations de fouilles et de prospections et celles liées à la mise en place des subventions de fonctionnement et d'analyses attribuées aux divers chantiers. Concernant le fonctionnement de la CIRA, je rappellerai que cette commission a été renouvelée en 2007 sur la base du nouveau décret avec pour modifications principales l'ajout d'un membre et l'instruction des dossiers de demandes subaquatiques et sous-marines.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a également été une nouvelle fois une terre d'accueil pour plusieurs

colloques internationaux : les 28^{èmes} Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes dont le thème était : « Archéologie du Poisson – exploitations et impacts, transformations et usages, paléoenvironnement » ; à Aix-en-Provence, le X^{ème} colloque international sur « l'art provincial romain » et de nombreux séminaires ou tables rondes initiés par les laboratoires du CNRS, les universités et le ministère de la Culture (taphonomie, anthropologie, Jura-Alpes paléoenvironnement, la dynamique holocène, les constructions hydrauliques médiévales...). Les universités européennes d'Été ont, quant à elles, fêté en 2007 leur 10^{ème} anniversaire. À cette occasion, en marge du thème annuel « La mort en montagne », une journée fut consacrée, à L'Argentière-Bessée (Hautes-Alpes), à une présentation du bilan scientifique de ces dix dernières années dans l'espace montagnard.

Transmettre ce nouveau savoir reste aussi l'une des préoccupations des archéologues et des conservateurs de musées. C'est dans cette perspective que l'on peut citer à côté de manifestations régulières comme les Journées de la préhistoire à Quinson, la réalisation de deux sites internet (« Préhistoire/PACA » et « Vaison dans les musées du monde »), la publication du premier guide archéologique de Marseille aux éditions du Patrimoine, un dossier sur l'archéologie à Nice, plusieurs expositions (au musée-museum de Gap : Forêts alpines et charpentes de Méditerranée, le site de Lazer à Laragne, sur le poisson et le *garum* à Antibes....) et l'inauguration de la crypte archéologique de Saint-Raphaël (Var). Dans le domaine de la valorisation, je rappellerai le projet d'un musée archéologique départemental à Fréjus (Var), celui du musée de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) en relation avec la mise en valeur des vestiges de la cathédrale et du baptistère dans le cadre du plan patrimoine antique. À cette énumération, il faut ajouter la création d'une crypte archéologique sur le tracé du tramway de Nice, la plus vaste en milieu urbain sur le territoire national.

À ce chapitre, s'ajoutent de nombreux articles et publications scientifiques dont on retrouvera en fin de volume les principales références. Plusieurs de ces travaux ont été publiés par des revues étrangères soulignant à la fois la qualité des travaux réalisés et la notoriété scientifique des équipes.

La création, ou le renouvellement, par différents partenaires (ville de Fréjus, le conseil général du Var, le Centre archéologique du Var, le conseil général des Hautes-Alpes, la ville d'Aix-en-Provence, la communauté d'Agglomération Dracénoise) de postes d'archéologues et de techniciens devrait efficacement concourir à une meilleure étude et conservation du patrimoine archéologique. On se réjouira également de la nomination de plusieurs collègues à l'université d'Aix-Marseille et de Nice ainsi que de postes de chercheurs en cette année de transition et d'évolution des structures de recherche et d'enseignement supérieur.

Je voudrais souligner avec grande satisfaction combien au fil de ces dernières années, tous les acteurs de l'archéologie régionale se sont efforcés de renforcer le lien de partenariat pour favoriser les échanges de compétences et les capacités d'interventions. À cet égard, outre

l'officialisation d'une contractualisation du ministère de la Culture avec le centre Camille-Jullian (CCJ), s'ajoute celle en cours de finalisation avec le Centre d'Étude Préhistoire Antiquité Moyen Âge (CÉPAM). Parallèlement, des conventions sont signées entre des services archéologiques de collectivités, les laboratoires du CNRS et l'INRAP, ce qui est une excellente chose.

Pour clore cette rapide évocation de l'activité de l'année 2007, je rappellerai la signature d'un protocole de coopération scientifique entre les ministères de la Culture français et italien. Ce texte a été officiellement signé à Nice le 13 décembre dernier à l'occasion du premier colloque transfrontalier organisé à l'université de Nice par la direction régionale des affaires culturelles (service régional de l'archéologie) avec le concours du Centre Étude Préhistoire Antiquité Moyen Âge (CNRS). Ce colloque fut l'occasion de dresser un premier bilan des connaissances acquises de part et d'autre de la frontière (Alpes du Sud/Côte d'Azur, Piémont/Ligurie) au cours de ces trente dernières années.

Sur la base de ce constat, des projets doivent à présent être formulés dans les domaines de la recherche, de la formation et de la valorisation du patrimoine archéologique. Cette initiative implique tous les acteurs scientifiques et a reçu du côté français le soutien des ministères de la Culture, des Affaires étrangères et européennes, du CNRS, de l'université de Nice, de l'École française de Rome et celui des collectivités territoriales (conseil général des Alpes-Maritimes, Ville de Nice). La participation nombreuse des collègues italiens a montré un même enthousiasme et une volonté affirmée pour une réussite et un développement de ce projet. Par ailleurs, comme les années précédentes, le service régional de l'archéologie a accueilli des étudiants français et des stagiaires étrangers (algériens, américains). Il a également été partenaire d'actions scientifiques, de recherche et d'enseignement avec les pays du Maghreb (Algérie et Maroc).

L'année qui s'ouvre devra impérativement permettre de consolider le chantier de la nouvelle programmation scientifique – une entreprise qui doit à présent mobiliser tous les acteurs de la recherche régionale et les responsables des différentes institutions pour permettre une plus grande lisibilité de l'archéologie sur l'espace régional. Elle doit aussi favoriser, sur la base de ce bilan scientifique, une meilleure articulation entre l'archéologie programmée et l'archéologie préventive dont l'objectif demeure qu'elle se réalise en parfaite symbiose à l'échelle de territoires sélectionnés sur des critères archéologiques notamment les zonages archéologiques et selon une approche pluridisciplinaire. Dans cette perspective, des rencontres entre les chercheurs, par périodes chronologiques et par thèmes, seront organisées dans le courant de l'année

2008 à l'initiative du service régional de l'archéologie. Dans cette même optique, devrait se tenir à l'automne à Gap (Hautes-Alpes) une table ronde sur « l'archéologie de l'espace montagnard : confrontations des expériences à l'échelon européen ». Cette nouvelle année sera également marquée par une table ronde nationale prévue à l'automne en Provence sur le thème de l'étude des sépultures habillées.

Par ailleurs, la préparation de publications de fouilles doit demeurer l'une de nos grandes priorités. À cet égard, on se félicitera de l'achèvement du manuscrit de la fouille de Saint-Victor de Marseille et de l'avancement des travaux du projet collectif de recherche sur l'*oppidum* d'Entremont (Aix-en-Provence) ; d'autres, actuellement en cours, par exemple, les cartes archéologiques de la Gaule (volumes Arles et la Camargue, département des Alpes-Maritimes, Orange) ou l'Atlas de la topographie urbaine (Arles, Marseille, Orange, Apt...) devraient fournir d'utiles contributions pour la préparation des bilans.

Parmi les chantiers qui occuperont les archéologues dans les mois à venir, on citera encore la poursuite de la réorganisation des dépôts archéologiques (Centre de Conservation et d'Étude) et le traitement des collections archéologiques en liaison avec l'archivage de la documentation de fouille. Ce travail considérable, engagé depuis 2000, s'est concrétisé cette année par quelques opérations d'envergure, notamment le reconditionnement et le transfert au dépôt archéologique de la ville de Marseille des collections des fouilles du Centre-Bourse entreposées au dépôt d'Entremont. Le service régional de l'archéologie participera aux réflexions et groupes de travail sur des projets nationaux, en particulier la modification du SIG Patriarche.

Je voudrais pour terminer remercier l'ensemble des collègues qui œuvrent sur l'espace régional ainsi que ceux qui, au sein de la commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Est, participent, en plus de leurs propres missions, à l'amélioration de la qualité des travaux et à leurs rendus. Ce bilan annuel permet de mesurer les avancées dans la connaissance d'une riche histoire régionale qui comporte encore de très larges lacunes dans la chronologie et sur de nombreuses zones du territoire. Sur ces acquis, il appartient maintenant à la communauté archéologique régionale de concevoir les nouvelles bases d'une archéologie scientifiquement exigeante en parfaite adéquation avec les grands enjeux de l'aménagement du territoire.

Xavier Delestre
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

Résultats significatifs

2 0 0 7

Les recherches se sont poursuivies dans la **grotte du Lazaret à Nice** (Alpes-Maritimes) avec la fouille de l'unité archéostratigraphique UA 27 de l'ensemble dépositionnel C II. Cette dernière a livré trois foyers ainsi que des accumulations non aléatoires de vestiges fauniques (bois de cervidés) ainsi que de certains mobiliers lithiques (bifaces entiers et fragmentaires). La poursuite des travaux sur ce site majeur contribue à alimenter notre réflexion et notre compréhension des évolutions tant bioclimatiques que technoculturelles qui marquent la transition entre le Paléolithique inférieur et le Paléolithique moyen.

Dans les Alpes-Maritimes, à **Tourrette-Levens**, la reprise des recherches sur un site anciennement et partiellement exploré, la **grotte du Merle**, a permis de rectifier le référentiel chronostratigraphique du gisement, notamment par la mise en évidence de plusieurs niveaux anthropiques (Gravettien et Aurignacien) dont certains ont livré des vestiges osseux attribuables à *Homo sapiens*.

Sur la commune des **Arcs** (Var) au lieu-dit **Saint-Pierre**, un diagnostic d'archéologie préventive a mis en évidence une occupation que l'on peut rattacher à un faciès chronoculturel du Paléolithique supérieur extrêmement peu documenté dans notre région : un Épigravettien ancien dans sa phase moyenne ou récente (post pointes à crans), entre 18 000 et 16 000 BP. Cette découverte est à mettre en relation avec les résultats de la fouille de sauvetage menée en 2006 sur le site des Vaugreniers, sur la commune voisine du Muy. Une fouille préventive a été prescrite suite à ce diagnostic.

À **Cavalaire** (Var), un diagnostic d'archéologie préventive effectué dans le **centre-ville** a révélé l'existence d'une occupation du Néolithique ancien attribuable, d'après la céramique mise au jour, au Cardial.

L'exploration de la stratigraphie néolithique de la cavité du **Mourre de la Barque à Jouques** (Bouches-du-Rhône) a été poursuivie. Elle montre une succession de dépôts de fumiers et de niveaux cendreaux étudiés par micromorphologie.

Dans le même département, à **Marseille**, l'étude du matériel prélevé lors de la fouille du niveau chasséen découvert dans le dépôt de pente de la **Gare Saint-Charles** a été commencée.

Enfin, les descriptions d'art rupestre dans l'**abri Otello à Saint-Rémy-de-Provence** ont conduit à des interpréta-

tions innovantes accompagnées d'un catalogue descriptif et diachronique des dessins.

À **Malaucène** (Vaucluse), la première année de fouille programmée sur le site de **Saint-Martin** a mis en évidence un niveau dont l'importante densité en vestiges lithiques a nécessité la mise en place d'un protocole spécifique. De l'approche définie pour la poursuite des opérations sur ce site dépend en effet notre capacité à mieux comprendre l'exploitation, la production et la diffusion du silex bédoulien au Néolithique moyen.

À **La Motte-du-Caire** (Alpes-de-Haute-Provence), un dolmen sous cairn composé d'une chambre de 2 m de longueur a été découvert fortuitement. Le fond du dolmen, dégagé pour un usage particulier, est dallé.

Dans le même département, à **Manosque**, une opération de diagnostic a livré une série céramique à bourrelets de haut de panse du Néolithique final dans un niveau de foyers qui contenait de longues lames de silex de Forcalquier.

Dans les Bouches-du-Rhône, sur le site de **Ponteaugare (Martigues)**, les découvertes concernent la caractérisation de zones d'activités, la précision de la forme de l'habitat et l'évolution typologique du Couronnien, principale culture de la fin du Néolithique en Provence.

À **Cabriès** (Bouches-du-Rhône), une fouille préventive a été réalisée avant construction d'un lotissement à **Calas**, quartier **Chamfleury**. Le terrain concerné, d'une superficie de 5 ha, était contigu à la *villa* antique de la Trébillanne, repérée en prospection aérienne. Un décapage général a mis en évidence un paléochenal, des systèmes de fossés superposés datés du Néolithique final ou du début de l'âge du Bronze, ainsi qu'un ensemble de traces agraires (champs de vignes) témoignant de la mise en valeur des terres dépendant de la *villa*. Enfin, une stèle portant une dédicace et plusieurs fragments d'autel miniature ont été découverts dans un fossé.

Dans les Hautes-Alpes, où la thématique minière constitue toujours un point d'intérêt particulier, notamment à **Freissinières**, les principaux acquis concernent la mise en évidence d'un site protohistorique de traitement du minerai à **Molines-en-Queyras**. Ce site doit permettre de compléter, et de relancer, notre connaissance de la paléoméallurgie dans le secteur de **Saint-Véran**.

2007 voit s'achever la fouille exhaustive de l'**oppidum** du **Verduron** à **Marseille** (Bouches-du-Rhône), habitat de petites dimensions dont l'originalité du plan, mis en évidence par St. Clastrier dès les années 1905, a depuis longtemps interpellé la communauté archéologique. Les travaux qui se sont échelonnés sur près d'une décennie ont livré des informations inédites tant sur la mise en place et l'évolution de l'urbanisme, très concentré, que sur son système défensif ou les modes d'occupation des cases. Occupé au III^e s. av. J.-C., cet ensemble devrait faire l'objet prochainement d'une publication couronnant le travail remarquable réalisé sur ce terrain ingrat.

Dans le Vaucluse, à **Cadenet**, la fouille de l'**oppidum** du **Castellar** a confirmé l'aménagement d'un **agger** contre au moins une partie du rempart, dispositif jusqu'ici isolé en Provence.

Dans les Alpes-Martimes, à **Antibes**, un diagnostic réalisé **place Mariéjol** (montée Dor de La Souchère), au cœur de l'assiette de la ville antique, a montré une grande densité de vestiges mobiliers et immobiliers, échelonnés sur une période d'environ dix siècles, depuis la Protohistoire jusqu'au Bas-Empire. Si les niveaux anciens (VI^e ou VII^e s. av. n. è.) sont de façon générale relativement mal conservés, des structures d'habitat datées du V^e s. av. n. è. ont été mises en évidence : constructions en pierre comportant probablement à l'origine des élévations en adobe associées à des lambeaux de sol. Par ailleurs d'autres structures d'habitat datées des II^e et I^{er} s. av. n. è. ont été mises au jour. Leur association aux maçonneries antiques conservées en élévation dans les soubassements du château Grimaldi reste cependant à vérifier.

Toujours à **Antibes**, un autre diagnostic réalisé en bordure du Port-Vauban, sur le parking du **Pré aux Pêcheurs** a permis de compléter les données acquises lors des fouilles de Port-Prestige en 1998, en particulier en ce qui concerne la nature et l'organisation géométrique des différents ensembles sédimentaires comblant l'anse Saint-Roch. L'opération a permis d'individualiser un niveau à céramique témoignant de l'activité portuaire antique, en particulier pour ce qui concerne la période républicaine (II^e s. av. n. è.).

Depuis plusieurs années, dans le Var, au **Cannet-des-Maures (les Blais)**, l'agglomération secondaire antique de *Forum Voconii* fait l'objet d'opérations programmées. Cette année, l'exploration d'un îlot situé en bordure sud de la voie principale a mis en évidence trois espaces essentiellement consacrés aux activités métallurgiques. Dans l'un des espaces, plusieurs fosses carrées ou rectangulaires ont sans doute servi à l'extraction du métal tandis que la pièce mitoyenne, dotée d'une enclume, était vouée au travail de la forge. Ces installations datent de la fin du I^{er} s. av. n. è.

Trois chantiers urbains d'importance se sont déroulés à **Marseille** (Bouches-du-Rhône).

La fouille de sauvetage de la place de l'**îlot Madeleine** a livré des éléments décisifs sur la mise en place des îlots urbains d'époque archaïque et notamment d'une rue nord-sud dont le tracé imprime durablement la cadastration.

Les travaux de réfection des égouts de la **rue de la République/surverse Vieux-Port** ont été l'occasion d'effectuer d'importantes observations sur les occupations antiques d'une zone jusqu'alors mal connue s'inscrivant entre les fouilles de la Bourse et celles de la place Ville-neuve-Bargemon. Les travaux archéologiques, réalisés dans des conditions très éprouvantes, ont révélé notamment une succession de quais allant de la période hellénistique jusqu'à l'époque moderne. Les ouvrages les plus remarquables et inattendus sont ceux édifiés au I^{er} s. ap. J.-C. Il s'agit d'un ensemble de trois quais construits en grand appareil dont la disposition nous indique que deux d'entre eux correspondent vraisemblablement à un môle délimitant un canal dont nous ignorons encore l'articulation avec les structures portuaires reconnues de part et d'autre. Quelle que soit l'époque, l'envasement rapide du fond du Lacydon a fait que les quais successifs ont connu une durée d'utilisation assez courte.

Outre la stratigraphie préhistorique, les fouilles du **boulevard Nédélec** ont été l'occasion d'étudier la mise en place et l'évolution de parcelles de cultures antiques. Implantées à proximité du rempart, et montrant une remarquable pérennité tout au long de l'Antiquité, il y fut pratiqué la culture de la vigne entre les V^e et II^e s. av. J.-C. Durant le Haut-Empire l'occupation des lieux n'a laissé que des traces diffuses. Le paysage se structure de nouveau au cours de l'Antiquité tardive autour d'un chemin que l'on peut mettre en relation avec le développement de faubourgs mis en évidence un peu plus au sud. Enfin, l'époque moderne se signale sur ce chantier par les structures tout à fait spectaculaires des fours de la manufacture royale de soufre. Cette industrie, installée à la fin du XVII^e s. et ayant fonctionné jusque dans les années 1920, témoigne d'un patrimoine industriel intramuros dont il reste beaucoup à apprendre et dont une première publication vient d'être livrée dans le n° 15 de la revue *Industries en Provence*.

Dans le même département, à **Aix-en-Provence**, l'un des derniers programmes de fouilles de la **ZAC Sextius-Mirabeau, voie Pompidou**, a porté sur un secteur particulièrement intéressant à la charnière entre les *domus* urbaines romaines déjà reconnues rue de la République, dont les limites de l'une d'elles ont été perçues lors de cette fouille, et le rempart antique qui n'avait plus été observé dans ce secteur depuis près d'un siècle. Bien qu'intra-muros cette emprise se caractérise par une occupation très lâche, en vastes parcelles dont l'une d'elles était dévolue à partir des premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. à l'industrie de la terre cuite, signalée ici par des carrières d'argile et des rebuts de céramique. Plusieurs fois remaniés ces espaces clos, séparés par un chemin implanté suivant la trame urbaine, semblent abandonnés après le II^e s.

Dans le Var, à **Fréjus**, une opération de diagnostic archéologique réalisée sur une superficie restreinte au **43 avenue du XV^e Corps**, a permis de découvrir des aménagements de grande qualité datés du Haut-Empire, qui pourraient se rattacher à une riche *domus* ou à un monument public. Cet ensemble compte un bassin pavé de carreaux blancs et noirs en marbre et ardoise, une pièce où subsistent encore les traces d'une mosaïque qui comporte un dispositif de captage d'eau, un autre

espace pavé d'ardoise et de marbre et ce qui pourrait être interprété comme un péristyle. La fouille a livré un fut de colonne en granit, des éléments sculptés en marbre et trois fragments d'inscription monumentale en marbre.

Une autre opération de diagnostic archéologique à **Fréjus, avenue du Théâtre romain**, a permis de découvrir un tronçon du *decumanus maximus* qui suit l'orientation du réseau B de la ville, un portique et une esplanade surélevée. Ces aménagements datent du premier tiers du I^{er} s. de n. è.

Toujours dans le Var, une opération de diagnostic archéologique menée dans le centre-ville de **Cavalaire, avenue Pierre et Marie Curie**, a permis de découvrir un nouvel îlot d'habitation appartenant à l'agglomération secondaire d'*Heraclea Caccabaria*. Les vestiges, mis en évidence sous un épais remblai récent à environ 1 m NGF, constituent un ensemble de constructions antiques dont la trame est identique à celle des îlots fouillés au nord-est en 2002. Les murs, constitués de blocs liés à la terre et conservés sur quatre assises au maximum, sont installés dans une couche de limons sableux. Le mobilier céramique se place entre le I^{er} s. de n. è. et les IV^e-V^e s.

Une opération de sondages a permis de caractériser le site de **la Blanque**, sur la commune de **Tourves**. Une *villa* gallo-romaine, constituée de plusieurs bâtiments implantés autour d'une cour, couvre une superficie d'environ 3000 m². À proximité de l'ensemble thermal, bien conservé, se trouve un grand bassin de 6,90 x 11,80 m pour 1,50 à 1,60 m de profondeur interprété comme la *natatio*. En marge des sondages deux aqueducs ont été repérés à flanc de colline ; l'un d'eux servait à l'alimentation de la *villa*.

Une fouille d'archéologie préventive, menée sur une superficie de 4000 m² à proximité des **thermes** antiques de **Villeneuve à Fréjus**, a permis d'étudier l'évolution d'une zone littorale progressivement gagnée sur la mer. Au I^{er} s. av. n. è. ce secteur correspond à une plage émergée puis, à partir du changement d'ère, à une zone cultivée protégée de la mer et du sable par de longs murs qui traversent l'ensemble du terrain. Différents aménagements caractérisent cette zone de culture, en particulier une noria des I^{er}-II^e s. et un bassin en bois des III^e-VI^e s. réalisés en éléments de coque de bateau. Le site semble abandonné entre le V^e s. et le XV^e s. marqué par le creusement de deux puits sur sablières de bois et de fossés.

Dans les Hautes-Alpes, pour la période antique, il convient de signaler la caractérisation d'un édifice atypique à **Baratier** et la découverte des premiers niveaux et des premières structures gallo-romaines de la ville d'**Embrun**, ancienne capitale de la province des *Alpes Maritimae*.

Dans les Bouches-du-Rhône, à **Fos-sur-Mer**, une fouille de sauvetage urgent au lieu-dit **L'Estagnon** a révélé l'existence d'aménagements destinés à assainir et à gagner du terrain sur une zone palustre. Vers 60-80 de notre ère, des caissons de bois constitués de poutres et de pieux en sapin sont installés ; leur sommet, constitué d'un blocage de pierres et de chaux, constitue le sol de circulation. L'un de ces caissons comportait un remplissage d'amphores complètes.

Dans le même département, au **Puy-Sainte-Réparate**, au lieu-dit **Les Arnajons**, une fouille préventive a été réalisée sur le tracé d'un pipeline. Elle a permis de mettre en évidence une voie antique et un ensemble de bâtiments contigus organisés autour d'une cour centrale. La présence d'un chai, l'abondance de fragments d'amphores ainsi que l'organisation des bâtiments et leur position en bordure de voie incitent à les interpréter comme une auberge, fréquentée aux I^{er} et II^e s. de n. è.

À **Vaison-la-Romaine** (Vaucluse), les investigations menées dans le cadre des travaux de restauration du **théâtre** antique ont apporté des précisions significatives sur une partie des voies d'accès à l'édifice. D'autre part, deux diagnostics ont repéré les vestiges d'une *villa* tardive à mosaïques et confirmé la présence d'un établissement thermal près des quais de l'**Ouvèze**.

La seconde année de fouille programmée sur les vestiges de la vaste église paléochrétienne de l'**enclos Saint-Césaire**, à **Arles** (Bouches-du-Rhône), découverte en 2003, a permis de compléter le plan de la remarquable travée de chœur au sol décoré de marbre. Celle-ci se prolonge en direction de l'est par des aménagements en gradins successifs, dont l'articulation, partiellement masquée par les constructions contemporaines, est encore difficilement perceptible. Cet ensemble aboutit à l'ouest sur une structure arrondie – un ambon ? – qui, si l'interprétation se trouve vérifiée lors de la prochaine campagne de fouille, conférerait au dispositif liturgique une ampleur exceptionnelle. Le gigantisme de l'ensemble est également suggéré par une série de sondages pratiqués sur l'aile sud qui indiquent que la largeur de l'église pourrait atteindre au moins 53 m. Enfin, en prévision des réaménagements imminents du couvent Saint-Césaire, le ministère de la Culture (DRAC) a engagé un programme de relevé numérique de l'intégralité des structures qui devrait permettre à terme de disposer d'une documentation graphique de haute qualité sur ces vestiges.

Les fouilles de la cathédrale de **Riez** (Alpes-de-Haute-Provence) ont permis d'appréhender l'évolution de l'édifice aux époques les plus tardives, à la fin du Moyen Âge et durant la période moderne. Les investigations sur le **baptistère** se sont également poursuivies.

Dans le même département, s'est prolongée cette année l'étude de la motte féodale de **la Moutte (Allemagne-en-Provence)**. La succession de constructions en un laps de temps rapide ponctué de dates ¹⁴C facilite la compréhension du site. La série d'objets métalliques et céramiques, bien relevés dans la chronostratigraphie, représente un intérêt majeur du point de vue typologique. Enfin, toujours dans les Alpes-de-Haute-Provence, le chantier de fouille d'urgence du **cimetière de Verdaches** a été entrepris à la demande du SRA par deux étudiants. La mission consistait à observer la coupe offerte par l'élargissement de la voirie, qui présentait des restes d'ossements. Le travail effectué dans l'éboulis d'une fine bande de terre très en pente est appréciable et a dégagé trente-trois inhumations médiévales qui ont été étudiées du point de vue anthropologique.

Dans le Vaucluse, à **Cavaillon**, les fouilles conduites à proximité de la chapelle du hameau des **Vignères** ont mis au jour les vestiges de plusieurs bâtiments pouvant

remonter au XI^e s. et des sépultures, en sus de traces d'activités artisanales. Le bain rituel juif a fait l'objet d'une première étude.

Dans les Bouches-du-Rhône encore, l'extension du parking souterrain **Mignet**, à **Aix-en-Provence** (Bouches-du-Rhône), à l'origine de la découverte en 1990 d'occupations préhistoriques ainsi que d'une partie de l'enclos du couvent de Notre-Dame-de-Nazareth a permis, à l'occasion d'une fouille, d'en appréhender les limites ouest et sud. La zone investie se situe au contact des communs du couvent du XIV^e s. et d'espaces ouverts. Les bâtiments ont été érigés au cours de deux grandes phases entre lesquelles ont été réalisés d'importants aménage-

ments hydrauliques visant à assainir cette zone humide. L'occupation éphémère de ce couvent marque une étape encore mal documentée de l'histoire urbaine aixoise déjà documentée par les fouilles antérieures pratiquées dans l'enceinte du collège Mignet ainsi que par celles réalisées non loin, musée Granet.

Enfin signalons que le dépôt de fouille de **Riez** dans les Alpes-de-Haute-Provence a fait l'objet d'une opération de reconditionnement des objets de fouille et d'un enregistrement sur base de données qui a permis la requalification du matériel métallique pour sa transmission au musée de la ville de Riez.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau général des opérations autorisées

2 0 0 7

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Inter-départemental	TOTAL
Sondage (SD)	3	6	3	5	5	9	0	31
Fouille préventive (SP)	2	0	1	13	1	1	0	18
Fouille préventive d'urgence (SU)	3	8	3	6	2	0	0	22
Opération préventive de diagnostic (OPD)	12	6	11	24	42	16	1	112
Fouille programmée (FP)	5	6	5	10	9	2	0	37
Prospection diachronique (PRD)	1	3	10	3	7	3	1	28
Prospection thématique (PRT)	0	5	2	3	2	1	2	15
Prospection avec détecteur de métaux (PRM)	0	0	0	1	0	0	0	1
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)	0	0	0	1	0	0	0	1
Relevé d'art rupestre (RAR)	0	0	2	1	0	0	0	3
Projet collectif de recherche (PCR)	2	0	2	4	3	3	2	16
Programme d'analyses (PAN)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre étude (AET)	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	28	34	39	71	71	35	6	284

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 7

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7445	Allemagne-en-Provence. La Moutte	Mouton, Daniel (SUP)	24	FP		8245		MA	1
8460	Aubenas-les-Alpes. Gaudemart	Bourne, Stéphane (AUT)		SU	◆				2
8421	Céreste. Saint-Pierre	Susini, Vanina (AUT)	23	SU				MA	3
8410	Cruis. Combe de la Sapée	Matern, Laurène (AUT)		SD	□				4
8153	Forcalquier. Rue du Palais / rue Marius Debout	Voyez, Christophe (INR)		OPD	■				5
8240	Forcalquier. La Citadelle	Varano, Mariacristina (AUT)	23	FP				MA	5
8146	Gréoux-les-Bains. Avenue des Marronniers	Martin, Lucas (INR)		OPD	●				6
7355	Gréoux-les-Bains. Chemin Neuf	Martin, Lucas (INR)		OPD	●				6
7373	Gréoux-les-Bains. Avenue des Thermes (G 1784)	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●				6
8417	Gréoux-les-Bains. Babau	Dufraigne, Jean-Jacques (INR)		OPD	●				6
6666	Mane. Notre-Dame de Salagon	Vecchione, Muriel (INR)	24	PCR	○				7
8030	Manosque. Pôle santé et école internationale, ZAC du Moulin Neuf (ITER)	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●				8
8065	Manosque. Rue Sans Nom	Voyez, Christophe (INR)	13	OPD				NEO MA MOD CON	8
8510	Moustiers-Sainte-Marie. Font-Collomb	Gagnepain, Jean (COL)	23	SU				NEO MOD CON	9
8348	Oraison. Saint-Pancrace	Ackx, Gilles (INR)		OPD	●				10
8154	Riez. Ubac Saint-Jean	Paone, Françoise (INR)		OPD	●				11
8361	Riez. Pré de Foire / Collège Maxime Javelly	Borgard, Philippe (CNR)	19	FP				ANT AT	11
8244	Riez. Groupe épiscopal Pré de Foire / Pré du Chapitre	Borgard, Philippe (CNR)	19	FP		8245		ANT AT MA MOD	11
8332	Riez. La Rouguière III	Martin, Lucas (INR)	22	OPD				ANT	11
8447	Riez. Rue Hilarion Bourret	Martin, Lucas (INR)	22	OPD				AT	11
8245	Riez. Territoire de la cité antique et du diocèse médiéval	Borgard, Philippe (CNR)	19 20	PCR				DIA	11
8246	Riez. Pré Blanchon	Mukai Tomoo (AUT)	19	SD		8245	8244		11
8247	Riez. Pré de Foire	Jorda, Maurice (ENS)	19	SD	◆	8245			11
8412	Riez. Le Lavadou	Martin, Lucas (INR)		OPD	●				11
8029 8275	Valensole. Baisse de Sainte-Anne	Richiez, Anne (INR)	23	SP			8029	AT	12
8389	Valensole. Baisse de Sainte-Anne III	Richiez, Anne (INR)	23	SP			8029		12
8272	Verdaches. Saint-Dominin	Susini, Vanina (AUT)	23	FP				MA	13
8316	Grand canyon des Gorges du Verdon	Gagnepain, Jean (COL)		PRD				DIA	

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PCR Projet collectif de recherche

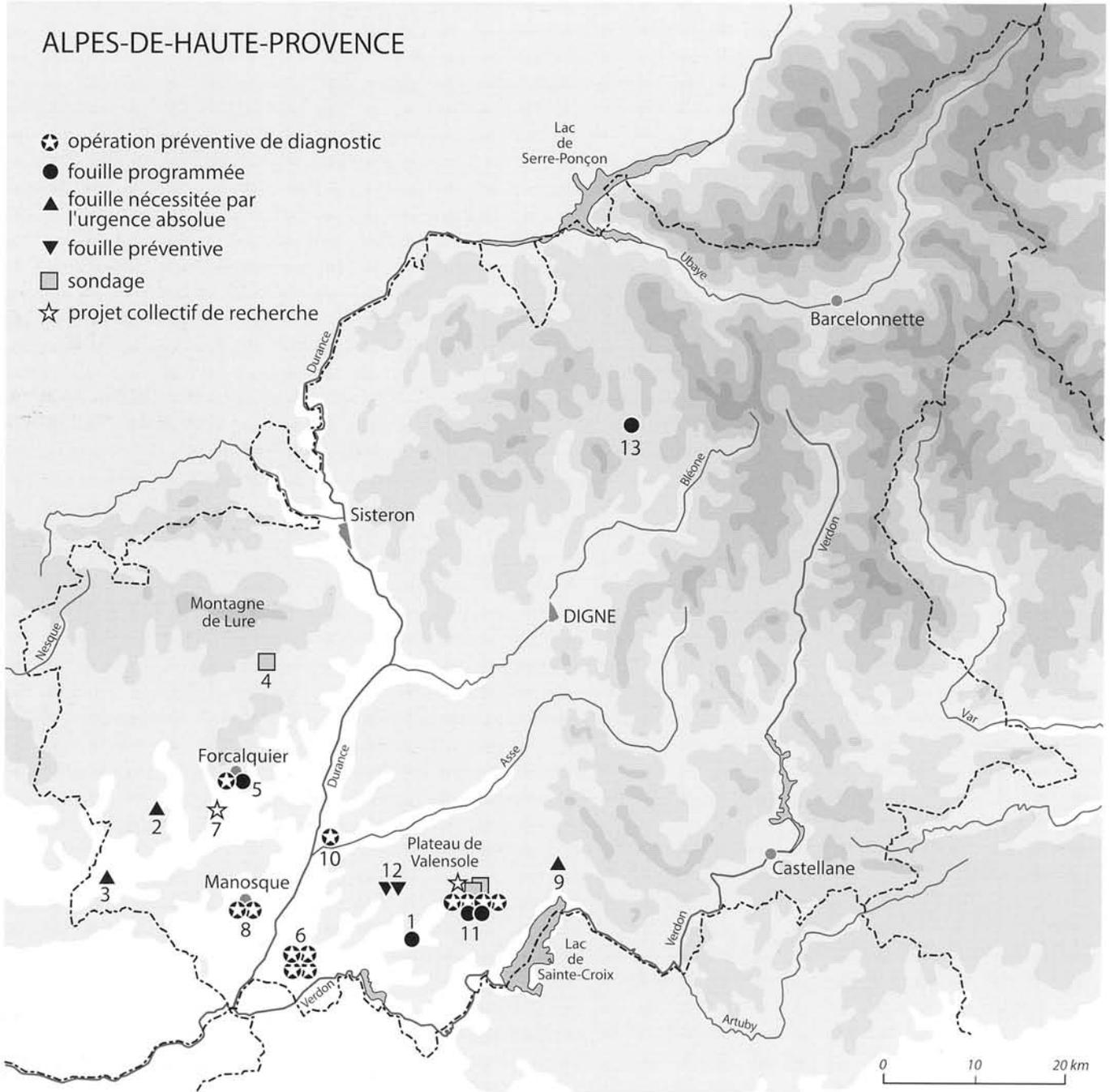
PRD Prospection diachronique
SD Sondage
SU Fouille préventive d'urgence

● opération négative
○ opération en cours

■ résultats limités
◆ opération reportée
□ opération annulée

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- ⊗ opération préventive de diagnostic
- fouille programmée
- ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue
- ▼ fouille préventive
- sondage
- ☆ projet collectif de recherche



ALLEMAGNE-EN-PROVENCE
La Moutte

Moyen Âge

La campagne 2007 sur la motte castrale de la Moutte devait être la dernière d'une fouille programmée tri-annuelle. Une découverte essentielle lors de la dernière semaine oblige à envisager une fouille supplémentaire en 2008.

La motte se présente sous la forme d'une butte tronconique d'environ 37 m de diamètre à la base pour environ 6 m de hauteur. Elle était isolée du plateau par un fossé rectiligne, orienté approximativement est-ouest, au profil en V irrégulier large d'environ 8 m à l'ouverture pour une profondeur de 3,50 m. Le fond du fossé se trouvait en fait à 5,50 m au-dessous de la première plate-forme et 7,20 m au-dessous de l'autre.

Le chantier a permis, comme on l'espérait, de compléter les découvertes antérieures¹. On a ainsi pu terminer la fouille de la maison rectangulaire de 8,85 x 6,15 m et avoir des indications complémentaires sur le mode de construction. Cette maison, non protégée par un rempart ou une palissade, occupait approximativement le centre de la plate-forme circulaire au diamètre d'environ 12 m. L'occupation s'est terminée, dès les premières décennies du XI^e s., par un incendie qui a carbonisé de nombreuses pièces de bois très bien conservées. Les murs reposaient sur une sablière de bois (chêne) et étaient montés à l'aide d'assises parallèles de galets locaux avec un remplissage de terre. À l'extérieur et à l'intérieur, un enduit d'argile donnait à l'édifice une apparence de maison de terre. La partie ouest de la pièce abritait un foyer rectangulaire de 1,29 x 1,05 m délimité par une assise de galets. À moins de 1 m, une structure de bois carbonisée et en place, de 1,35 x 0,35 m, est un assemblage de trois poutres, larges d'environ 15 cm, posées au sol, sur lesquelles venaient s'insérer des pièces verticales. À chaque extrémité les assemblages sont très sophistiqués et ont pu être observés de façon précise. Leur complexité et leur finesse nous mettent en présence de véritables pièces d'ébénisterie qui appartenaient sans doute à un meuble. À proximité immédiate, a été mis au jour un mortier réalisé dans un très beau chapiteau

corinthien d'époque romane. Le matériel abandonné lors de l'incendie est très riche : plusieurs céramiques complètes, faune et mobilier métallique abondant. Parmi celui-ci, outre des carreaux d'arbalète, on note la présence de trois très beaux éperons de cavaliers – dont une paire – et d'une hache d'arme. Les monnaies et le radioc carbone permettent de dater la construction de l'édifice vers 980 et son abandon autour de 1010.

À 2,20 m au-dessous du niveau d'occupation, un autre édifice a été mis au jour (fig. 1). Le mode de construction était le même : bois, galets et terre.

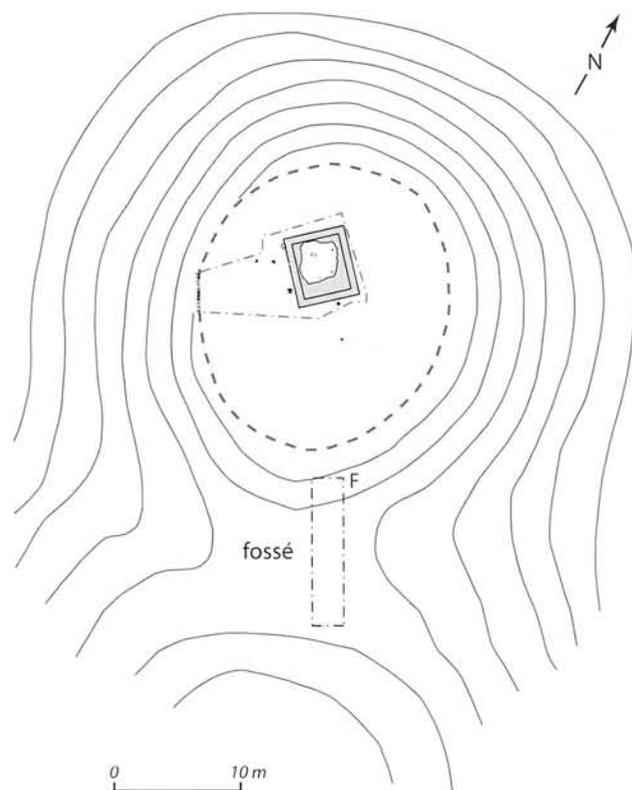


Fig. 1 – ALLEMAGNE-EN-PROVENCE, la Moutte.
Plan de la motte, maison de l'état 1 (D. Mouton).

1. Voir *BSR PACA* 2005, 24 ; 2006, 22-23.

Cette première maison reste en grande partie à explorer mais on sait déjà qu'elle était presque carrée (5 x 5,60 m) avec des dimensions proches de la moitié de celles de la suivante. Les murs sont conservés, par endroits, jusqu'à 1,70 m de hauteur. À l'intérieur, on a mis en évidence un plancher sur poteaux.

La motte étant un tronc de cône, à ce niveau plus bas correspond une plate-forme nettement plus grande (380 m² au lieu de 113). La maison elle-même, un peu moins de 28 m², était plus petite que la suivante si bien que l'organisation générale du site était différente. Dans le premier état, l'espace disponible à l'extérieur atteignait un peu plus de 350 m². On y remarque la présence de plusieurs appentis domestiques en bois dont l'organisation reste à définir. Lors de l'occupation suivante, seuls des silos avaient été installés à l'extérieur, le reste des activités se déroulant à l'intérieur de la maison.

Le mobilier de cette première occupation est abondant mais moins spectaculaire que celui de la maison suivante car l'abandon et la destruction par le feu de la première maison ont été volontaires et soigneusement préparés par des apports de remblais. Les deux établissements se sont succédé sur une période courte centrée, sans doute, sur la seconde moitié du X^e s., ce qui montre, une fois encore, que les mottes sont apparues en Provence nettement plus tôt que dans d'autres régions.

Ces deux exemples de simples maisons non fortifiées, mais tout de même perchées sur motte, s'ajoutent à celle déjà observée à Niozelles (Alpes-de-Haute-Provence), également datée de la seconde moitié du X^e s., pour apporter la preuve qu'il a existé un type de "proto-motte" qui correspond sans doute à ce que les textes provençaux des environs de l'an Mil nommaient la *sala*.

Daniel Mouton

Moyen Âge

CÉRESTE Saint-Pierre

Le site de Saint-Pierre a été découvert sur la commune de Céreste de façon fortuite en juin 2004 par le propriétaire du terrain, des squelettes en connexion étant apparus à cause d'une phase d'érosion liée à la pluie et à la pente. Il se situe sur un chemin d'accès à l'est de la ferme près d'un enclos de pâturage et d'un hangar, à quelques mètres de la maison.

La fouille a eu lieu du 26 juin au 2 juillet 2007 dans le cadre d'une opération préventive nécessitée par l'urgence absolue. L'objectif était tout d'abord de sauvegarder les éléments visibles soumis à l'érosion et de pouvoir avoir une première idée de la datation du site.

La découverte

La fouille n'a concerné que les tombes révélées par l'érosion (huit sépultures). Certaines tombes n'ont pu être fouillées par manque de temps : elles ont été découvertes en cherchant la limite des autres sépultures.

Trois typologies ont pu être clairement établies et une reste à confirmer : rupestre avec couverture (dalles ou lauzes), une rupestre mais d'architecture inconnue avec un dallage de fond, coffrage ovale, coffrage rectangulaire.

Les tombes rupestres avec couverture sont les n° 3 (dallage de pierres taillées, assemblées) et 4 (couverture de lauzes).

Le dallage concerne la tombe 6 (fig. 2 et 3), qui était très arasée : il n'est pas possible de savoir si une couverture était présente ; néanmoins au nord de celle-ci, la roche forme une butte qui pourrait correspondre au calage d'une couverture comme dans la tombe 3. Deux formes sont observées pour les fosses : deux (3 et 6) sont anthropomorphes avec une alvéole interne et la sépulture 4 a une fosse rectangulaire. Cette typologie a une datation entre le X^e et le XIII^e s. et la typologie des tombes rupestres semble être la même que dans les tombes constituées avec d'autres matériaux (Démians d'Archimbaud 1996). Une autre observation concernant ces tombes est très importante ici. En effet, elles sont toujours retrouvées dans un contexte *ad santos*. Les tombes rupestres sont essentiellement représentées en Provence occidentale. Une seconde typologie (à coffrage ovale) a été observée dans la sépulture 2. Sa datation va du X^e au XI^e s. Ce type de tombe est systématiquement placé près d'un lieu de culte (Démians d'Archimbaud 1996).



Fig. 2 – CÉRESTE, Saint-Pierre.
Sépulture n° 6 (V. Susini).



Fig. 3 – CÉRESTE, Saint-Pierre.
Fond de fosse de la sépulture n° 6 (V. Susini).

La troisième typologie est une sépulture rectangulaire : son recoupement ne permet pas de voir si la zone sépulcrale est étroite ou large.

La tombe 5 est rupestre mais traitée à part car sa phase d'arasement est consécutive à l'érosion du terrain, ce qui n'a laissé comme seule trace qu'une cuvette.

L'érosion avait perturbé et abîmé les sépultures, mais plusieurs données étaient visibles : la présence de lincoeurs et d'habits (dans la tombe 6) et celle d'immatures et d'adultes.

Conclusion

En l'absence de mobilier, la datation des sépultures découle de la typologie : du X^e au XIII^e s.

Le site est proche d'un site plus connu, l'abbaye de Carluc. Le lieu est associé encore de nos jours à une grande ferme où une petite chapelle est encore mentionnée sur le cadastre de 1834. Le nom de Saint-Pierre à proximité de Carluc a été traité par une étudiante qui suppose qu'une confusion aurait pu se produire entre le Saint-Pierre

identifié à Carluc et celui-ci (Vermot-Gauchy 2007). Il n'est pas possible d'étayer ou d'infirmer cette hypothèse pour le moment.

Vanina Susini

Démians d'Archimbaud 1996 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle) – Typochronologie des sépulture du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule. In : GALINIÉ (Henri) éd., ZADORA-RIO (Élisabeth) éd. – *Archéologie du cimetière chrétien* : actes du deuxième colloque ARCHEA organisé par l'Association en région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie et le GDR 94 du CNRS « Sociétés et cadres de vie au Moyen Âge : approches archéologiques », Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994. Tours : Féraçf, La Simarre, 1996, p. 270-303 (Revue Archéologique du Centre de la France. Supplément ; 11).

Vermot-Gauchy 2007 : VERMOT-GAUCHY (Laudine) – *Le prieuré Saint-Pierre de Carluc, organisation monumentale et administration d'un relais de l'Abbaye de Montmajour en Haute Provence du XI^e siècle au XV^e siècle*. S. I. : S. n., 2007 (Master 2, UNSA, sous la direction de Dominique Garcia).

FORCALQUIER Église Saint-Mary

Moyen Âge

La quatrième campagne de fouille de l'église Saint-Mary de Forcalquier, "concathédrale" du diocèse de Sisteron dès le milieu du XI^e s., a permis d'agrandir la surface fouillée vers le sud, à savoir vers le mur de façade. Les nouvelles données intègrent, en les précisant, les résultats des années précédentes, éclairant notamment les diverses modulations des espaces et les phases de construction de l'édifice¹.

À l'issue de cette campagne, l'église semble bien enserrée par une terrasse exiguë, presque disproportionnée au regard de la monumentalité des constructions. La longue nef unique (30 m x 8,5 m), composée de trois travées de dimensions inégales prolongées par un chœur allongé, se développe suivant un axe nord-ouest/sud-est, sur le flanc oriental de la butte de Forcalquier.

La première travée, encore enfouie sous les couches de destruction, est très courte. En effet, la construction du mur de façade semble avoir abrégé l'ouverture de cet espace. Ce constat renforce l'idée qu'une anomalie s'est produite lors de l'achèvement méridional du monument, comme le montrent les traces conservées sur l'élévation du mur gouttereau occidental.

La deuxième travée, plus longue que la précédente, a été entièrement mise au jour (fig. 4). Délimitée par des piliers vraisemblablement tous à redents (seuls les deux piliers sud sont conservés en fondation), la travée devait être couverte par une voûte assez haute, probablement en berceau brisé. En effet, la puissance des piliers et les traces des retombées des arcatures aveugles sur

le mur gouttereau ouest soulignent une monumentalité recherchée au niveau du voûtement.

Les destructions modernes, qui ont endommagé surtout l'intérieur de l'église, n'ont cependant pas effacé la totalité des témoignages.

Au milieu de cette deuxième travée, une cavité creusée dans le substrat, en partie comblée par quelques blocs liés au mortier, décrit un rectangle large de près de 3,50 m (largeur nord-sud). Ce réseau rectangulaire devait vraisemblablement se développer davantage vers l'est. Mais à cet endroit, la profonde tranchée de fondation du mur gouttereau détermina un fort dénivelé entre l'intérieur et l'extérieur de l'édifice, produisant une interruption brusque des aménagements préexistants. L'impact de cette tranchée sur les vestiges de la nef



Fig. 4 – FORCALQUIER, église Saint-Mary. Deuxième travée de l'église, vue du mur de terrasse qui délimite le site à l'ouest (M. Varano).

1. Voir BSR PACA 2004, 23-24 ; 2005, 27-28 ; 2006, 29-30.

avait été déjà souligné dans la dernière campagne. En effet, elle compromettait la lecture de la terminaison orientale de la canalisation qui longeait le parement méridional du mur arasé est-ouest séparant la deuxième et la troisième travée.

Quoi qu'il en soit, cette profonde tranchée fut pratiquée exclusivement pour la mise en place de ce segment du mur gouttereau oriental, se prolongeant vraisemblablement dans la première travée. Un changement du mode de construction, qui se traduit également par une amélioration conséquente de la qualité des matériaux mis en œuvre, se remarque immédiatement au sud du pilier et du contrefort séparant la première et la deuxième travée.

Vers le sud de cette dernière, de part et d'autre du mur gouttereau est, deux espaces ont été retrouvés. Les parements en fondation de ce mur et des courts murets construits sommairement en tout-venant et à la va-vite en constituaient les limites. Les fosses ainsi obtenues furent sans doute destinées à accueillir des ossuaires, bien que seul le volume occidental en ait gardé la trace. Des réductions de sépultures y ont été installées dans des caisses de bois, vraisemblablement entre la fin du XIV^e et le début du XV^e s.

Toujours dans la deuxième travée, au centre de la nef, deux caveaux voûtés ont été découverts. De dimensions légèrement différentes, les deux volumes, malgré un léger décalage, s'alignaient suivant l'axe longitudinal de l'église. Cela montre qu'au moment de leur réalisation, l'envergure de la nef était encore perceptible. Leurs extradors ont été transpercés à une époque incertaine, offrant un accès à l'heure actuelle, mais seul le caveau sud a fait l'objet d'une fouille partielle concernant les premiers niveaux de remblais. Une grande quantité d'ossements, sans doute introduits par l'accès d'origine situé sur le côté sud, a été mise au jour. Les parois des caveaux, taillées dans le substrat (les marques d'outils sont parfois visibles), soutiennent les voûtes sans doute très récentes, notamment à cause de l'utilisation d'un mortier utilisé couramment dans les constructions

modernes. Les données recueillies et les observations d'ensemble permettent d'envisager une construction ayant fait l'objet de plusieurs campagnes, comportant des réfections/reconstructions, mais étalées sur une période difficile à préciser.

Enfin, les destructions successives au Moyen Âge semblent avoir produit moins de dégâts à l'extérieur de l'édifice. Plusieurs sépultures, retrouvées intactes contre le parement extérieur (en fondation) du mur gouttereau oriental de l'église, le prouvent. Le long de cet axe, les sépultures, toutes orientées avec la tête au sud, n'ont pas été atteintes – ou seulement de manière superficielle – par les destructions. Les squelettes des tombes 8, 9 et 10, retrouvées physiquement superposées l'une à l'autre au cours de cette campagne, présentaient une détérioration progressive de ceux du bas vers le haut. Cet état de conservation inégal traduisait ainsi le négatif des fosses, donnant un aperçu du mode de destruction de ce secteur de l'église.

La troisième travée est à son tour plus grande que la deuxième, mais n'est que partiellement visible à l'heure actuelle. Cependant, le décalage d'environ 25 cm entre les deux niveaux de sol, les matériaux utilisés dans chacun d'eux et l'imposant mur est-ouest les séparant semblent prouver un projet de distinction volontaire des deux espaces.

Enfin, le chœur présente un plan allongé par rapport aux dimensions générales du monument. Long d'environ 6 m, cet espace, construit par la superposition d'un mur semi-circulaire et d'un mur à pans coupés, paraît le résultat d'un seul projet de construction mais dont la réalisation a fait l'objet de plusieurs campagnes, d'où certains décalages entre les deux constructions ².

Mariacristina Varano

2. Voir *BSR PACA* 2006, 29-30.

Néolithique, Moyen Âge

MANOSQUE Rue Sans Nom

Moderne, Contemporain

Un projet d'aménagement sur la parcelle BR 235, située entre la rue des Potiers et la rue Sans Nom, a donné l'opportunité de réaliser un diagnostic archéologique dans ce secteur localisé en bordure extra-muros de la ville médiévale. L'étude d'un secteur de 1000 m² a permis de dévoiler plusieurs occupations conservées – néolithique, médiévale et moderne – réparties sur la totalité de ces lieux. L'épaisseur de la séquence stratigraphique est préservée sur près de 1,50 m dans la partie orientale du terrain et sur une hauteur supérieure à 6 m dans son extrémité occidentale ¹.

1. Spécialistes INRAP : L. Duval (étude documentaire), J.-Ph. Sargiano (lithique), I. Rodet-Belarbi (archéozoologie), C. Richarté (céramologie).

Néolithique

Deux fosses creusées au toit d'un sol pédologique conservé ont été repérées. Elles sont associées à des fragments de poterie non tournée, lames et éclats de silex, restes osseux (mouton, porc, bœuf et chien).

Moyen Âge

Deux phases d'occupation au cours de cette période ont été identifiées.

La première concerne l'implantation d'une aire d'ensilage datable des IX^e-X^e s., matérialisée par la présence de fosses de stockage (silos) reconverties en fosses dépotoirs.

Quatre silos et trois fosses ont été mis au jour. La fouille de quelques-unes d'entre elles a livré un abondant mobilier constitué de déchets d'origine domestique : fragments de céramique culinaire (pégau, couvercle, cruche, assiette...) dont une grande quantité de tessons résiduels datés des IV^e-VI^e s., restes alimentaires (mouton, bœuf, coquillage...) ainsi que des poches de cendres et de charbons de bois, rejets des aires de cuisine.

La seconde phase voit la transformation de ce secteur en zone de culture aménagée en terrasses durant tout le XIV^e s. Elle se caractérise par des aménagements d'ampleur destinés à palier le pendage du versant par la mise en place de murs de terrasse. On voit alors se développer, au sein de ces espaces ou planches de cultures, des sédiments, organiques et sans doute amendés, identifiables comme terres de jardin.

Il est par conséquent probable que le réaménagement de ces terres s'accompagne d'une mise en culture qu'il reste à définir.

Moderne et contemporain

Cette parcelle est modifiée, à partir du XVII^e s., avec l'apport de remblais de nivellement atteignant par endroits près de 3,60 m de hauteur dans toute la partie occidentale du terrain.

Deux éléments sont construits : un probable pilier et un mur de terrasse de direction nord-sud. La période contemporaine montre quelques maçonneries appartenant à l'ancien couvent des Sœurs Sans Nom, établi au début du XIX^e s., et des zones de jardins.

Émilie Leal et Christophe Voyez

Néolithique

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE Font Collomb

Moderne, Contemporain

Le site de Font Collomb fut découvert et signalé le 14 octobre 2007. Une opération de fouille urgente fut réalisée dès le 18 octobre et dura cinq jours¹. L'intervention a été motivée par la découverte de structures anthropiques (bases de murs modernes et/ou contemporains, fosses) et de mobilier néolithique, céramique et lithique.

La campagne de terrain et les prospections pédestres du secteur ont permis de mettre en évidence deux fonds de fosses très érodées contenant du mobilier néolithique, une base de cabanon et un mur interprété comme une restanque, ainsi que diverses structures en creux dont l'interprétation demeure incertaine. Quinze artefacts lithiques, un outil poli en jadéite, douze pièces céramiques néolithiques en stratigraphie (fosse 1) ont ainsi été récoltés pour la période néolithique. L'attribution chronoculturelle demeure incertaine – Néolithique final probable – même si le Néolithique moyen ne peut être exclu.

L'opération a confirmé la forte anthropisation de cette aire géographique, marquée par la présence d'éléments géologiques remarquables : l'arc alpin, la formation détritique de Valensole, la plaine de Sainte-Croix, le Verdon et le Grand Canyon, la dépression de Moustiers-Sainte-Marie, des sources abondantes, tout cela à quelques mètres ou centaines de mètres du secteur.

Cette richesse naturelle incroyable a ainsi attiré les hommes depuis les périodes les plus reculées de la Préhistoire. Des outils lithiques du Paléolithique sont retrouvés régulièrement sur le sol (un élément lors de cette campagne) et les indices d'implantations néolithiques sont

abondants (ici les deux fosses et le mobilier lithique et céramique). Les établissements romains, médiévaux, modernes ou contemporains sont eux aussi présents.

L'opération de Font Collomb, malgré la forte dégradation due au marnage important à cette cote, apporte ainsi une confirmation et des données complémentaires aux connaissances de ce secteur géographique. L'estimation du grand nombre d'informations perdues chaque année implique un suivi plus régulier des rives du lac et nous remercions une nouvelle fois l'ensemble des informateurs qui nous signalent rapidement leurs découvertes et observations, le Service régional de l'Archéologie et EDF qui nous permettent des interventions rapides sur le terrain.

Les résultats seront insérés au vaste programme de prospection-inventaire du Grand Canyon du Verdon initié à partir de l'année 2007 par le Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon².

Jean Gagnepain

1. Avec la collaboration de Yann Dedonder, Jean-François Devos, Isabelle Dubset, Caroline Luzi, Vincent Meyer, Laurence Mombel et Jean-Luc Ramu.

2. Voir *infra* la notice consacrée à ce programme, pour lequel la prospection pédestre n'a concerné cette année que la commune de Moustiers-Sainte-Marie.

Une ultime campagne a été conduite en 2007 dans la cour principale du collège Maxime Javelly, à l'emplacement d'un vaste édifice tardif dont l'existence avait été pressentie dès 1967¹. Sa localisation ainsi que son organisation se sont peu à peu précisées entre 2003 et 2005, grâce à l'étude des vestiges antiques malmenés, mais pour partie conservés, visibles dans les sous-sols de l'établissement scolaire (fig. 5). Cette campagne reprend et complète un sondage entamé en 2006 au terme duquel une lecture renouvelée de la topographie tardive de la ville semblait pouvoir être proposée².

Par ailleurs, deux autres interventions effectuées dans la cour de service orientale du même établissement, destinées à compléter les données altimétriques et planimétriques anciennement recueillies, ont permis de retrouver les limites exactes de deux des tranchées d'expertise ouvertes en 1967, ainsi que certains des aménagements antiques trop rapidement aperçus lors de ces premières investigations.

L'ensemble des travaux réalisés en 2007 modifie l'image de la ville antique jusqu'alors retenue, dans le secteur du collège. La présence au II^e s., en partie centrale du site,

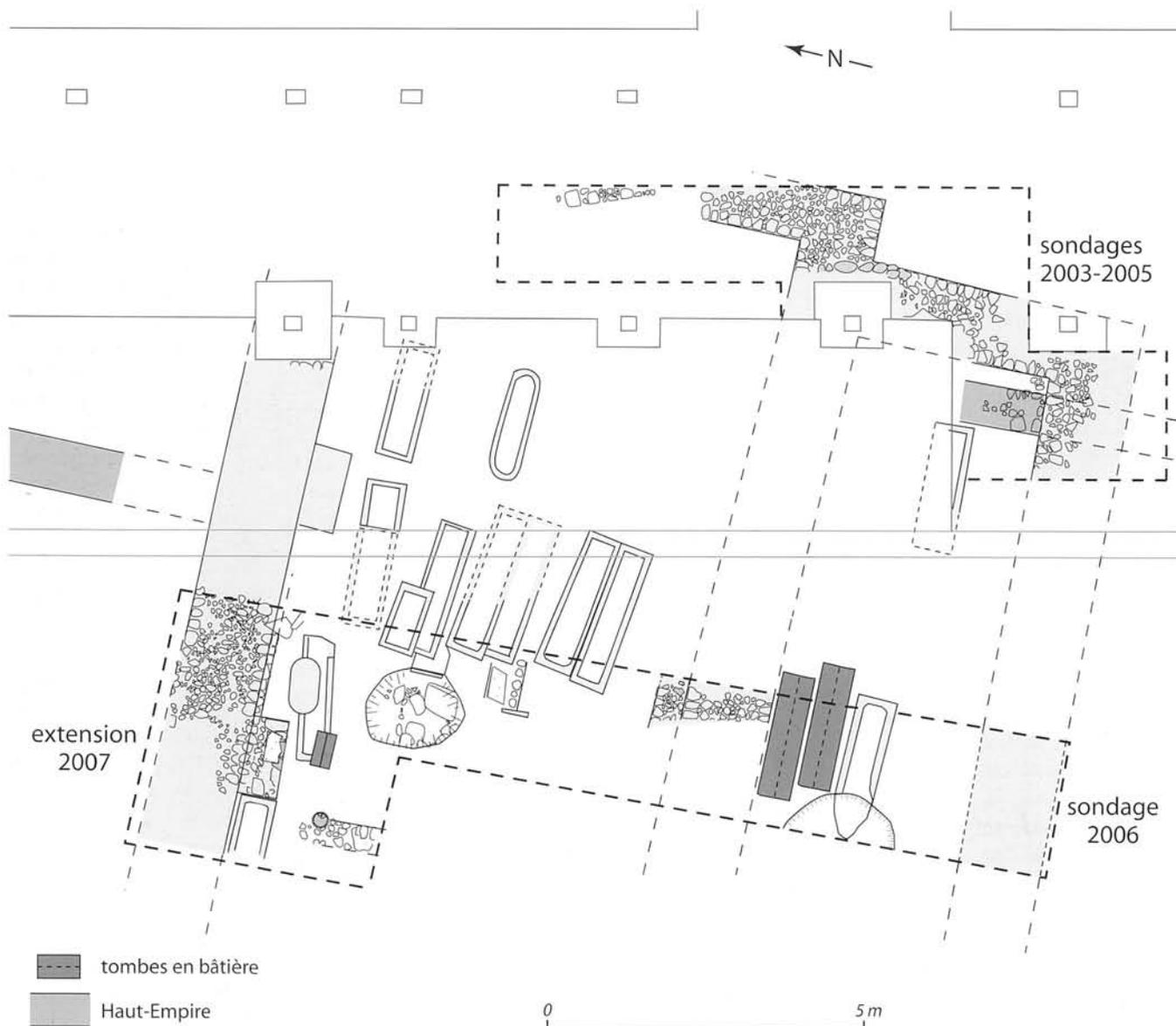


Fig. 5 – RIEZ, collège Maxime Javelly. Plan général de l'édifice funéraire (relevé, F. Chardon, M. Deschaume ; DAO, F. Gallice).

1. L'existence, à l'emplacement du futur collège, d'une « basilique funéraire qui aurait été établie au Bas-Empire ou au Haut Moyen Âge » est évoquée dans le rapport de l'expertise réalisée par Guy Barraol, préalablement à la construction de l'établissement scolaire. Plusieurs tranchées avaient alors été ouvertes dans des conditions particulièrement défavorables, dont les résultats néanmoins

spectaculaires n'avaient entraîné aucune remise en question du projet initial (voir le rapport déposé au SRA et particulièrement la page 14 : G. Barraol. *Fouilles archéologiques de Riez. Basses-Alpes. Campagne 1967*, décembre 1967-janvier 1968).

2. Voir *BSR PACA* 2006, 38.

d'un chenal artificiel de direction est-ouest, exutoire canalisé du ruisseau du Valvachère, est confirmée. Plusieurs égouts, dont le sens d'écoulement est opposé selon leur localisation, viennent s'y déverser. En revanche, la pente des terrains environnants apparaît beaucoup plus douce qu'on ne pouvait le croire. Les sols des constructions du Haut-Empire édifiées sur l'une et l'autre rive présentent un niveau sensiblement identique et globalement horizontal. Il se situe entre 522,05 m et 521,80 m NGF sur la rive méridionale ; il est très voisin de 521,10 / 521,20 m NGF (sol surélevé des pièces thermales excepté) sur la rive septentrionale.

C'est sur cette rive septentrionale qu'est édifié dans le courant de l'Antiquité tardive, à une date encore incertaine, le vaste bâtiment déjà évoqué dont la vocation funéraire est désormais bien établie (fig. 6). On notera que son sol primitif se situe lui aussi vers 521,10 m NGF et que l'orientation de ses murs est conforme à celle des constructions du Haut-Empire.

Deux niveaux de sépultures se superposent à l'intérieur de l'édifice. De nombreuses tombes apparaissent à son entour. Guy Barruol, dans la seule emprise des sondages de 1967, avait identifié trois regroupements de bâtières mais un diagnostic archéologique récent, conduit par Lucas Martin sur les pentes voisines de l'Hubac-de-Saint-Jean³, illustre mieux encore le pouvoir attractif de l'édifice : dans son voisinage, toute la partie orientale de l'agglomération du Haut-Empire est, peu ou prou, occupée par des tombes.



Fig. 6 – RIEZ, collège Maxime Javelly. Mur gouttereau nord de l'édifice funéraire et sarcophage du premier niveau de sépultures, vus depuis l'est (Ph. Borgard).

La typologie des sépultures est homogène : tombes en bâtière ou, plus rarement, en pleine terre, sarcophages quadrangulaires, coffrages réalisés à l'aide de grandes dalles de récupération (également utilisées comme couvercles de sarcophages) se développent à l'intérieur comme à l'extérieur de la construction.

La campagne de 2007, limitée pour l'essentiel – comme les précédentes – à la réouverture des sondages de Guy Barruol, ne permet pas de restituer le plan complet de l'édifice. Du moins, les grandes lignes de son organisation sont désormais connues. En l'état des recherches, le monument se présente sous la forme de deux espaces accolés, de plan apparemment rectangulaire.

Le plus grand de ces espaces, et le plus septentrional, mesure près de 7 m de large hors murs. Il s'étend sur une longueur minimale de 10 m. Le second espace, dont la limite orientale est légèrement décalée vers l'ouest, possède une largeur hors murs de 3,40 m et une longueur minimale voisine. Il est tentant de restituer, au nord de l'espace principal, une annexe symétrique identique. Toutefois, l'extension limitée des zones accessibles à la fouille ne permet pas de valider cette hypothèse. Pour la même raison, nous ne savons pas restituer dans la totalité de son développement l'aspect du mur de limite orientale de l'espace principal : "chevet" plat ou autre.

Quelles que soient les solutions retenues, la massivité de l'édifice s'impose. Ses murs atteignent une largeur de 1,60 m au niveau des fondations. Si leur profondeur reste modérée, leur ancrage à la surface d'une dense nappe de cailloutis est vraisemblablement volontaire. De plus, deux forts piliers rectangulaires, l'un mis au jour en 2007 et l'autre révélé dès 1967, semblent signaler un alignement de supports, sans doute originel, qui pourrait s'étendre tout au long du parement interne du mur nord de l'espace principal. Ces retombées probables d'arcatures aveugles (également présentes contre le mur opposé ?) porte la largeur des murs "gouttereaux" à plus de 2 m.

L'ensemble de ces constatations nous encourage à restituer un édifice couvert.

L'extrême pauvreté du matériel associé au monument, aussi bien dans ses niveaux de construction et d'utilisation que dans les tombes aménagées dans son emprise, n'autorise pas de datation précise. L'un des deux sarcophages étudiés lors de la fouille a cependant livré, posée sur le corps le plus récemment enseveli, une agrafe de linceul attribuable – de façon large – à l'Antiquité tardive (fig. 7).



Fig. 7 – RIEZ, collège Maxime Javelly. Agrafe de linceul à double crochet (premier niveau de sépultures) (Ph. Borgard).

3. Voir *infra* la notice consacrée à la rue Hilarion Bourret.

Faute de pouvoir caractériser parfaitement l'édifice nouvellement découvert, on retiendra qu'il s'agit d'une construction tardive à vocation funéraire et, plus précisément, d'un vaste et solide édifice, de plan orienté, très probablement couvert. Du moins son existence même relance le débat sur l'organisation de la ville tardive, pour partie établie, dès le VI^e s. au plus tard, sur les hauteurs de la colline de Saint-Maxime, mais pour partie aussi demeurée attachée au site de la ville basse du Haut-Empire.

Les dernières recherches mettent l'accent sur la fonction funéraire du site de plaine. Pendant un certain temps, toutefois, son rôle ne s'est pas réduit à cela.

En complément de nos travaux, les sondages récemment ouverts par Tomoo Mukaï au centre du Pré Blanchon, c'est-à-dire à moins de 200 m au nord du groupe épiscopal, au-delà de la dépression du Valvachère mais sur le même côté occidental de l'ancien *cardo*, révèlent les prémices de ce qui dut être l'habitat contemporain, établi dans les ruines réaménagées de riches constructions du Haut-Empire aux sols jadis couverts de mosaïques. Le matériel observé témoigne de l'occupation de cette partie de la vallée jusque dans la seconde moitié du V^e s. au moins.

Philippe Borgard, Cécile Allinne
et Fabienne Gallice

Antiquité, Antiquité tardive

RIEZ Groupe épiscopal

Moyen Âge, Moderne

Le programme d'étude et de mise en valeur du groupe épiscopal primitif de Riez (fig. 8), codirigé par le CNRS (UMR 6573) et la DRAC-PACA, constitue l'une des composantes du « Plan État-Région pour le Patrimoine Antique ». À terme, l'essentiel de l'*insula* dans laquelle s'inscrit l'ensemble cathédral devrait être aménagé et ouvert au public.

La partie archéologique de ce programme s'est traduite en 2007, comme en 2006, par la réalisation de deux campagnes de fouilles, consacrées à la cathédrale d'une part (Caroline Michel d'Annoville) et au baptistère d'autre part

(Philippe Borgard), édifices initialement accolés que sépare aujourd'hui la route départementale RD 952. En outre, le baptistère a fait l'objet d'une première campagne de sondages verticaux : les enduits à la chaux – ou au ciment – qui occultent les parements internes du monument ont été décapés en partie basse des murs, au niveau de sa façade méridionale et de ses absides nord-est et sud-est.

Les grandes phases d'occupation du site se précisent chaque année davantage. Nous savons que le groupe épiscopal est implanté dans des thermes publics du Haut-Empire, sans doute au début du V^e s., peu de temps avant que la population de la ville basse ne commence à se replier sur les hauteurs de la colline de Saint-Maxime. Puis l'édifice subit des transformations dans le courant du Moyen Âge, notamment aux XII^e-XIII^e s., au moment où l'agglomération se développe de nouveau dans la plaine. Il disparaît à la fin du XV^e s., volontairement réduit au rôle de carrière de pierres. Seul le baptistère est respecté dont la silhouette se dresse, désormais isolée, aux portes de la ville (fig. 9).

La cathédrale

Sur le site de la cathédrale, la poursuite du programme de recherche ¹ s'est tout d'abord traduite par un remodelage et une régularisation de l'emprise de la fouille, assimilable désormais à un vaste quadrilatère, plus satisfaisant d'un point de vue scientifique (adaptation au plan des vestiges en cours d'étude) comme sur un plan strictement esthétique. Ces modifications permettront de compléter les relevés établis par Guy Barruol (1967-1972) qui n'avait pas pu fouiller au sud de la nef, ni dans la partie méridionale du chœur.

La campagne 2007 a permis d'appréhender les niveaux les plus tardifs de l'édifice, correspondant au Moyen Âge et à la période Moderne. En revanche, les niveaux les



Fig. 8 – RIEZ, groupe épiscopal. Vue générale du groupe épiscopal depuis l'est (C. Allinne).

1. Voir *BSR PACA* 2006, 35-37.

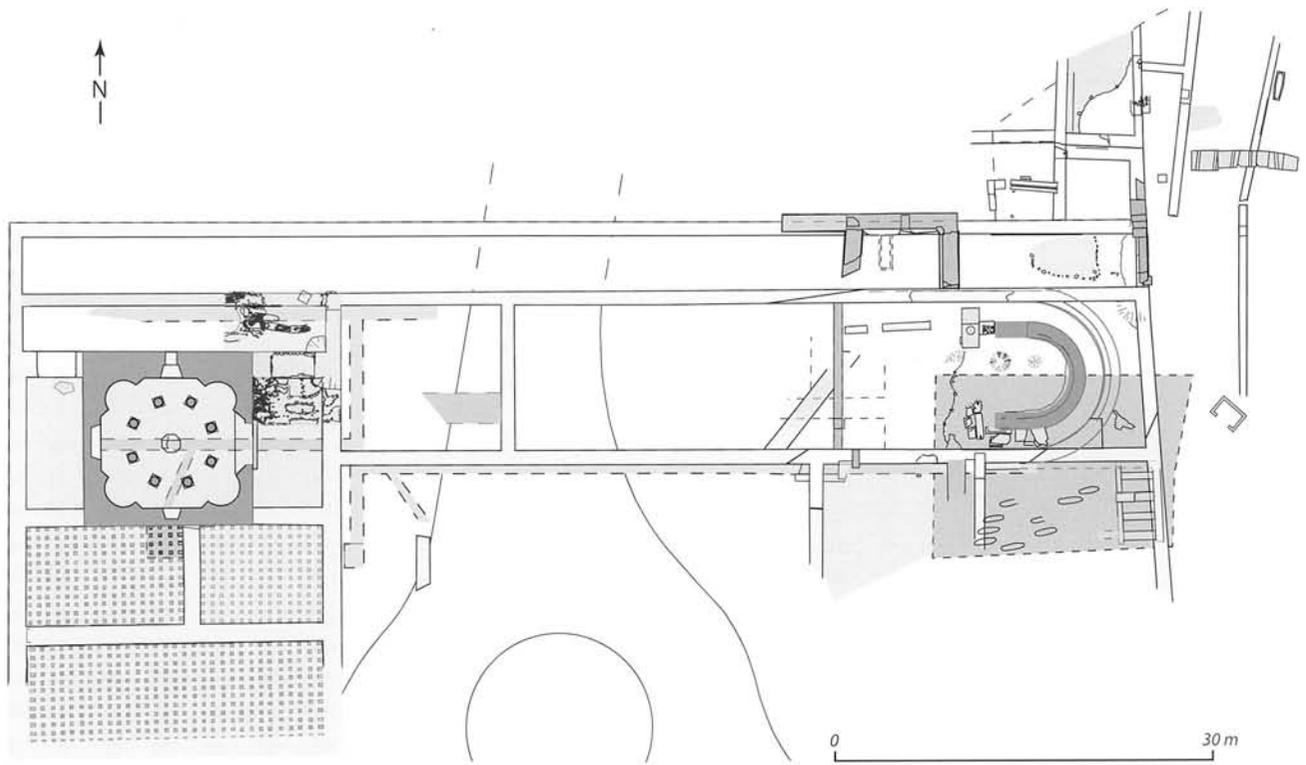


Fig. 9 – RIEZ, groupe épiscopal. Plan général du site du groupe épiscopal, toutes périodes confondues (relevé, F. Chardon et M. Deschaume ; DAO, B. Baudoin).

plus anciens, relevant du Haut-Empire, de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, ne sont apparus que très sommairement. De ce point de vue, les bribes d'informations nouvellement rassemblées ne font que confirmer ce que nous avons vu l'année précédente.

Notons cependant que la période du haut Moyen Âge est marquée par de forts colluvionnements, lesquels recouvrent certains murs anciens en voie d'arasement. Ces coulées pourraient correspondre à un temps de délaissement de l'édifice, antérieur à la seconde moitié du XII^e s.

La période suivante est au contraire une période de grands travaux. Durant les XII^e-XIII^e s., la cathédrale fait l'objet de consolidations, d'embellissements, et surtout de réaménagements, qui en modifient le plan. Nous avons retenu que l'église est alors pourvue d'un transept saillant. La puissance des murs laisse penser que ces espaces récemment aménagés supportaient peut-être des tours, hypothèse étayée par un texte de l'érudit Jean Solomé, au XVII^e s., qui évoque une tour-clocher méridionale.

Les fouilles des années 1960 mettent en évidence que l'espace intérieur recomposé connaît un nouvel usage : il est désormais entièrement occupé par des tombes. Celles-ci appartiennent à des types différents. Certaines sépultures n'avaient pas de contenant visible mais Guy Barraol évoque par ailleurs un grand caveau de la fin du Moyen Âge, ou du début de l'époque moderne, situé dans le croisillon nord.

L'existence de tels aménagements s'est, cette année, pleinement confirmée. Deux autres caveaux ont été fouillés, tous deux placés à l'est de l'abside, l'un d'eux

dans une position privilégiée puisque bâti entre celle-ci et le prolongement du mur méridional de la nef. Aucune datation exacte ne peut être proposée, car le matériel n'a pas été encore étudié, mais il semble bien que ces dispositifs appartiennent plutôt à la fin du Moyen Âge qu'à l'époque Moderne (XIV^e s. ?).

On peut noter que tous deux diffèrent sensiblement : l'un, au contact de l'abside, n'a qu'une cellule et sa construction est particulièrement soignée tandis que le deuxième, beaucoup plus vaste, est divisé en plusieurs chambres. Sa maçonnerie est en revanche médiocre. Ces différences architecturales sont-elles attribuables à des périodes différentes de construction ? Une certitude est acquise : des adultes comme des enfants y ont été inhumés, certains d'entre eux ayant dû effectuer le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle comme l'atteste la présence de plusieurs coquilles.

En l'état d'avancement de la fouille, bien des questions demeurent en suspens, et notamment celle de l'insertion du second caveau à l'extrémité d'un éventuel bas-côté sud, dont l'existence demande encore à être validée.

Outre ces caveaux, la campagne 2007 a permis de reconnaître un ensemble de tombes plus récentes, établies à un niveau superficiel, postérieurement au démantèlement de l'édifice. De toute évidence, après les destructions de la fin du XV^e s. et l'abandon de l'espace jadis occupé par les bâtiments épiscopaux, le Pré de Foire continue à être un lieu d'inhumation. Les tombes frustes, sans contenant visible, se multiplient. Or, les textes nous apprennent qu'au tout début du XVII^e s., le 27 décembre 1600, l'endroit est concédé aux Protestants pour qu'ils puissent y établir un cimetière. L'austérité des

pratiques religieuses et la simplicité des sépultures, bien perçue lors de la fouille, pourraient s'accorder avec une telle identification.

Le baptistère

Sur le site du baptistère, les recherches, toujours pénalisées par les bouleversements résultant des recherches anciennes (celles, en particulier, du XIX^e s.), ont au contraire essentiellement porté sur des niveaux du Haut-Empire.

Sans que l'organisation générale des thermes décrite en 2006 ait été remise en question², le plan de l'édifice a été complété et certains détails techniques de son organisation ont été mieux perçus. Ainsi le mode de construction du mur septentrional du *frigidarium*, alliant chaînages de grand appareil à chaque croisée de murs, insertion d'une assise de réglage en moyen appareil au niveau des sols et petit appareil régulier pour le reste de l'ouvrage est désormais bien compris. De même, le pavement originel du *frigidarium* (ou du moins le support de ce sol, vraisemblablement mosaïqué), établi sur une très imposante fondation, a pu être dégagé sur plusieurs mètres carrés devant la façade orientale du baptistère. Enfin, l'existence d'un long et étroit espace dallé, accolé au parement septentrional du même édifice, a été confirmée. Il faut sans doute l'identifier comme étant des latrines.

Pour la période immédiatement postérieure, correspondant à la mise en place du groupe épiscopal, l'apport essentiel de la campagne 2007 résulte du décapage des enduits internes du baptistère. Ce décapage a révélé un

excellent état de conservation des murs, épargnés par les remaniements dont leur face externe a été victime. Il est vraisemblable que les élévations primitives sont ici conservées sur une hauteur de plusieurs mètres. D'ores et déjà deux portes anciennes – dont l'une au moins, ouverte dans l'abside nord-est, pourrait appartenir à l'édifice de la fin de l'Antiquité – ont été reconnues.

Enfin, bien que très remaniées, des sépultures médiévales ont également été identifiées, situées de part et d'autre du prolongement oriental du mur nord du baptistère.

Les unes, placées au sud de ce mur étaient probablement situées dans un espace couvert, dans une sorte de narthex précédant le baptistère, tandis que les autres, au nord du même mur, relevaient plus probablement d'un espace ouvert.

Tout comme les tombes contemporaines fouillées sur le site de la cathédrale, elles témoignent sans ambiguïté du changement de statut de l'édifice, doté désormais du titre d'église paroissiale (et funéraire), au moment où l'habitat se développe de nouveau dans la plaine, c'est-à-dire à partir de la seconde moitié du XII^e s.

La poursuite du programme d'étude et de mise en valeur du groupe épiscopal devrait bénéficier, à moyen terme, du déplacement de la route départementale. Le projet définitif de présentation de l'édifice pourrait ainsi être affranchi de la contrainte qui, depuis le milieu du XIX^e s., remet en question l'intégrité du site.

Philippe Borgard et Caroline Michel d'Annville

2. Voir *BSR PACA* 2006, 37.

Antiquité

RIEZ La Rougière III

La construction d'un lotissement de huit maisons a entraîné la réalisation de sondages sur une parcelle de 11 479 m² dans la vallée du Colostre, en bordure de la voie Aix-Castellane et à 200 m en amont de la nécropole à incinération antique fouillée en 2004 le long de cette voie¹. Ils ont permis de localiser un dépôt funéraire, peut-être isolé, et qui témoigne des probables limites de cette nécropole à incinération à quelque 800 m du cœur de la cité antique. Aucun enclos funéraire n'a pu être déterminé.

La seule découverte tangible est une fosse profondément enfouie contenant deux vases ainsi qu'un coffre incinéré ; des os humains calcinés accompagnaient le dépôt. À proximité (2 m) se trouvait une fosse foyère. Les céramiques, des communes claires récentes, posent

une datation dans une fourchette large comprise entre le I^{er} et le III^e s. de notre ère.

Les investigations complémentaires, en particulier celles menées le long du chemin, en limite nord du terrain, n'ont pas permis de trouver d'autres incinérations. Ces sondages suggèrent que la nécropole se termine dans cette parcelle ou du moins que les incinérations se raréfient dans ce secteur.

Par ailleurs, l'opération confirme le potentiel archéologique de la parcelle immédiatement à l'ouest qui devra être sondée si elle fait l'objet d'un projet immobilier, ce qui est probable à court terme.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

1. Voir *BSR PACA* 2003, 20 ; 2004, 39-41.

RIEZ Rue Hilarion Bourret

Antiquité tardive

Le projet de construction d'une maison sur les parcelles D 724 et D 725, rue Hilarion Bourret, quartier de l'Hubac Saint-Jean, a conduit à la découverte d'une extension de la nécropole tardive de Riez située dans le périmètre de la basilique funéraire découverte sous le collège ¹.

Les trois sondages ont recoupé diverses structures funéraires dont quatre sarcophages (trois inviolés), quatre tombes en bâtière et six tombes en pleine terre (fig. 10). Ces inhumations paraissent appartenir à la fin de l'Antiquité. Les vestiges, dans la pente ou en pied de pente, sont assez profondément enfouis (1 à 2 m de profondeur). Ce secteur n'était pas connu pour receler aussi des constructions, pourtant des occupations plus anciennes (Haut-Empire) ont été repérées en deux points de la parcelle. La présence d'inhumations ou d'incinérations contemporaines de ces constructions n'est pas à exclure. Ce terrain très densément occupé devrait faire l'objet de recherches plus approfondies après les sondages préventifs.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

1. Voir *BSR PACA* 2003, 23 ; 2004, 37 ; 2005, 37 ; 2006, 38.

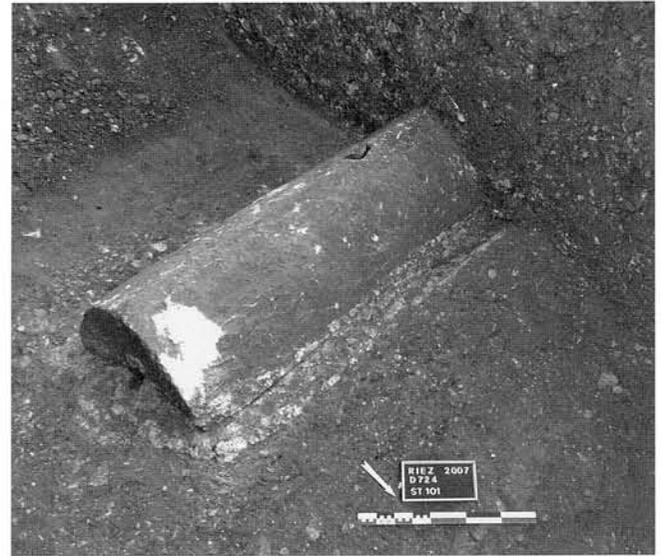


Fig. 10 – RIEZ, rue Hilarion Bourret. Tombe avec son couvercle réutilisant une colonne retaillée en forme de toit à deux pentes (T. Maziers).

VALENSOLE Baisse de Sainte-Anne

Antiquité tardive

Le site est localisé au nord du village de Valensole, sur une butte aplanie surplombant la route de Digne-les-Bains et à la croisée de six chemins, d'origine sans doute ancienne.

Jusqu'en 1809, une chapelle portant le vocable de Sainte-Anne, d'où le toponyme du lieu, se dressait à l'angle du rayonnement, à une dizaine de mètres du site exploré. Cette chapelle, doublée d'un oratoire lui faisant face, a été construite dans le courant du XVI^e s., mais ses origines sont peut-être plus anciennes.

Au début du XIX^e s., date du démantèlement de la chapelle et de l'oratoire, une vaste calade a été aménagée afin de constituer une aire de battage de blé, utilisée jusqu'à la dernière guerre.

Le dépôt par des particuliers de plusieurs demandes de permis de construire sur le site a généré deux opérations de diagnostic archéologique effectuées en 2006, révélant la présence d'une nécropole de l'Antiquité tardive ¹.

1. Voir *BSR PACA* 2006, 42.

La fouille de trois parcelles contiguës a été réalisée au printemps 2007 par une équipe de l'INRAP ².

La surface totale fouillée correspond à 972 m² et a confirmé la présence d'une nécropole datant de l'Antiquité tardive représentée par 77 sépultures à inhumation ainsi que 8 fosses d'époques diverses.

La nécropole se développe sur une aire de 474 m², selon une régularité et une densité notables (fig. 11). Les limites nord et est de la zone funéraire ont manifestement été atteintes, celles-ci n'étant pas matérialisées mais se marquant par une interruption brutale des fosses.

Les sépultures, toutes à inhumation, sont orientées de façon assez stricte et se répartissent selon des rangées plus ou moins parallèles dans le sens nord-sud, avec des espacements variant entre 0,50 m et 2 m. Le site étant largement arasé, surtout dans la partie septentrionale où

2. Équipe INRAP: S. Barbier, L. Lefèvre-Gonzalez, A. Mezzoud, A. Richier et ponctuellement G. Acx, J.-L. Blaison, C. Bouttevin, X. Chadefaux, Ph. Chapon, J. Cuzon, S. Fournier, R. Gaday, É. Léal, X. Milland, Fl. Parent, M. Thomas. E. Buttarelli (Université de médecine Marseille) et E. Henrion (Université d'Aix-Marseille) ont effectué chacune un stage conventionné de quinze jours sur le site.



Fig. 11 – VALENSOLE, Baisse de Sainte-Anne. Plan d'ensemble de la nécropole (topographie et DAO : C. Bioul et F. Guériel).

le substrat affleure, aucune voie de cheminement, aucun élément de signalisation n'ont pu être mis en évidence. Quelques recoupements de fosses sont présents, mais de façon anecdotique, alors que les superpositions et/ou réoccupations sont fréquentes.

Dans la majorité des cas, les sépultures sont de simples fosses en pleine terre, toutefois une trentaine contient également des aménagements, employant des galets ou des tuiles (*tegulae* et imbrices). Quelques sépultures

ont des aménagements internes assez élaborés : murets de galets disposés le long des bords longitudinaux des fosses, *tegulae* de chant aux deux extrémités des creusements, fonds aménagés, tuiles en bâtière...

Aucun indice de cercueil ou coffre de bois n'est notable, mais des systèmes de couverture en matériau périssable ainsi que des lincoils sont fréquemment restituables. Les sujets, dont l'étude est en cours, sont au nombre de cent vingt-neuf, de nombreuses tombes recelant plusieurs sujets, placés de manière simultanée ou différée.

Les deux dépôts simultanés correspondent à une association femme-enfant (fig. 12) tandis que les dépôts différés, comportant ou pas des réductions, concernent toutes les classes d'âge et les deux sexes. Les réductions sont très fréquentes (trente-six sépultures), les restes perturbés étant toujours réintroduits dans la sépulture, soit groupés, souvent aux pieds du nouveau sujet, soit installés sur le pourtour de la fosse.

D'autres sépultures montrent en outre une réouverture et une introduction de nouveaux sujets dans la fosse, ce qui est surprenant eu égard au type de tombes en pleine terre (cette pratique se rencontrant plus fréquemment dans les sarcophages que l'on peut aisément rouvrir) et renseigne sur la visibilité et la signalisation initiales des sépultures.



Fig. 12 – VALENSEOLE, Baisse de Sainte-Anne. Sépulture double (S. Barbier).

Les premiers résultats concernant la population montrent un recrutement comportant des biais : absence de sujets morts entre 0 et 1 an, très faible proportion de sujets immatures en général (représentant à peine 14 % de l'ensemble), forte proportion de sujets adultes de sexe féminin (70 % des sujets actuellement sexés, ce ratio étant appelé à être modifié lorsque l'étude sera aboutie).

L'étude des facteurs de biais et de l'état sanitaire de la population livrera des résultats particulièrement intéressants à mettre en relation avec les données archéologiques.

Dans quatre sépultures des dépôts d'offrandes sont présents, matérialisés par des monnaies, pots en céramique commune, lampe à huile et tige en fer. Il est à noter que, dans trois d'entre elles, les sujets étaient orientés, contrairement à la majorité, tête à l'est.

Un premier examen de ces objets permet une datation entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s., ce qui est tout à fait compatible avec les débuts de l'occupation funéraire, à une époque où la pratique païenne de dépôt d'offrandes est encore en usage. Dans quinze autres sépultures, des éléments de parure ou pièces d'habillement sont présents (fig. 13). Il s'agit, dans la majorité des cas, de boucles et plaques-boucles de ceintures (en bronze ou en fer, souvent décorées), agrémentées parfois de lames de couteaux, tiges et fermoirs d'aumônière. Dans quelques cas des bagues portées étaient présentes ainsi que des boucles d'oreille ou des boucles de chaussures. Les premiers éléments de datation de ces objets – l'étude étant en cours – les placent entre le IV^e et le VI^e s., voire le début du VII^e s.

Outre l'intérêt intrinsèque de ces objets – les nécropoles de cette période riches en mobilier étant rares en Provence –, leur présence permet d'ores et déjà de proposer une fourchette d'occupation de la zone funéraire assez précise, entre l'extrême fin du III^e s. et le début du VII^e s. Il s'agit d'une période charnière, marquée par l'émergence du christianisme dans une société fortement romanisée, encore empreinte d'habitudes et de rites païens. Ainsi, la position de la nécropole, à l'extérieur du *vicus* et en bord de voie ainsi que le dépôt d'offrandes dans les sépultures (pratiques romaines) côtoient une stricte orientation des sujets et l'abandon rapide de dépôt d'offrandes (pratiques chrétiennes).

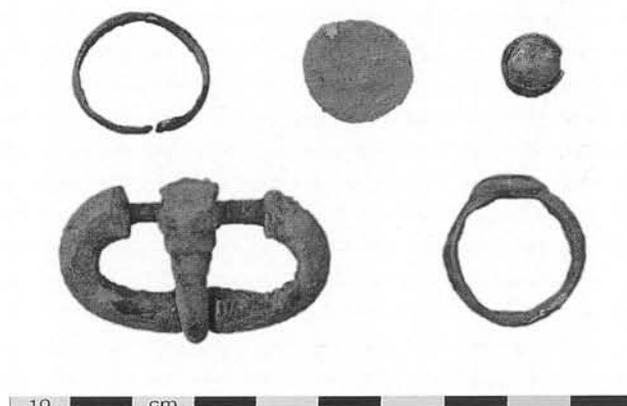


Fig. 13 – VALENSEOLE, Baisse de Sainte-Anne. Offrandes de la sépulture SP 226 (S. Barbier).

Les quelques fosses présentes sont en majorité postérieures à la nécropole et recoupent souvent les sépultures. L'une d'entre elles, un silo, recelait des tessons attribuables au VII^e s., soit à une époque marquée par l'abandon de la zone funéraire.

Une autre fosse, située à l'extrémité orientale de la zone explorée, est toutefois attribuable à la Protohistoire (tessons de céramique non tournée).

Le cimetière de la chapelle Saint-Dominin à Verdaches a été découvert de façon fortuite en mai 2004, par des travaux sur la voie d'accès à la chapelle. Le cimetière médiéval daté du XII^e-XIII^e s. a fait l'objet en 2006 d'une fouille de sauvetage¹.

La première campagne ayant laissé des questions en suspens, une fouille programmée a été organisée en 2007 ; elle a duré quinze jours avec une équipe de huit personnes et l'aide de la mairie². Le manque de temps et d'argent a induit les choix méthodologiques : le secteur

US 8 a eu une méthode non intrusive, alors que la partie déjà explorée en 2006 a été favorisée (fig. 14).

Les découvertes

Le fort pendage du terrain et le type de sédiment rendent la fouille très difficile. De nombreuses perturbations des couches ont aussi été observées suite au glissement général du terrain ; la gélifraction de la terre de remplissage des tombes empêche toute lecture des limites de fosses et fausse souvent le jugement sur la présence du substrat.

L'ensemble sépulcral est très homogène : vingt-deux faits ont été découverts, mais certains n'ont pu être caractérisés. Une seule typologie de tombes a été observée (coffrage en lauzes sans fond) et l'occupation est courte (XII^e-XIII^e s.). La profondeur des creusements est la même (environ 80 cm par rapport au niveau de sol actuel) et suit le pendage du terrain. Les tombes sont placées sur des aplats créés dans la pente. Deux orientations sont visibles : nord-sud (tête au nord ou au sud) et ouest-est (tête à l'ouest). Les défunts sont placés sur le dos, les bras le long du corps ou fléchis, les jambes en extension.

Deux des unités stratigraphiques mises au jour sont relatives à des phases de destruction de l'église : l'US 7 est constituée de déblais de l'église et de lauzes, de céramiques et d'une monnaie (XI^e-XVII^e s.) ; l'US 8, non datée pour le moment, comportait un pierrier de plus grande densité, formé en majorité de lauzes, de moellons, d'ardoises et de clous (ancienne toiture de l'église).

Le mobilier céramique

La collection recueillie en 2006 et 2007 forme un ensemble homogène de céramiques à pâte grise, de type pégaou. On note particulièrement deux cruches entières et une fragmentaire ; certains tessons ont été découverts dans des faits (27 et 48, US 9) et dans l'US 7.

Deux types de production se distinguent, comme en 2006.

La première production est locale avec une pâte beige à dégraissant (faits 41-36 et 48, US 9). La seconde est d'importation, à pâte grise kaolinitique que l'on pourrait rapprocher des productions de l'Uzège ou de la vallée du Rhône (fait 3).

Deux céramiques sont décorées à la roulette (faits 3 et 41). Les décorations à la roulette sont réalisées autant sur la céramique locale (fait 41) qu'importée (fait 3) et sont très différentes. Il apparaît que le potier de la céramique du fait 3 aurait utilisé deux roulettes différentes, contrairement à celle du fait 41. Le fait 41 a un décor important avec neuf lignes qui vont en se resserrant.

Ces caractéristiques orientent vers la comparaison avec le niveau 3 des céramiques de Notre-Dame-du-Bourg à Digne-les-Bains (*Terres de Durance* 1995), datable du XII^e s. au début du XIII^e s.

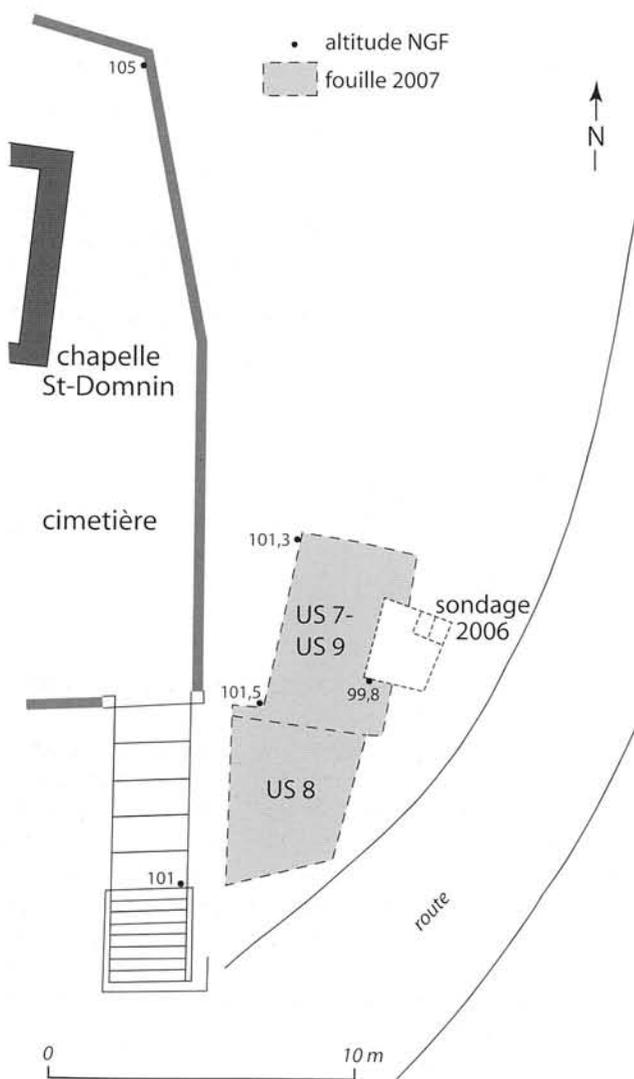


Fig. 14 – VERDACHES, Saint-Dominin. Implantation des sondages 2006 et 2007 et des US (topographie F. Chardon, M. Deschaume, M. Zenouda ; DAO : P.-F. Sereni).

1. Voir *BSR PACA* 2006, 43-45.

2. Opération sous la direction de Vanina Susini en qualité d'archéologue, avec la collaboration de Daphné Deverly, anthropologue, et avec l'aide juridique de l'IRAA (université d'Aix Marseille I/CNRS, MMSH) dont dépend V. Susini pour son master 2. Équipe composée de F. Chardon, D. Deverly, M.-L. Drouilleaux, Z. Juillard, M. Louvrier, H. Mattei, V. Susini et M. Zenouda.

Les monnaies

Plusieurs monnaies ont été trouvées sur le site. Une première identification a été réalisée par D. Mouton (LAMM-UMR 6572, Aix-en-Provence) qui procédera à une étude en 2008.

La première, en cuivre, était dans l'US 7. Une des faces est décorée avec trois fleurs de lys, l'autre est très abîmée sans aucun décor. Il s'agit d'un double-tournois (Collin, Lecomte-Collin 1990), daté du règne de Louis XIII (1601-1643).

La seconde a été trouvée dans une sépulture (fait 36), placée dans le fond de fosse au niveau du thorax. Cette monnaie est de petite dimension, en argent. C'est une obole, qui correspond à la moitié d'un denier de base. En France, la royauté n'en fit plus frapper après le règne de Louis XI (1461-1483). Le décor est bien conservé, une croix est positionnée au centre avec entre les bras des formes géométriques. La datation n'est pas encore déterminée.

Conclusion

Le mode d'inhumation est difficile à appréhender. Aucune épingle de linceul n'a été retrouvée, aucun objet servant à l'habillement non plus. Les individus n'étaient pas pour autant enterrés nus et certaines "compressions" sont lisibles notamment au niveau des bras et des pieds. Ceci irait dans le sens d'un linceul cousu, ce qui se retrouve à cette époque (Bonnabel, Carré 1996). D'une manière générale, la conservation est mauvaise :

intense fragmentation à cause des lauzes et destruction de la corticale par les racines.

Sur les deux opérations de fouille, quarante-neuf faits ont été observés : vingt-quatre sépultures, quinze réductions et neuf faits non caractérisés (ossements ou éléments d'architecture isolés). Cet ensemble regroupe soixante-deux individus : dix-neuf immatures et quarante-trois adultes. Le nombre d'individus sexés est faible car peu de squelettes complets ont pu être fouillés. Concernant les pathologies, elles restent assez courantes : arthroses, fractures ou encore carences alimentaires.

Vanina Susini et Daphné Deverly

Bonnabel, Carré 1996 : BONNABEL (Lola) éd., CARRÉ (Florence) éd. – Rencontre autour du linceul : compte rendu de la journée d'étude organisée par le GAFFIF et le SRA de Haute-Normandie, Paris, 5 avril 1996. Reims : Ministère de la Culture Haute-Normandie, 1996. 102 p. (*Bulletin de liaison du Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire en Ile-de-France*. N° sp. ; 101).

Collin, Lecomte-Collin 1990 : COLLIN (Bruno), LECOMTE-COLLIN (Véronique) – *Les monnaies dans les collections publiques françaises*. Paris : éd. Hervas, 1990. 167 p.

Mandy 2001 : MANDY (M.-A.) – *Dictionnaire du numismatique*. Montréal : Larousse, 2001. 358 p.

Terres de Durance 1995 : AMOURIC (Henri) éd., DEMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle) éd., PELLETIER (Jean-Pierre) éd – *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux Temps modernes* : exposition conçue et réalisée par le Musée de Digne et le Musée départemental de Gap, tenue à l'occasion du VI^e Congrès international sur la céramique médiévale en Méditerranée, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995, Digne-les-Bains, 15 novembre 1995 au 7 janvier 1996, Musée départemental de Gap, février-mars 1996. Digne-les-Bains ; Gap : Musée départemental, 1995. 110 p.

GRAND CANYON DES GORGES DU VERDON

Diachronique

En 2007, le Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon a initié un programme de prospection-inventaire sur le territoire du Grand Canyon des Gorges du Verdon. Ce programme, planifié sur plusieurs décennies, intègre des opérations de fouille ou de sondage plus ponctuelles, comme en 2006 au dolmen des Pierres Blanches à Castellane¹ ou à Moustiers-Sainte-Marie en 2007.

Les communes concernées par la prospection sont Moustiers-Sainte-Marie, La Palud-sur-Verdon, Rougon et Castellane dans les Alpes-de-Haute-Provence et Le Bourguet, Trigance, Comps-sur-Artuby et Aiguines dans le Var. La première phase du programme concerne les communes de la rive droite (Alpes-de-Haute-Provence), avec un accent particulier mis dans un premier temps sur Moustiers-Sainte-Marie.

Sur un plan méthodologique, trois approches seront développées :

- une recherche bibliographique et archivistique ;
- une enquête orale fondée sur le recueil de témoignages et le déplacement sur site ;

- une prospection pédestre diachronique et la plus exhaustive possible.

La recherche bibliographique a été entamée et se poursuivra dans les années futures ; de nombreux témoignages ont été consignés et répertoriés, avec plusieurs visites des sites à Castellane, La Palud-sur-Verdon ou Moustiers-Sainte-Marie. Certains témoignages et déplacements sur site ont été suivis d'opérations de terrain en sauvetage urgent : site de Font Collomb à Moustiers fin 2007 (structures et mobilier néolithiques et modernes)² et sépulture gallo-romaine de la Campagne de Serre prévue en janvier 2008.

La prospection pédestre n'a concerné en 2007 que la commune de Moustiers-Sainte-Marie. Elle a débuté en avril par la zone de plateau (limite orientale de la formation de Valensole) et les champs de lavande et s'est poursuivie à l'automne par les rives du lac de Sainte-Croix, au niveau particulièrement bas (fig. 15). Outre du matériel épars, quinze sites ont été mis en évidence, dont quatorze a priori inédits (quatorze fiches de découverte, une fiche de révision pour l'établissement gallo-romain de Saint-Saturnin).

1. Voir BSR PACA 2006, 24-26.

2. Voir *supra* la notice consacrée à cette opération.



Fig. 15 – GRAND CANYON DES GORGES DU VERDON. Prospection pédestre sur les rives du lac de Sainte-Croix, au niveau particulièrement bas (J. Gagnepain).

Différentes phases chronologiques sont représentées : Préhistoire (quatre sites), Antiquité (trois sites), époque moderne (un site), époque moderne/contemporaine (cinq sites), époque contemporaine (deux sites).

La plupart du temps, la présence de structures (surtout des structures en élévation, mais aussi des structures en creux) est à l'origine du repérage des sites (onze fiches). Il s'agit majoritairement de vestiges attribués, d'après le mobilier associé (céramique vernissée à décor d'engobe rapporté), à l'époque moderne/contemporaine : cinq habitats et un oratoire inédit présentant un bénitier en façade (zone de Saint-Pons) ainsi que, plus récentes, deux carrières d'exploitation des galets du poudingue situées en bordure sud-est du plateau de Valensole. On recense par ailleurs deux sites d'âge gallo-romain (*dolium*, amphore, céramiques sigillée et claire récente), d'organisation plus ou moins complexe (Saint-Saturnin et les Pradelles), et un site néolithique caractérisé par des fosses contenant des pans de céramique néolithique moyen/final (pointe de Font Collomb).

Des concentrations de mobilier lithique ou céramique ont également été repérées (quatre fiches). Elles permettent d'ajouter à l'inventaire des découvertes un site gallo-romain (Godemar 1) et trois occupations d'âge préhistorique : deux stations paléolithiques – Godemar 2

et Cap de la Borne (?) – et une nappe de vestiges céramiques néolithiques (plage de Saint-Saturnin).

Trois secteurs ont particulièrement livré des concentrations de vestiges :

Godemar, en bordure orientale de la formation de Valensole, avec un site paléolithique moyen, caractérisé par une industrie lithique ayant livré plusieurs nucléus à débitage centripète discoïde et un site gallo-romain ;

Font Collomb avec un site néolithique final et des structures modernes/contemporaines ;

Saint-Saturnin, situé une partie de l'année sous les eaux du lac de Sainte-Croix, avec un établissement antique qui a fait l'objet d'une révision. Ce site a été signalé par D. Fine en 1984 (Gauthier 1985, p. 518, fig. 5). À l'époque, la baisse du niveau des eaux avait permis d'observer des murs (ou portions de murs) en galets ou moellons calcaires liés au mortier de chaux. La prospection de 2007 a permis de compléter les connaissances acquises avec le repérage de six nouveaux murs, d'une sépulture sous *tegulae* et d'un "caniveau". Saint-Saturnin a également révélé un site néolithique.

En conclusion, nous pouvons souligner les résultats très positifs de cette première année de prospection, avec une forte anthropisation diachronique des secteurs inventoriés et une grande variété de sites et de typologies de structures et de mobilier.

Les relations très positives avec les entités administratives territoriales et avec la population locale laissent augurer d'une relation fructueuse avec l'équipe de recherche et donc de résultats conséquents³.

Jean Gagnepain

Gauthier 1985 : GAUTHIER (Marc) – Circonscription de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Informations archéologiques. *Gallia*, 43, 2, 1985, 515-534.

3. Cette opération a été conduite avec la collaboration de Yann Dedonder, Jean-François Devos, Isabelle Dubset, Caroline Luzi, Vincent Meyer, Laurence Mombel et Jean-Luc Ramu. Nous tenons particulièrement à remercier les services de l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence, la commune de Moustiers-Sainte-Marie, le Parc Naturel Régional du Verdon ainsi que Sébastien Molinatti.

Au terme de quatre années d'existence, le collectif de recherche réuni autour du site de Riez n'est certainement pas venu à bout des différentes "approches diachroniques" que ses différents membres ont successivement entrepris de développer.

Il nous est toutefois apparu qu'un temps de réflexion devait être marqué afin de dresser un bilan du travail accompli.

Pendant quatre ans, les champs de réflexion abordés ont été à la fois éclectiques et complémentaires : ils touchent au patrimoine, à son étude, à sa sauvegarde et à sa mise en valeur, sous des aspects variés.

Nous nous sommes, dans le même temps, préoccupés du renouveau du dépôt archéologique de Riez, abordé sur un plan scientifique (inventaire raisonné de l'ensemble des collections départementales) comme sous un aspect

pratique (réactivation de la maison de fouille, organisation du dépôt et des collections). Le PCR est désormais relayé en cela par Nicolas Rouzeau (SRA), responsable du département des Alpes-de-Haute-Provence, qui, depuis sa nomination, s'est fortement investi dans la gestion des équipements riézois.

Quatre principaux domaines ont été abordés par le PCR¹. Outre celui des collections archéologiques, déjà évoqué, nos interrogations ont porté sur la ville de Riez et son cadre naturel, abordés sous un angle topographique et diachronique. Elles ont également concerné le territoire de la ville de Riez – étudié par le biais de prospections et de fouilles ponctuelles – et enfin le patrimoine archéologique riézois en lui-même, composante incontournable de tout projet actuel de développement local.

Différents rapports d'intervention, plusieurs mémoires universitaires constituent autant de synthèses provisoires portant sur l'un ou l'autre des sujets abordés. Citons seulement les mémoires en cours de rédaction, réalisés par Émilie Porchet (« L'agglomération secondaire du Bourguet, à l'Escale, et la voie durancienne »), Raphaël Golosetti

(« Le sacré et les espaces du sacré ») et surtout la synthèse régionale qui, sous peu, sera soutenue par Bruno Baudoin, dressant un bilan de l'ensemble des prospections réalisées au cours de ces dernières années sur le territoire de Riez.

Un premier compte-rendu de ces travaux a été présenté lors des rencontres qui, depuis 2004, se tiennent chaque année dans une commune différente de la région riézoise. Cette approche a été complétée cette année par quatre synthèses traitant respectivement de Riez et de son territoire à l'époque romaine (Philippe Borgard, Caroline Michel d'Annville), autour de l'an Mil (Daniel Mouton), au début du bas Moyen Âge (Thierry Pécout) et durant l'époque moderne (Régis Bertrand).

Ces analyses, reprises et complétées, éclairées par l'ensemble des travaux des membres du projet collectif, constitueront la base d'un colloque annoncé l'an dernier, qui formalisera en 2009 le bilan scientifique définitif de cette première étape de la recherche.

Collectif

1. L'équipe du PCR est composée de Cécile Allinne, Maxime Amiel, Guy Barruol, Bruno Baudoin, Jean-Claude Béal, Régis Bertrand, Véronique Blanc-Bijon, Agnès Bonnet, Philippe Borgard, Emmanuel Botte, Pascal Boulhol, Audrey Carreras-Meyer, Cécile Carrier, Francis Chardon, Jacques Cru, Patrick Digelmann, Vincent Dumas, Pierre Excoffon, Francesco Flavigny, Souen Deva Fontaine, Vassiliki Gaggadis-Robin, Jean Gagnepain, Fabienne Gallice, Dominique Garcia, Raphaël Golosetti, Jean-Louis Guendon, Christiane Guerrini, Frédéric Guibal, Myette Guiomar, Jean Guyon, Marc Heijmans, Fabienne Heullant, Michel Heymés, Maurice Jorda, Lucas Martin, Vincent Meyer, Caroline Michel d'Annville, Florence Mocchi, Abderrahmane Moussaoui, Daniel Mouton, Tomoo Mukaï, Yumi Narasawa, David Ollivier, Thierry Pécout, Dominique Peyric, Emilie Porcher, Bernadette de Rességuier, Anaïs Roumégous, Brigitte Sabattini, Alain Sehet, Sylvaine Sénéca, Vanina Susini, Claire Trillot, Edmond Vigorito, Kevin Walsh et Roger Zérubia. Voir *BSR PACA* 2006, 47-49.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
HAUTES-ALPES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 7

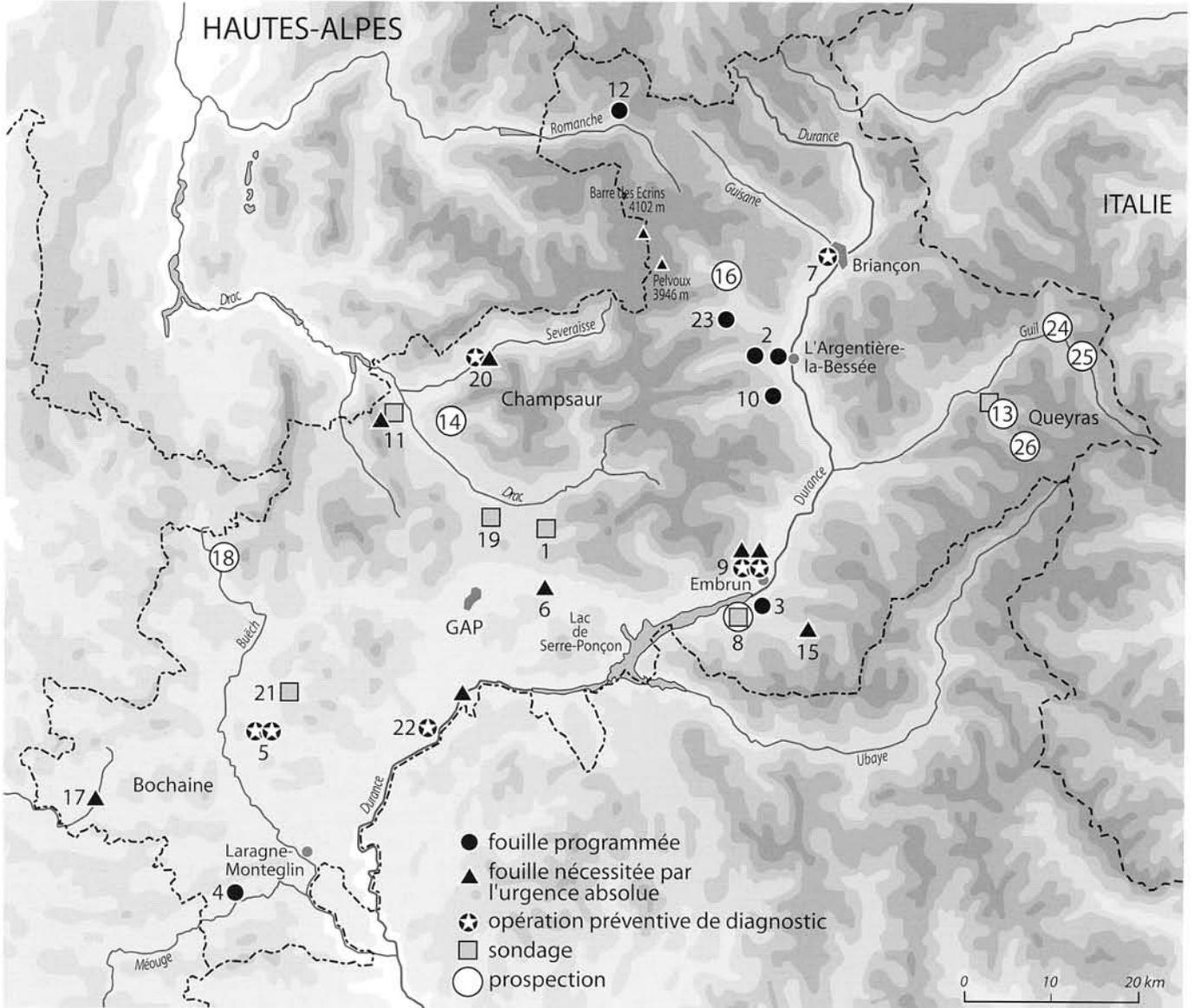
N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Ref. carte
8248	Ancelle. Faudon	Ricou, François (AUT)	20	SD				FER ANT MA	1
8232	L'Argentière-la-Bessée. Mines d'argent du Fournel	Ancel, Bruno (COL)	25	FP				MA MOD	2
8424	Baratier. Clapier des Monges	Segard, Maxence (AUT)	20	FP				ANT	3
8261	Barret-sur-Méouge. Clos de l'Aure/Saint-Laurent	Estienne, Marie-Pierre (AUT)	23	FP				AT HMA- MA	4
8483	La Bâtie-Montsaléon. Le Comte	Martin, Lucas (INR)	20	OPD				MA	5
8487	La Bâtie-Montsaléon. Pré-Neuf	Martin, Lucas (INR)		OPD	●				5
8376	La Bâtie-Neuve. Église paroissiale	Margarit, Xavier (SRA)		SU	●				6
8486	Briançon. Place d'Armes	Voyez, Christophe (INR)	20	OPD				MOD	7
8492	Crots. Abbaye de Boscodon. Lavabo du cloître	Nicolas, Nathalie (MUS)	23	SD				MA	8
8504	Crots. Commune	Deal, Carine (AUT)		PRD				DIA	8
8127	Embrun. Îlot du Théâtre 2	Voyez, Christophe (INR)	19	OPD				ANT MOD	9
8282	Embrun. Saint-Donat	Deverly, Daphné (AUT)	23	SU				AT MA MOD	9
8364	Embrun. Parking Pasteur	Leal, Emilie (INR)	19	OPD				AT MOD	9
8392	Embrun. Réseau DCAN	Vandenhove, Jean (ASS)	19	SU				MOD	9
8429 8430	Freissinières. Lac de Fangeas-Faravel, fosse du puits Freissinières. Fangeas-Faravel, grande fosse	Ancel, Bruno (COL)	25	FP				MA	10
8375 8442	Le Glaizil. Château de Lesdiguières	Michel d'Annville, Nicole (PRI)	24	SU SD				MOD	11
8357	La Grave. Plateau d'Emparis.	Thirault, Éric (AUT)	25	FP				NEO	12
8260	Molines-en-Queyras. Vallon du Longis	Carozza, Laurent (INR)	25	SD				BRO	13
8243	La Motte-en-Champsaur. Hameau de Molines	Laforest, Céline (AUT)	25	PRT				AT MOD	14
8493	Les Orres. Église Sainte Marie-Madeleine	Margarit, Xavier (SRA)	23	SU				MOD	15
8317	Pelvoux, hautes vallées de l'Eychauda/Chambran	Mocci, Florence (CNR)	20	PRD				IND MA MOD	16
8520	Saint-André-de-Rosans. Prieuré	Estienne, Marie-Pierre (AUT)	23	SU				MA	17
8218	Saint-Julien-en-Beauchêne. Chartreuse de Durbon	Nicolas, Nathalie (COL)	23	PRT				MOD	18
8277	Saint-Laurent-du-Cros. Sagne de Canne	Bailly, Maxence (ENS)		SD	◆				19
8363 8380	Saint-Maurice-en-Valgaudemard. Église paroissiale	Margarit, Xavier (SRA) Martin, Lucas (INR)	23	SU OPD				MA MOD	20
8223	Le Saix. Barnèche	Morin, Alexandre (CNR)	13	SD				NEO BRO	21
8362	Tallard. Le Château	Pinet, Laurence (COL)		SU	●				22
8319 8358 8359 8360	Parc national des Écrins L'Argentière-la-Bessée. Serre de l'Homme XI Puy-Saint-Vincent. Grand Founze I Puy-Saint-Vincent. Grand Founze IV Puy-Saint-Vincent. Teppes III	Walsh, Kevin (ENS)	20	FP				NEO BRO FER HMA	2 23

8202	Abriès, Molines-en-Queyras, Ristolas, Saint-Véran. Echantillonnage et identification de la stéatite	Rigaud, Jérôme (COL)	12	PRT					24 13 25 26
8213	Les formes troglodytiques de l'occupation rurale dans les Hautes-Alpes au Moyen Âge et à l'époque Moderne	Navetat, Mylène (AUT)	20	PRT					MA MOD
8391	Édifices religieux. Prospection-inventaire	Broecker, Régine (SRA)	23	PRT					MA MOD
8393	Prospection aérienne	Margarit, Xavier (SRA)		PRD	◆				

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PCR Projet collectif de recherche

PRD Prospection diachronique
SD Sondage
SU Fouille préventive d'urgence

● opération négative
◆ opération reportée



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 7

Âge du Fer

ANCELLE
Faudon

Antiquité, Moyen Âge

Depuis 2005 nous avons commencé le relevé topographique systématique de toutes les structures visibles sur le site de Faudon ; en 2006, nous avons ouvert trois sondages pour tenter de préciser la chronologie de son occupation¹. Ils ont montré la difficulté à mettre en évidence des couches d'occupation, les blocs de démolition de grande taille rendant la fouille difficile dans un sondage de 2 x 1 m. Le choix a donc été fait en 2007 d'ouvrir un seul sondage, plus grand, positionné dans l'une des structures les mieux conservées (C5) avec trois murs présentant une élévation de près de 2 m.

Malgré la superficie, l'interprétation reste peu aisée. En effet, une épaisse couche (US 102 à 104) formée après l'abandon a livré en quantité assez importante de la céramique à pâte sableuse ou kaolinique, relativement fine, qui peut être datée du X^e-XI^e s. Les restes de faune sont aussi présents : si l'analyse n'est pas réalisée à ce jour, on peut noter la présence d'os de petite taille, très fragmentés.

Du mobilier métallique est présent avec en particulier une petite clé à anneau losangique avec des gouttelettes sur trois sommets ; ce type apparaît au XII^e s. Deux molettes complètent ce mobilier.

Cette couche est postérieure à la construction des murs qui sont posés sur un chaos de blocs dans lequel nous avons recueilli deux petits fragments de céramique sigillée luisante.

L'absence de sol d'occupation nous interroge toujours. Tout se passe comme si un déblayage avait eu lieu à l'intérieur des trois murs nord, est et ouest, évacuant toute trace, puis les US 102, 103 et 104 ont été mises en place. Le "mur" sud a ensuite été construit pour fermer la structure ; son élévation n'a pas dû excéder 1 m, pour un usage sans doute différent de la vocation première du lieu, peut-être par des bergers pour parquer un petit troupeau.

Ce sondage apporte une première chronologie au site avec une dernière phase d'occupation entre le X^e et le XII^e s. En outre, la présence de quelques fragments de

céramique (Protohistoire, Antiquité, Antiquité tardive) atteste encore une fois une fréquentation antérieure. Toutefois nous ne pouvons associer formellement, pour le moment, aucune structure à ce mobilier.

En marge de cette opération, nous avons pu identifier un des objets conservés au musée départemental et provenant des fouilles de Jean Brenier en 1907 : il s'agit d'une griffe de temple (pièce d'un métier à tisser) (Faure-Boucharlat 2001, 274-275).

De nouvelles constructions ont été découvertes sur les marges nord, ouest et sud de la zone prospectée jusqu'ici, agrandissant encore le site. Le patient travail topographique conduit par Francis Chardon devra donc se poursuivre pour permettre d'avoir une vision complète de l'implantation des vestiges et du réseau viaire.

François Ricou

Allios 2004 : ALLIOS (Dominique) – *Le vilain et son pot : céramiques et vie quotidienne au Moyen Âge*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004. 189 p. (Archéologie et culture).

Court-Picon 2001 : COURT-PICON (Mona) – *Approches palynologique et dendrochronologique de la mise en place du paysage dans le Champsaur (Hautes-Alpes, France) à l'interface des dynamiques naturelles et des dynamiques sociales*. Thématique, méthodologie et premiers résultats. *AMM*, 21, 2001, 211-224.

Estienne, Nicolas 1999 : ESTIENNE (Marie-Pierre), NICOLAS (Nathalie) – *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*. [Gap] : Amis des Archives des Hautes-Alpes, librairie des Hautes-Alpes, 1999. 224 p. (Cahiers du patrimoine haut-alpin ; 1). [en particulier p. 156].

Faure-Boucharlat 2001 : FAURE-BOUCHARLAT (Élise) dir. – *Vivre à la campagne au Moyen Âge : l'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon : ALPARA, 2001. 431 p. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne ; 21).

Ganet, Pelletier 1995 : GANET (Isabelle), PELLETIER (Jean-Pierre) – Les trompes de Faudon. In : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : catalogue de l'exposition, musée de Digne, 15 novembre 1995-7 janvier 1996, musée départemental de Gap, février-mars 1996. Digne : musée ; Gap : musée départemental, 1995, 85.

Ladoucette 1848 : LADOUCKETTE (J.-C.-F.) – *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes avec un atlas et des notes*. Paris : Gide et C^{ie} éditeurs, 1848 (3^e édition revue et

1. Voir BSR PACA 2005, 49 ; 2006, 53.

augmentée). (réimpression Marseille : Laffitte reprints, 1998). 806 p. [en particulier p. 457].

Manteyer 1908 : MANTEYER (Georges de) – Les Fouilles de Faudon opérées par M. Jean Brenier : 1184-1214. *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, troisième série, 25, 1908, 129-200.

Roman 1899 : ROMAN (J.) – Notes sur la commune d'Ancele. *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1899, 209-219.

Terres de Durance : COLLECTIF – *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : catalogue de l'exposition, musée de Digne, 15 novembre 1995-7 janvier 1996, musée départemental de Gap, février-mars 1996. Digne : musée ; Gap : musée départemental, 1995. 160 p.

Tournier 1878 : TOURNIER (B.) – *Essai d'un inventaire d'archéologie préhistorique du département des Hautes-Alpes*. Paris : 1878.

Moyen Âge, Moderne

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE Mines d'argent du Fournel

Un diagnostic archéologique ayant montré en 1991 l'intérêt patrimonial des anciennes mines d'argent du Fournel, la commune de L'Argentière-la-Bessée a créé, dès 1992, un centre de culture scientifique, technique et industrielle, mis en place un programme d'études scientifiques et élaboré un projet de mise en valeur touristique. Comme les années précédentes, la campagne 2007 a concerné deux des trois facettes du patrimoine minier du Fournel : l'exploitation médiévale et le réseau souterrain moderne ¹.

L'étude du réseau souterrain moderne s'est poursuivie grâce à l'important travail de décombrage mené chaque été dans le cadre des chantiers de jeunes bénévoles. Le désensablage du niveau de la Rebaisse est terminé. Un montage vers la mine Saint-Pierre a été ouvert après cinquante journées de décombrage, malheureusement le niveau de galerie atteint est très effondré. Les chantiers noyés du district du Nord sont en cours de nettoyage et une opération de pompage a été testée

avec succès ; il est donc possible d'engager la fouille de la pompe et du plan incliné d'extraction.

Des fouilles ont été développées sur les travaux médiévaux du secteur Combe Blanche, caractérisé par un démarrage de l'exploitation par galeries successives et puits de recherche. La zone d'entrée a été mise en sécurité par des confortements en béton armé. L'exploration du chantier souterrain vertical a été commencée sur une tranche de 2 m.

La recompilation des archives modernes, avec constitution d'une banque de données sur les techniques minières à travers les traités anciens et l'iconographie, se poursuit, en particulier sur la technique d'abattage par le feu, dans le cadre du programme sur l'histoire des "savoir brûler" au Moyen Âge, piloté par le LAMM d'Aix-en-Provence.

Les expérimentations de creusement d'une galerie au moyen du feu continuent également.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 50 ; 2006, 54.

Bruno Ancel

Antiquité

BARATIER Clapier des Monges

L'opération réalisée durant trois semaines en juillet-août a permis de prolonger l'enquête commencée en 2005 par des tranchées de diagnostic du site, suivie d'une première fouille en extension en 2006 ¹. Elle a été réalisée en collaboration avec le Department of Classics de Tufts University.

La campagne 2006 s'était concentrée au nord-est du long mur 3 percé d'une porte (fig. 16). Des peintures murales en place et un sol en béton avaient été découverts, et cet espace avait été interprété comme une cour bordée d'un auvent abritant le mur et les peintures.

La fouille réalisée cette année a porté pour des raisons pratiques (accès à la parcelle et évacuation des déblais) sur l'autre côté du mur 3. Un important travail réalisé à la pelle mécanique a permis d'évacuer les déblais de

la fouille qui avaient été entreposés de ce côté, puis d'entreprendre un décapage de tout ce secteur.

Le décapage a été suivi d'un nettoyage manuel qui offre une meilleure lecture d'ensemble, même si les vestiges observés (murs) ne sont visibles qu'en surface et que ce secteur n'a pas été entièrement fouillé. L'enseignement principal est la relation, peu douteuse mais désormais assurée, entre les vestiges mis au jour depuis 2005 et les maçonneries importantes visibles dans la pente en contrebas du replat où la fouille est menée.

Le plan global permet maintenant de mieux comprendre l'organisation du site. Deux pièces de 25 m² et 35 m² (pièces 2 et 3) sont délimitées par deux longs murs de 13 m de long (M3 et M4). Le mur 5 qui ferme la pièce 3 a été cette année raccordé à la partie de la maçonnerie de forme semi-circulaire. Il est par ailleurs assuré que

1. Voir *BSR PACA* 2005, 52-53 ; 2006, 55-56.

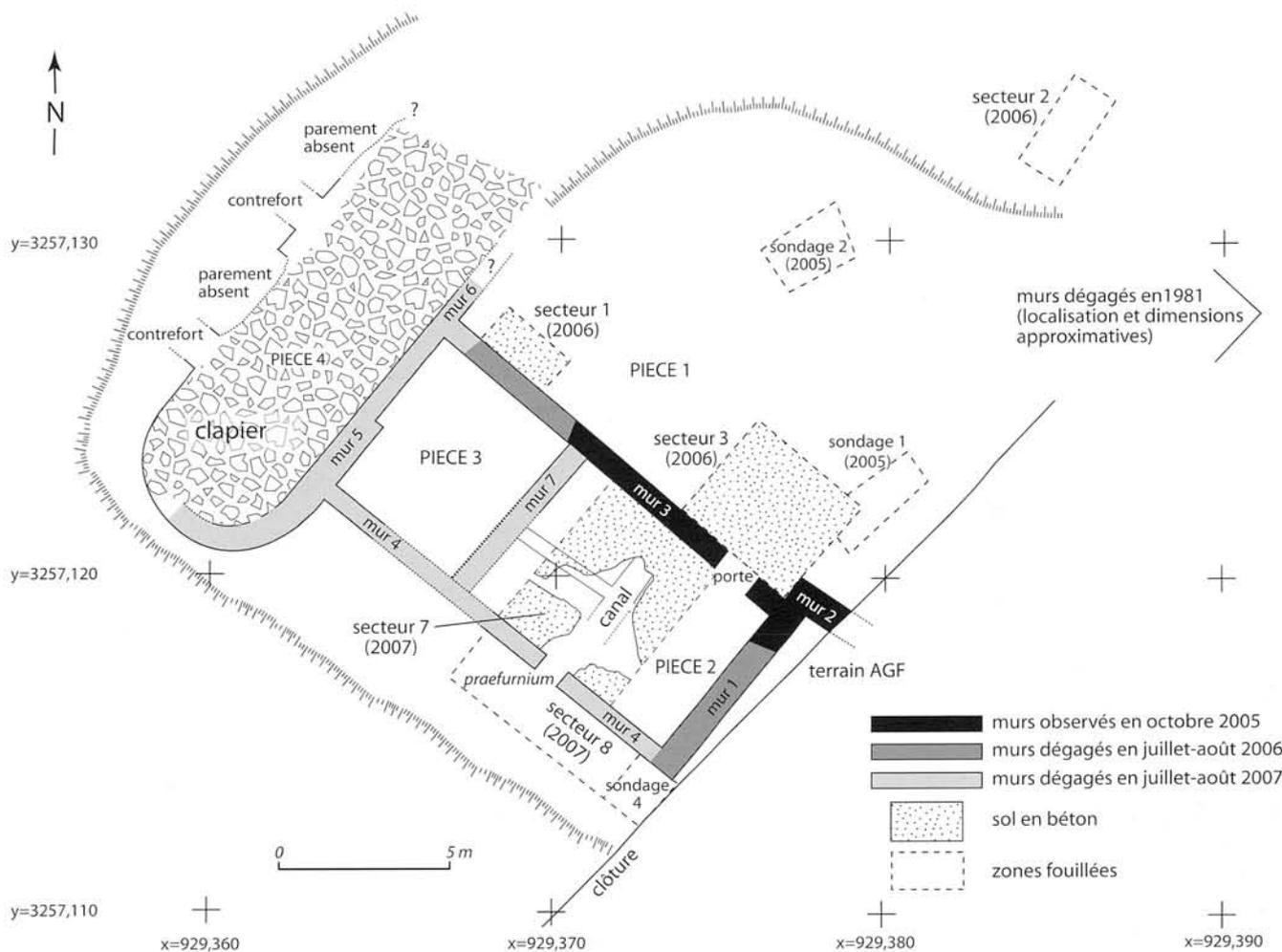


Fig. 16 – BARATIER, Clapier des Monges. Plan général des vestiges (M. Segard, J. Potin).

l'espace compris entre le mur 5 et les maçonneries n'est pas plein (hypothèse d'une terrasse maçonnée avancée en 2006), mais qu'il s'agit d'une ou plusieurs pièces (pièce 4). Ce secteur est encore entièrement comblé par des galets. On n'en sait pas davantage sur l'espace situé au nord-est du mur 3, notamment sur le prolongement du mur 6.

La fouille elle-même a concerné un espace d'environ 20 m² situé au sud du mur 3. La stratigraphie s'y est révélée plus complexe que celle observée en 2006, en raison d'une phase de récupération des matériaux (y compris la toiture) sans doute très peu de temps après l'abandon du site. Sous plusieurs niveaux d'abandon et de démolition des murs, un sol en béton identique à celui observé en 2006 a été mis au jour. Très bien conservé, il a cependant été l'objet d'une destruction sous la forme de trois tranchées en étoile (fig. 17).

Ces tranchées permettent de parfaitement observer un système de chauffage sur hypocauste très bien préservé, dont le foyer était aménagé dans le mur 4. Les blocs qui en formaient l'encadrement ont été récupérés, à l'exception des deux blocs de base en cargneule rougis par le feu. L'hypocauste n'est pas sur pilettes, mais à canaux rayonnants : le sous-sol n'est pas entièrement vide, mais s'appuie sur un socle qu'il n'a pas été possible de bien observer (maçonnerie assez friable semble-t-il). L'air chaud circulait sous le sol uniquement par des canaux

délimités par des murets de briques et *tegulae*. Ces canaux sont très mal conservés, en dehors des parties situées à proximité des murs de la pièce (canaux vers le nord-ouest et le nord-est ; le canal se dirigeant vers le sud-est n'a pas été dégagé). La partie située entre le foyer et la séparation en trois canaux a été entièrement démolie lors de la phase de récupération. Bien que l'ensemble de l'hypocauste n'ait pu être observé, on note l'absence de chauffage par les murs et l'absence de système d'évacuation des fumées.



Fig. 17 – BARATIER, Clapier des Monges. Hypocauste à canaux rayonnants et tranchée de récupération (M. Segard).

Il faut par ailleurs remarquer que ce type de chauffage assure une chaleur assez modérée par rapport à un hypocauste sur pilettes. Il est assez rare en dehors d'exemples très précoces (I^{er} s. av. J.-C. en Narbonnaise) et d'un exemple tardif (pièces chauffées du IV^e s. à Loupian).

La campagne de 2007 a permis de compléter de façon importante notre connaissance du site. Bien qu'il ne s'agisse que d'une hypothèse, le plan général des vestiges évoque une partie thermale dont la pièce à abside pourrait être un bassin de *caldarium*. On sait par ailleurs, par la présence abondante dans les niveaux de surface

(clavier, matériaux perturbés lors des aménagements récents) de fragments de *tubuli*, qu'il existe d'autres pièces chauffées. L'incertitude demeure par ailleurs sur la chronologie, même si deux tessons (DS.P. et sigillée africaine) dans le comblement de la tranchée de récupération donnent un *terminus post quem* à cette phase, qui va dans le sens du grand nombre de monnaies des IV^e-V^e s. découvertes à proximité.

La poursuite de la fouille dans ce secteur (pièces 3-4) et de l'autre côté du mur en 2008 permettra de tester ces hypothèses sur la fonction du site.

Maxence Segard

Antiquité tardive, Haut Moyen Âge.

BARRET-SUR-MÉOUGE Clos de l'Aure / Saint-Laurent

Moyen Âge

Le site du Clos de l'Aure, à quelque 25 km au nord de Sisteron, permet d'appréhender la lecture d'un terroir au sein d'un massif de moyenne montagne, les Baronies, territoire quadrillé de châteaux aux XII^e et XIII^e s. et implanté sur un itinéraire reliant jadis vallée du Rhône au sillon durancien tout proche (Estienne 2004).

Les vestiges d'une église située au quartier du Clos de Laure, identifiés comme étant ceux d'une église Saint-Laurent (propriété de l'évêque de Gap puis dépendance de la prestigieuse abbaye de Villeneuve-lès-Avignon dès 1080 : Estienne 1999), ont fait l'objet de quatre sondages

programmés en 2002 ; les deux récentes opérations de 2006 et 2007 (fig. 18) se sont développées dans un contexte d'urgence en raison d'un projet de construction finalement non abouti. Ce fut l'opportunité d'inscrire la fouille dans une problématique plus large, à l'échelle d'un terroir humanisé avant l'édification de l'église.

L'opération 2007, qui a bénéficié de l'intervention d'un des membres du Service d'Anthropologie biologique de la Faculté de Médecine de Marseille, s'est concentrée sur deux secteurs d'intervention, implantés respectivement à 30 et 50 m au sud-ouest de l'église. L'espace entre

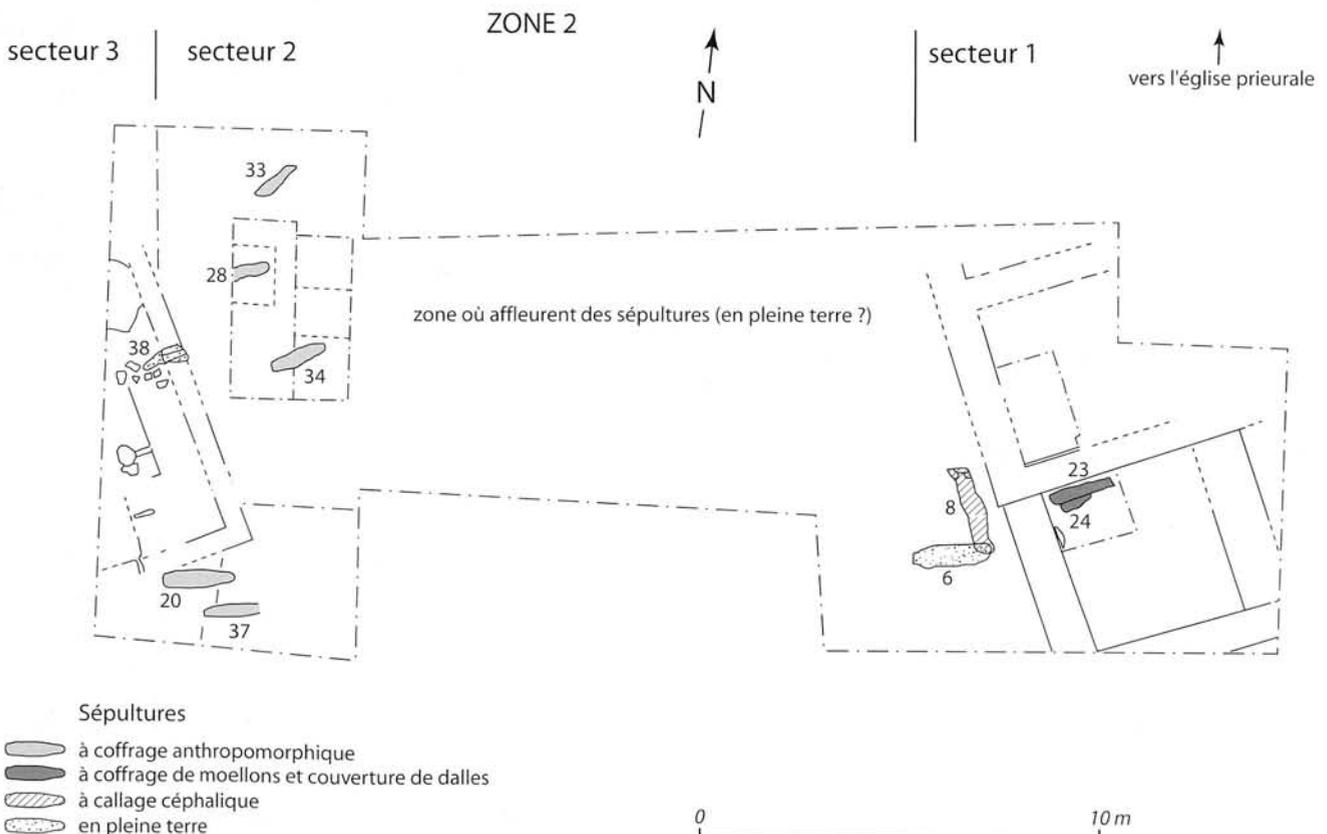


Fig. 18 – BARRET-SUR-MÉOUGE, Clos de l'Aure / Saint-Laurent. Relevé schématisé d'implantation des sépultures (F. Chardon, M.-P. Estienne).

les deux secteurs ne pouvait être touché par la fouille en raison de l'installation future d'une dalle de béton en cet emplacement ¹.

Une occupation domestique investie par des tombes

La fouille d'une partie du secteur 2 a permis d'attester la présence d'une occupation domestique du VI^e-VII^e s., implantée à proximité de structures hydrauliques type bassin ². Un sol de béton de tuileau et plusieurs canalisations en terre cuite ainsi que la délimitation d'une rigole de récupération mise au jour à la fin de la fouille (fig. 19) suggèrent la présence d'un grand bassin à l'ouest et d'un système lié soit à l'irrigation soit à une activité artisanale. Cet ensemble se prolonge plus à l'ouest (secteur 3) et abrite un ensemble hydraulique lié à une activité qu'une prochaine campagne de fouille pourrait préciser.

Cet espace domestique a été investi postérieurement par une série de sépultures anthropomorphes à coffrage de moellons calcaire et de dalles de couverture type lauses calcaires avec parfois un type mixte *tegulae*, imbrex, moellons calcaire pour la couverture. Deux d'entre elles ont été fouillées dans le secteur 1 par l'anthropologue Catherine Rigeade qui s'est également livrée en post-fouille à l'étude d'une dizaine de sujets.

Une tombe en pleine terre a été implantée sur l'espace du bassin. Ce dernier type de tombe se retrouve également à un niveau supérieur (US décapée sous le niveau d'humus), séparé des niveaux d'occupation les plus anciens par un épais remblai de sédiments chargé en mortier jaune. Ce type de sépulture est très dense dans la partie comprise entre les secteurs 1 et 2 (campagne 2006), non fouillée.

Une dépendance de l'église prieurale

Un corps de bâtiment implanté à une trentaine de mètres au sud de l'église a été mis au jour (secteur 1). Sa fouille très partielle (un seul sondage autorisé dans le cadre du projet de construction) a permis néanmoins de relever une distinction dans la fonction de deux espaces : au nord de M25 subsistent deux niveaux de sols XII^e et début XIV^e s. tandis que l'espace méridional semble réservé à une zone d'inhumations. En effet ce dernier, ceint de murs relativement larges, mais de facture peu soignée (type construction ou enclos), est venu s'appuyer contre un corps de bâtiment édifié à l'aide de petits moellons standardisés, régulièrement assisés, et de facture proche des structures bâties relevant de l'Antiquité tardive dégagées dans le secteur 2. Seul un tesson de DS.P.,

1. Voir *BSR PACA* 2002, 33-35 ; 2006, 57-58. L'opération a été financée à la fois par la mairie de Barret-sur-Méouge et par la convention signée entre l'État (SRA DRAC-PACA), le conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (association Provence archéologie). La dalle de béton ne sera finalement pas réalisée, le projet de construction n'ayant pas lieu.

2. La faune domestique comestible, liée à des niveaux charbonneux, et la forte proportion de coquillages types huître, moules et coquilles Saint-Jacques affichent une tradition des us et coutumes des VI^e-VII^e s., bien datés par de la céramique (productions d'Apt et mobilier céramique de Ganagobie) et par des fragments de verre (bouteille à goulots début V^e s., coupes larges à décors de filets blanc VI^e s. ; notons également la présence d'éléments de récipients en pierre ollaire (provenance Briançon), utilisés principalement au VI^e s. ap. J-C). On relève également de la DS.P. en mobilier résiduel.



Fig. 19 – BARRET-SUR-MÉOUGE, Clos de l'Aure / Saint-Laurent. Petit bassin et rigole d'évacuation (M.-P. Estienne).

résiduel ou non, a été recueilli dans le sondage ; une fouille plus extensive de cette pièce s'impose au regard des découvertes effectuées dans le secteur 2, si l'on veut répondre à la question de l'éventuelle réoccupation d'un édifice plus ancien et de son extension au sud, parallèlement à l'aménagement ou la pérennisation d'un lieu d'inhumation.

L'analyse des sépultures doit être élargie à un plus grand nombre de sujets pour nourrir l'étude statistique d'une population rurale. Elle doit s'ouvrir à l'étude des rites d'inhumations ayant intégré ou investi un lieu d'occupation "domestique". En somme il s'agit, en zone rurale et de moyenne montagne, de répondre à l'équation de l'association église / habitat / cimetière et de leurs modalités d'implantation, sur une large fourchette chronologique IV^e-XIV^e s., avec un regard plus précisément porté sur la période antérieure à l'an Mil. La question de la christianisation des campagnes est au cœur du sujet.

Les prochaines campagnes de fouille se fixent d'éclaircir la lecture du terroir du Clos de l'Aure et de sa place au sein des terroirs ou territoires environnants en point de contact entre diocèses de Gap, de Sisteron et de Vaison.

Marie-Pierre Estienne
avec la collaboration de Catherine Rigeade

Estienne 1999 : ESTIENNE (Marie-Pierre) – *Les réseaux castraux et l'évolution de l'architecture castrale dans les Baronnie de Mévouillon et de Montauban de la fin du X^e siècle à 1317*. S. l. : s. n., 1999. 5 vol. (917 p. dont 369 p. de pl.) (thèse sous la direction de Gabrielle Démians d'Archimbaud : Archéologie et Histoire du Moyen Âge : Aix-en-Provence, Université de Provence : 1999).

Estienne 2001 : ESTIENNE (Marie-Pierre) – Le temporel de l'abbaye de Saint-André au haut Moyen Âge dans la vallée de la Méouge. In : BARRUOL (Guy) dir., BACOU (Roseline), GIRARD (Alain) – *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement* : actes du colloque interrégional tenu à l'occasion du Millénaire de la fondation de l'abbaye (999-1999), Villeneuve-lès-Avignon, 24-25 septembre 1999. Mane : Alpes de Lumière, 2001, 311-320 (Les cahiers de Salagon ;4).

Estienne 2004 : ESTIENNE (Marie-Pierre) – *Châteaux, villages, terroirs en Baronnie X^e-XV^e s.* Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 2004. 287 p.

LA BÂTIE-MONTSALÉON

Le Comte

Le projet de construction d'une maison individuelle au lieu-dit Le Comte a motivé des sondages qui se sont révélés négatifs malgré la proximité d'incinérations antiques découvertes en 2003 par Maxence Segard ¹.

Toutefois, cette opération a permis de localiser deux bornes à croix de Malte qui témoignent du bornage d'un

domaine hospitalier dans un terrain au toponyme évocateur : la terre de la Commanderie. Ces bornes semblent proches de leur position d'origine selon leur propriétaire. Elles limitaient une parcelle d'environ 3 ha.

Le secteur a gardé le souvenir d'autres toponymes suggestifs : la Condamine, le Comte, la Commanderie.

1. Voir *BSR PACA* 2003, 34-35.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

BRIANÇON

Place d'Armes

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans la vieille ville fortifiée de Briançon dans le cadre du projet de réaménagement de surface de la place d'Armes et de la remise en service d'un puits citerne construit au temps de Vauban (1692).

Les sondages ont permis de montrer l'absence de niveaux conservés de la période médiévale. En revanche, la phase moderne y est largement représentée, notamment le XVII^e s. : la place a connu au début de ce siècle de nombreux réaménagements liés à son entretien. De nouveaux sols de circulation en terre battue ont été aménagés (cumulant près de 1,60 m d'épaisseur), entretenus et nettoyés régulièrement, et rare est le mobilier céramique dans ces niveaux. Seuls quelques ossements alimentaires de petite taille et des éléments

ferreux (scories, clous...), enfoncés par le piétinement dans la plupart des sols, ont été découverts. Un niveau très charbonneux intercalé entre deux sols, identifié en plusieurs points de la place, correspond vraisemblablement à la catastrophe de 1624, d'après les textes anciens qui font état d'un incendie qui ravagea les trois quarts de la ville.

Le puits – condamné depuis le XIX^e s. – n'a livré aucun aménagement périphérique, de type pavage en pierre, comme mentionné pourtant dans les textes anciens. Seuls quelques éléments en pierre issus de la margelle ont été retrouvés en réemploi dans le blocage sommital du couvrement du puits.

Émilie Leal et Christophe Voyez

CROTS

Commune

Une opération de prospection-inventaire a été réalisée en 2007 sur la commune de Crots afin de compléter la carte archéologique et de prendre en compte des indices archéologiques observés par les habitants de la commune ¹.

Délimité au nord par la retenue de Serre-Ponçon, le territoire de Crots a la particularité d'être fortement dénivelé, puisqu'il s'étend entre 778 et 2896 m d'altitude. Par ailleurs il est en grande partie recouvert de forêts

(forêts de Boscodon et bois de Morgon notamment), ce qui nous a conduit à mener les recherches majoritairement en milieu forestier. Ces conditions de prospection expliquent la nature des résultats : très peu de mobilier prélevé et un nombre important d'enregistrements de vestiges immobiliers, bien visibles et conservés par le couvert végétal.

Six sites ont été révisés et vingt-quatre nouveaux sites ou indices de sites répertoriés. Les découvertes antérieures concernant les périodes préhistorique et protohistorique n'ont pas été enrichies au cours de cette prospection. Quelques indices ont été relevés pour l'Antiquité (notamment des découvertes de monnaies faites par les habitants). Cependant, la majeure partie des résultats

1. Opération réalisée par Éric Conrad et Carine Deal dans le cadre de la convention et du cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie).

concerne les périodes médiévale, moderne et contemporaine. Outre les monuments et vestiges médiévaux déjà connus, nous avons observé la présence d'une probable motte castrale au lieu-dit La Moutte. Par ailleurs, certains hameaux en ruine enregistrés lors de la prospection sont attestés dès le Moyen Âge. Pour les périodes moderne et contemporaine, nos observations ont concerné des

hameaux abandonnés et des structures agropastorales (cabanes, enclos, anciens parcelles, anciens chemins) ainsi que des chapelles. Ce travail sur le terrain a été complété par une recherche aux Archives départementales et sur l'ancien cadastre (1812).

Carine Deal

CROTS Abbaye de Boscodon : lavabo

Moyen Âge

La fouille du lavabo de l'abbaye de Boscodon a été réalisée cet automne sous la tutelle de la Conservation régionale des Monuments historiques (fig. 20). L'emplacement du lavabo, dans l'angle sud-ouest du cloître, était connu et certaines structures avaient même été repérées fortuitement lors de travaux de reconnaissance du plan du cloître, en 1982 (aile des Officiers et aile des Convers).

Le lavabo a sans doute été détruit à la fin du Moyen Âge et seules les structures enterrées et condamnées ont été conservées, notamment le réservoir et sa canalisation d'évacuation. La canalisation d'amenée d'eau avait été coupée et seule la canalisation mise au jour en 1994 dans le mur oriental de l'aile des Officiers est un indicateur fiable de l'arrivée d'eau en amont¹.

La fouille de cette année se solde par des résultats mitigés : les superstructures du lavabo n'ont pas été retrouvées et la restitution architecturale du lavabo médiéval devra reposer sur l'analyse des pierres de taille collectées au cours des fouilles antérieures (fragments appartenant à un hypothétique bassin, éléments de canalisation et de couverture du lavabo, en cargneule) et sur des hypothèses.

Les vestiges mis au jour sont ceux du réservoir voûté (dimensions intérieures : 2,81 m x 1,06 m) qui était sous pression, d'après les concrétions calcaires qui recouvraient ses parois intérieures et même les intrados de la voûte. Par ailleurs, les têtes de claveaux de la voûte du réservoir, à sa sortie, étaient aussi concrétionnées. La canalisation d'évacuation a été partiellement mise au jour : large de 55 cm, elle était couverte de dalles. Or, elles ne couvrent pas le canal jusqu'au réservoir : s'il est possible d'admettre qu'une dalle ait pu être récupérée, ce négatif peut également indiquer qu'il y avait une structure en bois ou en métal, comme une "martelière", pouvant commander le remplissage du réservoir et donc le jaillissement de l'eau dans un bassin, puis évacuer l'eau qui, en cas de trop-plein, devait déborder.

Des comparaisons pertinentes ont été effectuées avec les fouilles des abbayes cisterciennes de Maubuisson et de Fontenay : le lavabo est un espace généralement couvert, de plan circulaire ou quadrangulaire, mais pas

nécessairement fermé. F. Flavigny, architecte en chef des Monuments historiques, a également proposé des comparaisons avec l'abbaye cistercienne de Mazan (Ardèche), tant pour la galerie du cloître, fermée par des volets, que pour le lavabo couvert.

Même si la fouille n'a pas apporté de réponse définitive sur la présence de murs ou de galeries à claire-voie fermant l'espace du lavabo de Boscodon, cette opération a permis d'étudier, fait rare, le procédé du jaillissement de l'eau dans le lavabo.

Nathalie Nicolas

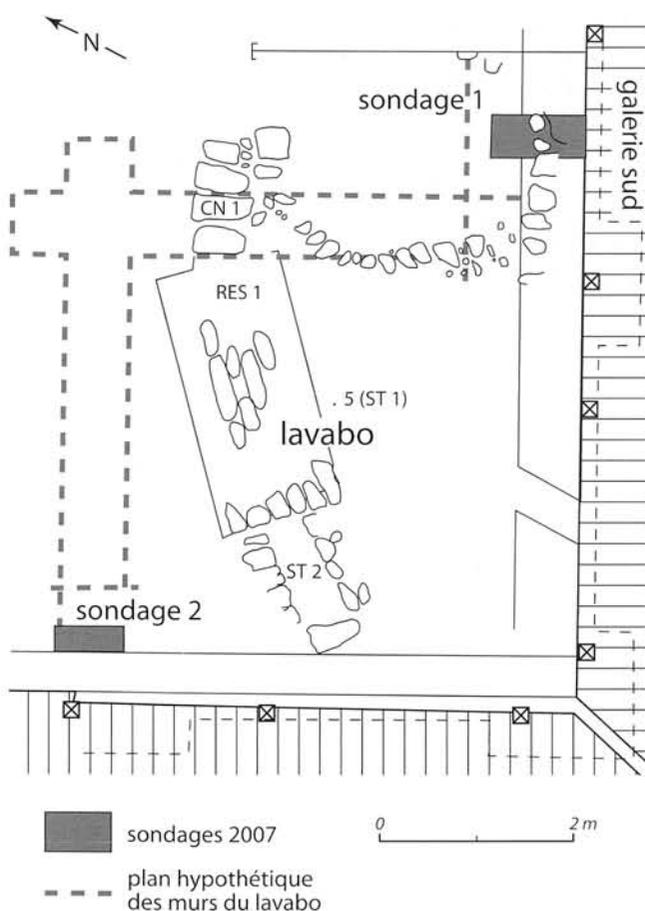


Fig. 20 – CROTS, Boscodon. Plan et emplacement des sondages (N. Nicolas).

1. Fouille S. Fournier. Voir *BSR PACA* 1994, 44.

Benoit 2000 : BENOIT (Dominique) – L'alimentation en eaux du lavabo de l'abbaye de Fontenau (XII^e s.). In : CHAUVIN (Benoît) éd. – *Fouilles cisterciennes européennes, bilans nationaux. I, France* : actes du congrès Anselme Dimier, abbaye de Noirlac, Bruère-Allichamps, 21-25 juillet 1986. Arbois : B. Chauvin, 2000, 91-102.

Flavigny 2006 : FLAVIGNY (Francesco) – *Abbaye de Boscodon. Les galeries du cloître retrouvé : étude préalable*. Inédit 2006. 32 p. dactylographiées

Pressouyre et al. 1996 : PRESSOUYRE (Léon) dir., BENOIT (Paul) dir., BONIS (Armelle) éd., WABONT (Monique) éd. – *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usage* : actes du colloque international, abbaye de Royaumont, 18-20 juin 1992. Grâne : éditions Créaphis, 1996. 516 p. (Rencontres à Royaumont).

Raynaud, Wabont 1998 : RAYNAUD (Christine), WABONT (Monique) – Réseaux hydrauliques de l'abbaye cistercienne de Royaumont (Asnières-sur-Oise, Val-d'Oise). In : BECK (Patrice) dir. – *L'innovation technique au Moyen Âge* : actes du 6^e Congrès international d'archéologie médiévale, Dijon, Mont Beuvray, Chenôve, Le Creusot, Montbard, 1-5 octobre 1996. Paris : Errance, 1998, 71-72 (Archéologie aujourd'hui).

Wabont et al. 2000 : WABONT (Monique), TOUPET (C.), SOULIER (Philippe), BONIS (Armelle) – Les fouilles de l'abbaye de Maubuisson (1978-1983). In : CHAUVIN (Benoît) éd. – *Fouilles cisterciennes européennes, bilans nationaux. I, France* : actes du congrès Anselme Dimier, abbaye de Noirlac, Bruère-Allichamps, 21-25 juillet 1986. Arbois : B. Chauvin, 2000, 123-154.

Antiquité tardive, Moyen Âge

EMBRUN Église Saint-Donat

Moderne

La communauté de communes de l'Embrunais a racheté en 2005 l'ancien cinéma-théâtre d'Embrun afin d'y établir une Maison de produits de pays. Ce bâtiment était à l'origine celui de l'église Saint-Donat, l'une des sept églises paroissiales de la ville médiévale et moderne. À la suite d'une erreur administrative de la DDE, le dossier d'instruction des travaux n'a malheureusement pas été transmis au Service régional de l'Archéologie alors que l'édifice est situé dans le zonage archéologique communal. Cet oubli, suivi de l'engagement des travaux, a entraîné la destruction de niveaux archéologiques et de sépultures sur tout le collatéral sud ainsi que la mise au jour de nombreux ossements qui ont amené l'entrepreneur et la communauté de communes de l'Embrunais à alerter le SRA. Les travaux ont été interrompus et, compte tenu de l'impossibilité pour l'aménageur de répondre aux contraintes financières et aux délais relatifs à l'organisation d'une fouille sur la centaine de mètres carrés préservés, une solution technique de conservation, par surélévation du sol, a été imposée.

L'implantation en profondeur de deux piliers de la mezzanine sur le collatéral nord ne pouvait pas cependant être évitée. L'emprise a été limitée par l'installation d'une longrine et a fait l'objet d'une fouille d'urgence sur deux carrés de 1 m de côté situés à 1,50 m l'un de l'autre et localisés dans le quart nord-ouest de l'église, le long du mur nord de la nef (fig. 21).

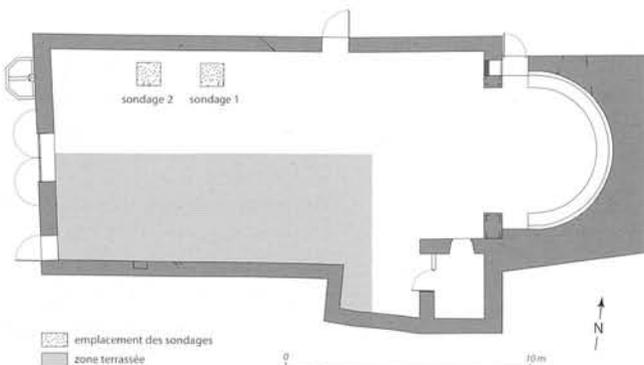


Fig. 21 – EMBRUN, église Saint-Donat. Plan du bâtiment avec localisation des sondages (D. Deverly).

Bien que restreinte en délais, moyens et superficie, cette fouille de sauvetage a mis au jour une couche de destruction moderne, un ossuaire, des sépultures tardo-médiévales en cercueil ainsi qu'une tombe de l'Antiquité tardive. Cette dernière – un coffrage en tuiles sous bâtière liées au mortier – est la première des Hautes-Alpes à être bien documentée, et la plus ancienne structure archéologique retrouvée jusqu'à présent à Embrun (fig. 22).



Fig. 22 – EMBRUN, église Saint-Donat. Vue de la tombe en coffrage en tuiles sous bâtière (D. Deverly).

En raison de la remontée de la nappe phréatique et du peu de temps disponible pour une fouille fine, le contenu de la sépulture a été prélevé en trois blocs (zones ouest, centre et est de la tombe) afin d'être analysé en laboratoire. Ce prélèvement en zones n'a malheureusement pas apporté de renseignements sur la position primaire des ossements, mis à part qu'il y a eu une perte totale d'organisation suite aux mouvements d'eau. La stagnation des os en milieu aqueux a formé de nombreuses concrétions calcaires sur la surface corticale et a perturbé l'ensemble de la sépulture. D'après l'étude des os présents, généralement bien conservés, et celle des appariements, la tombe contenait un individu complet (adulte féminin de plus de quarante ans) et des réductions partielles, plutôt de la moitié inférieure du corps, d'au moins trois autres individus.

Ces résultats relatifs à la localisation d'un probable cimetière antique sont très intéressants pour l'histoire et la topographie urbaine d'Embrun. Ils témoignent aussi de la haute ancienneté du caractère funéraire et sacré de ce lieu, ce qui est tout à fait cohérent avec l'ancienneté du vocable Donatus.

La tombe sous bâtière a été restaurée et remontée par Pascal Boucard ; elle est actuellement exposée à la Maison de produits de pays d'Embrun, sur le lieu de sa découverte.

Daphné Deverly et Xavier Margarit

EMBRUN Îlot du Théâtre 2

Antiquité, Moderne

Une série de sondages archéologiques a été réalisée suite à un projet immobilier dans l'îlot du Théâtre, localisé en bordure intra-muros du tracé ancien du rempart de la vieille ville d'Embrun. Ce diagnostic a concerné l'expertise d'un terrain de 910 m² dont près de la moitié de la superficie avait malheureusement été "labourée" en profondeur lors de l'enlèvement des fondations d'un bâtiment que portait le terrain. Trois états d'occupation ont été reconnus.

Antiquité

La période antique est représentée par une série de trois murs parallèles conservés en fondation, un sol de circulation d'un espace ouvert rechargé ponctuellement par de gros fragments de *tegulae* et imbrices et une inhumation en pleine terre. La nature de l'occupation n'est pour l'instant pas clairement définie du fait de la disparité des vestiges. Dans le cas d'une contemporanéité de la tombe et des murs, la possibilité de la présence d'un

mausolée doit être évoquée. La datation du mobilier céramique récolté permet de proposer une occupation dans la deuxième moitié du I^{er} s. perdurant jusqu'à la première moitié du III^e s. de notre ère.

Post-antique à moderne

Le réinvestissement de ce secteur n'a pu être daté faute de mobilier céramique. L'orientation de quelques murs en galets témoigne d'un parcellaire divergent de celui de la période antique, mais conforme à l'actuel.

Ces constructions n'en restent pas moins inédites, car elles ne sont mentionnées sur aucun plan ou gravure. Leur antériorité à 1580 est d'ores et déjà avérée : cette date est celle de la construction des bastions intérieurs de la ville – entreprise par le maréchal Lesdiguières – bastions dont deux murs massifs ont également été retrouvés.

Émilie Leal et Christophe Voyez

EMBRUN Réseau DCAN

Moderne

Des travaux de réseau consistant en creusement de tranchées ont été réalisés par la ville d'Embrun dans le secteur de l'ancienne Direction des camps de l'aéronavale (DCAN), entre la rue de Lattre de Tassigny, la porte du Traître et le parking Delaroche, sans que la consultation préalable, pourtant obligatoire, du Service régional de l'Archéologie n'ait été faite.

Cette zone, en effet très sensible archéologiquement, correspond à celle de l'ancien palais Delphinal médiéval ainsi que, pour l'époque moderne, à celle de la place d'Armes et des dépendances, cour ou jardin, de la chapelle des Capucins.

Les travaux ont été suspendus afin qu'une fouille de sauvetage puisse être réalisée avant le comblement des tranchées.

Cette opération a été confiée à Jean Vandenhove, président de l'association d'étude et de sauvegarde du patrimoine de l'Embrunais. Elle a essentiellement consisté à échantillonner et relever les vestiges archéologiques mis au jour.

Dans la cour de l'ancienne DCAN, d'une superficie d'environ 900 m², les creusements ont perforé le sommet de la voûte d'une importante citerne de 8 m de côté, correspondant à celle implantée au XIX^e s. pour l'alimentation de la caserne Delaroche et du pavillon des Officiers.

L'arase d'un mur postérieur, car recouvrant partiellement cette voûte, a été observée ainsi que quatre autres bases de murs parallèles, d'orientation nord-sud, non datés. Le socle géologique du roc poudingue, aplani par les dynamiques glaciaires, mais ayant pu également correspondre à un niveau de place aménagé, a été suivi sur une importante superficie et sous un recouvrement homogène graveleux d'environ 50 cm d'épaisseur.

La tranchée située devant et au nord de la cour n'a pu faire l'objet que d'observations ponctuelles qui n'ont révélé aucun vestige.

En revanche, celle située au niveau de l'actuelle place d'Armes et de l'espace Delaroche, dont le diagnostic a également été très superficiel, a révélé la présence de

murs et d'une sépulture indéterminée devant la porte de la chapelle des Capucins.

Le mobilier archéologique recueilli, exclusivement céramique à l'exception d'un double tournois de 1621 découvert sur le substratum de la cour, n'est pas antérieur à l'époque moderne. Les deux éléments les plus anciens concernent, en effet, un fragment de bol arabesque à traits verts et graffite sur émail, imitation italienne du Val de Durance du XVI^e s., et un probable fond de cruche, à vernis jaune interne et externe, également du Val de Durance, pouvant remonter au XVI^e, XVII^e ou XVIII^e s.

Les résultats de ce sauvetage, imposé par des travaux intempestifs et particulièrement restreint en délais et en moyens, sont donc très limités, puisque aucun vestige médiéval ou antique n'a pu être mis en évidence. Néanmoins, si la zone de la cour de la DCAN a révélé une séquence archéologique plutôt homogène et de faible amplitude, on ne peut en dire autant du secteur de l'actuelle place d'Armes, insuffisamment diagnostiquée, et donc encore potentiellement riche en informations.

Jean Vandenhove et Xavier Margarit

Antiquité, Moderne

EMBRUN Parking Pasteur

L'opération de diagnostic effectuée au parking Pasteur a été prescrite en raison d'un projet d'aménagement urbain du boulevard qui prévoit la construction d'un parking enterré sur une superficie de 1634 m², en bordure extérieure des tracés supposés des remparts médiévaux et antiques.

Période antique

L'occupation antique a été identifiée à une altitude de 860,90 m NGF. Il s'agit d'une vaste dépression comblée progressivement par sédimentation naturelle et rejets volontaires, mise en évidence dans les deux sondages réalisés sur la terrasse inférieure du parking. Les niveaux hydromorphes très organiques qui comblent cette

dépression sont riches en charbons de bois et en mobiliers céramiques datables des II^e-III^e s. de notre ère.

Période moderne

Une portion des fortifications modernes a été découverte dans le sondage 1 sous la forme d'un puissant mur. Sa structure n'est pas homogène et révèle différentes phases de construction. Un recalage de ces vestiges sur les cadastres napoléonien et contemporain indique qu'ils se trouvent à l'emplacement de la demi-lune dite Royale de la ligne de bastion mise en place sous les ordres du maréchal Lesdiguières, entre 1580 et 1590.

Émilie Leal

Moyen Âge

FREISSINIÈRES Les mines métalliques de Faravel et de Fangeas

Des recherches en archéologie minière sont conduites dans la montagne de Dormillouse depuis maintenant quatre ans. Les principaux travaux miniers, prospectés par le BRGM en 1962, avaient fait l'objet d'une première reconnaissance en 1992 (Ancel 1997 ; 2006, 159-176). Dix ans plus tard, la dynamique de recherches dans les Alpes du Sud, impulsée par le PCR « Occupation du sol et pastoralisme de la préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises » et par le PEVS « La forêt et le troupeau dans les Alpes du Sud du Tardiglaciaire à l'époque actuelle, à l'interface des dynamiques naturelles et des dynamiques sociales », a ranimé l'intérêt des archéologues pour les mines de haute montagne (Walsh *et al.* 2005, 25-44).

En 2003 et 2004, deux campagnes de fouilles avaient permis de caractériser les ouvrages miniers du secteur de Faravel (2000-2200 m d'altitude) et leur impact sur l'évolution des écosystèmes entre la fin du IX^e et le XIII^e s. (Py, Ancel 2007, 83-93 ; Durand, Py 2008, 32-35). En 2005, les investigations ont été poursuivies sur le secteur de Fangeas (1900 m d'altitude). Les fouilles

ont permis de mettre au jour des équipements en bois parfaitement conservés dans la cavité ennoyée d'un chantier subvertical (Grande Fosse) et dans la fosse d'un puits (Grand Puits). La reprise des prospections sur ce secteur ont conduit à la découverte, à 320 m au nord-ouest des travaux de Fangeas, d'un nouveau réseau (1970-1980 m d'altitude)¹.

En 2007, les recherches ont porté sur le réseau inédit de la Cascade, le plancher en bois de la Grande Fosse et les abords extérieurs du Grand Puits.

Le réseau de la Cascade

L'observation naturaliste et le relevé en plan au 1/200 du réseau de la Cascade ont permis de caractériser cette exploitation dans ses grandes lignes. Les travaux concernent concrètement une petite lentille minéralisée en plomb et/ou en cuivre qui a été exploitée sur une surface de l'ordre de 60 m². Les remblais ne semblent pas masquer d'ouvrages stratégiques. Cependant, la

1. Voir BSR PACA 2004, 56-58 ; 2005, 56-57.

zone foudroyée pourrait cacher des travaux plus importants. Les petits gabarits des ouvrages et leurs parois lisses et concaves témoignent du recours à l'abattage par le feu (fig. 23). Leur ressemblance avec les travaux médiévaux de Fangeas et de Faravel prône pour leur correspondance chronologique. Or, même si cela est peu probable, nous ne pouvons pas exclure totalement une phase d'exploitation plus ancienne, attestée par l'analyse isotopique des tourbes du plateau de Fangeas, qui serait par ailleurs suggérée par la présence de percuteurs en grès (abattage protohistorique ?). La galerie ouverte dans la halde et les blocs foudroyés qui camouflent la zone d'entrée de l'ancienne exploitation souterraine sont probablement des indices d'une reprise récente (XVIII^e-XIX^e s. ?) – épisode attesté par des traces de fleuret à Faravel. Cet ensemble pourrait constituer, comme à Fangeas et à Faravel, un petit secteur d'exploitation du district minier médiéval de *Faravellum* mentionné dans les sources écrites au XII^e s. (Py, Ancel 2007, 83-93).

La Grande Fosse

La fouille des bois de la Grande Fosse a permis de reconstituer l'histoire du plancher en bois dont la partie supérieure avait été mise au jour en 2005 (fig. 24). Cette structure a probablement été construite au moment où les mineurs ont étendu le chantier vers la montagne. Elle n'a pas vraiment été conçue à l'origine pour stocker des remblais mais plutôt pour constituer une protection contre les chutes de blocs depuis le jour et l'accumulation de neige en hiver. En profondeur, le plancher repose soit sur un gradin du chantier, soit sur un autre plancher en bois. Entre les deux zones de remblais, un passage vertical forme une sorte de "coulisse" dont la configuration exacte reste à reconstituer avec la poursuite de la fouille en 2008.



Fig. 23 – FREISSINIÈRES, les mines métalliques. Réseau de la Cascade : vue du niveau supérieur vers l'entrée éboulée (B. Ancel).

Le chantier ayant été approfondi, au minimum, jusqu'à 8 m de profondeur, d'autres planchers ont peut-être été construits pour faciliter la circulation verticale. La plupart des bois utilisés par les mineurs ont été coupés et grossièrement blanchis à la hache. Le mode de débit des plateaux et des planches doit encore être caractérisé. L'irrégularité des pièces indiquerait l'utilisation d'une scie grossière ou d'un outil de la famille de la doloire.

Situées à plus de 1900 m d'altitude, ces mines posent le problème de la période et du rythme de leur exploitation. On peut supposer leur abandon saisonnier avec les premiers frimas de l'hiver.

Cette problématique est intimement liée à celle de la localisation des "cabanes" de mineurs qui pourra être concrètement abordée avec la mise en place d'un

PCR « Habiter et exploiter la haute montagne alpine au Moyen Âge et à l'époque moderne » prévue pour la fin de l'année 2008.

L'abandon saisonnier des travaux pose un certain nombre de problèmes techniques (l'exhaure par exemple), qui ont des répercussions sur l'équipement et l'aménagement de la mine.

À cet égard, le plancher présente différentes phases de réparations et d'arrangements dont l'époque de réalisation (pendant l'exploitation et/ou après une reprise) doit être déterminée grâce aux analyses dendrologique et dendrochronologique. L'histoire de cette structure se termine par le déversement volontaire d'une grande quantité de blocs dans la fosse.

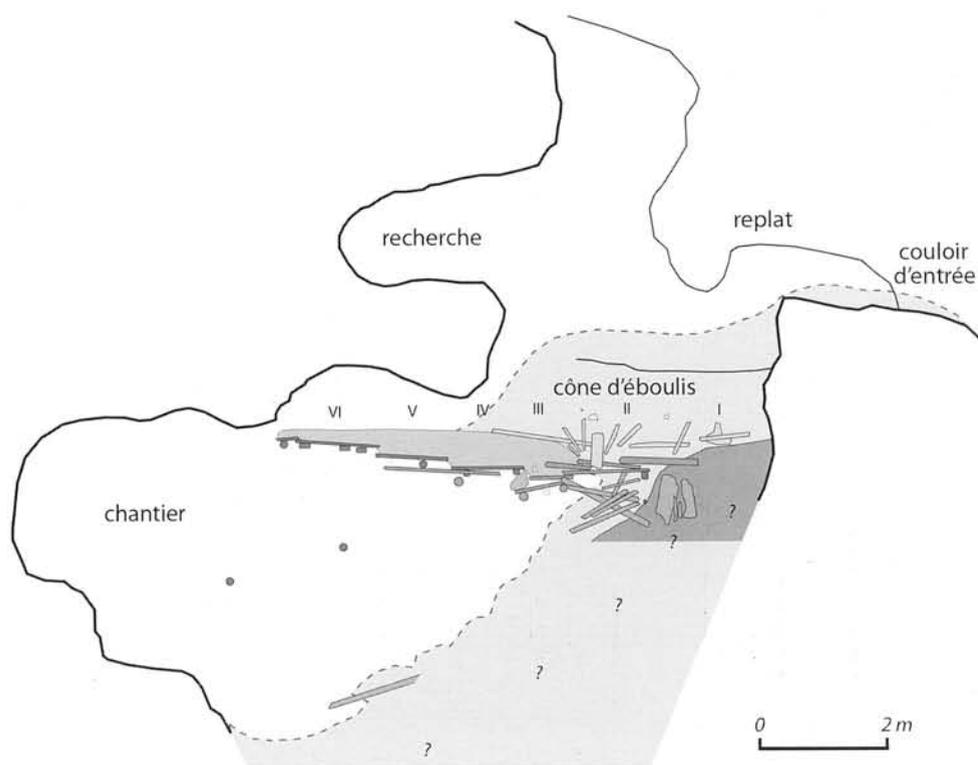


Fig. 24 – FREISSINIÈRES, les mines métalliques. Relevé en coupe de la Grande Fosse et du plancher en bois (relevé et dessin B. Ancel 2005-2007).

Le Grand Puits

La fouille extensive des abords du Grand Puits, réalisée cette année sur une superficie d'une cinquantaine de mètres carrés, a autorisé une première approche de l'aménagement de l'espace extérieur et de l'histoire de l'exploitation de ce secteur. Une date dendrochronologique (après 1183) obtenue à partir de l'analyse d'un des poteaux du Grand Puits (fouille 2005) a démontré que la construction des équipements de treuillage est postérieure de plusieurs années au remblaiement, confirmant qu'une partie des déblais extérieurs a été remobilisée pour boucher le puits d'extraction. Comme dans la Grande Fosse, un épisode de comblement volontaire des mines a eu lieu à un moment qui reste à déterminer. Enfin, la présence d'une enclume suggère qu'une première étape de traitement mécanique s'effectuait sur le carreau de la mine, réduisant considérablement la masse de minerai à transporter en laissant sur place la majeure partie de la roche stérile. Il s'agira en 2008 de poursuivre la fouille en se focalisant sur les traces d'aménagement des abords directs du Grand Puits pour préciser l'articulation des espaces de travail entre eux et leur chronologie.

Cette nouvelle campagne de fouille offre un bilan très positif. La poursuite des travaux devrait permettre d'améliorer nos connaissances sur l'histoire et la dynamique d'exploitation des mines mais aussi sur l'articulation des espaces de travail et les savoir-faire miniers et forestiers, qui s'avèrent intimement imbriqués.

Vanessa Py, Bruno Ancel, Sylvain Burri ²

2. Avec la collaboration de Jean-Louis Édouard.

Moderne

LE GLAIZIL Château de Lesdiguières

L'opération archéologique effectuée cette année au château de Lesdiguières a permis de restituer deux éléments inédits : une porte ménagée dans le rempart sud et une caponnière construite dans le fossé oriental ¹.

La porte sud

Les vestiges de cette porte en surplomb sur le fossé sont situés dans l'axe des bâtiments résidentiels, conformément à la mise en scène qui régit l'entrée des châteaux (fig. 25). Aujourd'hui, le site est desservi par une porte, dite porte centrale, implantée sur son côté est ². La porte sud, très mal conservée, est amputée de ses parties hautes. Son seuil a été arraché. À l'est, la hauteur du piédroit est limitée à une dizaine d'assises ; à l'ouest, il est détruit jusqu'à sa base.

Les parties dégagées restituent une embrasure de 2,40 m de largeur dont la feuillure est constituée d'un

Ancel 1997 : ANCEL (Bruno) – Mines et carrières dans les Hautes-Alpes; apports et évaluation des données du terrain. In : Symposium 3 : *Mines and Speleology* : proceedings of the 12th International Congress of Speleology, La Chaux-de-Fonds, Switzerland, 1997, 245-248.

Ancel 2006 : ANCEL (Bruno) – Archéologie minière dans les Alpes du Sud et en Provence. In : BARGE (Hélène) dir. – *4000 ans d'histoire des mines. L'exemple de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mélanges Jean-Paul Jacob*. Theix : Actilia Multimedia, 2006. Cédérom-Actilia Multimedia.

Durand, Py 2008 : DURAND (Aline), PY (Vanessa) – L'évolution des écosystèmes dans le haut Champsaur et la montagne de Dormillouse (Hautes-Alpes, France) au crible des charbons de bois archéologiques. In : BERNARDI (Philippe) dir. – *Forêts alpines et charpentes de Méditerranée*. L'Argentière-la Bessée : éditions du Fournel, 2008.

Py, Ancel 2007 : PY (Vanessa), ANCEL (Bruno) – Exploitation des mines métalliques de la vallée de Freissinières (Hautes-Alpes, France) : Contribution à l'étude de l'économie sud-alpine aux IX^e-XIII^e siècles. In : DELLA CASA (Philippe) éd., WALSH (Kevin) éd. – *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments* : proceedings of the 10th annual meeting of the European Association of Archaeologists, Lyon, 2004. Trento : Museo Tridentino di Scienze Naturali, 2007. (Preistoria Alpina ; 42).

Walsh et al. 2005 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence), TZORTZIS (Stefan), PALET MARTINEZ (Josep Maria), DUMAS (Vincent) collab., PY (Vanessa) collab., SEGARD (Maxence) collab., TALON (Brigitte) collab. – Dynamique du peuplement et activités agropastorales durant l'âge du Bronze dans les massifs du Haut Champsaur et de l'Argentiérois (Hautes-Alpes). *DAM*, 28, 2005, 25-44.

ressaut de 24 cm de profondeur (largeur : 27 cm). La base des piédroits est munie de deux trous d'encastrement. L'un d'eux conserve une pellicule de mortier de



Fig. 25 – LE GLAIZIL, château de Lesdiguières. À droite de la chapelle accolée à la tour sud-ouest, l'emplacement de la baie sud avant intervention : on distingue la base encore en place du piédroit côté est de l'ancienne porte ; vue prise de l'est (P. Boucard).

1. Opération réalisée dans le cadre de la convention et du cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie).

2. Voir *BSR PACA* 2005, 59.

scellement marquée de stries, sans doute l’empreinte des veines du bois de la poutre qui l’a occupé (fig. 26).

Côté cour, les abords ont été bouleversés et aucune trace de chaussée n’a été repérée sur l’emprise du sondage (largeur 1,80 m). Côté fossé, la feuillure de l’embrasure et les trous d’encastrement de poutre laissent supposer que la porte était munie d’un pont-levis.

À une date inconnue, cette porte a été condamnée et murée. Plus tard, l’emplacement a servi d’appui pour construire une rampe d’accès qui distribuait une terrasse, selon les plans du XIX^e s. (Janson 1827). Le plan cadastral reproduit un tracé perpendiculaire à la porte sud qui évoque un ancien itinéraire (fig. 27). La désaffectation de ce secteur a pu intervenir lors d’un remaniement qui a déplacé les accès à l’est.

La caponnière

La fonction d’organe de flanquement de la structure voûtée implantée dans le fossé oriental a été déterminée en 2006³. Jusque-là, la caponnière était évaluée comme simple souterrain construit pour supporter le guichet contigu à la porte centrale, à l’ouest. Avant l’évidage partiel des effondrements qui l’obturaient et la réalisation



Fig. 26 – LE GLAIZIL, château de Lesdiguières. La porte dégagée, on distingue le trou de poutre dans le pied-droit côté oriental ainsi que l’évacuation du caniveau ; vue prise du sud/sud-est (P. Boucard).



Fig. 27 – LE GLAIZIL, château de Lesdiguières. L’angle dégagé du piedroit côté est de la porte. On distingue la feuillure et le trou de poutre et au fond, dans l’alignement du fossé, la porte sud ; vue du sud/sud-ouest (P. Boucard).

d’un sondage jusqu’au niveau de fondation, à 4 m au-dessous de la voûte, son agencement était illisible.

Les résultats obtenus permettent de restituer une structure de plan rectangulaire de 21 m² (longueur : 5,20 m ; largeur : 4,10 m) élevée sur deux niveaux. Le sol de fonctionnement a été repéré à 3,65 m de profondeur, sous la voûte. Initialement, les niveaux étaient séparés par un plancher signalé par six trous de poutre répartis sur les murs nord et sud. L’étage supérieur est couvert d’une voûte en plein cintre d’axe nord-sud. Il conserve une meurtrière ménagée au sud, sous l’arc de la voûte, à 82 cm au-dessus du niveau planchéié. Lors d’un remaniement caractérisant le deuxième état du site, le fossé est désaffecté pour implanter des bâtiments. La meurtrière est obturée par les nouvelles constructions.

Le rare mobilier archéologique prélevé sur le sol de fonctionnement est composé de deux tessons de poêlon en céramique de l’Uzège (XVII^e s.) et de fragments de décor provenant de la dégradation de la porte centrale.

Hormis les nouvelles données concernant le plan et ses remaniements, la mission a montré que la caponnière est fondée à 2 m au-dessous du niveau actuel du fossé ; ce qui donne une indication sur sa profondeur d’origine.

Nicole Michel d’Annville et Pascal Boucard

Janson 1827 : JANSON (Joachim Janson dit Janson des Fontaines) – *Description du château de Lesdiguières au Glaizil, canton de Saint-Firmin (Hautes-Alpes)* : photographies et transcription des textes, planches de plans et légendes établies par Janson des Fontaines en 1827. Gap : Archives départementales des Hautes-Alpes. Cédérom.

3. Voir BSR PACA 2006, 63-64.

L'usage du quartz hyalin dans les Alpes et dans les Préalpes est attesté depuis l'Azilien jusqu'au Néolithique moyen : les cristaux sont débités selon diverses modalités pour obtenir des éclats et des lames dont le tranchant n'a rien à envier au silex. Le recours à ce matériau est loin d'être anecdotique puisque dans certaines régions proches des sources, tel le Valais, la proportion de quartz hyalin dans l'outillage atteint 90 à 100 %. Au Néolithique final et au début de l'âge du Bronze, l'utilisation du quartz hyalin semble disparaître rapidement dans les Alpes françaises, sauf pour de petits cristaux façonnés en éléments de parure. Il faut attendre l'Antiquité et le Moyen Âge pour voir de nouveau des cristaux employés à divers usages, dont la réalisation de récipients. Après un regain à l'époque Moderne, autorisé par l'usage de la poudre pour le creusement des gîtes, l'industrie du quartz hyalin est définitivement tarie avec l'invention du cristal synthétique et, aujourd'hui, seule la recherche pour collections minéralogiques est attestée dans les Alpes.

La recherche de terrain sur la problématique de l'exploitation des cristaux de quartz hyalin a débuté depuis maintenant plus de cinq ans dans la haute vallée de la Romanche (Oisans) avec des opérations de prospections thématiques menées par P. Rostan dans les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère. Ces travaux ont permis d'identifier de très nombreux sites d'extraction des cristaux (près de deux cents actuellement) avec des travaux en fosses ou en boyaux, parfois creusés au feu et toujours limités à l'emprise des cavités géodiques. Certains comportent des phases de reprise tardive à la poudre. Ces prospections se poursuivent ponctuellement et, en 2007, deux nouveaux champs d'extraction ont été inventés en Isère.

Le plateau d'Emparis, sur la commune de La Grave¹, comporte une vaste zone de travaux, le champ filonien des Lacs Cristallins, avec dix-huit filons exploités par fosses étroites dans un secteur à faibles dénivelés compris entre 2200 et 2400 m d'altitude. De plus, le secteur a permis d'observer plusieurs aires de tri des cristaux avec la présence de blocs rocheux martelés à rôle d'enclume. L'outillage comprend des éclats de percuteurs en pierre ainsi qu'un percuteur sphéroïdal découvert sur une fosse.

Parmi ces travaux, le filon de Lac Cristallin 13 présente des travaux bien développés et individualisés avec la fosse LC13-3 en particulier. Avant fouille, l'intérêt de ce site résidait dans l'absence de travaux postérieurs et dans l'existence d'un outillage lithique (percuteurs et éclats) à son voisinage immédiat ; il présentait une fosse d'extraction particulièrement nette avec des limites franches creusées dans le filon. Une probable aire de tri (LC13-4) occupait sa bordure, traduite par un horizon de limons

bruns riche en éclats de cristaux particulièrement limpides, visible dans un piochage récent réalisé par des prospecteurs de cristaux.

En 2006, un premier sondage a été effectué à cheval sur la fosse d'extraction et l'aire de tri, sur 1,30 m de large. Devant l'intérêt des découvertes, le sondage a été agrandi en 2007 et, ainsi, une petite zone de fouille de 2,30 m de large x 4 m de long a été ouverte à travers la fosse et sa bordure sud.

Les acquis de ces travaux, réalisés en 2006 sans aide matérielle et en 2007 avec une subvention de l'État, dans des conditions météorologiques défavorables, sont les suivants :

- Existence d'une fosse d'extraction de plus de 1 m de large, où le filon de quartz massif est entièrement défilé. La profondeur est inconnue, mais dépasse 1,50 m et l'extraction suit les filons cristallisés au sein de la gangue. Son remplissage est complexe et encore difficile à interpréter, en l'absence d'une stratigraphie intégrale. Plusieurs phases de creusement et de comblement sont probables.
- Au sud de la fosse, ce qui avait été interprété comme une aire de tri s'avère plus complexe : si un niveau très riche en cristaux brisés ou malvenus peut toujours être considéré comme une aire de tri, d'autres niveaux biseau-tés ou postérieurs se rapprochent plus de la définition d'une halde, dont bien peu subsiste aujourd'hui. La stratigraphie de ces dépôts reflète probablement plusieurs phases dans l'extraction et le traitement des cristaux.
- L'examen attentif des extractions adjacentes au filon LC13 a permis d'identifier une très probable attaque au feu, décelable par la géométrie de l'extraction et par la présence de charbons de bois dans le talus subséquent. Le fait est important, puisqu'il s'agit de la première identification de cette technique extractive, omniprésente en Oisans, sur le site. Il existe donc deux techniques en présence : en fosses ouvertes "à la main" (à la pioche, au pic ?) et par chocs thermiques. La question est de connaître leur relation chronologique.
- Un sondage de 1 m² ouvert au nord de la fosse LC13-3 a permis de démontrer l'existence d'une autre aire de tri ou de stockage des cristaux. Ce sondage devrait être achevé en 2008.
- Un relevé topographique du filon LC13 a révélé l'existence de dépressions suspectes, qui pourraient bien être des fosses d'extraction comblées, ce qui multiplierait le nombre d'extractions sur ce filon. Il est probable que les fosses se suivent en chapelet, voire, dans certains cas, se rejoignent sous le sol.

Trois éléments autorisent la datation du champ extractif :

- Un fragment proximal d'éclat laminaire découvert lors de la fouille 2007 sur LC13 3/4 se rapporte, sous réserve, à un Néolithique ancien/moyen.

1. Voir *BSR PACA* 2004, 68-69 ; 2006, 64.

- La stratigraphie de la bordure sud de la fosse démontre que le niveau interprété comme aire de tri repose directement sur le sol périglaciaire, ce qui constitue un fort indice d'ancienneté, contemporain ou antérieur à l'optimum atlantique. Sur le champ minier (de cuivre) des Grandes Rousses, dans le massif adjacent à l'ouest, les sondages réalisés dans les haldes du Bronze ancien montrent en effet que les extractions ont fossilisé un sol végétal qui peut être rapporté à l'Atlantique (travaux inédit 2006/2007 M.-C. Bailly-Maître, T. Gonon, B. Moulin, É. Thirault et J. Vital).
- Une date ^{14}C a été réalisée, sur fonds privés, sur un petit lot de microcharbons prélevés en 2006 dans une possible aire de tri colluvionnée qui recouvre l'extraction

LC13-7. Le résultat (Lyon-3976 (GrA) : environ 4250-4000 av. J.-C. cal.) fournit un ancrage chronologique pour l'extraction au feu sur le plateau.

On retiendra donc que la datation préhistorique du champ d'extraction est désormais assurée, avec une phase d'extraction au feu, peu développée, attribuable au Néolithique moyen en première analyse. La datation de la phase d'extraction "à la main" est encore incertaine, mais très probablement antérieure : cela expliquerait la raison d'une faible empreinte des travaux au feu entrepris sur un champ d'extraction déjà bien épuisé auparavant.

Pierre Rostan et Éric Thirault

MOLINES-EN-QUEYRAS Vallon du Longis

Âge du Bronze

Le site du vallon du Longis, à Molines-en-Queyras, a été repéré lors de prospections pédestres conduites en 1994 par Pierre Rostan. La présence de scories plates et d'un fragment de tuyère avait alors attiré l'attention du prospecteur qui en a signalé l'existence dans les actes du colloque de Tende, tenu en 2000 (Rostan, Rossi, Gattiglia 2002). Dès la publication de cet article et dans l'énoncé de la problématique à l'origine de nos sondages, nous avons mis en avant l'intérêt de ce gisement en regard de l'exploitation minière de Saint-Véran, située sur le versant opposé du massif de Château Renard culminant à près de 2989 m d'altitude.

Les premiers sondages réalisés sur ce site ¹ ont mis en évidence un site daté de la fin du troisième millénaire avant notre ère (2210-2130 BC). La présence de scories, découvertes lors de prospections mais également lors de la fouille, démontre que ce site est lié au complexe d'exploitation et de traitement des ressources métallurgiques de la zone de Saint-Véran. La typologie des scories mises au jour sur le site du Longis, mais également leur composition, démontre une parfaite analogie avec celles reconnues sur les sites des Clausis et en d'autres points du territoire minier et métallurgique.

1. Participent également à l'opération : David Bourgarit, Yvan Coquinot et Guirec Querre.

La trouvaille, dans le sondage 1, d'un petit fragment de tuyère vient appuyer cet argumentaire et renforcer les liens chronologiques et technologiques qui unissent les sites du complexe minier et métallurgique. La découverte d'un fragment de paroi de four sous-tend grandement l'hypothèse selon laquelle des opérations de métallurgie extractive ont été pratiquées sur le gisement dès le Bronze ancien.

Cet indice nous renseigne de manière indirecte sur l'existence de structures bâties dévolues aux activités pyro-métallurgiques et le site pose la question de l'exportation plus ou moins lointaine du minerai par rapport aux sites d'extraction, déjà soulevée par d'autres sites préhistoriques de l'arc alpin.

Laurent Carozza, Benoît Mille et Pierre Rostan

Rostan, Rossi, Gattiglia 2002 : ROSTAN (Pierre), ROSSI (Maurizio), GATTIGLIA (Anna) – Approche économique et industrielle du complexe minier et métallurgique de Saint-Véran (Hautes-Alpes) dans le contexte de l'âge du bronze des Alpes du Sud. In : SOCIÉTÉ VALDÔTAINE DE PRÉHISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE – *La métallurgie dans les Alpes occidentales des origines à l'an 1000 : extraction, transformation, commerce* : actes du IX^e Colloque international « Les Alpes dans l'Antiquité », Musée départemental des Merveilles, Tende, 15-17 septembre 2000. Aoste : Industrie grafiche editoriale Musumeci, 2002, 53-73. (Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines ; 13).

LA MOTTE-EN-CHAMPSAUR Hameau de Molines

Antiquité, Moderne

Une campagne de prospection thématique a été menée en juillet-août 2007 autour du hameau de Molines-en-Champsaur, entre 1000 et 1600 m d'altitude, sur la commune de La Motte-en-Champsaur. Le site est la propriété de l'Office national des forêts, sous la juridiction du Parc national des Écrins. Géologiquement la zone se situe sur

la bordure occidentale du massif du Pelvoux, un massif cristallin externe des Alpes occidentales.

Cette prospection thématique sur les carrières de pierre et de marbre de ce hameau a consisté, d'une part, à vérifier les cinq carrières mentionnées dans des documents de

la série 8S des Archives départementales des Hautes-Alpes et, d'autre part, à repérer de nouveaux sites ¹.

Historique et intérêt des recherches

Une carrière de marbre blanc a été découverte à Molines par Dominique Tritenne en juin 1996. Les recherches en archives ont révélé une grande exploration des vallées du Valgaudemar et du Champsaur dans les années 1850, dont les richesses minéralogiques ont été appréciées par de nombreux ingénieurs et géologues au cours du XIX^e s. et au début du XX^e s.

Lors de quelques repérages depuis juillet 2005, nous avons pu comprendre l'importance de ce secteur et l'intérêt d'y programmer des opérations archéologiques. En effet, au moins une des carrières comporte des caractéristiques d'exploitation qui pourraient être antiques et représenter un ensemble très intéressant pour l'étude de l'exploitation de la pierre et du marbre des Alpes.

Sur le plan régional, cette étude s'inscrit dans la problématique d'un doctorat « Marbres et pierres d'apparat dans les Alpes du XVI^e au XIX^e s. » ².

Sur le plan national, un intérêt particulier est représenté par l'implication de Dominique Tritenne, président du Conservatoire national des Pierres et des Marbres, qui s'intéresse à la recherche et à la valorisation des carrières, en permettant la diffusion de l'information scientifique sur le sujet. De plus, il a une véritable expérience des carrières anciennes et récentes. Sur le plan international enfin, depuis 1988, Danielle Decrouez, directrice du Muséum d'Histoire naturelle de Genève, développe avec l'Institut de géologie de l'université de Berne un programme de recherche sur l'origine des marbres

1. Cette opération a été menée sous la direction de Céline Laforest, avec la participation de Danielle Decrouez, directrice du Muséum d'histoire naturelle de Genève et de Dominique Tritenne, président du Conservatoire national des Pierres et des Marbres (CNPM).

2. Doctorat d'histoire de l'art que je prépare à l'Université de Provence sous la direction du professeur Pascal Julien.

blancs employés dans l'Antiquité pour la sculpture et l'architecture.

Méthodologie et résultats de l'opération

Après une étude préliminaire comprenant recherche documentaire et enquête orale, la prospection s'est faite dans un rayon de 2 km autour du hameau de Molines. Une information orale sur une carrière de marbre noir au-dessus du village nous a poussés à une extension exceptionnelle de la prospection jusqu'à celle-ci.

La zone d'étude a été découpée en zones homogènes pour rendre la prospection plus efficace par rapport au dénivelé et aux zones rocheuses. Après l'identification des principaux sites de carrières, l'étude s'est appuyée sur des photographies associées à un zonage pour affiner le repérage sur le terrain. Au cours de la prospection, des échantillons ont été prélevés sur chacun des sites de carrières découverts, puis analysés par le Muséum d'histoire naturelle de Genève, partenaire du projet. L'opération a consisté à prendre des éclats ou des pierres d'environ 100 x 50 x 30 mm sur le terrain afin de réaliser des lames minces en laboratoire pour des observations sur les micro-faciès et la cathodoluminescence.

Parallèlement nous avons fait l'inventaire des utilisations des marbres de Molines au niveau local (stèles funéraires, statues, oratoires...).

Cette prospection thématique a ainsi aidé à préciser les accès aux carrières, estimer les quantités extraites, déterminer les voies d'extraction de la pierre et les modes de transport utilisés.

Céline Laforest

Le Fort 1970 : LE FORT (Patrick) – Les cipolins roses du Valgaudemar - Champsaur (massif du Pelvoux). *Géologie alpine*, 46, 1970, 110-116

Moderne

LES ORRES Église Sainte-Marie-Madeleine

L'église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine des Orres, attestée au Moyen Âge, a fait l'objet de restaurations ponctuelles sous la maîtrise d'œuvre de Sylvestre Garin, architecte du Patrimoine et sous le contrôle de la Conservation régionale des monuments historiques. Une surveillance archéologique a été prescrite dans ce cadre, en raison d'un impact limité de ces travaux sur la partie méridionale du sous-sol extérieur de l'édifice.

Le décapage, de 15 m² de superficie et de 25 à 35 cm d'épaisseur, réalisé pour préparer la réfection du niveau de circulation devant l'entrée principale et latérale de l'église, a mis au jour trois fosses, emplies d'ossements humains. Celles-ci, dont le niveau d'ouverture n'a été affecté que superficiellement par les travaux, correspondent à des fosses ossuaires, contemporaines ou de la fin de l'époque moderne comme l'indiquent les rares

vestiges mobiliers recueillis. Elles résultent très certainement de la réinhumation secondaire d'ossements issus du remaniement de sépultures plus anciennes. La principale fosse, d'environ 4 m de circonférence, est exactement située dans l'axe de passage, devant l'entrée de l'édifice.

Par ailleurs, deux trous d'implantation de piliers situés à l'extérieur de l'église, parallèlement au mur sud de la nef, ont permis la découverte d'une maçonnerie coïncidant peut-être à l'arase d'un ancien mur très large. Elle atteste la présence d'une structuration archéologique, certes indéterminée, mais potentiellement d'un grand intérêt pour l'histoire d'un édifice et d'un secteur de haute montagne encore méconnu.

Xavier Margarit

Haute vallée de l'Eychauda-Chambran

Dans la continuité des opérations archéologiques entreprises depuis 1998 sur les hauts massifs alpins de l'Argentiérois/Vallouise dans le Parc national des Écrins, une campagne de prospection-inventaire diachronique a été réalisée en juin 2007 dans la haute vallée de l'Eychauda-Chambran (1700-2980 m d'altitude), à l'extrémité nord de la commune de Pelvoux ¹.

Aucun site archéologique n'était répertorié sur ce secteur. Une couverture végétale relativement importante pour

1. Sous la direction de F. Mocci avec la collaboration de V. Dumas, R. Golosetti et J. Vidal. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un 66/20 avec pour partenaires le ministère de la Culture et de la Communication (SRA DRAC-PACA), le Parc national des Écrins, la Communauté des Communes du Pays des Écrins et le CNRS (Centre Camille-Jullian, Aix-en-Provence).

la saison jusqu'à plus de 2500 m d'altitude a nui à une bonne lisibilité du sol. Aucun mobilier archéologique, notamment lithique, n'a été recueilli sur ce secteur. La superficie totale prospectée correspond à 102 ha.

Au total, vingt-trois sites ou indices de sites ont été recensés, entre 2053 m et 2570 m d'altitude, en bordure de plateau, dans des vallons ou des petites dépressions ou dans des zones d'éboulis en marge des axes de circulation.

Ces vestiges bâtis, souvent arasés, correspondent à des structures pastorales (enclos, cabanes, abris-sous-roche) dont une dizaine pourrait témoigner d'une occupation ancienne (antérieure à la période médiévale).

Florence Mocci

SAINT-ANDRÉ-DE-ROSANS

Prieuré : église prieurale et cellier

Dans le cadre de la restauration du prieuré de Saint-André-de-Rosans, classé au titre des Monuments historiques, et de la présentation dans l'aile occidentale des pavements de mosaïques découverts en 1986-1987 dans l'église prieurale, une surveillance archéologique avait été prévue parallèlement à l'enlèvement de remblais archéologiques situés contre le mur septentrional de l'église ¹. Suite à un décaissement intempestif à la pelle mécanique, opéré sans surveillance contre le mur nord de l'église prieurale, une réunion s'est tenue sur place en octobre 2007 afin d'organiser une opération de sauvetage ² qui a suivi une double orientation (fig. 28).

La préoccupation première a été de rassembler les données liées au décaissement dans la zone Prieuré nord et d'effectuer :

- les relevés d'une partie du mur nord de l'église prieurale, mis au jour par le décaissement ;
- un relevé et nettoyage de la coupe ainsi constituée par l'arrêt du décaissement en extérieur nord au niveau du troisième pilier (XII^e s.) (interne, entre troisième et quatrième travée) ;
- une prospection dans les remblais déversés chez un privé et l'organisation du rapatriement des moellons, pierres de taille et autre mobilier archéologique.

Le deuxième pôle d'intervention a touché l'extrémité sud de l'aile occidentale (cellier, cave cuisine) ;

- surveillance du creusement d'une tranchée effectuée par l'entreprise pour pouvoir introduire verticalement les morceaux de pavements restaurés dans la salle prévue ;

- une stratigraphie a pu être relevée au contact et de part et d'autre du mur édifié après la ruine partielle de la partie sud de l'aile occidentale.

Nous en avons profité pour orienter l'aménagement muséographique des pièces lapidaires et participer à leur rangement dans la réserve, située également dans le cellier.

Mur nord de l'église prieurale

- Le mur nord externe, ainsi mis à nu sur plus de 2,50 m d'élévation au niveau de la première et deuxième travée jusqu'à l'angle nord-ouest de la façade occidentale, révèle la présence d'un parement de petits moellons bien assisés, construit dans la tradition du XI^e s. (fig. 29). On note un élément particulièrement intéressant : la base et l'arrachement d'un pilastre engagé jouant le rôle de contrefort, destiné à recevoir l'arcade en saillie externe, élément architectural jadis relevé par G. Barruol sur l'élévation sud de l'église prieurale côté cloître et sur la façade ouest, lecture désormais effacée par la restauration des Monuments historiques (Société d'études des Hautes-Alpes 1989, p. 125 et fig. 22 et 24, p. 133, fig. 30). Leur édification s'inscrivait dans le projet de voûtement (fin XI^e s.) de l'église prieurale charpenté, projet avorté avant la construction au XII^e s. de la voûte en berceau semi-brisé : « Les contreforts extérieurs ont bien été construits au sud, reliés par des arcs en plein-cintre ; arcs et contreforts ont disparu mais leurs arrachements sont bien visibles » notent Y. Esquieu et J. Ulysse (voir *infra* note 3).

1. Voir *NIL PACA* 3, 1986, 34-37 ; 4, 1987, 41-42 ; *BSR PACA* 1992, 58-59 ; 1993, 32-34.

2. Cette opération, menée dans le cadre de la convention archéologique signée entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil Général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie), s'est déroulée du 5 au 27 novembre, avec la collaboration ponctuelle de l'entreprise Selles.

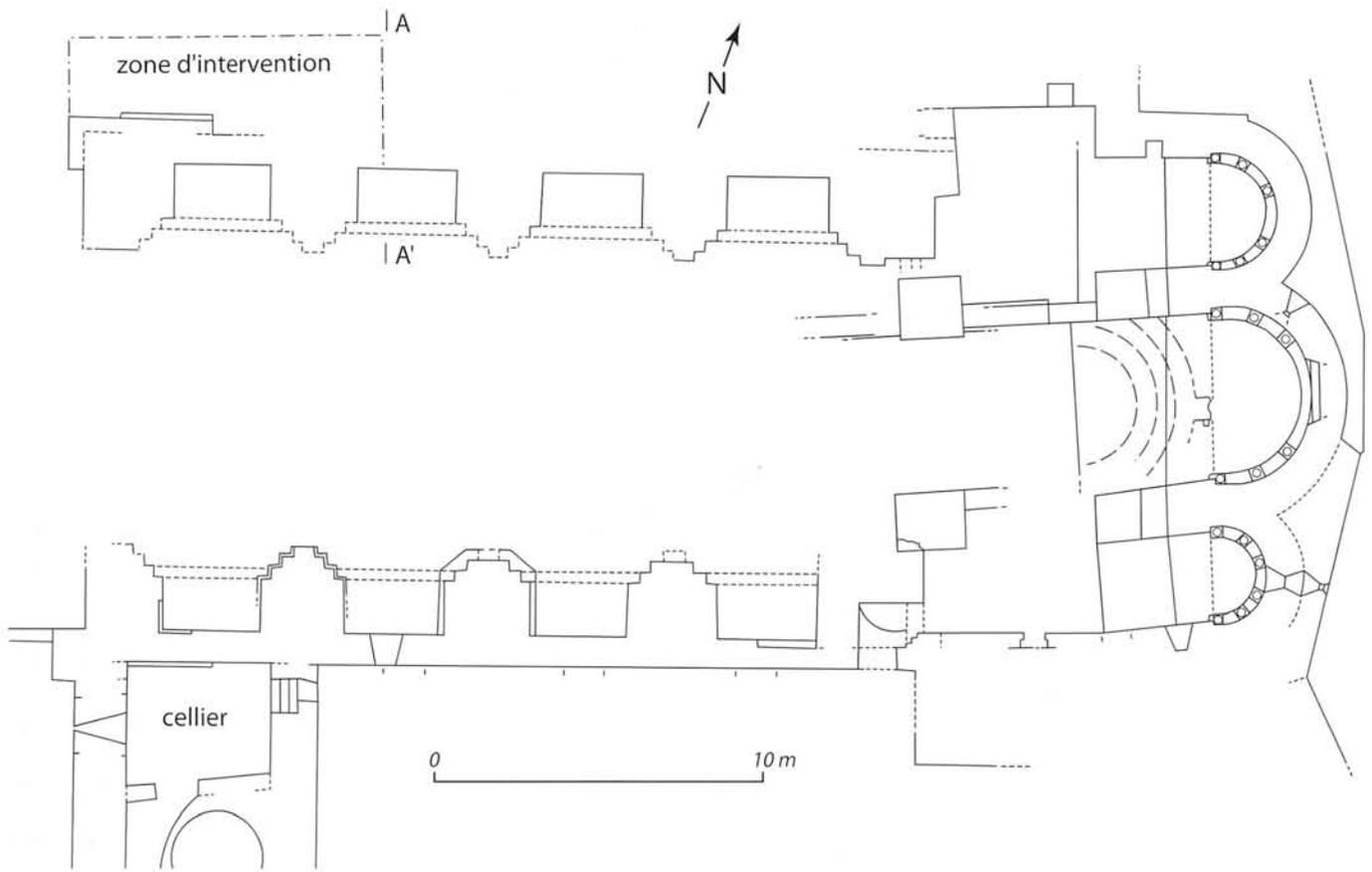


Fig. 28 – SAINT-ANDRÉ-DE-ROSANS, prieuré. Relevé de l'architecte en chef M. Naviglio, avec localisation de la zone d'intervention.

• La berme artificielle du remblai décaissé dessine une coupe nord-sud contre le mur nord, au niveau du deuxième pilier interne du XII^e s. Le nettoyage sur une bande de 50 cm de large, au pied de la berme laissée à la fin du décaissement, a mis au jour un niveau de pierres plates bien disposées à plat sur un niveau non fouillé. Ces dernières présentent des traces de surchauffe et correspondent à un niveau de sol, type pavement de carreaux taillés dans le grès, qui a subi un incendie. Bien qu'étrangement situées dans un espace jusqu'à interprété comme extérieur à l'église, elles sont très semblables à celles retrouvées dans la deuxième travée et fouillées dans la partie méridionale de la nef³.

Il faudra dans de prochaines études replacer l'interprétation de ce sol dans la logique de la circulation et de l'évolution de cet ensemble prieural bénédictin.

L'étude de ce niveau de sol exigera vigilance et analyse lors de toute intervention à venir, comme celle du niveau qui le gèle : un remblai de 80 cm d'épaisseur, révélant en coupe la présence d'ossements humains, de fragments de *tegulae* et de verre très fin, d'un tessou de céramique de commune grise. L'ensemble était recouvert par plusieurs remblais (destruction, stockage de pierres par les Monuments historiques et niveau de chantier de restauration en 1990).

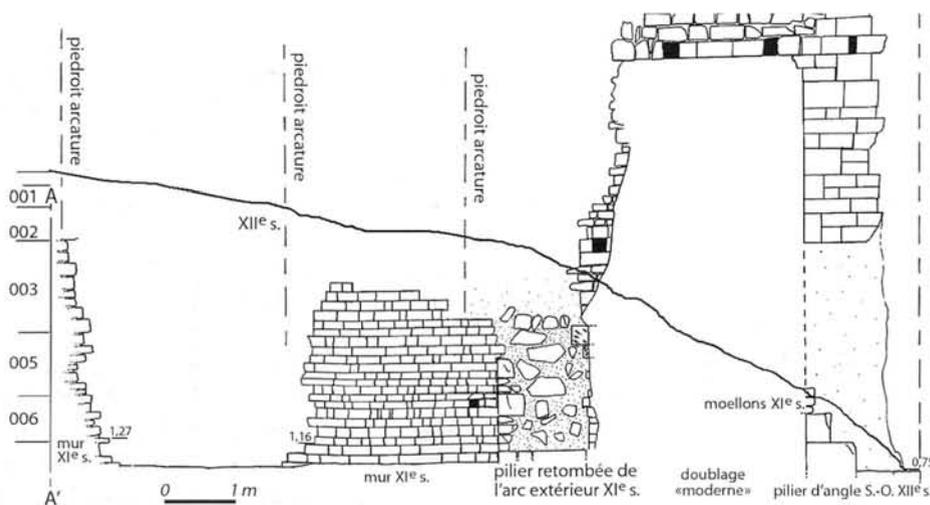


Fig. 29 – SAINT-ANDRÉ-DE-ROSANS, prieuré. Relevé du mur nord de l'église prieurale (M.-P. Estienne).

3. Voir le rapport de fouille des campagnes 1991 et 1992 déposé au SRA : ESQUIEU (Yves), ULYSSE (Jean) collab. – *Saint-André-de-Rosans (Hautes-Alpes). Campagnes 1991 et 1992*. 50 p., 78 photos, 39 pl. h.-t. [particulièrement page 40].

L'aile occidentale

La pièce aménagée dans l'aile ouest, vaste vaisseau couvert d'une voûte en berceau semi-brisée, abritait cave, cellier et cuisine du prieuré ; elle fut reconvertie en mairie et école à la Révolution, avant la construction de l'actuelle mairie-école édifiée en 1883. Dès lors, cette aile abrite le four communal toujours conservé. L'arrachement de voûte rappelle que l'espace aujourd'hui en extérieur correspondait à un espace intérieur, le mur sud médiéval s'alignant plus au sud, sur le mur méridional du réfectoire (cf. textes de 1511).

Les deux US inférieures mises au jour dans la tranchée appartiennent à un temps d'utilisation antérieur à la reconversion des lieux et sont sans doute à rattacher – au vu du matériel trouvé – au dernier temps d'occupation de la salle en tant que cellier médiéval :

- destruction partielle (surchauffe et matériaux de construction) ;
- niveau le plus profond atteint (- 1 m) correspondant sans doute à un niveau de sol.

Les trois US supérieures correspondent au temps d'utilisation du cellier réduit dans ses dimensions suite à sa reconversion :

- l'US 013 (niveau de grès décomposé avec blocs de grès grossièrement équarris – 25 x 8 x 15 cm –) comprend deux tessons de céramique vernissée (glaçure jaune interne sur engobe), à paroi épaisse. Elle se trouvait

accollée au mur à 46 cm sous la pierre du seuil (XVII^e-XVIII^e s.).

- une calade composée de petites pierres calcaire (US 012), noyées dans une terre noire (US 011), installée au-dessus devant la porte d'accès ;
- l'ensemble était recouvert d'une terre rapportée par le piétinement et le ravinement par l'eau de pluie (US 010).

À l'intérieur, le niveau de sol de l'aile ouest en carreaux de terre cuite correspond à la dernière utilisation de cette aile reconvertie ; il repose sur un remblai de tout-venant comprenant des matériaux de construction : tuiles, imbrices, fragments de carreaux, mortier.

Cette opération souligne l'importance des dégâts causés par un décaissement sans surveillance archéologique dans un monument classé ; elle souligne le potentiel encore important susceptible d'être révélé par ce monument, bien au-delà d'une "simple" étude de bâti.

Marie-Pierre Estienne

Société d'études des Hautes-Alpes 1989 : SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES – *Saint-André-de-Rosans : Millénaire de la fondation du prieuré* : actes du colloque de la Société d'Études des Hautes-Alpes, 13-14 mai 1988. [Gap] : Société d'études des Hautes-Alpes, 1989. 437 p. (Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. Numéro spécial).

SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE

Chartreuse de Durbon

Moderne

La fouille de la maison haute de la chartreuse de Durbon s'inscrit dans l'étude globale sur les ordres érémitiques comme l'ordre cistercien et l'ordre chalaisien, respectivement fondés en 1098 et en 1124. L'ordre cartusien est même plus ancien (1084). La chartreuse de Durbon, fondée en 1116 et abandonnée en 1790, a été relativement préservée d'aménagements parasites et l'importance de ce site repose sur l'existence de bâtiments conventuels anciens. Cette chartreuse est par ailleurs l'une des plus anciennes : c'est la quatrième fondation et la première créée dans la province de Provence.

Les opérations de terrain ont commencé en 2002. L'année 2007 fut une année sans fouille archéologique puisqu'il a été décidé d'avancer les relevés d'élévation des vestiges de l'église et du parvis de l'église.

Parallèlement, un inventaire des pierres collectées sur le site depuis une dizaine d'années a été réalisé : l'analyse de cette collection a été également initiée. Au sein du groupe principalement constitué de moulures, de piédroits de portes, de claveaux, de linteaux et autres corbeaux, deux ensembles semblent se dessiner : l'un appartenant à la chartreuse médiévale, l'autre à la chartreuse largement réaménagée au cours du XVII^e s.

Il est à noter que de magnifiques fûts de colonnes cylindriques et torsadées provenant du chœur ont été récupérés.

Les sondages et fouilles antérieurs ¹ ont montré l'importance scientifique du site tant par la variété de ces vestiges que par la qualité des élévations conservées. C'est ce que laisse entrevoir le dégagement du mur gouttereau nord de l'église Notre-Dame qui fut consacrée en 1121 et reconstruite au bas Moyen Âge et dont on voyait encore en 1880 la naissance des voûtes d'ogives qui reposaient sur des colonnes engagées polygonales ou cylindriques.

Le mur gouttereau nord de l'église a été dessiné au 1/20 sur environ 11,40 m, depuis la façade jusqu'à la naissance d'un ressaut délimitant l'abside d'une chapelle latérale. Il s'agit d'un mur intérieur dont quelques assises seulement ont été dégagées lors du décapage de la zone (fig. 30).

D'une manière générale, les parements sont assez réguliers, bien que non réglés : les assises les plus hautes atteignent 32 cm à l'est. De nombreuses ouvertures animent ce mur, d'est en ouest : la première, large de 94 cm, a été rebouchée sommairement avec des pierres de blocage. Pour l'heure, il est impossible de dire s'il s'agit d'une porte, d'une niche ou d'une fenêtre. On note que cette ouverture est située légèrement plus haut que l'archivolte de la porte décrite ci-après. Plus loin se

1. Voir *BSR PACA* 2005, 62-63 ; 2006, 67-68.

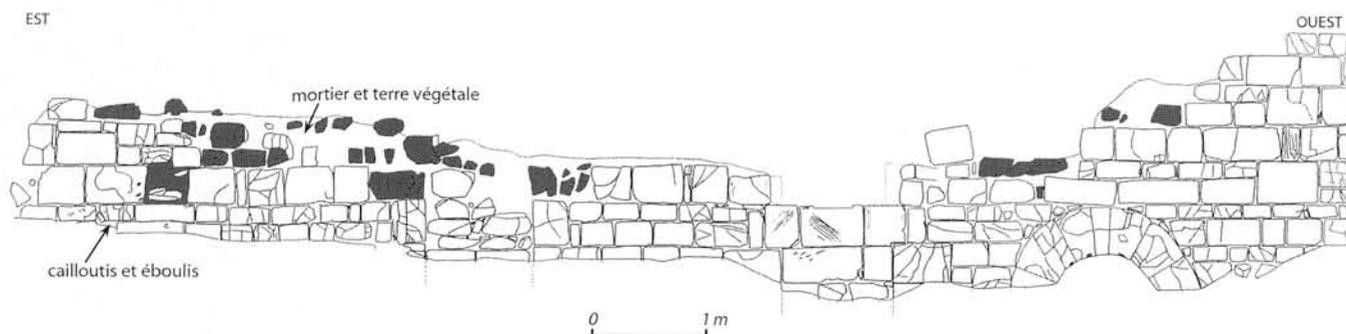


Fig. 30 – SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE, Chartreuse de Durbon. Relevé du mur gouttereau nord (N. Nicolas).

trouve également une niche assez grande (l : 1,12 m) dont l'allège est faite de pierres de taille extrêmement soignées. Il semble que cette niche soit aménagée au-dessus d'une autre ouverture dont les piédroits sont espacés de 97 cm.

Enfin, l'archivolte d'une petite porte en arc plein-cintre a été dégagée. Dans la nef de l'église, il existe d'ailleurs une autre porte d'un module identique à l'est. Elle est

percée dans le parement sud de ce même mur gouttereau mais elle n'apparaît pas encore sur le côté nord.

Outre la poursuite du dégagement de ce mur, un important travail de caractérisation de la pierre sera mené en 2008.

Nathalie Nicolas

Moyen Âge, Moderne

SAINT-MAURICE-EN-VALGAUDEMARD Église

Le projet de pose d'un drain autour de l'église paroissiale de cette petite commune d'altitude a entraîné la réalisation par l'INRAP de quatre sondages au nord et à l'ouest de l'église.

Nous avons pu observer une grande densité de tombes en coffres formés par des lauzes de schiste. Orientées est-ouest, et très faiblement enfouies (de 20 à 80 cm), elles enserrant le monument sur les côtés expertisés. La morphologie de ces tombes renvoie à la période de création de l'église, soit vers les XII^e-XIII^e s.

1. Renseignements fournis par Pierre Faure.

D'autres tombes en cercueil ou en pleine terre viennent recouvrir ces premières inhumations jusqu'à l'horizon du cimetière paroissial actuel.

L'étude a été l'occasion de retrouver aux archives départementales les prix-faits d'une réfection au XVII^e s. de l'église qui a alors subi de profondes transformations de son plan¹. Cette opération réalisée en coordination avec l'architecte des Monuments historiques a permis de modifier le projet initial afin de sauvegarder le cimetière médiéval.

Lucas Martin

Néolithique, Âge du Bronze

LE SAIX Barnèche 2

Le site de Barnèche 2 est implanté à 847 m d'altitude dans la petite vallée du torrent de Barnèche, affluent du torrent de la Maraize, sur la commune du Saix.

Ce site, découvert par Henri Faure, a fourni lors des ramassages de surface plusieurs centaines de pièces, essentiellement des silex taillés, se rapportant à des ambiances chronoculturelles néolithiques. La cartographie des ramassages montre que le site s'étend sur une superficie importante (au moins 2500 m²).

Le sondage, d'environ 5 m², a été implanté en bordure de la zone qui a fourni une forte concentration de pièces. L'objectif de cette opération est d'obtenir à terme, sur des sites d'habitat de plein air, des données sur la caractérisation et la périodisation des ambiances chronoculturelles du Néolithique dans les Alpes du Sud, secteur qui accuse un important retard, notamment sur le Néolithique final/Bronze ancien. Un premier bilan de l'opération a été réalisé dans le cadre du rapport scientifique. En voici, brièvement, les principaux points.

Les observations géomorphologiques et sédimentologiques préliminaires, réalisées par Cl. Boutterin, O. Sivan et C. Miramont, indiquent que le site est implanté sur un vaste glacis cône de déjection, hérité du torrent de Barnèche, probablement stabilisé autour de 6000/7000 cal. BP, moment où la sédimentation torrentielle s'arrête dans toute la région. À l'abri des crues torrentielles et probablement boisées, les sols limono-argileux de ces formations sont riches, donc propices à l'établissement humain. La séquence 1 (US 1) est complètement remaniée et appartient au niveau agricole actuel. Entre la séquence 1 et la séquence 2 (US 2 et US 3), il y a la présence d'un joint stratigraphique induré correspondant à un "dallage" en profondeur. Les sédiments situés en deçà – dont l'US 2 correspondant au niveau archéologique – ne semblent pas remobilisés depuis leur dépôt. Les analyses granulométriques témoignent de dynamiques de sédimentations faibles et peu organisées responsables de dépôts successifs de 10 à 15 cm d'épaisseur. Ils correspondent à des dynamiques de sédimentations colluviales successives dont les surfaces, relativement indurées, sont assimilées à des surfaces de piétinement et d'occupation. Le sondage s'est donc révélé positif. A été mis en évidence, à environ 25 à 30 cm de profondeur, un niveau archéologique constitué de mobilier – céramiques et silex – de quelques restes de faune et de charbons, avec au moins une structure et une anomalie sédimentaire témoignant de la présence d'un habitat (fig. 31).

La faune se limite à neuf restes. Deux taxons ont été reconnus : le Bœuf domestique et un Ovicapriné. L'acidité du sol limono-argileux semble peu favorable à la conservation des restes fauniques. Ceci pourrait en partie expliquer le nombre réduit de vestiges osseux recueillis lors du sondage.

Le mobilier découvert est essentiellement de la céramique qui se caractérise par une forte fragmentation limitant l'identification des formes.

Les éléments typologiques recueillis – essentiellement des bords – montrent la présence d'au moins une vingtaine de récipients. Au sein d'un corpus céramique très ubiquiste et encore limité, seuls les cordons appliqués présents dans le haut de l'US 2 apportent un modeste élément de datation.

Parmi les 53 silex taillés, la présence de deux pôles typotechnologiques est probable, certainement en relation avec les différents types de silex identifiés par C. Bressy.

L'interprétation chronoculturelle du mobilier, et donc de(s) occupation(s) préhistorique(s) du site – reste, au terme de ce sondage, encore approximative.

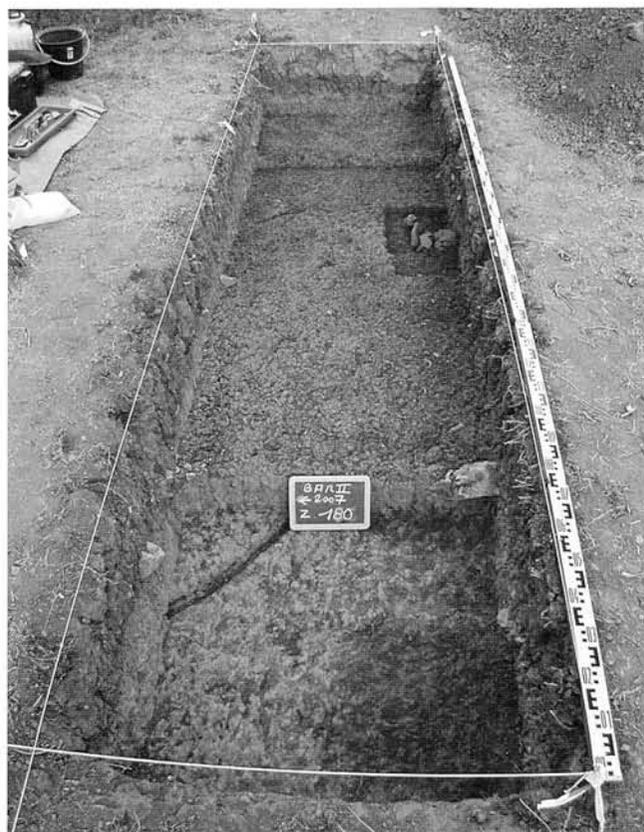


Fig. 31 – LE SAIX, Barnèche 2.
Le sondage au terme de la fouille (A. Morin).

Les raisons principales sont : la faible superficie fouillée, l'aspect "condensé" du niveau archéologique (US 2), la présence d'une anomalie sédimentaire difficile à interpréter et dans laquelle se trouve une part importante du mobilier et enfin la forte fragmentation de la céramique. Nous en restons à la diagnose provisoire suivante : probable indice chasséen (dans le bas de l'US 2 ?) et un pôle à placer entre le Néolithique récent et le Bronze ancien (dans la partie supérieure de l'US 2).

Au terme de l'étude préliminaire des résultats obtenus, le site de plein air de Barnèche 2, malgré certains handicaps, offre un potentiel certain pour travailler sur la caractérisation et la périodisation des ambiances culturelles néolithiques, dans les Alpes du Sud.

Compte tenu des données géomorphologiques déjà disponibles dans le torrent de Barnèche et des premières observations sédimentologiques sur la fouille, la possibilité d'insérer ce site dans un contexte paléoenvironnemental proche et dans une dynamique régionale, où se jouent les interactions homme-milieu, est envisageable.

Alexandre Morin ¹

1. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la convention archéologique signée entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil Général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie) et est le fruit de la collaboration entre Alexandre Morin et Clément Boutterin, Olivier Sivan, Cécile Miramont, Céline Bressy et Christophe Griggo, également signataires de cette notice.

Les auteurs tiennent à remercier : Rémy André, Xavier Margarit, Luc André, Henri Delaye, Yvette Barnier, Régis Picavet, l'Association Provence Archéologie, son président Gaëtan Congès et sa secrétaire Lucienne Ferreri, et enfin tout particulièrement Henri Faure, Loïc Serrières et Pierre André.

En juillet 2007, une campagne de fouille archéologique programmée a été réalisée sur deux sites pastoraux d'altitude du Parc national des Écrins (Hautes-Alpes), découverts lors de la campagne de prospection pédestre de juillet 2004 par F. Mocchi, K. Walsh et leur équipe : le site du Serre de l'Homme XI dans la haute vallée du Fournel (L'Argentière-la-Bessée) ; le site du Grand Founze I, dans le massif du Grand Fond (Puy-Saint-Vincent) ¹. Sur l'ensemble de ces sites, la topographie naturelle du terrain a été exploitée afin d'asseoir les aménagements : appui sur des blocs d'éboulis ; utilisation, comme parements, de blocs erratiques en place. Les datations des vestiges mis au jour (aires de combustion, niveaux d'incendie, sols rubéfiés, paléosol) ont été obtenues par datation ¹⁴C conventionnelle ou AMS ² (identification des taxons par B. Talon, IMEP).

• Le site du Serre de l'Homme XI

Dominant en rive droite le torrent du Fournel et, au sud-ouest, le lac et la tourbière du Serre de l'Homme (alt. 2234 m), le site du Serre de l'Homme XI est implanté sur une longue crête sud-ouest/nord-est constituée de plusieurs buttes et plateaux entrecoupés de talwegs entre 2252 et 2262 m d'altitude (fig. 32 et 33). Ce site se caractérise par un ensemble de structures pastorales accolées ou isolées, construites en blocs de schiste non équarris et sans liant (nommées Serre de l'Homme XIa à XIh = SDH XIa à XIh).

Ces structures sont réparties sur 1500 m² environ, sur le piémont oriental d'un plateau bordé à l'est par un talweg large d'une douzaine de mètres. Sur le piémont, deux espaces (A et B) ont été distingués : l'espace A, dans la pente sud-est et nord-est du piémont (2255-2262 m) ; l'espace B, dans une petite dépression visible en aval d'une rupture de pente, à une vingtaine de mètres au

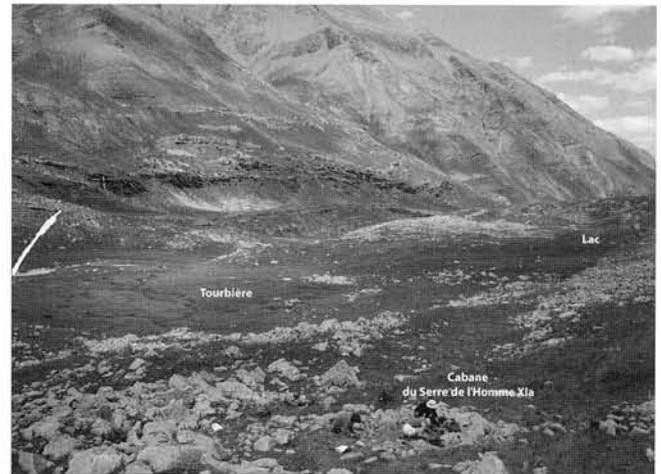


Fig. 32 – Parc national des Écrins. Vue depuis le sud-ouest sur le site du Serre de l'Homme XIa. Au second plan, tourbière et lac du Serre de l'Homme (K. Walsh).

nord-est de l'espace A (2252-2254 m). Dans l'espace A, huit structures apparaissent. En raison de leur implantation dans une dépression et de la perspective d'acquiescer ainsi une stratigraphie plus conséquente, la fouille a concerné les structures de SDH XIa et de SDH XIb, mais seul le site de SDH XIa a apporté des données archéologiques et chronologiques.

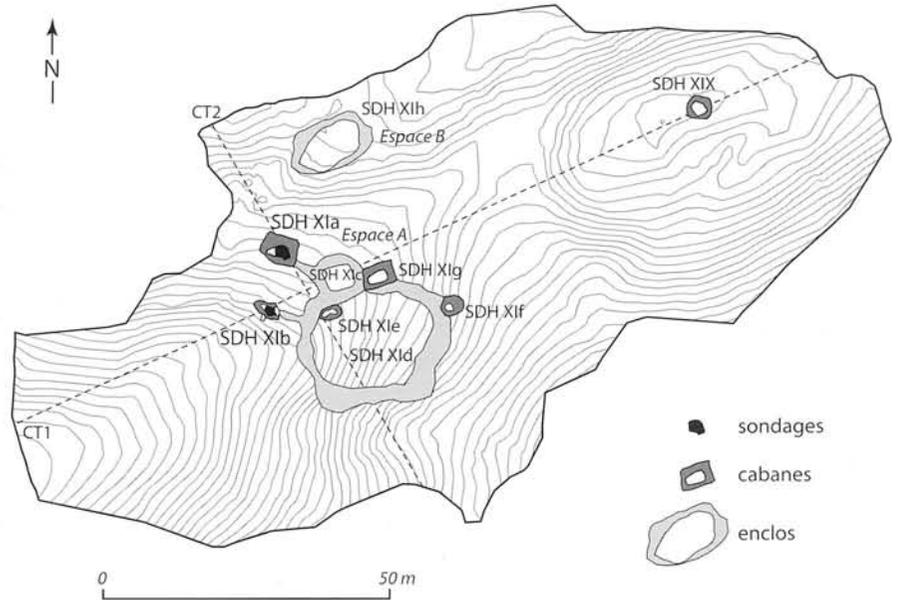
Premières données archéologiques

La structure du Serre de l'Homme XIa correspond à une cabane en blocs de schiste non équarris, de forme ovoïde orientée est-ouest, longue de 6 à 7 m et large de 4 à 4,50 m. La superficie interne est de 6,95 m², la superficie totale des vestiges de 30,70 m². Hormis l'extrémité ouest en grande partie enfouie, les amas de blocs constituant les limites de l'espace interne étaient en élévation sur une à plusieurs assises. Un sondage de 4 m² a été implanté dans la moitié orientale de la cabane (superficie totale avec parements 8,52 m²). Sept phases chronologiques ont été identifiées sur la base de l'analyse stratigraphique, de la datation ¹⁴C, des aménagements mis au jour (sol rubéfié, aires de combustion, foyer et niveau d'incendie successifs) et du mobilier lithique. Dans l'état actuel des connaissances, les datations ¹⁴C confirment une occupation humaine, entre la seconde moitié du III^e et la première moitié du I^{er} millénaire av. n. è. (transition Néolithique final/Bronze ancien et Bronze moyen) puis au-delà. Aucun mobilier céramique ou osseux n'est associé à ces témoignages hormis quatre pièces lithiques étudiés par S. Tzortzis et C. Bressy : une armature géométrique (segment de cercle large) tirée d'un support lamellaire en silex blond barrémo-bédoulien (provenance secteur du mont Ventoux), un fragment mésio-proximal brûlé de lamelle à deux pans, un petit éclat sans spécification en silex sénonien marron gris opaque (provenance massif du Dévoluy) et un débris thermique.

1. Cette opération a été menée dans le cadre d'une convention 66/20 avec la participation financière du ministère de la Culture et de la Communication (SRA DRAC-PACA), de la Communauté des Communes du Pays des Écrins (porteur de projet), du Parc national des Écrins, du CNRS (Centre Camille-Jullian, Aix-en-Provence), de l'Université de York (Département d'Archéologie, Grande-Bretagne) et du Conseil Général des Hautes-Alpes. Ces travaux collectifs, intégrés et exploités au sein de plusieurs programmes de recherche archéologiques et environnementaux, bénéficient, depuis 1999, de la collaboration scientifique du Parc national des Écrins, du Centre Camille Jullian (UMR 6573), du département d'Archéologie de l'Université de York, de l'Institut Méditerranéen d'Écologie et de Paléoécologie (UMR 6116) et du laboratoire d'Économies, Sociétés et Environnements Préhistoriques (UMR 6636). L'équipe de terrain, sous la direction de K. Walsh et F. Mocchi, était composée de V. Dumas (topographe CNRS, CCJ), M. le Hir (Université de Provence), A. Meedham (Université de York), B. Perez (CCJ-Université de Provence), S. Richer (Université de York-IMEP), J. Vidal (Université de Bourgogne) et J.-P. Telmon (Parc national des Écrins).

2. Analyses réalisées par J.-F. Saliège (UMR 121, LODYC, Jussieu) et par T. Goslar (Poznan Radiocarbon Laboratory, Pologne) et calibrées avec un indice de confiance de probabilité de deux sigmas (95,4 % de confiance).

Fig. 33 – Parc national des Écrins. Modèle numérique de terrain et relevés des vestiges du site du Serre de l'Homme XI dans la Haute vallée du Fournel (L'Argentière-la-Bessée) (V. Dumas).



Ce mobilier associé à des aires de combustion représentent la plus ancienne fréquentation du site (foyer à plat limité Fy1 daté entre 2480-2280 av. n. è., 3895±35 ; Pa 2462, *Larix Picea* et *Pinus Cembra*). Une nouvelle opération archéologique permettrait d'établir la corrélation stratigraphique et spatiale entre la distribution des objets lithiques et l'espace interne de la cabane.

• Le site du Grand Founze I

Le site du Grand Founze I est localisé sur une petite falaise de la rive gauche du torrent du Fournel, dans un talweg orienté sud-ouest/nord-est (fig. 34). Quatre structures pastorales accolées ou isolées, construites en blocs de schiste non équarris et sans liant sont réparties sur deux espaces d'une superficie de 250 m² environ (A et B). La fouille archéologique a concerné les structures de l'Espace A : à l'extrémité nord-est, un enclos de forme trapézoïdale (Grand Founze Ia) qui s'appuie, au nord, contre une petite falaise sous laquelle apparaît un abri-sous-roche (Grand Founze Ib) ; une petite structure ovoïde est accolée dans l'angle sud-est de l'enclos (Grand Founze Ic).

Premières données archéologiques

Dans l'état actuel des connaissances, les datations par ¹⁴C révèlent une occupation protohistorique (Bronze final et âge du Fer II) et médiévale (haut Moyen Âge), entre le I^{er} millénaire av. n. è. (X^e-IX^e s. av. et V^e-III^e s. av.) et la fin du I^{er} millénaire de n. è. (IX^e-XI^e s.). Aucun objet lithique, osseux ou céramique n'est associé à ces témoignages.

◆ L'enclos du Grand Founze Ia

Bâti dans un talweg entre 2207 et 2210 m d'altitude, cet enclos trapézoïdal est délimitée au sud, à l'est, à l'ouest et au nord-est par des amas de blocs conservés sur une à plusieurs assises. Au nord, il est bordé par une petite falaise. La superficie interne est de 83 m², la superficie totale des vestiges correspond à 98 m². Hormis la bordure ouest en grande partie enfouie, les amas de blocs (US 1015) constituant les limites de l'espace interne étaient en élévation sur une à plusieurs assises (larg. 0,60 à 1,85 m). Un sondage de 6 m² a été implanté dans l'angle sud-ouest de l'enclos, contre le parement ouest du mur 1015 dont seule l'assise supérieure était visible (alt. 2210,17 à 2209,85 m NGF). L'analyse stratigraphique et géoarchéologique a permis d'identifier plusieurs phases de processus naturels recouvrant des niveaux plus anciens dont un paléosol, inégalement conservé dans

tout le sondage, reposant sur le substrat périglaciaire ; ce paléosol constitue un niveau de circulation d'une structure dont les bordures exactes restent à déterminer (datation ¹⁴C : seconde moitié du I^{er} millénaire : 410 et 200 ans av. n. è. ; 2275±40 ; Pa 2461 ; *Pinus cembra* et *Larix picea*).

◆ L'abri-sous-roche du Grand Founze Ib

Sous la falaise limitant au nord l'enclos du Grand Founze Ia, le site de Grand Founze Ib correspond à un abri-sous-roche relativement dissimulé au regard (alt. 2210,23 / 2209,62 m NGF). D'une superficie totale de 8 m², il correspond à un petit espace sous voûte (1,91 m²) d'une hauteur de 1 m environ, ouvert au sud sur une petite plate-forme, en pente (env. 6 m²). Cette dernière est bordée, au sud et à l'est, par un amas de blocs conservés inégalement sur une à deux assises, sur 0,40 à 0,60 m de large ; un gros bloc erratique ferme l'espace à l'est et un petit muret constitué de deux à trois assises de blocs non équarris et sans liant clôture la bordure ouest. La superficie dégagée sous la voûte est de 1,91 m², sur une hauteur de 0,85 m. Un sondage de 6,46 m² a été implanté dans la moitié ouest de la structure. Une seule phase d'occupation de l'abri-sous-roche, à rattacher à la fin du haut Moyen Âge, a été reconnue, à ce jour, avec la présence d'un foyer à plat implanté à l'extérieur de l'abri, contre sa bordure ouest (datation ¹⁴C : 890-1020 de n. è. ; 1095±30 ; Pa 2460 ; *Larix picea*). Antérieurement et postérieurement à cette occupation médiévale, le site a connu des phases successives de sédimentation (colluvionnement, apport éolien, éboulis) mais aussi d'effondrement de la voûte. Le substrat n'a pas été atteint.

◆ La structure du Grand Founze Ic

Ce site correspond à une petite structure ovoïde de 7 m² environ, très enfouie, accolée à l'angle sud-est de l'enclos du Grand Founze Ia (alt. 2208,55 / 2208,11 m NGF). Au nord, elle est bordée par des blocs non équarris reconnus sur une seule assise. L'espace interne de cette structure, qui pourrait correspondre à une petite cabane, serait compris entre 3 et 4 m².

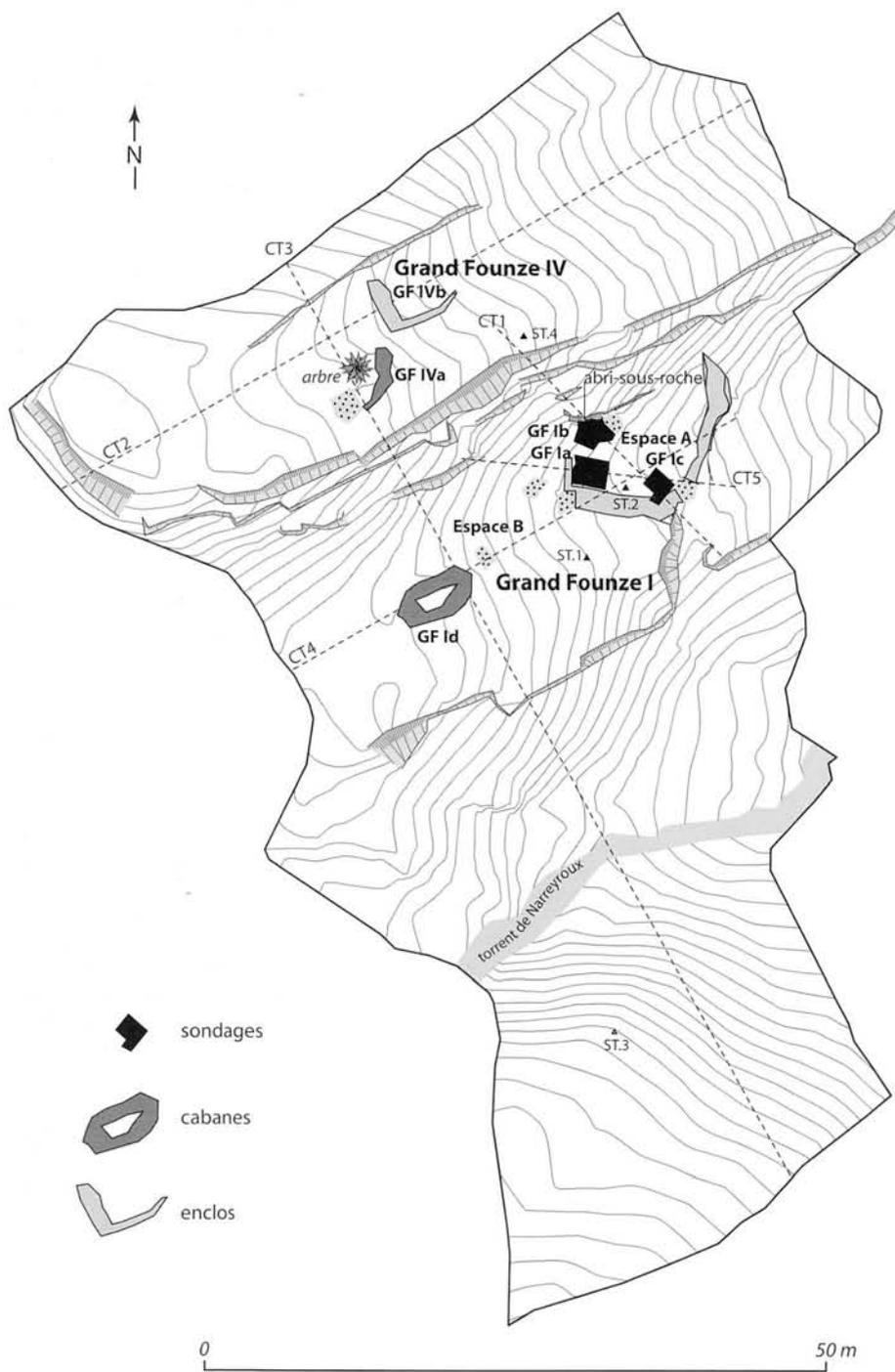


Fig. 34 – Parc national des Écrins. Modèle numérique de terrain et relevés des vestiges du site du Grand Founze I dans le massif du Grand Fond (Puy-Saint-Vincent) (V. Dumas).

Un sol d'occupation en partie rubéfié (en cours de datation), recouvert par une couche charbonneuse datée de la première moitié du I^{er} millénaire av. n. è. (980 et 810 av. n. è. ; 2745 ± 30 BP ; Poz-22633 ; *Larix picea*) témoigne soit d'une combustion liée à la couverture de la structure, soit à un incendie lié à une phase d'entretien de l'espace pastoral. Le substrat périglaciaire n'a pas été atteint.

Nouvelles connaissances acquises sur le peuplement alpin d'altitude

Les fouilles entreprises en juillet 2007 sur les sites du Serre de l'Homme XI et du Grand Founze I complètent les connaissances relatives au peuplement préhistorique,

protohistorique et médiéval de la montagne, dans cette partie des Alpes méridionales (Della Casa, Walsh 2007). Ils confirment aussi la présence d'une activité pastorale précoce attestée dans les diagrammes polliniques dès le début de l'âge du Bronze quelle que soit l'altitude (Court-Picon *et al.* 2007 ; Walsh, Richer 2006).

Le gisement préhistorique du Serre de l'Homme XIa (état I) n'est pas un phénomène isolé dans le massif : il confirme, à l'image, des sites de Chichin II et III (Freissinières) et du Serre de l'Homme II (L'Argentière-la-Bessée), la continuité d'une fréquentation de la haute montagne à l'extrême fin du Néolithique final (Walsh *et al.* 2005). Le mobilier archéologique correspond à une série lithique encore trop modeste pour confirmer l'attribution chronoculturelle révélée avec la datation du foyer Fy1. Sur les sites contemporains au Serre de l'Homme XIa-état 1, installés dans des petites dépressions ou sur des plateaux stables (Faravel VIIIId, Chichin II et Chichin III), il s'agit de séries lithiques peu abondantes, résultant pour l'essentiel d'une production de supports laminaires et lamellaires, de facture souvent soignée, avec quelques pièces façonnées.

Entre les III^e et II^e millénaires av. n. è. (2580-1910 av. n. è.), la présence successive de structures pastorales bâties confirme l'une des évolutions qui apparaît dès le milieu du III^e millénaire, sur les sites d'altitude de cette zone du Parc national des Écrins, entre 2067 et 2303 m d'altitude (Walsh, Mocci, Palet i Martínez 2007). En témoignent les sites de Chichin III (alt. 2230 m) dans la haute vallée de Chichin et de Faravel XIX (alt. 2303 m) et Faravel VIIIId (alt. 2120 m) sur le plateau de Faravel datés de l'extrême fin du Néolithique/début de l'âge du Bronze.

Cette fréquentation ancienne est confirmée dans le haut Champsaur avec la découverte, dans la cabane du Lac des Lauzons II, d'un sol d'occupation à la fin du II^e millénaire av. J.-C.

Plus précisément, l'état 1 reconnu sur le site du Serre de l'Homme XIa s'avère tout à fait contemporain de deux sites :

- dans le même massif, le site du Serre de l'Homme II : état 3, 2580-2370 av. n. è. et état 5, 2470-2280 av. n. è. ;
- dans la haute vallée de Freissinières, Chichin III : foyer de la cabane 2580-2340 av. J.-C. et paléosol de l'enclos de Chichin III daté entre 2460-2200 av. J.-C.

En revanche, la phase d'occupation comprise entre 1750-1560 av. n. è. (état 3) s'avère relativement isolée dans le secteur Argentiérois/Vallouise. Le seul

témoignage de cette période se retrouve, dans le haut Champsaur, dans la cabane du lac des Lauzons II (sol d'occupation daté entre 2050 et 1500 av. J.-C. ; 3470 ± 100 BP ; Pa 1973). Cette constatation s'applique également aux sites du Grand Founze Ia, Ib et Ic. Enfin, la mise au jour d'une présence humaine durant la première moitié du I^{er} millénaire se corrèle tout à fait avec les données palynologiques issues du lac du Serre de l'Homme qui révèle une activité pastorale antérieure à 1200 av. n. è.

En ce qui concerne la seconde moitié du I^{er} millénaire av. n. è., aucun site de cette période n'avait encore jamais été identifié sur notre secteur d'étude et celui du Champsaur. Les sites du Grand Founze Ia (410-200 av. n. è.) et du Grand Founze Ic (980-810 av. n. è.) apportent ainsi de nouveaux éléments sur le peuplement alpin protohistorique (Mocci *et al.* 2006).

Pour le haut Moyen Âge, le site du Grand Founze Ib est contemporain de la petite structure de Fangeas VII (alt. 2000 m, Freissinières), secteur sur lequel V. Py et B. Ancel ont découvert la présence de petites mines métalliques dont l'activité d'extraction est datée des IX^e au XIII^e s. (Py, Ancel 2007). Les témoignages de structures pastorales médiévales sont plus nombreux dans le Champsaur (Clot Lamiane II et IV, Cabane de la Barre IV, Vallon de la Vallette abandonnés entre le X^e et XIII^e s.) mais aucun ne correspond à un abri-sous-roche.

Kevin Walsh, Florence Mocci, Stéfan Tzortzis ³

3. Avec la collaboration de Vincent Dumas et Céline Bressy.

Court-Picon *et al.* 2007 : COURT-PICON (Mona), WALSH (Kevin), MOCCI (Florence), SEGARD (Maxence), PALET MARTINEZ (Josep Maria) – Occupation de la montagne et transformation des milieux dans les Alpes méridionales au cours de l'âge du Bronze : approche croisée des données palynologiques et archéologiques en Champsaur et Argentiérois (Hautes-Alpes, France). In : RICHARD (Hervé) dir., MAGNY (Michel) dir., MORDANT (C.) éd. – *Environne-*

ments et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale : actes du 129^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Besançon, avril 2004. Paris : éd. du CTHS, 2007, 89-106.

Della Casa, Walsh 2007 : DELLA CASA (Philippe) éd., WALSH (Kevin) éd. – *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments* : proceedings of the 10th annual meeting of the European association of archaeologists, Lyon, 2004. Trento : Museo Tridentino di scienze naturali. 207 p. (Preistoria Alpina ; 42).

Mocci *et al.* 2005 : MOCCI (Florence), PALET MARTINEZ (Josep Maria), SEGARD (Maxence), TZORTZIS (Stefan), WALSH (Kevin) – Peuplement, pastoralisme et modes d'exploitation de la moyenne et haute montagne depuis la Préhistoire dans le Parc national des Écrins (vallées du haut Champsaur et de Freissinières, Hautes-Alpes). In : BOUET (Alain) éd., VERDIN (Florence) éd. – *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux : Ausonius, 2005, 197-212.

Py, Ancel 2007 : PY (Vanessa), ANCEL (Bruno) – Exploitation des mines métalliques de la vallée de Freissinières (Hautes-Alpes, France) : Contribution à l'étude de l'économie sud-alpine aux IX^e-XIII^e siècles. In : DELLA CASA (Philippe) éd., WALSH (Kevin) éd. – *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments* : proceedings of the 10th annual meeting of the European Association of Archaeologists, Lyon, 2004. Trento : Museo Tridentino di Scienze Naturali, 2007, 83-98 (Preistoria Alpina ; 42).

Walsh *et al.* 2005 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence), TZORTZIS (Stefan), PALET MARTINEZ (Josep Maria), DUMAS (Vincent) collab., PY (Vanessa) collab., SEGARD (Maxence) collab., TALON (Brigitte) collab. – Dynamique du peuplement et activités agropastorales durant l'âge du Bronze dans les massifs du Haut Champsaur et de l'Argentiérois (Hautes-Alpes). *DAM*, 28, 2005, 25-44.

Walsh, Mocci, Palet i Martínez 2007 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence), PALET I MARTÍNEZ (Josep Maria) – Nine thousand years of human/landscape dynamics in a high altitude zone in the southern French Alps (Parc National des Écrins, 05). In : DELLA CASA (Philippe) éd., WALSH (Kevin) éd. – *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments* : proceedings of the 10th annual meeting of the European Association of Archaeologists, Lyon, 2004. Trento : Museo Tridentino di Scienze Naturali, 2007, 9-22 (Preistoria Alpina ; 42).

Walsh, Richer 2006 : WALSH (Kevin), RICHER (Suzi), BEAULIEU (Jean-Louis de) collab. – Attitudes to altitude : changing meanings and perceptions within a 'marginal' Alpine landscape - the integration of palaeoecological and archaeological data in a high-altitude landscape in the French Alps. *World Archaeology "Archaeology at altitude"*, 38, 3, 2006, 437-454.

Prospection-inventaire « Édifices religieux »

Moyen Âge, Moderne

Dans le cadre de l'inventaire des édifices religieux de quatre cantons des Hautes-Alpes, présenté en 2006, le travail a été poursuivi dans deux directions ¹.

Canton de Guillestre : commune de Ceillac

Visite et étude des églises Sainte-Cécile (Moyen Âge, Moderne), Saint-Sébastien, Saint-Jean-Baptiste (XVIII^e s., XX^e s.), Saint-Roch (XVIII^e s.), Saint-Pierre et Saint-Paul, Rabinoux, Saint-Barthélemy, Sainte-Barbe.

Recherches documentaires sur les cantons de La Bâtie-Neuve et de Saint-Firmin

Le dossier préliminaire à la prospection de ces deux cantons a été achevé.

Cependant, plusieurs journées ont été consacrées aux Archives départementales de Gap en vue du dépouillement exhaustif des cadastres napoléoniens du canton de Saint-Firmin (communes : Aspres-les-Corps, Villar-Loubière, Saint-Maurice-en-Valgaudemard, Saint-Firmin, Saint-Jacques-en-Valgaudemard, Chauffayer, Le Glaizil). Des clichés significatifs ont été pris et l'examen correspondant des matrices a été commencé (commune de Chauffayer).

Une investigation identique a été menée pour le canton de La Bâtie-Neuve (communes : La Bâtie-Neuve, La Rochette, La Bâtie-Vieille, Rambaud, Montgardin, Avançon, Saint-Étienne-le-Laus, Valsertes). Le récolement des indices mis en évidence par les toponymes des matrices est également effectué.

1. Voir *BSR PACA* 2006, 69-70. Opération réalisée dans le cadre de la convention et du cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie).

Régine Broecker

Identification et échantillonnage d'une matière première : la stéatite Parc naturel régional du Queyras

Dans le cadre des activités de recherche du musée Muséum départemental de Gap et de l'étude de ses collections, un travail portant sur les objets en stéatite a été mis en place. Afin de répondre à certaines questions concernant la matière, nous avons réalisé une prospection thématique dans le Parc naturel régional du Queyras (communes d'Abriès, Ristolas, Molines-en-Queyras, Saint-Véran), région connue pour sa tradition du travail artisanal de la pierre ollaire.

Les résultats issus de la prospection ne sont en rien des éléments d'identification de sites d'acquisition ou de sites d'extraction de la matière, mais viennent compléter l'ensemble des données accumulées lors de diverses campagnes d'échantillonnage en vue d'une étude pétrochimique comparative. Les échantillons identifiés et

prélevés proviennent principalement des affleurements de serpentinites schistosées, proposant une matière homogène et exploitable pour la réalisation d'objets. Cette prospection, qui n'a pu être exhaustive, devra être complétée et menée sur l'ensemble du massif alpin franco-italien.

Ce fut aussi l'occasion d'identifier, dans les zones qui nous concernent, des marqueurs d'anthropisation non référencés parmi lesquels des structures pastorales, enclos, cabanes – à première vue modernes – ainsi qu'une structure (site Petrosino d'Agnel) apparentée à un coffre funéraire.

Jérôme Rigaud

Moyen Âge, Moderne

Les formes rurales de l'occupation troglodytique

L'opération de prospection thématique sur l'occupation troglodytique dans le département des Hautes-Alpes s'inscrit dans le cadre d'une thèse en archéologie réalisée à l'Université Lumière Lyon 2 (CIHAM) sur « Les formes rurales de l'occupation troglodytique dans le Dauphiné et le nord de la Provence au Moyen Âge et à l'époque Moderne ».

La recherche est fondée sur un premier recensement toponymique des noms de lieux en balme, beaume ou encore baume ; vingt-huit occurrences ont été relevées dans le département ; elles sont à l'origine de la recherche de terrain. Ces indications de lieux ont été complétées par des informations recueillies sur le terrain auprès des habitants et des services liés au tourisme. Un peu plus d'une trentaine de sites ont ainsi fait l'objet d'une visite sur le terrain.



Fig. 35 – Les formes rurales. Saint-Martin-de-Queyrière, la Vignette. Pressoir troglodytique installé dans une cavité naturelle (M. Navetat).

La campagne 2007 a mis en évidence différentes caractéristiques de l'utilisation des cavités dans l'aire géographique montagneuse que constitue le département. Dix-huit sites de cavités ont été repérés sur le terrain. Ils peuvent se répartir en quatre catégories différentes : les carrières, l'habitat rupestre, les cavités naturelles et les cavités naturelles avec aménagements anthropiques. Trois sites de carrières ont été recensés. L'un d'entre eux a donné naissance à de l'architecture rupestre : le site de la Plâtrière sur la commune de Lazer, étudié depuis de nombreuses années – une partie des maisons est en effet constituée en partie basse de pièces creusées dans le gypse.

Les sites de cavités naturelles sans aménagements anthropiques sont les plus nombreux. Les occupations, variées, ne permettent pas toujours une datation précise. Ils font souvent l'objet de rattachement à des épisodes troubles de l'histoire locale, à l'image de la grotte des Vaudois dans le val de Freissinières, dont les épisodes tragiques de l'Inquisition menée au XV^e s. ont marqué le site. Ces lieux ont souvent une fonction de refuge, pour les hommes ou les animaux, en période de troubles. Les deux sites de cavités naturelles avec aménagements anthropiques repérés sont assez importants. La Beaume Noire, anciennement sur la commune d'Agnielles et actuellement sur celle de La Faurie, constitue l'ancien chef-lieu d'une seigneurie. Des restes de maçonnerie ont été observés dans la cavité et des textes anciens mentionnent la présence de peintures. Cette cavité a été observée d'en bas, un accès par escalade est prévu afin de compléter les premières informations recueillies sur le terrain. Il se pourrait que les élévations observées

correspondent à une ancienne fortification mentionnée dès le XII^e s. (Roman 1884, 13). Le deuxième site est un site artisanal, celui des Caves de la Vignette sur la commune de Saint-Martin-de-Queyrière. Ce village, entièrement composé de pressoirs, regroupe trois types d'architecture différents : bâti pour la plupart des édifices, rupestre pour certains des pressoirs, et troglodytique pour un pressoir installé dans une cavité naturelle (fig. 35). Son état actuel laisse supposer des structures d'époque moderne.

Cette première campagne de prospections menées dans les Hautes-Alpes a mis en évidence la faible occupation des cavités au Moyen Âge et à l'époque Moderne, probablement due à la difficulté d'accès de nombreux sites, leur attribuant plutôt un rôle de refuge que d'occupation

permanente. La géologie composée de roches dures n'a pas autorisé de creusements d'origine anthropique à des fins d'habitation sauf dans le cas du village de la Plâtrière. L'occupation des cavités naturelles a été mise en pratique dès que cela était possible, permettant ainsi à l'homme de profiter des avantages de défense passive et de protection des intempéries que propose ce type d'architecture, tout en restant marginale dans le département.

Mylène Navetat

Roman 1884 : ROMAN (Joseph) – *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes comprenant les noms de lieux anciens et modernes*. Paris : Imprimerie Nationale, 1884. LXXI-200 p. (Dictionnaire topographique de la France).

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-MARITIMES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 7

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7779	Antibes. 7-9 boulevard Dugommier et 22 boulevard Gambetta	Thernot, Robert (INR)		OPD	●				1
7551	Antibes. Les Combes-Nova Antipolis (première avenue)	Matheron, Jean-Claude (INR)		OPD	●				1
8104	Antibes. 1548 chemin Saint-Claude, chemin des Rastines	Matheron, Jean-Claude (INR)		OPD	●				1
8350	Antibes. Les Croutons	Matheron, Jean-Claude (INR)		OPD	●				1
8304	Antibes. Place Mariejol	Mellinand, Philippe (INR)	19	OPD				PRO ANT	1
8394	Antibes. La Courtine, le Pré au Pêcheur	Daveau, Isabelle (INR)	28	OPD				NEO BRO PRO ANT	1
8289	Cannes. Île Saint-Honorat de Lérins, chapelle Saint-Sauveur	Codou, Yann (SUP)	23	FP				HMA MA	2
7896	Cannes. Zone Nord, Aéroport de Cannes/Mandelieu	Lautier, Laurence (AUT)	27	OPD				ANT MOD CON	2
8119 8187	Ciapières. Eglise Saint-Mayeul	Blanc, Fabien (AUT)	23	SU				MA MOD	3
8103	Les Ferres. Place du château	Lautier, Laurence (AUT)	20	OPD				MOD	4
8325	Grasse. Etude du bâti	Belotti, Bruno (EDU)	19	PRD				DIA	5
8523	Grasse. 4-6 place du Petit-Puy	Blanc, Fabien (AUT)	19	SD	○				5
8226	Gréolières. Chapelle Notre-Dame de Verdelaye, la Ferrage	Poteur, Catherine (AUT)	23	PRT	◆				6
8064	Mougins. Château-Curault	Conche, Frédéric (INR)	20	OPD				ANT HMA MOD	7
8235	Les Mujouls. Col d'Adon	Golosetti, Raphaël (AUT)	22	FP				ANT	8
7880	Nice. Grotte du Lazaret	Lumley, Henry de (CNR)	03	FP				PAL	9
8488	Nice. Place Garibaldi	Bouiron, Marc (COL)	19	PRD				BMA MOD	9
8516	Nice. Place du Monastère	Bouiron, Marc (COL)	19	SU				ANT	9
8268	Nice. Cimiez	Jannet-Vallat, Monique (MUS)	21 23	PCR				ANT AT	9
8472	Nice. Amphithéâtre de Cimiez	Thernot, Robert (INR)	21	OPD				ANT BMA	9
7280	Nice. Tramway	Bouiron, Marc (COL)	19	SP				MA MOD	9
8250	Nice. Mont Alban/mont Boron	Geist, Henri (ASS)	24	PRT				MOD	9
S.N.	Nice. Carrière du mont Boron	Geist, Henri (ASS)	25	DEC				MOD	9
7859	Nice. La colline du château des origines à nos jours	Bouiron, Marc (COL)	19	PCR				MA	9
8331	Péone. Commune	Salicis, Claude (ASS)		PRD				DIA	10
8217	Sainte-Agnès. Château	Lapasset, Michel (EDU)	24	FP				MA MOD	11
8413	Séranon. Chapelle Notre-Dame de Gratemoine	Blanc, Fabien (AUT)	23	SU				MA MOD	12
8239	Sospel. L'Albaréa	Moullé, Pierre-Elie (MUS)	01	SD				PAL	13
7881	Tende. Mont Bego	Lumley, Henry de (CNR)	09	RAR				PRO HIS	14
8274	Tende. Mont Bego, Cime des Lacs	Masson, Émilie (CNR)	09	PRT	▲				14
7963	Tour-sur-Tinée (La). Commune	Mercurin, Romuald (BEN)		PRD				DIA	15

8227	Tourrette-Levens. Grotte du Merle	Desclaux, Emmanuel (COL)	05	FP				PAL	16
8459	Valdeblore. Plateau d'Anduébis	Gili, Eric (ASS)	20	SD				MA ? MOD	17
8366	Vallauris. Les Encourdoules	Roscian, Suzanne (CNR)	20	PRD				ANT	18
8322	Bassin-versant de la vallée de la Vésubie	Gili, Eric (ASS)		PRD			8459	MA ? MOD	
8537	Bassins-versants du Loup, de la Cagne et du Malvan	Lepère, Cédric (AUT)		PRD			8453	DIA	
8453	Vallée du Loup : Villeneuve-Loubet, Roquefort-les-pins, Le Rouret, Le Bar-sur-Loup, Gourdon, Caussols, Cipières	Lautier, Laurence (AUT)		PRD			8537	DIA	
8336	Prospection-Inventaire des cantons de Bar-sur-Loup, Cannes, Coursegoules, Grasse, Mougins, Saint-Auban, Saint-Vallier	Fulconis, Stéphane (BEN)		PRD			8203	DIA	
8203	La Brigue, Saorge, Tende. Ligne de frontière entre France et Italie : crêtes, cols et lieux de passage	Sandrone, Silvia (COL)	27	PRD				DIA	
7291	Cannes, Mandelieu-la-Napoule, Pegomas, La Roquette-sur-Siagne. Liaison intercommunale de la Siagne	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●				

FP Fouille programmée

OPD Opération préventive de diagnostic

PCR Projet collectif de recherche

PRD Prospection diachronique

PRT Prospection thématique

SD Sondage

SU Fouille préventive d'urgence

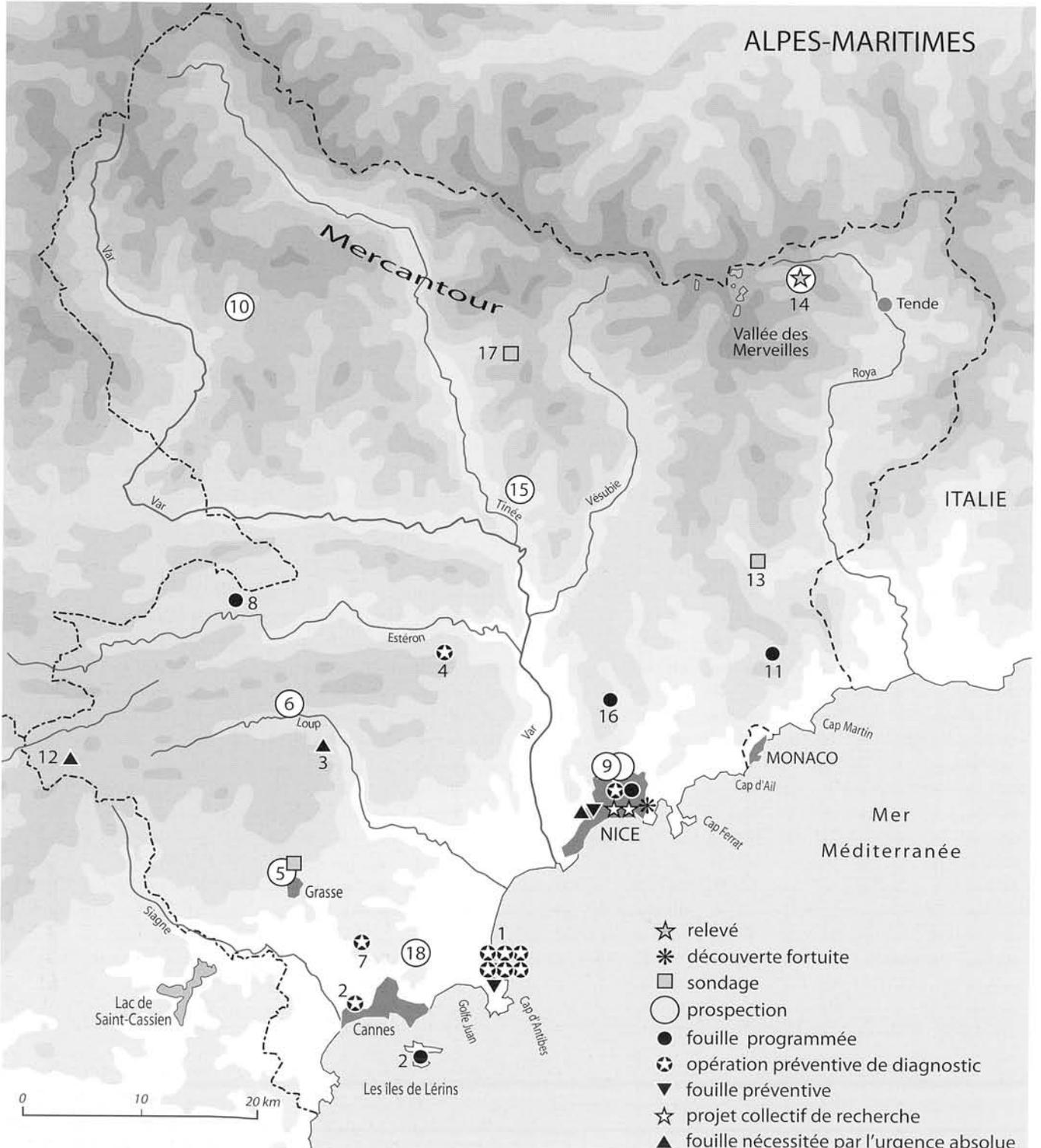
RAR Relevé d'art rupestre

DEC Découverte fortuite

● opération négative

◆ opération reportée

▲ notice non parvenue



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 7

Néolithique, Âge du Bronze

ANTIBES
La Courtine / Pré aux Pêcheurs

Protohistoire, Antiquité

La mairie d'Antibes projette la construction d'un parking souterrain en bordure du port Vauban, au pied de la Courtine. L'ampleur du projet, couvrant une superficie de près de 16 000 m² sur 12 m de profondeur, et sa localisation à l'emplacement du port antique ont motivé une intervention de diagnostic archéologique. Afin d'appréhender la totalité de la séquence sédimentaire touchée par les travaux, inaccessible du fait de sa profondeur au moyen de sondages classiques, une campagne de carottages a précédé l'ouverture des tranchées.

Les sept carottages réalisés ont permis de préciser la nature et l'organisation géométrique des principaux corps sédimentaires qui comblent, dans ce secteur, l'anse Saint-Roch. Ils sont localisés de manière à obtenir un long transect est-ouest et deux transects nord-sud. Les forages atteignent le substrat s'abaissant d'est en ouest entre -4 et -8 m NGF, soit entre 5,50 m et 10,50 m sous la surface du sol actuel.

La séquence de référence fait écho à celle observée en 1998 lors des fouilles de Port-Prestige¹. Elle se compose de quatre principales unités sédimentaires.

- Au toit du substratum rocheux se développe une première unité argileuse brune, massive et compacte de 0,60 m à 3,5 m de puissance selon les secteurs. Localement, des passages sableux, gravillons et cailloutis s'insèrent dans le dépôt. La texture du sédiment plaide en faveur d'une sédimentation de mode calme type décantation. Les microrestes végétaux (oogones et tiges de charophytes) et la microfaune (ostracodes) présagent d'un milieu lagunaire. Les inclusions de cailloutis peuvent être la signature de dynamiques de versants comme d'une présence humaine aux abords du plan d'eau.
- D'une puissance de 3 à 5 m, le deuxième ensemble sédimentaire se compose, pour l'essentiel, de sables homogènes à structure particulière. À différents niveaux, cet ensemble laisse apparaître des microstratifications sablo-limoneuses, des lits de posidonies (fibres, aegagropiles), des passages coquilliers et des concentrations

de débris végétaux. Le milieu est dorénavant clairement ouvert sur la mer. Les fonds sont sableux et visiblement colonisés par un herbier de posidonies. En l'attente des résultats des datations ¹⁴C pratiquées sur les carottes du Pré aux Pêcheurs, il est probable, par analogie avec les séquences sédimentaires datées de Port-Prestige, d'attribuer le passage d'un milieu lagunaire à un milieu ouvert sur la mer à la transition Néolithique final/Bronze ancien.

Il est possible d'individualiser, au sein des sables, un niveau incluant des fragments de céramiques antiques. Ces éléments, déposés sous une bathymétrie d'environ 2 m, témoignent d'une activité portuaire. L'occupation du milieu est aussi perceptible à travers la concentration inhabituelle de noyaux, coquilles de noix, pépins de raisins et autres graines.

- L'unité suivante se compose de sables et de limons finement lités. Localement riche en matière organique, sa puissance est comprise entre 30 et 60 cm. Ces dépôts, dont l'altitude s'échelonne entre -10 cm et -50 cm NGF, correspondent, vraisemblablement, à des niveaux de plages qui viennent mourir contre le rempart moderne.
- Enfin, la séquence de référence se termine par 1,50 m à 2,50 m de remblai contemporain, signant l'atterrissement définitif du secteur.

La présence de mobilier dans les carottes permet de localiser la surface du niveau antique entre -1,50 et -3,50 m NGF, soit à une profondeur s'abaissant d'est en ouest de 4 à 6 m sous la surface du sol actuel. La séquence, constituée de sédiments marins depuis la Protohistoire jusqu'à la période Moderne, indique que nous nous trouvons en milieu immergé sur l'ensemble de la surface, la ligne de rivage et les aménagements de quai antique devant se trouver plus en retrait, en direction du sud et de l'est, conformément aux observations ponctuelles réalisées par J.-H. Clergues.

Cinq larges tranchées talutées devaient être pratiquées afin de préciser les premières données. Compte tenu de la totale absence de cohésion des sables, il s'est immédiatement avéré impossible d'atteindre les niveaux

1. Voir BSR PACA 1998, 45.

antiques dans des conditions décentes d'observation, à plus de 4 m de profondeur, et 2 m sous le niveau de la nappe. Nous avons dû nous contenter de récolter le matériel remonté dans le godet de la pelle mécanique, sans pouvoir le positionner avec certitude, les effondrements de paroi provoquant le mélange des couches.

En bout de flèche, à environ 4,80/5 m de profondeur, le godet a remonté un lot de céramiques républicaines, prises dans la matre de posidonies. Constitué d'amphores italiques, de campanienne, de céramique grise catalane..., l'ensemble est homogène et daté du II^e s. av. J.-C. Concrétionnés au cours de leur séjour sous-marin, les tessons ne sont cependant pas roulés, et les formes peu fragmentées. Il ne s'agit donc pas de mobilier charrié par la houle, mais d'éléments rejetés depuis une source proche. Nous pourrions ainsi nous trouver à proximité d'un quai, sur un lieu de mouillage, ou encore directement sur une épave. Quelques pièces de bois travaillé ont été récoltées dans le sondage. Leur attribution stratigraphique est incertaine, de même

que leur origine. Les morceaux appartiennent à des planches, leur tranche ne présente pas les mortaises caractéristiques de l'assemblage des bordés des navires antiques.

Devant le caractère éminemment destructeur de ce type de sondage pratiqué en aveugle et au regard de la faible précision des informations recueillies, il a été décidé, en concertation avec le service régional de l'archéologie, d'interrompre la campagne de sondage mécanique et de concentrer les efforts sur l'étude des carottes. Une série de datations ¹⁴C a été lancée, qui permettra de préciser le calage chronologique de la séquence afin, notamment, de définir la topographie du fond du port antique.

Une dernière tranchée, ouverte à l'ouest de l'emprise, a permis de reconnaître la position exacte du Bastion de la Marine, démantelé à la fin du XIX^e s.

Isabelle Daveau et Olivier Sivan

Protohistoire, Antiquité

ANTIBES Place Mariejol

Dans le cadre de travaux de réfection de la place Mariejol, au cœur du vieil Antibes, entre le château Grimaldi et la cathédrale et à proximité immédiate de murs romains en élévation, une série de sondages a été réalisée permettant pour la première fois depuis un demi-siècle de reconnaître le sous-sol de ce secteur.

Si le rocher affleure de part et d'autre de la place, la partie centrale a livré une importante stratigraphie couvrant dix siècles d'histoire antiboise.

Les constructions les plus anciennes, un ensemble de murs liés à la terre, avec éventuellement des élévations de terre crue, et directement installés sur le rocher semblent correspondre à des structures domestiques de la première moitié du V^e s. av. n. è. Il est vraisemblable de restituer ces vestiges dans le cadre d'un "habitat indigène de hauteur", à l'instar des découvertes réalisées quelques dizaines de mètres plus au nord (Bats 1990, 221), mais la densité des céramiques importées témoigne ici cependant de liens privilégiés avec Marseille.

Ces constructions sont abandonnées à la fin du V^e s. ou au cours du IV^e s. de n. è.

Dans l'angle sud-ouest de la place, un habitat associant murs enduits, seuil monolithe et sols dallés a été partiellement fouillé : bien conservé, il est daté des II^e-I^{er} s. av. n. è. et apparaît quelques décimètres sous le niveau actuel de la place.

L'antiquité romaine, illustrée par les nombreuses maçonneries en élévation autour du château, est moins présente dans les sondages et seuls un ouvrage hydraulique ainsi qu'un caniveau ont été découverts, témoignant éventuellement de l'emplacement d'un axe viaire.

Ces différents vestiges apparaissent dérasés durant l'Antiquité tardive, soit lors de travaux de nivellement, soit lors de la spoliation d'aménagements ayant eux-mêmes déjà consacré l'abandon de l'habitat.

Philippe Mellinand

Bats 1990 : BATS (Michel) – Antibes. In : MUSÉES DE MARSEILLE – *Voyage en Massalie : 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud* : exposition, Marseille, novembre 1990. Marseille : Musées de Marseille ; Aix-en-Provence : Édisud, 1990, 220-221.

Haut Moyen Âge, Moyen Âge

CANNES Île Saint-Honorat de Lérins : cloître et chapelle Saint-Sauveur

L'île Saint-Honorat de Lérins constitue l'un des tout premiers établissements monastiques d'Occident. Depuis 2004, l'équipe des médiévistes de Nice a engagé un

programme de recherches historiques et archéologiques concernant cette île monastique qui présente le grand intérêt de pouvoir être étudiée dans la longue durée,

depuis l'arrivée d'Honorat et de ses compagnons, au début du V^e s., jusqu'à la fin du Moyen Âge ¹.

L'ensemble abbatial et l'étude du cloître roman

L'ensemble monastique était composé de deux lieux de culte étroitement liés : l'église majeure, dédiée à Honorat, se trouvait au centre tandis que, vers le nord, s'élevait l'église Sainte-Marie, reliée à Saint-Honorat par une longue salle qui assumait des fonctions funéraires. À l'ouest, s'étendait le cloître avec les bâtiments de la vie commune.

C'est sur le cloître qu'a porté l'essentiel de notre étude des élévations. L'analyse montre que l'on réutilise dans le cloître du second âge roman des élévations préexistantes. Au nord, la galerie utilise le mur gouttereau sud de l'église Saint-Honorat. Ce mur se distingue par son appareil de moellons équarris, assisés, aux joints gras. Ce même appareil se retrouve dans le mur de la galerie occidentale, ce qui le rattache au chantier de l'église Saint-Honorat. Enfin, à l'est, à l'intérieur de la salle du chapitre, le mur occidental, dans ses parties basses, a une élévation comparable. Ces trois murs, de facture identique, permettent ainsi de restituer des constructions qui peuvent appartenir au même chantier que l'église Saint-Honorat. À ces monuments qui se structurent autour d'un espace central ouvert peut se relier un mur, composant les parties inférieures du mur sud de la galerie septentrionale, qui pourrait correspondre au stylobate d'un premier cloître.

Les observations et relevés apportent aussi des informations sur le chantier du cloître du second âge roman. Divers indices – qualité de la pierre, techniques de taille, module, voûtements, variations dans les factures des baies – permettent de distinguer plusieurs équipes et au sein de certaines de ces équipes d'établir un phasage du chantier.

Les données tirées de l'analyse architecturale et les nouveaux apports de l'étude des textes permettent d'établir une chronologie des chantiers. L'église abbatiale a été réalisée, au moins en partie, sous l'abbatiate d'Aldebert I, dans le troisième quart du XI^e s. C'est lors de la prise de fonction de son successeur, Aldebert II, en 1088, qu'a lieu la dédicace. Par la suite, Aldebert II, à l'extrême fin du XI^e s., poursuit l'œuvre de son prédécesseur et organise l'espace claustral donc on conserve certaines élévations dans le cloître actuel.

Un chantier du second âge roman édifie le cloître que l'on peut observer aujourd'hui. Ce chantier se déroule sans doute sur une assez longue durée. Pour ce qui est de la datation, la réalisation du cloître se rattache à des travaux de la fin du XII^e et de la première moitié du XIII^e s.

La chapelle Saint-Sauveur

Outre le centre monastique formé par l'ensemble abbatial et la tour, un ensemble de sept chapelles délimite l'espace insulaire.

C'est sur la chapelle Saint-Sauveur que nous avons concentré notre recherche. Elle est difficile à analyser dans ses élévations du fait de l'enduit qui recouvre

le monument. C'est un lieu de culte qui a déjà attiré l'attention en raison de son plan centré qui s'avère original par rapport au corpus des édifices médiévaux conservés en Provence. Extérieurement, l'édifice correspond à un octogone, d'environ 8 m de diamètre, doté d'un chevet semi-circulaire. Intérieurement, les pans de l'octogone sont pourvus de niches semi-circulaires. Le pan oriental a reçu une abside qui fait face à l'entrée pratiquée dans la partie occidentale. La singularité de ce plan ne permet pas d'avancer des arguments en faveur d'une datation satisfaisante.

Nos travaux archéologiques, qui ont touché l'intérieur de l'édifice (fig. 36), ont dans un premier temps mis en lumière l'existence de fouilles antérieures (réalisées successivement par L. Lebel et G. Vindry). De ces fouilles, aucun rapport précis ne nous est parvenu, mais il ne semble pas qu'elles aient abouti à des résultats significatifs. En ce qui concerne l'édifice en élévation, nous n'avons pas obtenu beaucoup d'informations. Le sol, après la construction, n'a pas connu de creusement remarquable (mis à part les sondages anciens). Seule une sépulture a été dégagée dans la partie orientale : il s'agit de la tombe d'un prêtre, à situer sans doute à la fin du Moyen Âge, si ce n'est à la période moderne.



Fig. 36 – CANNES, île Saint-Honorat de Lérins. Saint-Sauveur, vue d'ensemble de la fouille (Y. Codou).

Un premier lieu de culte

C'est sur les origines de la chapelle que la fouille s'est avérée capitale. Dans la partie méridionale sont apparus les restes d'un lieu de culte de petite dimension.

C'est un édifice de plan simple composé d'une nef unique terminée par une abside semi-circulaire, dont est conservée la partie septentrionale. Le reste a été endommagé à l'est, au sud et à l'ouest par la construction de l'édifice actuel qui est venu se fonder sur les murs du premier lieu de culte (fig. 37). La longueur interne est de 6,60 m. Il s'agit d'une longueur minimale puisque nous ne connaissons pas l'emplacement de la façade occidentale, qui doit se trouver sous le mur de façade de l'église actuelle. La largeur interne de la nef est de 3 m. L'abside à l'est est surélevée par rapport à la nef. Une fosse circulaire est bien visible vers la partie centrale de l'abside. Il s'agit d'une fosse correspondant à la base du support d'autel.

1. Voir BSR PACA 2006, 76-77.

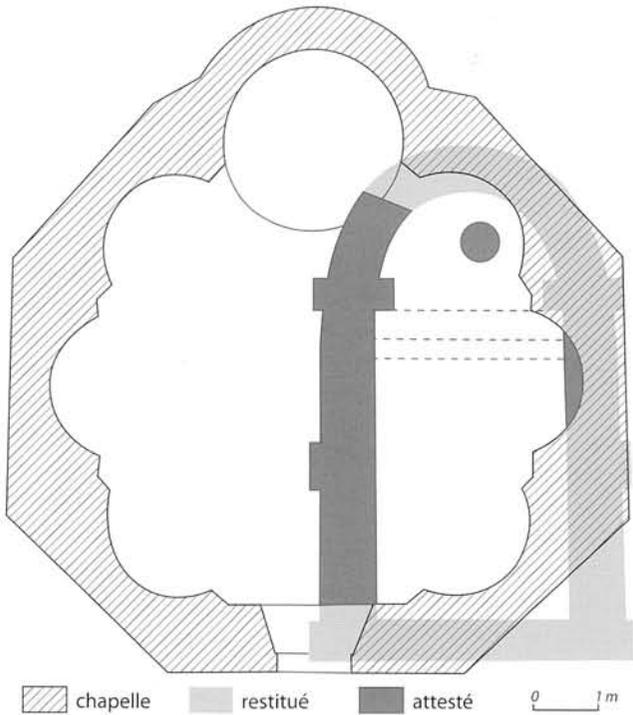


Fig. 37 – CANNES, île Saint-Honorat de Lérins. Plan d'ensemble de la chapelle Saint-Sauveur présentant une proposition de restitution de l'église originelle (Y. Codou).

L'emmarchement peut être restitué à l'avant du chœur. Le dénivelé entre la nef et l'abside était assez réduit. À l'origine, on avait sans doute deux marches. L'emmarchement avait alors une profondeur de 44 cm, distance correspondant à l'espace compris entre le pilastre de l'arc triomphal et l'arrêt du sol en béton de la nef. À la suite de la réalisation d'un nouveau sol dans la nef l'emmarchement empiéta sur la nef de 25 cm.

Dans la nef, plusieurs sols successifs sont identifiables. Le dernier sol en usage correspond à un sol de terre

battue. Au nord, il était en contact avec des sols en béton antérieurs. Ces sols sont conservés le long de l'emplacement du mur gouttereau nord (aujourd'hui disparu), sur une faible largeur. Dans l'état actuel, on observe une succession de trois sols différents.

Vers le nord est apparue la tranchée de fondation du mur gouttereau de l'église ainsi que de l'abside. Ce mur a été presque totalement démantelé. Seul un lambeau de fondation reste perceptible dans son extrémité ouest. Néanmoins, la qualité argileuse du substrat fait que le tracé reste bien lisible. Au-delà, en plusieurs points, les négatifs permettent de restituer les moellons utilisés dans les fondations. La largeur de la tranchée, 82 cm, conduit à restituer un mur d'une épaisseur importante au regard des dimensions générales du bâtiment. Les murs – mur gouttereau et mur de l'abside – étaient en continuité, sans décrochement. Intérieurement, la base d'un pilastre qui soutenait l'arc triomphal est bien lisible. À la lecture de son négatif, le parement extérieur du mur gouttereau comportait des décrochements qui permettent de restituer des pilastres méplats ou lésènes. Une de celles-ci est identifiable très précisément sur le mur gouttereau nord. La présence d'une seconde lésène est restituable au droit du pilastre de l'arc triomphal.

Si nous ne pouvons pas encore avancer de datation précise, il semble probable que l'édifice retrouvé est antérieur à l'an Mil. Ces premiers résultats de la fouille de Saint-Sauveur offrent, pour la première fois dans l'étude archéologique de l'île Saint-Honorat, des informations remarquables sur l'occupation monastique du haut Moyen Âge. La poursuite de la fouille en 2008 permettra sans nul doute de proposer des datations plus précises.

Yann Codou

Antiquité, Moderne

CANNES

Contemporain

Zone nord aéroport Cannes-Mandelieu

Ce diagnostic archéologique effectué par l'INRAP a été accompli en amont d'un projet immobilier de la Chambre de Commerce et de l'Industrie qui vise à aménager la zone nord-est circonscrite dans l'aéroport.

Les parcelles étudiées se situent au voisinage d'une vaste zone où des recherches ont mis au jour depuis le XIX^e s. tout un ensemble de structures et d'artefacts témoignant d'une occupation de la plaine de la Siagne du Néolithique au Moyen Âge (fig. 38). La chapelle, dressée sur la butte de Saint-Cassien, a une histoire des plus intéressantes. Datée dans sa forme actuelle de la fin du XVIII^e s., elle a pu recouvrir un lieu de culte beaucoup plus ancien, dont les textes mentionnent la fondation entre 611 et 616. Par la suite, le couvent de Saint-Étienne, dépendant de l'abbaye de Lérins, semble être devenu le centre de l'agglomération d'Arlic qui n'a pour l'heure pas été localisée.

Au pied de la butte, plusieurs sondages ont livré quelques témoins sporadiques du Néolithique, du Bronze moyen récent et du Bronze final, mais également d'importantes quantités de céramiques du premier âge du Fer, ainsi que du mobilier du II^e-I^{er} s. av. J.-C. L'époque antique est également représentée avec des céramiques du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive.

De l'autre côté de la plaine à l'ouest de l'aéroport, du mobilier et des structures découvertes lors de sondages ainsi que des traces de bâtiments visibles sur les photos aériennes témoignent de la présence, sous le terrain de sport qui jouxte l'aérodrome, d'un établissement antique occupé du I^{er} au VI^e s. de n. è., voire peut-être dès la fin de l'âge du Fer.

Enfin, plusieurs aires funéraires ont été mises au jour. Au sud de la butte, un enclos funéraire abritait un grand nombre de sépultures sous tuiles en bâtière et des incinérations (de la fin du I^{er} s. à la fin du III^e s.). D'autres

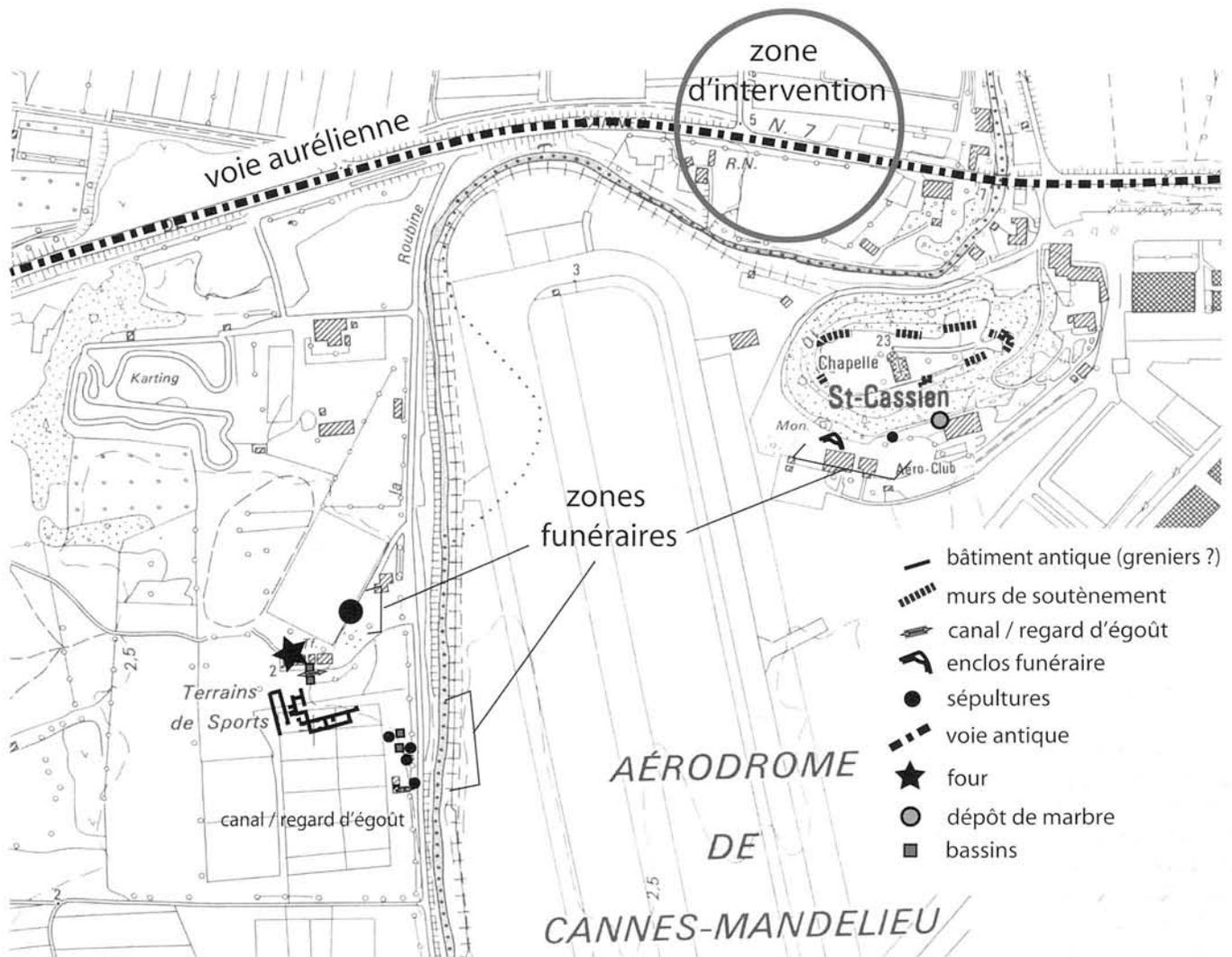


Fig. 38 – CANNES, zone nord aéroport Cannes-Mandelieu. Localisation des découvertes effectuées depuis le XIX^e s. dans la plaine de la Siagne et autour de la butte Saint-Cassien (L. Lautier).

sépultures isolées (pour certaines datées du II^e s.) et une épitaphe du III^e s. ont été retrouvées à l'est et à l'ouest de ce monument. Un second ensemble funéraire a été mis à mal sous le terrain de sport contigu à l'aérodrome : au moins une dizaine de sépultures sous tuiles ont été détruites pendant les travaux d'aménagement. Le diagnostic a révélé un certain nombre d'éléments qui viennent compléter nos connaissances sur cette partie de la plaine.

Les aménagements les plus récents

La dernière occupation du site est liée à l'installation de l'aéroport de Cannes-Mandelieu qui, construit en 1930, a été agrandi et concédé à la Chambre de Commerce et de l'Industrie en 1966. D'anciens niveaux de sol sur lesquels étaient entreposés les avions scellent un remblai massif, présent sur toutes les parcelles diagnostiquées et dont l'épaisseur varie entre quelques dizaines de centimètres, au plus près des pistes d'envol, et 3 m à l'est et au nord. Constitué majoritairement de matériaux de démolition, il a visiblement été apporté au moment de l'agrandissement de l'aéroport, afin de niveler et probablement assainir le terrain ¹.

1. La proximité de la nappe phréatique peut expliquer cette nécessité.

Plusieurs tranchées essentiellement dans la partie occidentale ont révélé la présence ponctuelle de lambeaux de sols alluviaux récents sous des remblais peu épais. Ce phénomène semble témoigner d'un décaissement de la zone, sur une grande ampleur, préalable à l'agrandissement de l'aéroport, qui pourrait expliquer l'absence de stratigraphie ancienne.

L'occupation antérieure à l'implantation de l'aéroport

Les coupes stratigraphiques montrent les derniers mètres du remplissage holocène. De part et d'autre de la RN 7, deux grandes séquences sédimentaires de référence se distinguent.

Au nord de la route, les séquences témoignent d'un engorgement progressif du milieu. Ceci peut être la conséquence de débordements successifs et du maintien d'une zone humide à l'abri de bourrelets de berges ou à la faveur d'une petite dépression dans la plaine alluviale. Les derniers sols alluviaux ont livré un peu de mobilier (clou, verre, céramiques vernissées) contemporain des dernières activités agropastorales de la plaine, datées de la seconde moitié du XIX^e s. ².

2. Le cadastre napoléonien daté de 1826 témoigne ainsi de l'utilisation des terres pour la culture ("laboures"), ainsi que pour l'élevage ("pâturage", "pré").

Au sud de la route les stratigraphies sont plus homogènes. La texture du sédiment est essentiellement sableuse, avec quelques niveaux plus limoneux, et les dépôts témoignent de la proximité du lit mineur du Béal. La plaine alluviale s'exhausse progressivement sous le contrôle, en aval, d'une élévation lente du niveau marin depuis la période antique et, à l'amont, d'arrivées de matériaux, fruits de l'activité érosive sur les versants.

Dans ce contexte d'exhaussement il est normal de retrouver, dans cette basse plaine alluviale, une mosaïque de paysages structurée par des zones engorgées, des secteurs mieux drainés à proximité immédiate des principaux cours d'eau, ou des étendues colonisées par une ripisylve.

Les aménagements en bordure du Béal

À proximité de l'ancien lit de la Siagne renommé aujourd'hui Béal, la présence d'un ponton et d'une calade indique que la rivière, qui serpente aujourd'hui à une trentaine de mètres, était – avant sa canalisation – bien plus large.

Le ponton, observé sur 6,50 m, est constitué d'un alignement de pieux ou de poteaux de bois (près d'une vingtaine) qui soutenaient des planches dont quatre ont été conservées. Il semblerait que le bois utilisé ait été du pin. On accédait à cet aménagement en empruntant une calade de petits galets placés de manière linéaire sur une longueur minimale de 2,50 m et une largeur de 0,80 à 1 m, empilés sur une épaisseur de 30 à 40 cm (fig. 39). La découverte d'un fragment de fond d'assiette en porcelaine commune indique peut-être une création, ou une fréquentation de l'aménagement de cette berge jusqu'à une date récente (seconde moitié du XIX^e s.).

Les axes de circulation

Un empilement de niveaux de circulation a été mis au jour dans deux tranchées localisées sur l'ancienne RN 7, témoignant ainsi d'une pérennisation de la voie à cet emplacement (fig. 40).

• *Les axes de circulation modernes et contemporains*

Sous deux niveaux de bitume (18002 et 18004), on observe un revêtement de couleur rouge qui reposait

même sur un niveau de galets consolidés par un mortier très compact (radier ou réel espace de circulation ?). Sous ces aménagements, se développe une épaisse séquence limono-sableuse, hétérogène, d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur (18010). Nous ignorons si cet apport est d'origine anthropique, afin de niveler la route, ou s'il s'agit d'un dépôt alluvial ponctuel laissé par les crues. Cette couche, qui marque peut-être un abandon momentané ou une déviation de cet axe de circulation, recouvre une épaisse chaussée (40 cm environ) de galets liés au mortier de chaux très compact (18011), dont la fondation est creusée dans une couche limoneuse (18014).

Située à 3,55 m NGF, il est tout à fait possible que cette chaussée corresponde à la voie royale représentée sur la carte de Cassini.

Sur la carte de l'arrondissement de Grasse (datée de 1845) elle est dénommée « Route Royale 97 », sur la carte de Provence de Guillaume Delisle (1715), « Chemin Aurélien » et, enfin, sur le cadastre napoléonien, « Grande route d'Italie ». Ce chemin est installé sur un niveau limoneux (18015 : ép. 40 à 50 cm) dont la partie inférieure semble avoir fait l'objet d'une pédogénèse importante et pourrait correspondre à un sol alluvial qui illustre, là encore, l'abandon ou plutôt la déviation de la chaussée, vers une autre partie de la plaine de la Siagne.

• *La voie antique*

Sous ce dépôt, nous avons pu mettre au jour une structure linéaire, à 2,60 m NGF, que ses caractéristiques et le mobilier permettent d'interpréter comme une voie antique. Implantée sans aucun doute possible dans une zone humide qui a peut-être fait l'objet à cette époque de tentatives d'assèchement (le limon 18026 sur lequel s'installe la voie est nettement hydromorphe), la voie se présente sous une forme bombée afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales et le partage des courants du trafic.

Sa surface de roulement (18017) se compose d'une fine couche d'un enduit de chaux maigre qui recouvre partiellement une couche de petits galets et de cailloux compactés, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, qui égalisent la surface. Cette couche de cailloux concassés et damés repose sur un hérisson de blocs bruts de taille,



Fig. 39 – CANNES, zone nord aéroport Cannes-Mandelieu. Aperçu du ponton et de la calade aménagés en bordure de l'ancien lit de la Siagne (L. Lautier).

de 20 à 40 cm, mélangés à des nodules de terre cuite qui servent de radier afin d'établir une assise solide et d'assurer le drainage des eaux de ruissellement (18022). Sous ce radier, on observe la présence d'un limon argileux de couleur grise, provenant visiblement du substrat (18023). Il repose sur une couche sableuse destinée à niveler le sol de la voie, au sein de laquelle se distinguent de véritables concentrations charbonneuses (18024). Au-dessous, enfin, on retrouve une couche de galets et de cailloux anguleux, de petit module, insérés dans un liant de terre limoneuse. Nous n'avons pu déterminer s'il s'agissait de la première surface d'installation de la voie, ou d'un axe de circulation antérieur, aménagé en terre battue (18025).

L'ensemble de ces recharges se déploie sur une épaisseur d'une cinquantaine de centimètres. On les suit, dans la tranchée 18, sur une largeur de 3,60 m. Nous possédons la limite septentrionale du bombement de la chaussée et pouvons donc envisager un ajout de 2 à 3 m supplémentaires, ce qui constituerait un axe d'au moins 6 m de large.

La découverte dans la tranchée 18 de fragments d'amphore Dr. 2-4 a permis de dater sa construction de l'époque augustéenne (25 av.-25 ap. J.-C.). Sur les parties mises au jour, en revanche, nous n'avons pas pu observer de recharges plus tardives.

Plusieurs éléments incitent à rattacher ce tronçon à la voie transversale qui relie les Alpes-Maritimes au Rhône et qui est connue sur l'Itinéraire d'Antonin sous

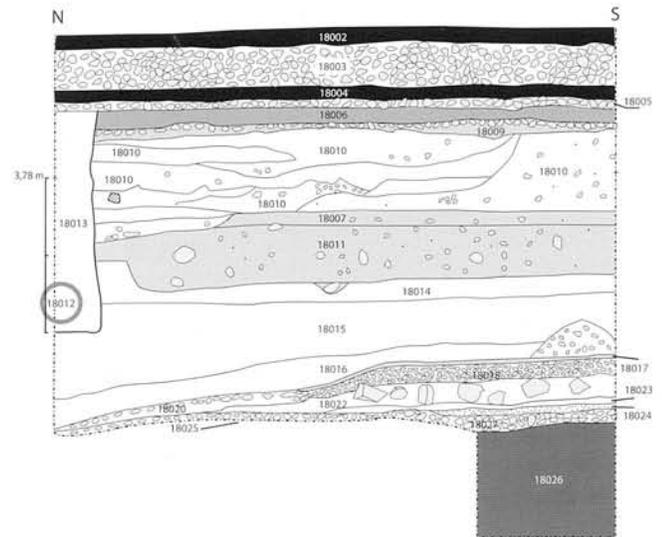


Fig. 40 – CANNES, zone nord aéroport Cannes-Mandelieu. Coupe nord-sud des axes de circulation conservés sous l'ancien tracé de la RN 7 (relevé et DAO L. Lautier).

le nom de voie aurélienne³. Bien que pérennisant un tracé plus ancien, que l'érudition moderne a groupé sous le nom de « voie Héracléenne », sa construction, à l'instigation d'Auguste, est attestée par les milliaires en 13 av. J.-C.

Laurence Lautier, Olivier Sivan et Emmanuel Pellegrino

3. Ce toponyme perdue dans la cartographie d'époque moderne.

CIPIÈRES Église Saint-Mayeul

Moyen Âge, Moderne

L'église paroissiale de Cipières fait l'objet, depuis plusieurs années déjà, de projets de restauration à l'initiative de la municipalité suite à un état général de dégradation de l'édifice. La première tranche de restauration concernait les sols qui présentaient à plusieurs endroits des déformations dues à la présence sous-jacente de plusieurs caveaux alors scellés par un carrelage récent. Parallèlement, le déplacement pour restauration d'une grande partie du mobilier nécessitait une surveillance. Enfin, les fondations du mur gouttereau septentrional, en cours de diagnostic de la part de l'architecte en charge du projet, risquaient de faire l'objet d'une consolidation par micropieux. Suite à un premier diagnostic, un sauvetage urgent a été décidé pour accompagner cette phase d'aménagement qui touchait aussi bien les sols que les élévations. Les éléments mis au jour et les informations collectées ont déclenché deux mois plus tard un nouveau sauvetage plus important.

En plan, l'église Saint-Mayeul dessine une croix latine longue intérieurement d'environ 36 m et large de 9 m (16,5 m au niveau du transept). L'abside est voûtée en cul-de-four de même que les deux croisillons. Le pignon déborde légèrement la construction au sud pour former un contrefort à cet endroit. À l'extérieur, hormis le pignon et l'abside entièrement composés d'un moyen appareil

de pierres de taille, les murs sont entièrement enduits de même qu'à l'intérieur. Le millésime de 1572 est porté par une pierre de taille scellée dans la façade au-dessus d'une rosace. La première mention de Cipières dans les sources écrites date du XI^e s. alors que l'église n'est citée qu'au cours du siècle suivant.

Succession de plusieurs édifices

Les écroûtages et sondages réalisés ont mis en évidence la succession de plusieurs édifices partiellement conservés en élévation ou enfouis dans la moitié nord de l'église. La première construction est représentée par un pan de mur conservé sur plus de 4 m de hauteur et autant de longueur, pour une épaisseur de 1,33 m (fig. 41, I). Il s'agit d'un moyen appareil de pierres de taille parfaitement jointives qui présente un très bon état de conservation. Sa fonction (autant que sa datation) ne peut pas être précisée en l'état des recherches, aucun sondage n'ayant été réalisé à cet endroit (seul un caveau a été vidé). Directement à l'est de ce même mur, un autre le poursuit en en reprenant à la fois l'épaisseur et tracé. Il est conservé sur un peu moins de 13 m de long et inégalement en hauteur, de 2 à 4 m (fig. 41, II). Il se compose de pierres de taille issues du précédent mur qu'il remploie et constitue le mur gouttereau nord de

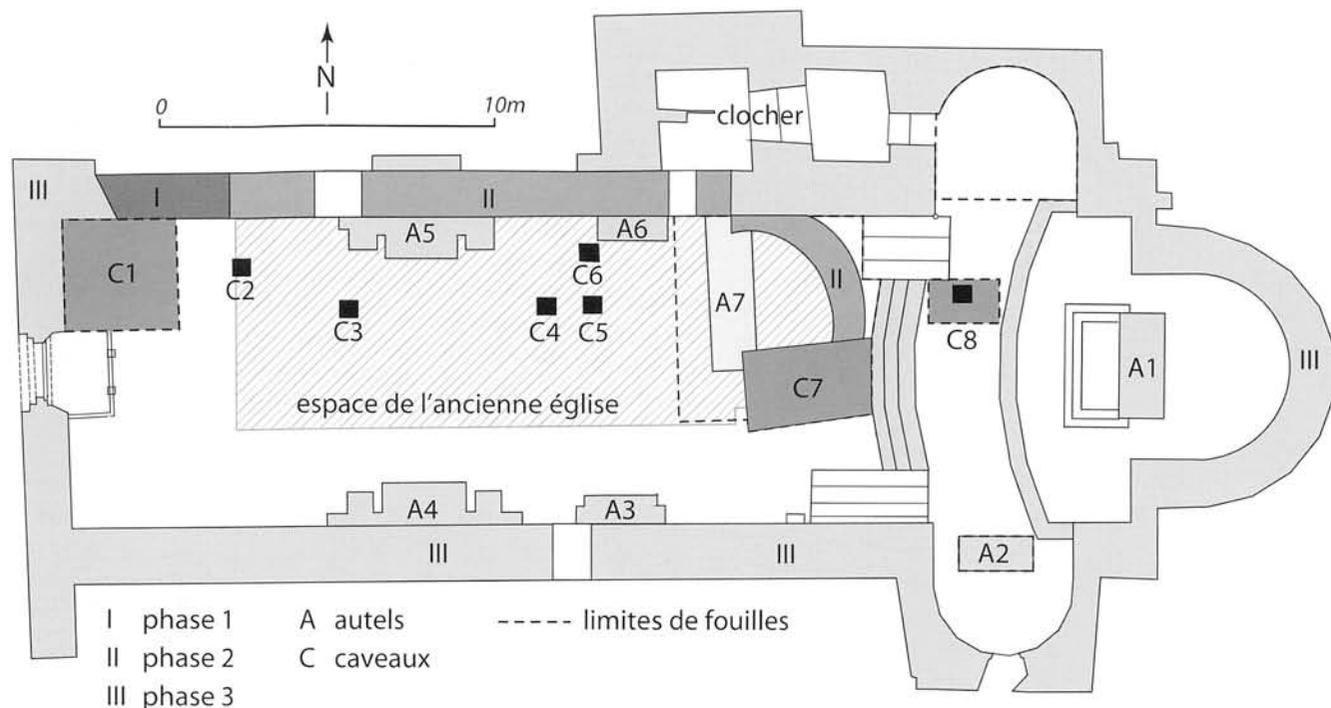


Fig. 41 – CIPPIÈRES, église Saint-Mayeul. Plan schématique général de l'église et des vestiges mis au jour (relevé et DAO, F. Blanc).

l'ancienne église dont les vestiges de l'abside ont été mis au jour dans le dernier tiers oriental de l'actuelle nef.

Le sondage réalisé à cet endroit a permis de mettre en évidence que les sols de l'édifice précédent se trouvent à environ 1,20 m de profondeur. Du mobilier liturgique (fig. 42) a été collecté sur le sol en béton de chaux du chœur. Les premiers éléments indiquent qu'il s'agissait d'un édifice classique présentant une nef terminée à l'est par une abside semi-circulaire (L. = 18 m ; l. = 6 m intérieurement).

On note la présence de deux portes : l'une, étroite, sous linteau droit directement à la naissance de la travée de chœur et ouvrant au nord sur un espace sans doute clos (aujourd'hui le clocher) dont il ne subsiste aujourd'hui aucun vestige apparent ; l'autre, plus large, avec arc plein cintre située à l'extrémité occidentale du gouttereau nord et servant soit d'entrée principale, soit d'entrée secondaire.

Malgré l'état d'arasement de l'ancienne abside, il est d'ores et déjà possible de dire que le chœur était clos



Fig. 42 – CIPPIÈRES, église Saint-Mayeul. Vue d'une partie du mobilier liturgique sur le sol du chœur de l'ancienne église : chandelier en fer et couvercle d'encensoir en cuivre (F. Blanc).

par un autel-retable (fig. 41, A7) ; l'accès au chœur se faisant par un espace laissé ouvert, peut-être pourvu d'une porte, à l'extrémité méridionale. L'ancienne église a été, pour son abside et son gouttereau méridional, entièrement démantelée. Les matériaux de construction, les pierres de taille en particulier, ont été récupérés avant que l'espace ne soit remblayé. Il ne s'agit ainsi probablement pas d'un effondrement, mais bien d'une démolition.

L'opération de démolition/reconstruction de l'édifice a été réalisée entre 1517 (monnaie sur le sol du chœur) et 1569 (inscription scellée dans un mur de la nouvelle église). Le relèvement des sols qui a pu être mis en évidence n'a pas seulement concerné l'intérieur du nouvel édifice mais également l'extérieur sur ses flancs septentrionaux et occidentaux au moins. Au sud, il ne semble pas que le sol ait été exhaussé étant donné la présence du cimetière (situation altimétrique confirmée par les détails contenus dans les visites pastorales des XVII^e et XVIII^e s.). Les traces laissées au sol par la construction du nouvel édifice ont permis de restituer une partie de la chaîne opératoire. Le comblement de l'ancien édifice a entraîné la création d'une pente régulière ouest-est destinée à créer une rampe aménagée pour acheminer les matériaux pour la construction de l'abside et du transept. Durant cette phase de travaux, la petite porte septentrionale a continué d'être utilisée. Son exigüité ne permet pas d'envisager un rapport direct avec le chantier lui-même. Elle montre simplement que le bâtiment adjacent n'était pas encore condamné/détruit. Le mur gouttereau nord, à la jonction de l'ancienne abside, a par ailleurs été conforté par l'installation d'une contrefiche dont l'ancrage et l'orientation ont été préservés.

Lorsque cette partie de l'édifice a été achevée, deux caveaux au moins ont été creusés puis maçonnés (l'un sous le transept (fig. 41, C8), l'autre dans la nef (fig. 41, C7) en même temps que la petite porte a été condamnée.

Le sol a été ensuite nivelé soit par apport de sédiment, soit par enlèvement de matière en fonction de la pente de la rampe. Le sol du nouvel édifice est formé par une calade avec des différences de niveaux entre la nef, le transept et le chœur.

Des caveaux dans la nef

Plusieurs autres caveaux (fig. 41, C1-C6) ont été répertoriés dans la nef, mais strictement implantés dans sa moitié nord (correspondant à l'espace de l'ancienne église) et dont la chronologie est peut-être plus tardive pour certains.

Le plus occidental n'était plus accessible, sa voûte s'étant effondrée et l'ensemble comblé (fig. 41, C1). Il a été presque entièrement vidé et ne présente qu'une fine couche irrégulière (0 à 50 cm) d'ossements qui ont été recouverts dans l'attente d'une fouille. Le caveau du transept avait été entièrement vidé et ne présentait plus qu'un cône de gravats récents. Son sol est exceptionnellement formé de briques qui feront l'objet d'analyses archéomagnétiques dans la mesure où l'altitude coïncide précisément avec le sol extérieur de l'église antérieure. Le caveau central n'a lui sans doute jamais servi, sa voûte s'étant effondrée précocement (aucun os retrouvé dans le fond sous la voûte effondrée).

Le remblai de nivellement qui a servi à établir la rampe et enfouir les vestiges de l'ancienne église présentait un abondant mobilier de céramiques romaines non mêlées à de la céramique médiévale ou moderne. Malgré un taux de fragmentation important, toutes les époques depuis le I^{er} s. jusqu'au VII^e s. de notre ère sont représentées¹. La qualité du mobilier et l'important lot d'ossements humains associés et recueillis permettent d'envisager la présence d'une nécropole à proximité. Ces éléments indiquent nettement que l'occupation de l'actuel village de Cipières a été continue dans le temps. Le parcellaire du village laisse d'ailleurs penser qu'il s'est structuré en fonction d'une voie de communication qui le traverse d'est en ouest.

Les perspectives de recherche sur ce site sont considérables, mais doivent d'abord faire l'objet d'une réflexion approfondie, coordonnée avec les restaurations en cours. Il a d'ores et déjà été décidé de mettre en valeur les vestiges de l'ancienne abside dans le cadre du projet de restauration qui a été de fait entièrement modifié.

Fabien Blanc

1. Identifications et datations effectuées par E. Pellegrino, CÉPAM.

LES FERRES Place du Château

Moderne

En préalable des travaux destinés à aménager la place du Château et créer un parking, un diagnostic a été effectué afin d'évaluer le potentiel archéologique de cette zone, nommée sur le cadastre napoléonien « Le Château ».

Le contexte

Avant le début du XI^e s., le territoire des Ferres semble rattaché, avec la seigneurie de Conségudes, au territoire de Roquestéron/Grasse dénommé L'Olive. La première mention du *castrum* des Ferres date de 1232 (Bouche 1664, 281).

Au début du XIII^e s., sans doute dans le contexte de guerres violentes que connaît la Provence, les seigneurs de Conségudes (peut-être des vicomtes de Nice), afin de protéger leurs terres, dressent sur le mont Saint-Michel qui domine le village actuel le premier château des Ferres dont quelques ruines sont encore visibles aujourd'hui (fig. 43).

À la fin de cette période de troubles, la population de Conségudes se scinde et crée un nouveau village, soit autour du château édifié sur le mont Saint-Michel, soit dès cette période à l'emplacement du village actuel. Avant la fin du XIV^e s., la place fortifiée du mont Saint-Michel est abandonnée et soigneusement arasée. Le château – associé ou non à son village – descend, en se rapprochant du col, des terres agricoles plus fertiles et des axes de circulation (Poteur 2003).

Ce bâtiment de trois étages qui figure sur de nombreuses cartes anciennes perdure jusqu'au milieu du XX^e s. Il est installé sur une plate-forme aménagée par des murs de soutènement de plusieurs mètres de haut.



Fig. 43 – LES FERRES, place du Château. Vue du village en 1926, prise du col des Ferres. On aperçoit, en haut du village, le château avant sa démolition, ainsi que la butte du mont Saint-Michel, lieu d'implantation du premier château qui surplombe Les Ferres (source : C. Béranger).

Après plusieurs décennies d'abandon et une utilisation, entre autres, comme lieu de stockage, son délabrement, le pillage des matériaux, les chutes régulières de pierres sur les habitations et vraisemblablement le manque de moyens financiers destinés à sa consolidation rendirent nécessaire sa démolition, effectuée autour de 1950. Les déblais les plus importants furent nettoyés à ce moment-là.

C'est dans ce contexte que se situe cette intervention archéologique destinée, d'une part, à déterminer le plan de cette demeure et, d'autre part, à mettre en évidence des structures susceptibles de remonter à la fin du XIV^e s.

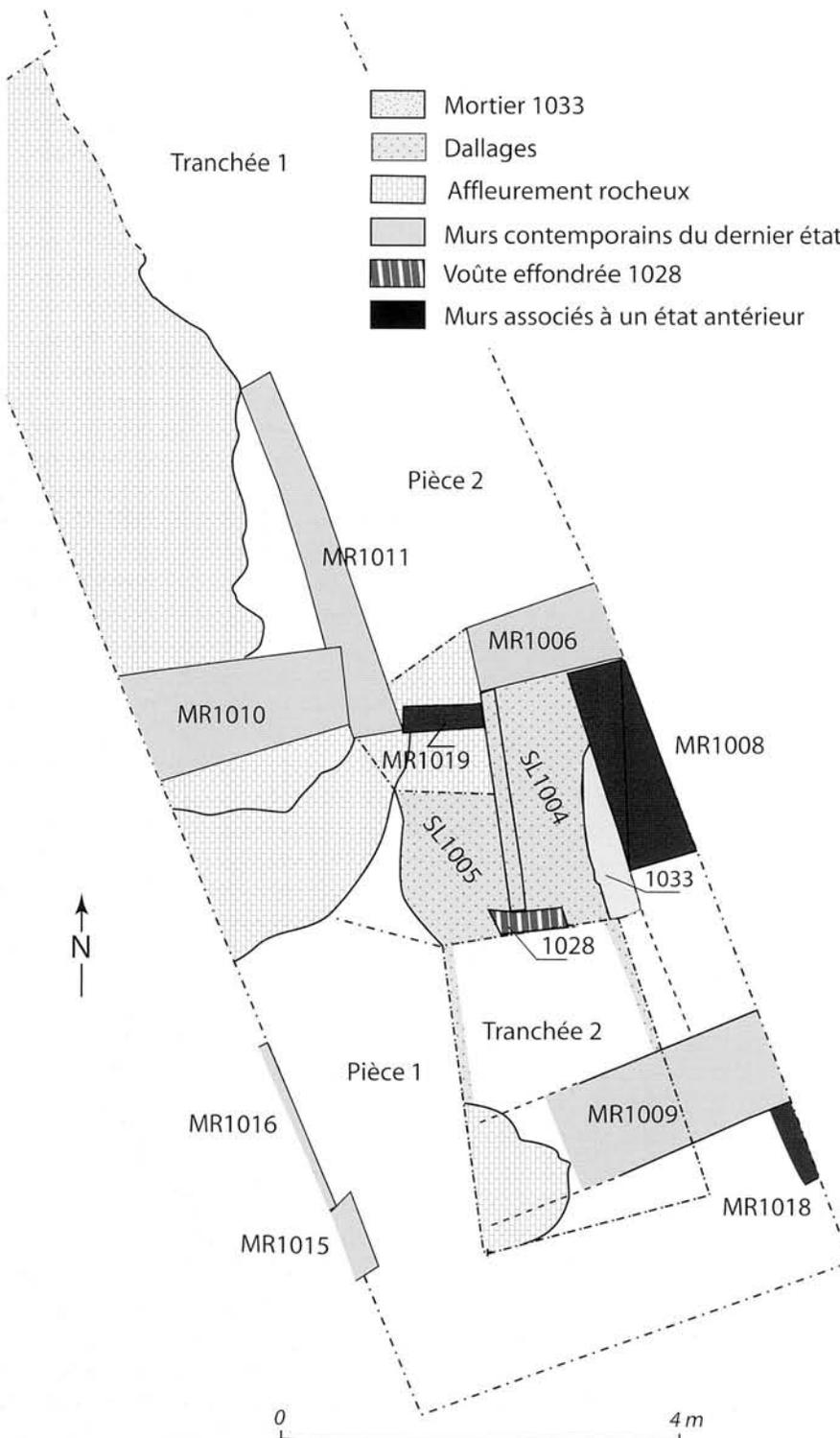
Les résultats

Une exploration de près de 75 m² a permis de dresser partiellement le plan des caves de ce qui pourrait être le second château des Ferres (fig. 44). Édifiés directement sur l'affleurement marno-calcaire local, plusieurs murs maçonnés délimitent le plan de deux pièces contiguës. Très arasés, ils ont été au mieux conservés sur une hauteur de 1,30 m et sont constitués de blocs et de moellons parfois taillés, le plus souvent équarris, très grossièrement assisés, et liés entre eux par un mortier de chaux. L'absence de tranchée de fondation et la rareté du mobilier archéologique ont rendu la datation de ces aménagements difficile ; toutefois, l'organisation des maçonneries révèle deux états dans la construction.

Un dallage composé de blocs de calcaire ou de grès émoussés a été observé dans la pièce méridionale. Les pierres sont posées sur une épaisse couche de mortier. L'ensemble est installé sur un remblai de nivellement qui comble les irrégularités du substrat. Enfin, on remarque que cet espace de circulation englobe un mur d'orientation nord-sud, soigneusement arasé au moment de l'installation du dallage et qui a fonctionné dans un second temps avec ce dernier.

Toutes ces constructions sont recouvertes par 1,40 m de matériaux provenant de la destruction ou des remblais rapportés, amoncelés depuis 1950. Par ailleurs, trois claveaux de la voûte qui couvrait la pièce ont été retrouvés écrasés sur le sol.

Laurence Lautier



Bouche 1664 : BOUCHE (Honoré) – *La chorographie, ou Description de la Provence, et l'histoire chronologique du même pays*. Aix : [Ch. David imprimeur], 1664. 2 vol.

Poteur 2003 : POTEUR (Jean-Claude), FABRY (Magali) collab., PELLICCIA (Patrice) collab. – *Inventaire départemental du patrimoine culturel : Étude de la commune des Ferres* : synthèse issue de l'inventaire topographique du canton de Coursegoules, réalisé conjointement par le Conseil Général des Alpes-Maritimes et le Ministère de la Culture. [Nice] : Conseil Général des Alpes-Maritimes, 2003. 74 p. (Recherches Alpes-Maritimes et contrées limitrophes régionales ; 170).

Fig. 44 – LES FERRES, place du Château. Plan des structures découvertes (topographie et DAO, B. Fabry et L. Lautier).

Après les deux opérations réalisées en 2003 et 2004 et trois années d'interruption, une nouvelle prospection inventaire a débuté fin 2006-début 2007. La première campagne était consacrée à l'étude des sources historiques et au dépouillement des ouvrages essentiels sur Grasse ; la deuxième a permis d'élargir la recherche documentaire grâce à la consultation des archives municipales et départementales et d'élaborer une base de données informatisée afin de compiler les informations les plus importantes ¹.

La reprise de la prospection-inventaire en 2007 a été stimulée par la révision complète de l'ancien Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur (PSMV) de Grasse qui datait de 1991. Le nouveau PSMV a non seulement aidé à croiser nos informations avec celles des autres membres de l'équipe (urbanistes, paysagistes, historiens et architectes), mais également à collaborer avec des structures municipales qui, jusque-là, n'étaient pas convaincues de l'utilité d'une étude du patrimoine ².

Cette nouvelle recherche s'est donc intéressée plus particulièrement au bâti et aux vestiges matériels (visibles ou non) du centre historique de Grasse couvert par les limites du PSMV.

Les investigations sur la ville se sont articulées autour de cinq axes.

La ville et son emprise : quel rôle les fortifications ont-elles joué dans la définition et l'évolution de l'assiette urbaine de Grasse ? La reconstitution des différentes fortifications de Grasse restait encore délicate, que ce soit sur le plan du parcours des enceintes ou sur la datation des différents états.

La ville et son statut politique : quels sont les bâtiments reflétant les différents statuts revêtus par la ville ? La ville de Grasse a connu une histoire mouvementée : de sa naissance comme bourg castral à son intégration dans le domaine royal, elle a revêtu une multitude de réalités que l'on pouvait peut-être mieux appréhender.

La ville et son statut religieux : quel est le rôle des ordres séculier et régulier dans la structuration de l'espace urbain ? La ville, simple paroisse à l'origine, se voit promue au XIII^e s. au rang de centre épiscopal. Elle s'enrichit en même temps de nombreuses fondations conventuelles. Ces créations, qui viennent s'intégrer dans le tissu urbain et le dynamiser, ont laissé des traces encore en partie visibles.

La ville et ses activités économiques : peut-on restituer les types d'activités et la spécialisation économique de certains quartiers ? Bien documentés par les textes, les aménagements liés aux activités (places, rues,

canaux, carrières, caves...) n'étaient pas ou peu connus. Une relecture s'imposait donc avec une confrontation indispensable entre les données archéologiques et les sources écrites.

La ville et les pulsations de l'espace urbain : peut-on deviner une planification originale de l'assiette urbaine et suivre son évolution ? La ville est un organisme vivant dont les bâtiments, les rues et les places ont connu de nombreuses modifications : de cette évolution, certaines étapes pouvaient être identifiées ou du moins précisées.

Une fois les objectifs fixés, le travail sur le terrain a consisté en une visite systématique des immeubles, notamment les caves, les rez-de-chaussée et les étages 1 et 2, les niveaux supérieurs étant le plus souvent (mais pas systématiquement) des adjonctions récentes... Les visites étaient accompagnées de la prise de clichés et de la compilation d'une fiche réalisée à cette occasion : elle comprenait en premier lieu l'individualisation des superstructures (religieuses, militaires ou privées), des infrastructures (routières, hydrauliques) et des aménagements du relief et du sous-sol ; un second volet traitait des caractéristiques archéologiques (chronologie relative ou absolue des immeubles dans la trame du bâti) ; un troisième évoquait les interventions possibles (néant, relevé, diagnostic, fouille) et, enfin, la fiche se concluait sur une note de visite rappelant les éléments essentiels découverts. La nomenclature utilisée reprend les critères élaborés par le Centre National d'Archéologie Urbaine (CNAU).

Une centaine d'immeubles ont été visités sur les 660 que compte le centre ancien de Grasse. Nous ne nous sommes pas intéressés aux immeubles inscrits ou classés protégés au titre des Monuments historiques, mais aux immeubles touchés par des travaux de rénovation et de réhabilitation dont les réfections auraient masqué des éléments architecturaux importants. Nous avons également étudié les immeubles ayant fait l'objet d'un arrêté de péril afin d'établir un diagnostic sur l'intérêt des structures. Enfin, nous avons investi surtout les bâtiments appartenant soit à la commune, soit à la SEM Grasse Développement pour des raisons de commodité d'accès mais aussi pour avoir une lecture plus complète à l'échelle d'un îlot. Ce fut le cas notamment sur deux îlots où la maîtrise de la SEM était importante : îlot des Moulinets et îlot du Four de l'Oratoire.

D'ores et déjà des découvertes notables sont à signaler. Deux tours de l'enceinte du XII^e-XIII^e s. encore en place ou démantelées ont été repérées : la tour Ayguière citée en 1230 dont un chaînage d'angle est conservé sur 20 m de hauteur ; et une autre tour (inconnue) présentant les mêmes caractéristiques que la tour précédente mais détruite. Un autre soubassement attribuable à la tour de la Foux beaucoup plus tardive a également été identifié.

1. Voir *BSR PACA* 2003, 61-63 ; 2004, 84-85 ainsi que les DFS correspondants déposés au SRA DRAC-PACA.

2. L'équipe d'archéologues comprenait un archéologue spécialisé en histoire antique (B. Belotti), un archéologue du bâti plus particulièrement attentif aux périodes médiévale et moderne (F. Blanc) et une archéogéographe sensible aux variations du parcellaire et du tissu urbain (É. Cavanna).

En outre, des pans entiers de remparts appartenant à deux phases de fortification ont été également rencontrés dans les caves d'édifices, sans qu'il soit pour l'instant possible de proposer une datation plus précise.

Des restes de bâtiments religieux dépendant du clergé régulier ont pu être interprétés comme l'abside de l'église de l'ordre des Augustins sur le boulevard du Jeu de Ballon ou les vestiges de la chapelle Saint-Martin, appartenant aux Templiers, sur le Puy.

Les demeures privées ont également été inspectées : des surélévations de la voirie ont pu être observées ainsi qu'une avancée des bâtiments sur les rues à une époque encore indéterminée. Ces deux aménagements se réalisent en deux temps et concernent au moins trois rues importantes (rues de l'Oratoire, Tracastel et Répîtrel).

Enfin, une carrière de tuf a été découverte à proximité de la cathédrale au 4-6 rue Petit-Puy dans les étages

inférieurs d'un immeuble : des traces d'extraction (blocs en partie dégagés), des traces d'outils et un ciel de carrière ont déjà fait l'objet d'un relevé ³.

La ville de Grasse, dont on pressentait à l'origine de ces travaux le fort potentiel archéologique, n'a pas déçu nos attentes. L'étude simultanée des textes et du bâti a permis une relecture de la physionomie urbaine et si beaucoup de questions restent sans réponse une partie du voile a été levée... Les premiers résultats ont été présentés par ailleurs sous la forme de posters aux rencontres « Archéologies transfrontalières » à Nice, en décembre 2007.

Bruno Belotti

3. Cet immeuble fait l'objet d'une opération de fouille qui est encore en cours.

Antiquité, Haut Moyen Âge

MOUGINS Château-Curault

Moderne

Cette troisième phase de diagnostic due à l'aménagement de la ZAC Plan-Saint-Martin confirme et rehausse nos connaissances archéologiques du secteur ¹.

Phase I

La première implantation, dans la seconde moitié du III^e s., d'un bâti comprenant des murs maçonnés et en pierres sèches est susceptible de se déployer vers le sud-est. Cependant la somme des structures bâties et des fosses associées dans le temps en phase I n'autorise aucune lisibilité dans l'espace quant à la représentativité fonctionnelle de l'ensemble.

Phase II

Concernant la phase II (V^e-VII^e s. de n. è.), les vestiges du bâtiment abordé en 2004 se sont substantiellement étoffés (fig. 45). L'ensemble compte au moins quatre salles abritant des sols et des structures bâties dont le rôle n'est pas clairement établi. En outre les limites d'emprise du bâti demeurent floues vers le nord-ouest, si bien qu'il est difficile d'associer un quelconque mur de façade de ce côté et d'estimer l'emprise occupée par ce bâtiment. Néanmoins, il se dévoile comme une entité architecturale homogène sans lien avec l'occupation antique. Les deux états d'aménagement perçus entendent une évolution, sans doute lors de réfections, peut-être d'extensions et plus vraisemblablement de mise en place d'installations techniques dont la fonction ne se révèle pas à ce stade de l'étude.

En tant que rare habitat rural connu pour cette période, son statut de bâtiment représentatif d'une propriété domaniale peut-être dotée d'une partie résidentielle et agricole s'impose maintenant à l'habitat groupé d'une communauté, seconde hypothèse formulée en 2004.

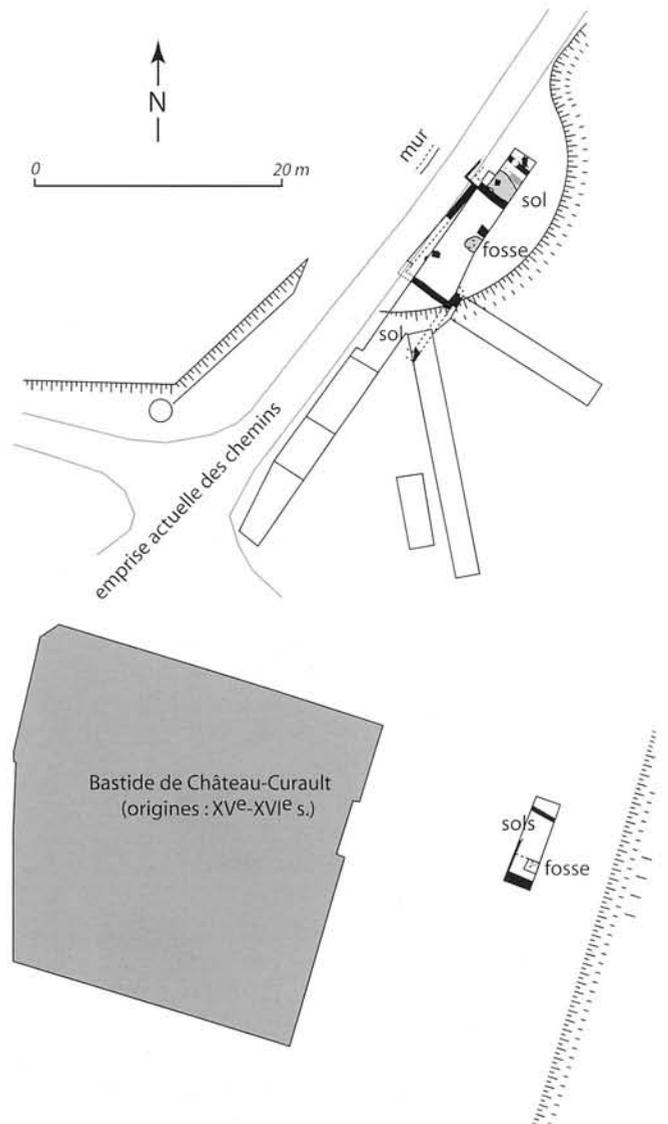


Fig. 45 – MOUGINS, Château-Curault. Plan du bâtiment de la phase II (DAO F. Conche et X. Chadefaux).

1. Voir BSR PACA 2004, 89 ; 2006, 81-82 ainsi que les DFS correspondants déposés au SRA DRAC-PACA.

Phase III

Pour la phase III (époque moderne), les murs de terrasses et les drains illustrent de lourds investissements mis en œuvre pour donner valeur au terroir de la bastide de Château-Curault (XV^e-XVI^e s.). On en retiendra certains aspects techniques très élaborés en particulier en matière de drainage et d'irrigation. D'autre part, un secteur voué à l'extraction de pierres à bâtir semble se

confirmer. Bien que la datation de cette modeste carrière fasse défaut, un approvisionnement en matière première aurait pu intervenir dès le stade de construction de la Bastide, ou plus tard pour l'aménagement des murs de terrasses par exemple.

Frédéric Conche, Suzanne Lang-Desvignes
et Olivier Sivan

LES MUJOLS Col d'Adon ou d'Abdoun

Antiquité

L'opération réalisée en 2007 s'est concentrée sur le versant nord-est du col. Les sondages (sous forme de deux tranchées reliées par la suite par un sondage transversal dans leur partie nord) ont été implantés dans la presque totalité de la largeur d'une terrasse moderne soit sur environ 20 m de long pour la tranchée la plus longue. Cette terrasse présentait une pente nord-sud d'un dénivelé supérieur à 4 m. Les tranchées ont été effectuées à quelques mètres du lieu de remploi de l'autel antique dans un secteur croisant un certain nombre d'indices archéologiques (mobiliers de surface, microtopographie...) ¹.

La campagne 2007, première fouille sur le col d'Adon, a livré des résultats intéressants. L'établissement antique, jusqu'à présent uniquement soupçonné, a ainsi été localisé précisément pour la première fois. Cette fouille a également permis de démontrer une conservation des vestiges particulièrement intéressante malgré les réaménagements importants des versants jusqu'à la période moderne. Enfin, la mise au jour de niveaux en place (notamment de destruction) conduit à une première approche chronologique jusque-là uniquement fondée sur du matériel de surface. Dépassant les buts initiaux, la qualité de conservation a permis de développer une première réflexion sur une définition fonctionnelle, certes très limitée et provisoire, des espaces découverts.

Au moins cinq espaces ont été reconnus correspondant, dans l'état actuel de la documentation, à un seul état de construction malgré un plan des structures non ortho-normé. Il s'agit de murs maçonnés de petits moellons liés avec un abondant mortier de chaux, et les parois de plusieurs espaces sont recouvertes d'un enduit mural blanc composé de chaux lissée. Un réaménagement interne semble apparaître par la mise en place d'une cloison en matériaux périssables type torchis pour obturer le seuil mis en évidence entre les espaces 3 et 4. Cette cloison permettrait de comprendre la mise en place d'un *dolium*, conservé intact et en place dans l'angle nord-ouest de l'espace 3, alors que celui-ci pouvait gêner la circulation, et surtout la présence en face du seuil d'une structure en bois découverte carbonisée (non fouillée). Il faut ajouter dans ce même espace la conservation *in situ* de la moitié inférieure d'un second *dolium* de dimensions bien supérieures (fig. 46).

Sur des niveaux probablement liés à l'abandon du site, des couches ayant livré un grand nombre de *tegulae* et imbrices correspondant à la destruction du site, et notam-



Fig. 46 – LES MUJOLS, col d'Adon ou d'Abdoun. L'espace 3 depuis l'ouest après dégagement du niveau de destruction (R. Golosetti).

ment de sa toiture, ont été reconnues sur la quasitotalité des espaces à l'exception de l'espace 1. On situe cette destruction dans la seconde moitié du II^e ou le début du III^e s. ap. J.-C.

Le matériel découvert dans les différentes couches du site révèle une occupation du I^{er} s. ap. J.-C., voire antérieure, mais aucun indicateur chronologique évident ne vient assurer une implantation avant le changement d'ère.

Ce site a dû s'implanter en terrasse comme le laissent suggérer à la fois la mise au jour d'un mur de terrasse au sud de la tranchée orientale, l'observation, dans la coupe ouest de la tranchée ouest, d'un paléosol horizontal venant à la base d'un mur de l'établissement ainsi que les données géoarchéologiques (étude K. Walsh).

Il est intéressant de noter que les niveaux supérieurs ont livré quelques fragments de céramique (DS.P., brune de l'Antiquité tardive, pierre ollaire) témoignant d'une occupation vers la fin du IV^e et le V^e s. ap. J.-C., donc bien postérieure à l'abandon des espaces dégagés.

Les éléments mobiliers découverts en place (*dolia*) ou recueillis dans les couches de destruction (meule, pierre à aiguiser...) orientent vers des espaces de stockage et à vocation très probablement domestique.

Seule une poursuite des fouilles permettra d'établir avec certitude la date d'implantation de l'établissement tout autant que son extension, aujourd'hui impossible à estimer.

Raphaël Golosetti

1. Voir BSR PACA 2006, 82.

La grotte du Lazaret, située sur les pentes du mont Boron à Nice, livre une succession d'occupations humaines attribuées aux Anténéandertaliens (derniers *Homo erectus* d'Europe) (Lumley *et al.* 2004). Le chantier de fouille s'étend sur environ 90 m² et se situe en arrière du porche de l'entrée, dans la partie est de la caverne. La campagne de fouille de 2007, qui fait partie du programme triennal 2006-2008, a concerné le décapage du 27^e niveau d'occupation humaine (unité archéostratigraphique UA 27)¹. Le dégagement de ce niveau UA 27 n'est pas terminé et de nombreux vestiges sont toujours en place sur le sol.

Le sol d'occupation de l'UA 27

Le sol archéostratigraphique UA 27 est très riche en matériel archéologique et durant la campagne 2007 nous avons coordonné près de 5000 restes de faune et 1500 pièces d'industrie lithique. À cela s'ajoutent les microvertébrés (oiseaux, amphibiens, reptiles, rongeurs, insectivores...) et les invertébrés, issus du tamisage des terres.

Les fouilles ont mis en évidence une concentration nette du grand outillage (biface, *chopper* et *chopping-tool*) vers l'entrée principale de la grotte. Plusieurs bifaces et fragments de bifaces y ont été notamment découverts, associés à des restes de grande faune. Les ossements de grands mammifères sont présents dans toutes les zones fouillées, mais ils s'accumulent préférentiellement à l'entrée ou vers le fond de la grotte, et surtout le long de la paroi est, considérée comme une aire de rejets culinaires. D'autre part, des concentrations de cendres noires et/ou grises associées à des charbons de bois, de petites esquilles brûlées voire des pierres brûlées semblent indiquer la présence d'au moins trois petits foyers sur le sol UA 27.

Les données stratigraphiques et granulométriques nous permettent de situer l'unité archéostratigraphique UA27 au sommet de l'ensemble stratigraphique CII *inf.* Par rapport aux niveaux d'occupation sus-jacents de l'ensemble CII *sup.*, S. Khatib souligne une augmentation relative des éléments grossiers (blocs et cailloux) accompagnée d'une diminution de proportions des galets karstiques et une présence plus significative des plaquettes qui semblent indiquer un climat plus frais et moins humide. Le niveau UA 27 appartient à l'ensemble stratigraphique CII *inf.*, daté par V. Michel, d'environ 160 000 ans par la méthode combinée ESR/U-Th sur émail dentaire de cerfs (Lumley *et al.* 2004).

1. L'encadrement des fouilles et l'étude du gisement ont été menés en 2007 par différents chercheurs dont Salvador Bailon, Dominique Cauche, Khalid El Guennouni, Constance Hanquet, Samir Khatib, Mondher Mhamdi, Abdel-Kader Moussous, Thierry Roger, Patricia Valensi (Laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret, Nice) et Véronique Michel du CNRS (CÉPAM et Géosciences Azur, Nice). Voir *BSR PACA* 2006, 83-84.

L'industrie lithique de l'UA 27

Au cours de l'année 2007, près de 1500 pièces d'industrie lithique ont été mises au jour dans la grotte du Lazaret et étudiées par D. Cauche et M. Mhamdi. Comme dans les niveaux sus-jacents situés dans l'ensemble CII, on constate une bonne représentation des outils caractérisant les cultures acheuléennes, à savoir les bifaces et les hachereaux (dix-huit pièces au total).

En revanche, la présence d'autres outils façonnés – *choppers*, *chopping-tools* ou autres outils de percussion – est beaucoup plus discrète. Le débitage des roches est important, comme en témoignent les nombreux produits et résidus de débitage, tels qu'éclats, débris et nucléus. Le petit outillage est constitué de racloirs et dans une moindre mesure de pointes retouchées et de quelques outils à encoche (fig. 47). Les principales matières premières lithiques utilisées par les artisans tailleurs acheuléens au Lazaret sont les calcaires, le silex, les quartzites et les roches volcaniques. Il est important de constater cette année la présence d'un racloir sur éclat en jaspe rouge de très bonne qualité.

Les faunes de l'UA 27

Parmi les amphibiens et les reptiles étudiés par S. Bailon, on note l'absence de taxons méditerranéens et l'abondance de taxons médio-européens, vivant aujourd'hui dans les zones de moyenne et haute montagne. Les conditions climatiques semblent donc être relativement fraîches et humides. Parmi les 300 restes d'oiseaux coordonnés cette année, T. Roger dénote, à côté du cortège classique du Lazaret (Pigeon biset, Corvidés, Galliformes tels la perdrix et la caille), la présence de

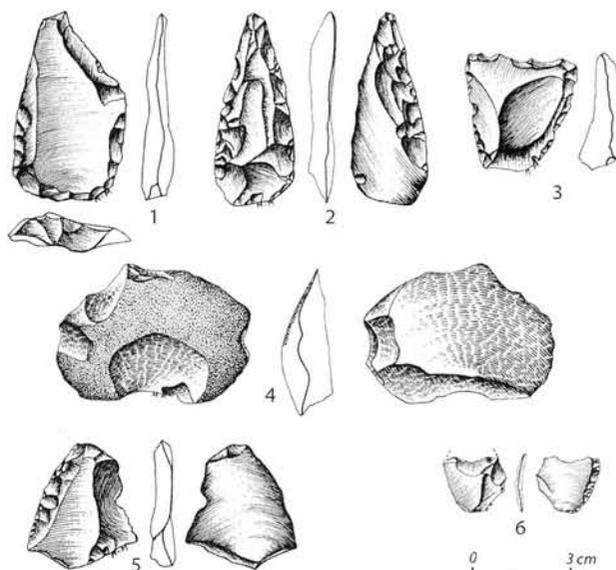


Fig. 47 – NICE, grotte du Lazaret. Petit outillage de l'UA 27 : 1, racloir double sur éclat levallois en chaille cérébroïde ; 2, pointe retouchée et amincie sur éclat en silex ; 3, racloir triple en calcaire silicifié ; 4, denticulé sur éclat semi-cortical en calcaire marneux ; 5, racloir et encoche sur éclat en silex ; 6, racloir par retouches inverses sur éclat Levallois en jaspe (M. Montesinos).

l'Outarde canepetière, la Halerde boréale et le Tétrasyre. Parmi les rongeurs, deux espèces prédominent : *Microtus arvalis* (plus de 50 %) et *Apodemus sylvaticus* (27,5 %). La présence de *Pliomys boronensis* (espèce fossile et endémique) souligne que la région a été une zone-refuge au Pléistocène moyen. D'après C. Hanquet, les rongeurs donnent l'image d'un paysage dominé par des espaces relativement secs et ouverts soumis à des températures plus fraîches qu'aujourd'hui et ponctués de zones boisées à caractère humide et tempéré.

Le niveau UA 27 a livré cette année plus de 7000 restes de lapins dont l'origine est attribuée d'après K. El Guennouni aux activités humaines (les os de lapins se caractérisant par des diaphyses tubulaires, avec stries de découpe et traces de brûlures) mais aussi à des rapaces nocturnes. Concernant les grands mammifères, P. Valensi a identifié cette année, à côté des taxons classiques pour le site du Lazaret (cerf élaphe, bouquetin des Alpes, loup, renard, ours des cavernes) (fig. 48), des espèces plus rares tels le mégacéros, le daim, le chamois et le cheval de Taubach.

L'association de cette faune et le stade d'évolution de certaines espèces permettent d'attribuer l'ensemble de ces faunes à la fin du Pléistocène moyen, et plus précisément à la période glaciaire du stade isotopique 6. L'unité archéostratigraphique UA 27, comme celle sus-jacente UA 26 appartenant à l'ensemble CII *inf.* présente un cortège faunique plus frais que les unités UA 24 et UA 25 de l'ensemble CII *sup.*

Perspectives

La partie inférieure du remplissage de la grotte du Lazaret (CII *inf.*) semble être atteinte par les fouilles depuis environ trois années. Ce sont les unités UA 26 et UA 27. De nouveaux changements climatiques apparaissent, marqués par un climat nettement plus frais que dans l'ensemble CII *sup.* La richesse et la diversité des faunes de la grotte du Lazaret permettent de reconstituer de façon précise les caractéristiques du climat et de l'environnement, contribuant ainsi grandement à



Fig. 48 – NICE, grotte du Lazaret – Crâne de bouquetin (*Capra ibex*) sur le sol UA 27 (laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret, Nice).

la connaissance de la dynamique climatique de cette région au cours du Quaternaire.

L'étude des industries lithiques révèle d'importants changements culturels au sein de la séquence stratigraphique. Les industries lithiques récoltées dans les ensembles stratigraphiques CIII et CII du remplissage révèlent une transition culturelle entre un Acheuléen terminal riche en bifaces (CII) et un Moustérien plus riche en petit outillage (CIII). La poursuite des fouilles a pour but d'approfondir nos connaissances sur l'évolution du comportement et du mode de vie des derniers *Homo erectus* de la région, dans un contexte environnemental et chronologique bien défini.

Henry de Lumley, Emmanuel Desclaux
et Patricia Valensi

Lumley et al. 2004 : LUMLEY (Henry de), ÉCHASSOUX (Annie), BAILON (Salvador), GAUCHE (Dominique), MARCHI (Marie-Pierre de), DESCLAUX (Emmanuel), GUENOUNI (Khalid El), KHATIB (Samir), LACOMBAT (Frédéric), ROGER (Thierry), VALENSI (Patricia) – *Le sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA 25 de la grotte du Lazaret (Nice, Alpes-Maritimes)*. Aix-en-Provence : Édisud, 2004. 493 p.

NICE

Cimiez « Cemenelum »

Antiquité, Antiquité tardive

Projet collectif de recherche

Les résultats des sondages présentés dans le dernier bilan scientifique ¹ sont désormais confirmés dans les grandes lignes. Et les années 2006-2007 ont permis à l'équipe du PCR de terminer le récolement de la documentation ancienne jusqu'à son archivage (fig. 49).

Concernant la documentation conservée au musée archéologique, le lot se compose de divers manuscrits élaborés à partir de 1954 (correspondant au début des fouilles sous la responsabilité de Fernand Benoit). Nous y trouvons le premier journal de fouille et un inventaire tenus par Jacqueline Rigoir Hostache, des cahiers de chantier,

indiquant au jour le jour l'avancée des travaux exécutés sur le terrain, sous la responsabilité de Gabriel Quéard, et quelques notes manuscrites de Fernand Benoit.

Ainsi de 1954 jusqu'à l'arrivée en 1963 de Danièle Mouchot ², les archives de cette période sont conservées au centre de documentation du musée de Cimiez. Plus avant, nous pouvons nous référer aux rapports de fouille existants. Enfin une collection très riche de photographies correspondant à l'époque de ces fouilles est également conservée dans de bonnes conditions ³.

2. Danièle Mouchot deviendra responsable des fouilles après 1969, puis la première conservatrice du musée d'archéologie.

3. Photographies de Yves Rigoir, Georges Trubert et plus récemment de Daniel Taland.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 86-91.

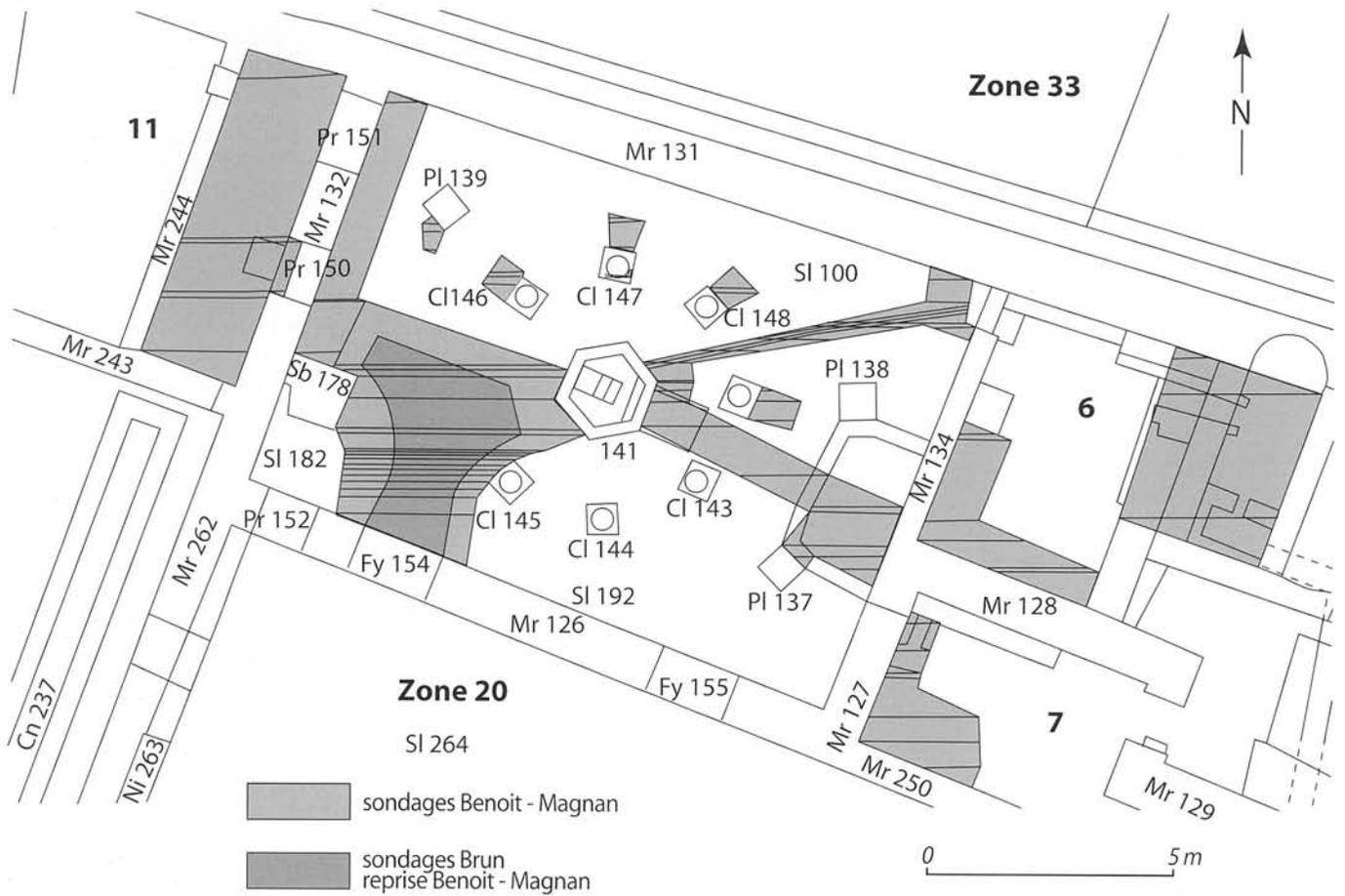


Fig. 49 – NICE, projet collectif de recherche « Cimiez ». Localisation des sondages réalisés dans les années 1950-1960 sous la direction de F. Benoit dans la zone du baptistère, avec indication de la fouille de F. Brun au XIX^e s. : synthèse et interprétation par M. Jannet-Vallat.



Fig. 50 – NICE, projet collectif de recherche « Cimiez ». Fouille en mars 1954 du baptistère : vue avant restauration, au deuxième plan : Jacqueline Hostache Rigoir et Fernand Benoit ; cliché conservé au musée de Nice-*Cemenelum* (Y. Rigoir).

L'inventaire numérique de ces 3500 clichés environ se terminera en 2008, avec l'aide soutenue du Conseil général des Alpes-Maritimes. La richesse de ces prises de vues reste déterminante pour comprendre certaines structures avant restauration (fig. 50, 51 et 52).

Un travail de longue haleine est en cours concernant les lots de céramique découverts lors des dégagements des ensembles thermaux et du groupe épiscopal. Des lots de références avaient été choisis dans le cadre du PCR, mais cette recherche ne peut pas être considérée comme terminée. En effet les études de plusieurs chercheurs⁴ prouvent que cette reprise, malgré l'absence systématique de relevés stratigraphiques, reste un apport incontournable dans la synthèse de ce large travail d'inventaire. À partir d'une démarche semblable, le matériel anthropologique, la faune et les objets en os, les monnaies découvertes de 2005 à 2007 (et non encore les monnaies des fouilles des années 50), le lapidaire, le mobilier liturgique et la statuaire ont fait l'objet de travaux, essentiellement universitaires. Les récents résultats des sondages en lien avec cette relecture plus critique des archives laissent actuellement supposer deux grandes nouvelles directions de travail.

4. Alain Grandieux dans un premier temps, puis en parallèle avec lui Bérengère Commerçon, Valérie Galassi et Pierre Excoffon. Les travaux de Sophie Costamagna (inventaire du musée), d'Emmanuel Pellegrino (nécropoles) et de Stéphane Morabito (inscriptions) ne sont pas actuellement insérés à ce premier PCR, mais font partie de la même démarche sur les collections anciennes.



Fig. 51 – NICE, projet collectif de recherche « Cimiez ». Sondages 1960-1963 dans le baptistère : résultat de la sape de direction est-ouest sous le sol du baptistère ; vue de l'élévation de la cuve baptismale (G. Trubert).



Fig. 52 – NICE, projet collectif de recherche « Cimiez ». Vue d'ensemble du groupe épiscopal après restauration ; cliché conservé au musée de Nice-Cemenelum (Y. Rigoir).

Tout d'abord nous n'avons pas encore la preuve stratigraphique d'une séquence continue, mais les résultats de fouille dans les thermes de l'Est ont mis en évidence une séquence d'occupation plus large couvrant le II^e s.

Ensuite les travaux sur la céramique apportent quelques nouveaux indices d'une fréquentation du site aux VI^e et VII^e s. dans les thermes du Nord.

Il nous faut reprendre, par exemple, l'étude de fragments de pilastres dégagés dans les trois ensembles, ainsi que d'autres collections (la fouille de 1988, au nord de la « Villa Matisse »). Il faut également laisser du temps au travail de longue haleine de nettoyage et de relecture des structures des thermes ⁵. Cette étude s'achemine vers des signes tangibles de réfection et donc des hypothèses de continuité concernant certaines zones à l'intérieur des trois ensembles thermaux et non pas des seuls thermes de l'Ouest, avec la mise en place d'une église cathédrale et d'un baptistère.

Ainsi la première direction de travail est de terminer, à l'aide de sondages, l'étude des fondations des thermes du Nord. L'hypothèse de Pascal Arnaud ⁶ démontrant que c'est « sous Claude qu'il faut placer la promotion de *Cemenelum* au droit latin », la présence de la statue d'Antonia dans cet ensemble ainsi que d'autres détails chronologiques laissent à penser que la fourchette d'occupation de ce quartier public de Cimiez s'élargit vers le I^{er} s.

Les témoins des occupations entre les IV^e-V^e et le VII^e s. ont pour la plupart disparu lors des fouilles et des consolidations des années 50. Seuls les thermes de l'Ouest ont conservé, lors des restaurations, leurs restructurations tardives. Pourtant des indices sur le site et des témoignages photographiques confirment une occupation d'envergure. Cette étude de l'occupation du site jusqu'au VII^e s. laisse envisager la mise en place puis l'aboutissement d'un processus d'abandon définitif de l'ancienne ville romaine. Elle permettrait également d'étayer la datation de l'abandon de la cathédrale et du baptistère de Cimiez, au profit de « la colline du château et de Nice ».

Monique Jannet-Vallat

Nouvelle étude du mobilier céramique issu de la fouille de Nino Lamboglia effectuée en 1943 dans les thermes de l'Est de *Cemenelum*

Antiquité, Moderne

En 2006-2007, l'étude d'une collection provenant de la fouille des thermes de l'Est, effectuée en 1943 par Nino Lamboglia, a livré des pistes chronologiques inédites. Nous relevons en particulier une séquence stratigraphique homogène qui permet de placer l'arrêt du fonctionnement des thermes de l'Est dès la seconde moitié du IV^e s. de n. è. (Grandjeux 2007a).

Une équipe scientifique franco-italienne, placée sous la direction de Nino Lamboglia, décide en 1943 de retrou-

ver les vestiges antiques des thermes de *Cemenelum* signalés au XIX^e s. (Brun 1877, 165-172 ; 1881, 166-183). La fouille commence le 16 juin 1943 et se termine brusquement le 20 juillet de la même année, car dans un restaurant niçois, N. Lamboglia est grièvement blessé par l'explosion d'une bombe lancée par la Résistance. La fouille est inachevée mais elle permet de dégager une bonne partie des thermes de l'Est et de relever une coupe stratigraphique de référence. La fouille est publiée en 1945 (Lamboglia 1945, 3-29).

Le mobilier céramique découvert lors de la fouille a été retrouvé en 2004 : il était conservé avec le journal de fouille de l'époque. Chaque fragment de céramique est numéroté et inscrit dans le journal selon le contexte stratigraphique (fig. 53 et 54). Cette indexation a été très précieuse pour mener l'étude et replacer avec précision les individus dans la stratigraphie de référence. Cette nouvelle étude tient compte des tessons antiques et "modernes", constitués de 1689 fragments dont 293 individus.

L'ensemble du mobilier céramique antique se situe entre le I^{er} et les VI^e-VII^e s. L'élément essentiel de ce travail est l'identification de deux couches homogènes de remblai, installées, semble-t-il, au-dessus du niveau de circulation des salles thermales et qui permettent de placer l'abandon des thermes (au moins dans la partie orientale) dès la seconde moitié du IV^e s. de n. è. (couches IV et III).



Fig. 53 – NICE, thermes de l'Est de *Cemenelum*. Photo de la coupe stratigraphique (archives du musée archéologique de Nice-*Cemenelum*, 1943).

5. Dans le cadre d'une thèse de doctorat par Sandrine Ardisson, doctorante UNSA-CÉPAM, boursière BDR.

6. Voir le rapport du PCR 2004, p. 12 à 20, sur l'empereur Claude et *Cemenelum*.

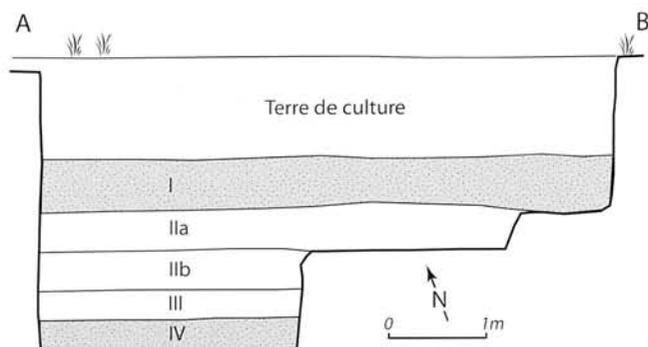


Fig. 54 – NICE, thermes de l'Est de *Cemenelum*. Relevé de la coupe stratigraphique d'après Lamboglia 1945, fig. 17, p. 22 (DAO, A. Grandieux).

Les couches supérieures de remblais indiquent d'autres transformations et démolitions de la zone à partir des V^e-VI^e s. (couches II-I).

Entre le VI^e s. et le XVII^e s., on constate l'absence de céramiques qui traduit peut-être un abandon relatif de la zone. Les rares intrusions de céramiques "modernes" commencent aux XVII^e-XVIII^e s.

Alain Grandieux

Bibliographie générale sur *Cemenelum*

Ardisson 2004 : ARDISSON (Sandrine) – Présentation des sites de Cimiez et de Nice (colline du Château) : nouvelles approches. In : FERDIÈRE (Alain) dir. – *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive* : colloque, Tours, 6-8 mars 2003 organisé par le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR CITERES). Tours : Féraçf, 2004, p. 247-254 (*Revue archéologique du Centre de la France. Supplément* ; 25).

Benoit 1977 : BENOIT (Fernand) – *Cimiez la ville antique : monuments, histoire*. Paris : E. de Boccard, 1977. XXI-164 p. (Fouilles de *Cemenelum* ; 1).

Brun 1877 : BRUN (François) – Description des bains de *Cemenelum* d'après les fouilles de 1875. *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, 1877, 165-172.

Brun 1881 : BRUN (François) – Description des découvertes faites jusqu'à ce jour à l'emplacement de l'ancienne cité romaine de *Cemenelum*. *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, 1881, 167-183.

Duval et al. 1986 : DUVAL (Yvette), FÉVRIER (Paul-Albert), GUYON (Jean), PERGOLA (Philippe) – *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu VIII^e s. II : Provinces ecclésiastiques d'Aix et d'Embrun (Narbonensis Secunda et Alpes Maritimae)*. [Suivi de] *Corse*. Paris : éditions de Boccard, 1986. 104 p.

Grandieux 2004 : GRANDIEUX (Alain) – *L'espace sud des thermes de l'Est de Cemenelum à Nice-Cimiez (Alpes-Maritimes), nouvelles données d'une fouille ancienne, 1962-1972. Étude du mobilier céramique et approche de l'organisation du bâti : un contexte du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive*. S. l. : s. n., 2004. 2 vol. (173 p., 98 p. de pl.) (Mémoire de Maîtrise : section histoire, UNSA).

Grandieux 2005 : GRANDIEUX (Alain) – Identification d'une fontaine antique au sud des Thermes de l'Est de Cimiez à Nice (06). *MIPAAM*, 2005, 115-125.

Grandieux 2005 : GRANDIEUX (Alain) – Un four de bronze antique en milieu thermal sur le site de Cimiez à Nice (06). *MIPAAM*, XLVII, 2005, 103-113.

Grandieux 2007a : GRANDIEUX (Alain) – Nouvelle étude du mobilier céramique issu de la fouille de Nino Lamboglia effectuée en 1943 dans les thermes de l'Est de *Cemenelum* à Nice (06). *MIPAAM*, XLIX, 2007, 173-186.

Grandieux 2007b : GRANDIEUX (Alain) – Identification d'une fontaine antique au sud des Thermes de l'Est. *Les dossiers d'archéologie*, 323, 2007, 73 (Les thermes en Gaule romaine).

Guyon 1991 : GUYON (Jean) – Le baptême et ses monuments. In : BARRUOL (Guy), PICARD (J.-C.), FÉVRIER (Paul-Albert), FONTAINE (Jacques), DUVAL (Noël) et al. – *Naissance des arts chrétiens : atlas des monuments paléochrétiens de la France*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1991, 70-87 (Atlas archéologique de la France).

Jannet-Vallat 2004 : JANNET-VALLAT (M.) – Cimiez/*Cemenelum* (Alpes-Maritimes), (*Civitas des Védiantii*), Province des *Alpes Maritimae*. In : FERDIÈRE (Alain) dir. – *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive* : colloque, Tours, 6-8 mars 2003 organisé par le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR CITERES). Tours : Féraçf, 2004, 405-410 (*Revue archéologique du Centre de la France. Supplément* ; 25).

Lamboglia 1945 : LAMBOGLIA (Nino) – Scavi nelle terme di *Cemenelum*. *Rivista di studi liguri*, XI, 1-3, 1945, 3-29.

NICE Amphithéâtre de Cimiez

Antiquité, Bas Moyen Âge

Dans le cadre du Plan Patrimoine Antique conduit par l'État et la Région avec les collectivités territoriales concernées, un projet de restauration et de mise en valeur de l'amphithéâtre de Cimiez (*Cemenelum*) a été élaboré par l'architecte en chef des Monuments historiques, Pierre-Antoine Gatier. L'étude archéologique prescrite en parallèle vise à préciser la chronologie et à mieux comprendre le fonctionnement de l'édifice ainsi qu'à évaluer l'impact des futurs travaux sur les niveaux archéologiques.

Cette étude porte sur les élévations conservées et sur la fouille de sondages ouverts dans les sols. L'ensemble des élévations a été observé et neuf sondages, représentant une superficie totale de 190 m², ont été ouverts. L'intervention archéologique a été menée du 17 septembre au 19 octobre par une équipe de quatre

personnes¹. Elle a bénéficié de l'étude architecturale menée au préalable par l'agence Gatier et de l'existence d'un relevé photogrammétrique des élévations, réalisé par le cabinet Art Graphique et Patrimoine.

Depuis les recherches de Paul-Marie Duval menées en 1943 et publiées en 1946 dans *Gallia* (Duval 1946), l'amphithéâtre de *Cemenelum*, chef-lieu de la province romaine des *Alpes Maritimae*, n'avait plus fait l'objet d'investigations archéologiques approfondies.

Au rang des acquis de cette première fouille, on compte le fait que l'amphithéâtre, de taille modeste (57 x 69 m), comporte au moins deux états successifs matérialisés

1. Fouille : Laurent Ben Chaba, Xavier Milland, Diana Montaru, Robert Thernot ; topographie : Bruno Fabry.

par les deux anneaux concentriques de construction différente. Le premier anneau, en *opus vittatum*, est doté de gradins sur remblais et le deuxième anneau, en *opus mixtum*, est muni de gradins sur voûtes et forme une seconde section de gradins. La mise en place du second anneau empiète au sud sur l'emprise d'un aqueduc souterrain alimentant la ville. L'hypothèse de l'existence de structures en bois associées aux divers états de l'édifice avait été avancée. D'une part, sur le premier anneau, les différences entre le liant des murs et celui des gradins laissent penser que des gradins en bois ont été mis en place dans un premier temps avant d'être remplacés par des gradins maçonnés. D'autre part, l'absence de vestiges d'escaliers maçonnés desservant la deuxième section de gradins incite à imaginer des escaliers en bois plaqués à l'extérieur de l'édifice. Deux portes monumentales sont placées de part et d'autre du grand axe de direction nord-sud. Sur le petit axe, des espaces voûtés (probables *sacella*), placés sous les loges, donnent sur la piste. Les datations proposées alors s'appuyaient sur un argumentaire historique et stylistique et tendaient à attribuer la construction du premier anneau au I^{er} s. de n. è. et celle du second anneau au III^e s.

La mise en place d'un PCR conduit par Monique Jannet (conservateur du musée archéologique de Nice) et son équipe sur l'ensemble du site, en relançant les recherches sur *Cemenelum*, vise à actualiser les connaissances sur la cité². L'étude de l'amphithéâtre s'inscrit également dans cette dynamique et a bénéficié de l'expertise d'Alain Grandieux, céramologue du musée, pour l'étude de la céramique collectée³.

L'étude est en cours et ne permet pas d'énoncer de conclusions définitives. Toutefois en termes de chronologie, aucun élément de datation ne remonte avant le début du II^e s. de n. è. À cette période, l'emprise de la future piste est occupée par des fosses creusées dans le substrat et, pour certaines, comblées par des rejets d'activités artisanales liées au travail du bronze. Au sud-est sous le premier anneau, un sol de travail



Fig. 55 – NICE, amphithéâtre de Cimiez. Foyer et sol de travail liés à la construction du premier anneau (X. Milland).

damé, marqué par l'abondance des charbons de bois, appartient à la même séquence. Le premier édifice ne peut donc prendre place avant cet épisode artisanal et sa construction doit être placée dans le cours du II^e s., ce que confirme la céramique collectée dans les remblais mis en place entre les murs. Au cours du chantier, un petit foyer a été construit contre le revers du mur du mur du podium (fig. 55). Le deuxième anneau n'est pas datable par la céramique à l'issue de cette opération, mais des datations archéomagnétiques des arases de briques sont prévues. Des éléments provenant de la démolition des structures sont associés à une monnaie émise sous Probus (276-282)⁴ et donnent ainsi un terme minimal pour le démantèlement de l'édifice.

Les trous de boulins du premier anneau semblent devoir être rattachés au chantier de construction et non à la mise en place de structures en bois. Leur espacement vertical de 60 cm est un peu trop important pour l'étagement des gradins mais surtout leur répartition horizontale est irrégulière, donc incompatible avec l'ancrage de structures porteuses continues. Les gradins maçonnés du premier anneau appartiennent toutefois à une campagne de construction postérieure à la campagne initiale car leur mode de construction les distingue des structures primitives par la nature des roches employées, le liant et la régularité de leur appareil.

Le niveau minimal de la piste antique est révélé à la fois par le ressaut de fondation du mur du podium, par le seuil de la pièce voûtée orientale (*sacellum*) (fig. 56) et par l'arasement d'un affleurement rocheux repéré dans le petit axe, à la cote NGF moyenne de 111,06 m. Les accès aux gradins du premier anneau sont représentés par six ouvertures perçant le mur périphérique. Suivant la pente naturelle du terrain, les accès de la moitié nord se placent près de 1 m plus haut que ceux de la moitié sud. Après la construction du second anneau, les ambulacres qui desservent ces accès conservent un dénivelé de 65 cm entre le sud et le nord et les anciens seuils sont surélevés.



Fig. 56 – NICE, amphithéâtre de Cimiez. *Sacellum* oriental avec le seuil et le ressaut de fondation du podium (R. Thernot).

2. Voir *BSR PACA* 2005, 86-91.

3. Voir *supra* la notice consacrée au PCR « Cimiez ».

4. Identification des monnaies : Claude Salicis, IPAAM.

L'entrée monumentale sud a subi une modification – changement d'axe, réduction ? – que traduit la présence d'un piédroit appareillé sur lequel est venu se plaquer la maçonnerie du piédroit de l'actuelle porte. On observe à sa base la présence caractéristique de blocs identiques à ceux visibles de part et d'autres des autres entrées du second anneau (fig. 57).

Dans la troisième alvéole du second anneau à l'est de l'entrée nord, des lambeaux de fresques sont encore visibles, témoignant de l'utilisation de cet espace voûté comme lieu de culte à la fin du Moyen Âge (fig. 58).

Les premiers éléments rassemblés tendent à imposer une révision de la chronologie de l'édifice. À l'instar d'autres amphithéâtres de la région, celui de Cimiez, malgré sa petite taille et son mode de construction sur remblais, s'inscrirait dans une vague de construction d'édifices de spectacle dans les provinces, postérieure à la fin du I^{er} s. La relative exigüité du plateau de Cimiez et la modeste démographie de la ville ont sans doute orienté les choix constructifs vers des solutions techniques peu coûteuses. Les études en cours (archéomagnétisme, ¹⁴C) apporteront d'autres précisions sur la chronologie de l'édifice.

Le problème des accès à la seconde section de gradins n'est toujours pas résolu car aucun indice d'escalier n'a été relevé, mais les investigations menées à l'extérieur de l'édifice ont été handicapées par des perturbations contemporaines. Les fosses observées sous la piste laissent apparaître une chronologie relative dans leurs creusements. Rien n'exclut que certaines soient en lien avec la construction ou le fonctionnement de l'amphithéâtre, au moins dans son premier état. De nouvelles investigations pourraient apporter des éléments de réponses à ces différents points.

Robert Thernot



Fig. 57 – NICE, amphithéâtre de Cimiez. Blocs de grand appareil marquant le piédroit d'une première entrée au sud (R. Thernot).

Duval 1946 : DUVAL (Paul-Marie) – Rapport préliminaire sur les fouilles de *Cemenelum* (Cimiez) (1943). *Gallia*, IV, 1946, 77-136.



Fig. 58 – NICE, amphithéâtre de Cimiez. Fresque dans l'alvéole réutilisée en chapelle (les pigments rouges sont figurés en noir hachuré) (R. Thernot).

NICE Place du Monastère

La Ville de Nice a fait effectuer une excavation pour la mise en place d'un conteneur à ordures enterré sur la place du Monastère de Cimiez. Alertés, nous n'avons pu effectuer qu'une observation sur les coupes laissées en place : toute la fosse (7 x 2,70 m en surface pour 3 m de profondeur) avait déjà été creusée avant notre intervention.

La stratigraphie montre clairement plusieurs phases. En partie haute, ce sont des terres de jardin ou de culture et l'ancien mur du cimetière (à l'ouest). À environ 2,20/2,30 m sous le niveau actuel, apparaît une stratification importante de l'époque antique, surmontée

d'une phase de destruction. Du mobilier a été recueilli dans ces niveaux ; il est en cours d'étude.

Plusieurs murs apparaissent dans les coupes est et ouest. Parallèles ou perpendiculaires entre eux, ils devaient former plusieurs pièces car la stratigraphie apparaît clairement différenciée. Dans la coupe nord, un amas de pierres forme une structure peu compréhensible (récupération de mur ? radier de fondation ?).

Dans tous les cas, ces vestiges appartiennent clairement au milieu urbain de la cité antique de *Cemenelum* à Nice - Cimiez.

Marc Bouiron
avec la collaboration d'Alain Grandieux

NICE Tramway

La fouille du tramway de l'agglomération niçoise s'est poursuivie en 2007 avec la fin de la fouille du Pont-Vieux en février et la fouille complexe de la Porte Pairolière en deux grandes phases, avant et après la construction de la plate-forme du tramway ¹.

Le Pont-Vieux

La fouille du Pont-Vieux, d'une superficie de 260 m², a permis d'observer les vestiges médiévaux et modernes du seul ouvrage d'art permettant, entre le XIII^e et le XIX^e s., de franchir le Paillon, fleuve côtier bordant au nord-ouest la ville de Nice.

Le pont médiéval, grossièrement orienté nord-sud, a été retrouvé dans la rue du Pont-Vieux sur une longueur de 8,70 m environ, à la limite du Vieux-Nice. Son élévation n'a pu être étudiée, des constructions postérieures étant venues s'accoler de part et d'autre. Par chance, une cassure dans la voûte de la première arche a permis d'identifier l'ouvrage et de mieux observer son mode de construction. L'arche et les écoinçons sont en moellons de calcaire finement équarris, liés au mortier. Un important blocage de cailloux et galets pris dans un bain de mortier charge les reins de la voûte.

Le tablier du pont est conservé à son extrémité sud, sur une longueur de 1,5 m. Sa largeur est de 2 m. Il est constitué de dalles dont la surface est usée. La présence d'ornières profondes montre l'intense fréquentation de cet axe, un des principaux points d'entrée dans la ville. L'ensemble de ces structures pourrait dater de la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e s.).

Aucune trace de la fortification médiévale n'a été reconnue en fouille. L'étude en cours permettra peut-être d'y rattacher certaines maçonneries observées très partiellement.

Au début du XVI^e s. une nouvelle enceinte est construite plus en avant de la précédente dont l'une des phases de (re)construction est datée par une inscription découverte *in situ*, de l'année 1516. Le pont médiéval est en partie détruit à cette occasion, au moins la deuxième arche, mais il est possible que les piles de l'ouvrage aient été conservées. Le pont en liaison avec cette nouvelle courtine, découvert sous le boulevard Jean-Jaurès, est plus tardif et correspond certainement à la dernière des reconstructions de l'ouvrage attestées au milieu du XVI^e s.

Les vestiges de la culée et du départ de la première arche moderne en sont particulièrement bien conservés. L'élévation du tympan est faite de moellons en calcaire froid de dimensions variables, disposés en assises irrégulières et liés au mortier. Des fragments de tuiles servent de blocage. La première arche, construite en grande partie avec des briques, présente le profil d'un arc segmentaire à double rouleau et à un ressaut. Le parapet oriental est constitué de trois assises de moellons équarris liés au mortier posés en assises régulières. Seule la face amont semble avoir été recouverte d'un enduit de surface. De part et d'autre de l'élévation, les vestiges de deux arcatures latérales évasant l'extrémité du pont sont le signe d'un élargissement postérieur de son accès.

Cet ouvrage sera utilisé jusque dans le deuxième quart du XVII^e s. date à laquelle le bastion du Pont, construction indépendante située plus au nord, est considérablement agrandi et vient englober l'extrémité du pont pour mieux protéger ce point faible de la fortification. Pour conforter la construction et mieux résister aux fortes poussées engendrées par le Paillon, des murs de refend servant d'entretoises sont régulièrement disposés. L'avancée maximale du bastion dans le lit du fleuve est située en limite nord de la fouille. Le départ du pont au-delà de la construction ne nous est donc pas connu.

1. Voir *BSR PACA* 2004, 92-96 ; 2006, 84-86.

La porte Pairolière

La fouille de la porte Pairolière est d'une toute autre ampleur puisqu'elle couvre environ 2000 m² (fig. 59). Située sur le chemin critique de la livraison de la voie de tramway, cette fouille a dû s'adapter aux contraintes de réalisation du génie-civil.

La première partie de la fouille s'est déroulée à l'air libre, jusqu'à la mi-mars 2007. Les vestiges dégagés dans cette phase correspondent aux vestiges les plus récents, postérieurs à la destruction de la fortification ordonnée par Louis XIV en 1706 ou aux éléments de la fortification elle-même. Après une interruption pour réaliser la couverture de la fouille, celle-ci a repris pour atteindre 5 à 6 m sous le sol actuel.

Les vestiges les plus anciens s'ordonnent autour de l'ancienne porte Pairolière, déjà citée en 1323 sous le nom de porte des Augustins. Il s'agit de l'entrée principale de la ville en direction du Piémont et de l'Italie. Elle n'est que partiellement incluse dans la fouille car trop proche des immeubles actuels. Les murs dégagés témoignent d'une belle mise en œuvre datant de la fin du Moyen Âge. À cette époque là, le passage hors de la ville se faisait au moyen d'un pont-levis qui se prolonge par une partie fixe avec un pont de pierre. L'arche de ce pont enjambe

un fossé en eau qui doit venir rejoindre le Paillon et dont on a retrouvé les vestiges sur la fouille.

Du côté du Paillon, la porte est accolée à une très large tour (plus de 8 m de diamètre en partie haute) qui s'évase en partie basse. Cette tour reste présente dans le paysage jusqu'à la démolition de la fortification du début du XVIII^e s. ; elle a toutefois perdu un réel usage militaire au début du XVI^e s., lorsque l'on vient construire le bastion Pairolière destiné à renforcer la défense de la porte. La tour, creuse, a englobé des vestiges plus anciens, probablement liés à des états antérieurs de la fortification.

La porte est renforcée au XV^e s. par la création d'un ravelin, ouvrage de fortification avancée situé au-delà du fossé et destiné à protéger le pont qui le franchissait. Il comporte de très nombreuses fenêtres de tir dont on retrouve mention dans des textes des années 1490-1510 (on nous parle d'arbalétriers).

Ce ravelin a été construit sur l'ancienne voie qu'il a fallu déplacer vers l'est. Des murs apparaissent de part et d'autre de celle-ci ; ils appartiennent aux vestiges d'un faubourg médiéval assez mal conservé : seule une partie intacte a été fouillée, entre la voie et le Paillon, au nord du ravelin.

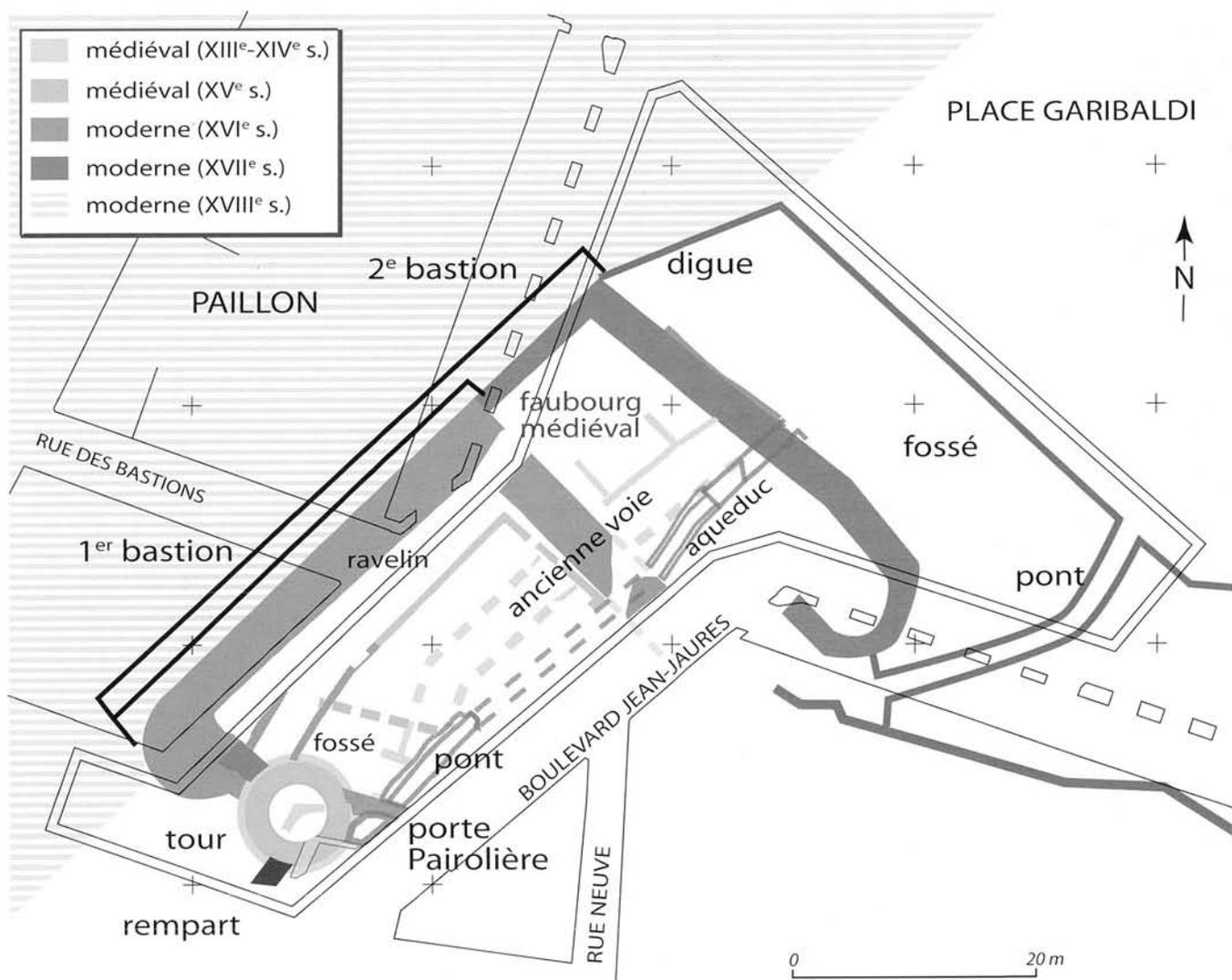


Fig. 59 – NICE, tramway. Plan du site de la porte Pairolière (DAO, M. Bouiron).

On sait qu'il existe hors les murs une chapelle Saint-Sébastien. Elle est attestée pour la première fois en 1488, dans un texte mettant en situation un jardin à l'extérieur du rempart, ce qui la situe hors de la porte Pairolière, proche du carrefour de chemins menant à Turin, Villefranche et à la plaine de Lympia. Des enduits peints retrouvés dans des remblais liés à la construction du second bastion pourraient provenir de cette chapelle.

La fortification est renforcée à nouveau au début du XVI^e s. – au contact du ravelin – en suivant la nouvelle forme italienne : un bastion en forme d'as de pique protège désormais la porte d'accès à la ville.

Le bastion Saint-Sébastien existe en tant que *Bastion della Pairoliera* avant le siège des Français et des Turcs en 1543. Sa construction entraîne ainsi la disparition du ravelin et du fossé ; la porte et la tour ne servent alors que de passage vers le bastion et se trouvent dans la partie arrondie du bastion, appelée "orillon".

Le mur du bastion est particulièrement imposant : sa face nord, sur la place Garibaldi, est protégée par un mur de plus de 4 m de large, comportant un cordon mouluré qui devait probablement rejoindre celui de la tour.

L'ensemble du site est recoupé, vers 1560 (?), par la création d'un aqueduc chargé d'alimenter en eau les jardins du palais Ducal. Cette conduite longe l'intérieur de la fortification du côté du Paillon et traverse le bastion Pairolière ; bien conservée dans la fouille, elle a détruit une partie de la stratification ancienne.

Le bastion est agrandi avant la fin du XVI^e s. Le mur extérieur du second bastion a été retrouvé très dégradé en partie haute par la destruction de 1706. À la sortie du bastion se trouve une deuxième porte, la porte Saint-

Sébastien située hors des limites de la fouille. On notera, à titre d'anecdote, la présence en 1656 d'une tête de marbre placée à la porte Saint-Sébastien figurant la légendaire Catarina Segurana. Cette porte apparaît sur un certain nombre de vues, comme le tableau montrant l'entrée du duc de Savoie Victor-Amédée II en 1689.

Après une longue période d'interruption dans les textes d'archives, la chapelle Saint-Sébastien est à nouveau citée en 1581. Le retour du culte de Saint-Sébastien se trouve confirmé avec la probable reconstruction de la chapelle au contact de la tour.

Un nouveau fossé est attesté dans les textes à partir de 1616. Le pont qui traverse ce fossé avait été retrouvé lors du diagnostic archéologique ; il a conditionné la limite de fouille à l'est et se retrouve particulièrement bien préservé en sous-sol. Ce pont était pourvu de deux ponts-levis (signalés à partir de 1634).

Une crypte archéologique

La fouille en deux phases a permis de mettre en place rapidement la voie du tramway mais également de conserver les vestiges présents dans le sous-sol. Le tramway passe en effet ici sur une dalle de béton portée par un système de poutres reposant sur de larges parois de béton. De fait, les vestiges sont conservés dans le sous-sol, même si leur partie haute a dû être écrêtée par la pose des poutres et de la dalle de surface. Une présentation des vestiges devient possible, en suivant un cheminement à la fois géographique et chronologique, de la tour Pairolière au fossé du deuxième bastion.

Marc Bouiron, Karine Monteil
et Grégory Vacassy

Bas Moyen Âge, Moderne

NICE Place Garibaldi

L'aménagement de la place Garibaldi par la communauté d'agglomération Nice-Côte d'Azur (CANCA), directement au contact des vestiges de la porte Pairolière¹, risquait d'entraîner l'arasement de vestiges de la fortification moderne.

Neuf tranchées ont été réalisées au sud de l'axe rue de la République/chapelle des Pénitents. Elles ont toutes révélé les niveaux d'aménagement de la place, qui avaient déjà été reconnus lors du diagnostic du Tramway ou fouillés dans la fouille de la porte Pairolière. Seule la tranchée la plus proche de la rue Ségurane a livré une maçonnerie qui a pu appartenir à un contrefort du bastion de Sincaire.

Deux terrassements profonds préalables à la création d'un local technique ont en outre été surveillés.

Celui situé dans le quart sud-est a simplement révélé l'existence d'épais niveaux limoneux dus aux débordements du Paillon.

Le second, situé au sud-ouest de la fontaine Garibaldi, a recoupé en fond de fouille (environ 4,50 m sous le TN) des maçonneries qui peuvent appartenir aux bâtiments de la fin du Moyen Âge situés hors les murs. L'absence de mobilier archéologique ne permet toutefois pas de confirmer cette hypothèse.

Marc Bouiron

1. Voir *supra* la notice consacrée au Tramway.

L'occupation militaire du mont Alban et du mont Boron

Le mont Alban et le mont Boron forment un promontoire rocheux d'une longueur de 2200 m, du col de Villefranche (149,60 m) à la mer, entre le cap de Nice et la pointe des Sans-Culottes. Le mont Alban, qui culmine à 222,20 m, et le mont Boron, à 191,10 m, dominant, à l'est la rade de Villefranche et, à l'ouest, le château de Nice et la plaine marécageuse de Lympia, avant la construction du port à partir de 1749. La distance à vol d'oiseau entre le château de Nice et le mont Alban est d'environ 1600 m et de 900 m avec la citadelle de Villefranche. Du mont Boron, le château de Nice est à 1750 m environ (fig. 60).

La situation géographique de ce relief est évidemment une position stratégique que les militaires mettent modestement à profit à la fin du XIV^e s., avec une tour de guet installée au sommet du mont Boron (Thévenon 1999, 69).

L'histoire montre que de 1543, lorsque les Franco-Turcs font le siège de Nice et de son château, à 1800, date à laquelle les Français reconquirent aux Autrichiens les Alpes-Maritimes, ce lieu est le théâtre d'épisodes militaires.

L'enceinte du mont Alban

Sur une carte au 1/5000 de l'IGN de 1954, paraît un tracé en pointillé dessinant la même figure géométrique que l'enceinte représentée en 1799 et ayant comme légende « murs en ruine », jusqu'ici non encore identifiée sur le terrain.

Grâce à cette carte nous avons retrouvé en grande partie cette enceinte qui ceinture le fort au nord, à l'ouest et au sud, sur une longueur approximative de 1200 m. À l'est, l'escarpement rocheux du mont Alban fait office de rempart. Les murs, en pierres sèches, sont à double parement et remplissage. Leur épaisseur va de 1,50 m à 2 m et leur hauteur, variable selon l'épaisseur et l'importance qu'ils ont dans la ligne défensive, peut atteindre 2,50 m, à partir de leur base visible. Un mur épais possède une banquette de tir et, s'il ne l'est pas, sa hauteur est celle d'un homme en position de tir – 1,50 m sans banquette et plus de 2 m avec banquette.

Cette enceinte, conçue spécialement pour protéger le fort, se développe à partir de sa face sud jusqu'à une distance d'environ 200 m. À la fin du XVIII^e s., les canons avaient une portée utile de 600 m en trajectoire (tir courbe) et de 50 m pour des tirs de destruction (tir en brèche). Il était donc nécessaire d'empêcher au sud, où la pente est la plus douce, l'approche de toute artillerie. L'ensemble de 1705 est un front bastionné qui débute vers l'angle sud-ouest du fort en se composant de neuf segments de mur d'une longueur totale d'environ 340 m. Cet ensemble est constitué d'une crémaillère, d'un demi-bastion à l'ouest, d'une courtine et d'un demi-bastion au sud. En 1792, l'enceinte est amplifiée par son prolongement à l'est par un autre demi-bastion, suivi de deux crémaillères



Fig. 60 – NICE, occupation militaire du mont Alban et du mont Boron. Vue générale du site (H. Geist).

venant se rattacher à l'angle sud-est où se trouvait une porte de secours ouverte dans le mur permettant, par un chemin bâti qui existe encore, de descendre discrètement et rapidement à la citadelle de Villefranche. À l'ouest de la crémaillère, un long mur et une autre crémaillère se dirigent vers le col de Villefranche, en se refermant par une tenaille et une queue d'aronde, barrant l'accès par le nord. Enfin, nous avons retrouvé, figurant sur le plan de 1705, un long mur bastionné de communication entre le port et la plaine de Lympia. Ce mur, en pierres sèches, d'environ 3 m d'épaisseur sur 3 m de hauteur par endroits, faisait partie du système défensif du fort et de la stratégie de la prise du château de Nice, dont les occupants n'avaient aucune possibilité de fuite, ni l'espoir d'une contre-attaque par voie terrestre.

Les structures du mont Boron

Sachant que des canons avaient été placés sur le mont Alban et positionnés, d'après les plans de 1705, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte sur la façade occidentale et qu'en 1774, 1792 et 1800 il en fut de même, nous avons essayé de trouver trace de l'emplacement de ces batteries.

Les canons étant dirigés vers le château de Nice et la plaine de Lympia, nous avons recherché leurs plateformes sur et sous la ligne de crête du mont Boron au mont Alban, sur environ 700 m d'un terrain rocailleux, légèrement en pente.

Nous avons repéré deux ensembles distincts de structures à 50 m puis à 100 m au nord de la maison forestière¹.

Le premier (A) consiste essentiellement en murets de soutènement en pierres sèches, dont le plus important ceinture une cuvette elliptique de 26 m de grand axe sur 17 m de petit axe ; on observe des banquettes doublant par endroits le mur d'enceinte de la cuvette ; à son

1. La description précise de ces deux ensembles figure dans le rapport déposé au SRA DRAC-PACA.

extrémité un affleurement de pierres (ép. 0,55 m) forme un rectangle de 6,40 x 3,90 m avec enduit d'étanchéité. Sur le second (B), à une cinquantaine de mètres au nord-ouest en contrebas, un terre-plein de 9,20 m sur 7 m de profondeur a été aménagé avec deux ou trois plates-formes que l'on ne peut attribuer à un aménagement touristique du site (fig. 61).



Fig. 61 – NICE, occupation militaire du mont Alban et du mont Boron. Ensemble des murets bordant le terre-plein (H. Geist).

Réflexions

Nous avons ainsi localisé deux ensembles pouvant correspondre à l'emplacement de canons et d'installations militaires. Si c'est le cas, on notera que, selon la disposition des murets et de leur perpendiculaire, le second était une batterie de trois canons et que leurs tirs auraient porté en mer vers le pied du château et Lympia.

Les canons ne pouvant pas bombarder le château qui a été rasé en 1706, il faut donc écarter les deux sièges de 1691 et de 1705.

En revanche, du mont Alban en 1744, des canons tirent sur les Franco-Espagnols et en 1800 sur les Autrichiens. Il est certain que d'autres batteries installées plus au nord pouvaient viser le château, mais en tout cas pas celle-ci.

Le cadastre de 1872 mentionne un réservoir de 38 m², que l'on ne retrouve pas sur le cadastre de 1812. Comment interpréter la présence d'un réservoir qui ne pouvait être rempli que directement par de l'eau pluviale canalisée ? Si la structure A correspondait à un campement militaire, cette mare bâtie pouvait alors être un abreuvoir pour des mulets et des chevaux parqués dans la cuvette ceinturée par un muret.

Des investigations plus approfondies permettront peut-être de mieux comprendre ces vestiges anonymes du mont Boron situés dans le prolongement de l'enceinte extérieure du fort du mont Alban.

Henri Geist

Canestrier 1932 : CANESTRIER (Paul) – *Histoire militaire de Nice*. Nice : impr. de L'Eclaireur de Nice, 1932.

Thévenon 1999 : THÉVENON (Luc) – *Du Château vers le Paillon : le développement urbain de Nice de la fin de l'Antiquité à l'Empire*. Nice : Serre, 1999. 407 p. (Forum d'architecture et d'urbanisme ; 3)

Moderne

NICE Carrière de marbre au mont Boron

En 1729, les collines environnant Nice possédaient leurs bandites, c'est-à-dire des terres souvent incultes, des pâtis, pâturages d'hiver pour des ovins descendus de la montagne. Ces bandites appartenaient à des particuliers ou à des communes, comme celle du mont Boron à la ville de Nice (Casimir 1919).

Un manuscrit de 1729 évoque cette bandite où l'on trouve des "veines de marbre" que des ouvriers exploitent sans autorisation¹. Les consuls, magistrats municipaux, font partir les tailleurs de pierre en leur interdisant d'emporter ce qu'ils nomment des marbres qui seront retirés aux frais de la ville et ils prolongent l'interdiction d'extraire des pierres. D'autre part, à la demande des pères Dominicains et du prieur de la Compagnie du Corpus Domini de Sainte-Réparate, le Conseil leur accorde l'extraction de marbre nécessaire pour leur autel respectif : un qui se trouvait dans l'église des Dominicains, à l'emplacement actuel du Palais de Justice et l'autre pour la chapelle du Saint-Sacrement du transept nord de la cathédrale Sainte-Réparate 2 (Thévenon 1999, 30-301).

Le "marbre"

Ainsi, grâce à des documents, nous apprenons que sur le mont Boron, il y a 278 ans, on extrayait du "marbre". Si l'appellation de marbre peut étonner ici, cela est dû à l'aspect grisâtre et non blanchâtre des roches qui constituent le mont Alban et le mont Boron, de formations calcaires et dolomitiques du Jurassique supérieur (Portlandien-Berriasien)³.

L'affleurement du mont Boron est une pierre marbrière qui donne un marbre de substitution de couleur blanc cassé, beige très clair, ayant un joli poli lustré.

La carrière

Nous avons découvert ce lieu d'extraction à la lisière du mont Alban et du mont Boron, à 180 m d'altitude⁴. Son épaisseur est d'environ 5 m, sa plus grande hauteur ne dépasse pas 6 m et l'aspect général représente une masse rocheuse fortement diaclasée sans stratification du fait de sa dolomitisation. Sur 20 m de long et 5,50 m

1. A.C.N. CC 482 – BB 31 folios 263-272.

2. Voir Thévenon 1999, 30-301 ; Scoffier, Bianchi 1998, 47 ; Doublet 1934, 85-86.

3. Carte géologique de la France – Nice-Pont Saint-Louis – 3^{ème} édition 1/80.000 – 1965.

4. Équipe de terrain : Roland Dufrenne et Christian Pucci, Cercle d'histoire et d'archéologie. Remerciements : M. Michel Dubar, CNRS et Bénédicte Lacavalerie pour leur analyse géologique.

de haut, ce "chaos" de roche présente un abrupt régulier caractéristique d'un front de carrière dont on ne distingue aucune trace particulière de la méthode d'extraction de la pierre (fig. 62). Cette carrière étant relativement réduite, on peut supposer que son exploitation fut de courte durée pour façonner des objets ou des petits éléments ornementaux. En effet, la difficulté dans ce type d'affleurement marmoréen est d'obtenir des gros blocs compacts, sans défaut, qui étant rares, ont dû être rapidement utilisés. Cette carrière est sans doute aujourd'hui telle qu'elle était lorsqu'elle fut abandonnée.

L'extraction

La méthode d'extraction paraît évidente. L'affleurement rocheux, de la même hauteur qu'aujourd'hui (environ 6 m), est attaqué au bord de son faîte. Progressivement, des roches sont détachées (les diaclases facilitant l'arrachement) avec une aiguille (barre de fer pointue à un bout) ou avec des coins en fer et s'écroulent. Récupérées et, sans doute, éloignées des points de chute, elles seront dégrossies et façonnées. De nombreux déchets de taille se trouvent amassés et bloqués derrière des murets à quelques mètres de la carrière. Nous ignorons si ces aménagements sont dus aux carriers ou leur sont postérieurs. L'extraction se poursuit du haut vers le bas par petits paliers successifs. Ainsi, au fur et à mesure, le front de la carrière recule jusqu'à sa limite actuelle où, à son sommet, on remarque nettement des traces de l'arrachement des dernières pierres.

Deux sentes aménagées de part et d'autre du front de la carrière permettent une communication entre sa base et son sommet.

Utilisation

En observant ce front de taille avec ses nombreuses cassures, on s'interroge sur la dimension maximale que l'on aurait pu donner à un objet. Trouver aujourd'hui un bloc sans défaut de 2 à 3 m de long sur plus de 1 m de large est difficile. Comment ont été réalisés les autels des Dominicains, dont on ignore les dimensions ? Monolithiques ou en plusieurs éléments agrafés ? Est-ce qu'au début de son exploitation l'affleurement ne présentait pas cette structure autant fracturée ? Très probablement, les pierres extraites ne devaient être destinées qu'aux habitations (linteaux, encadrements, décor intérieur,



Fig. 62 – NICE, carrière de marbre au mont Boron. La masse rocheuse fortement diaclasée (H. Geist).

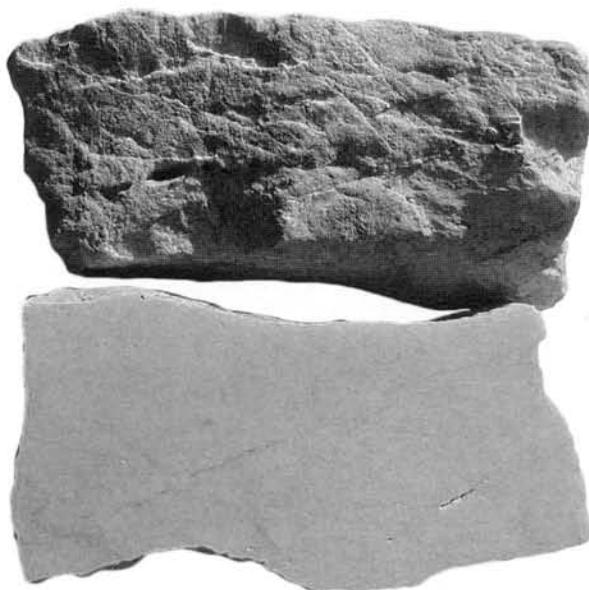


Fig. 63 – NICE, carrière de marbre au mont Boron. Pierre marbrière : côté brut et côté poli (H. Geist).

carreaux, petit mobilier d'église, etc.) qui demandent des pierres de petits ou moyens formats, comme on en voit dans le Vieux-Nice, mais pas identifiées comme provenant du mont Boron (Ungar, Moulinier 1993).

Autour de la carrière, on ne retrouve aucune ébauche abandonnée, donc aucun indice sur un type d'objet, excepté quelques pierres partiellement équarries employées dans des murets.

Cette préminence rocheuse, intégrée dans le paysage boisé du mont Boron, passe presque inaperçue. On peut la côtoyer avec indifférence. Il faut ramasser une pierre, observer sa texture, la polir, pour comprendre le texte de 1729 (fig. 63). Cette petite carrière exploitée depuis trois siècles mériterait un classement comme site géologique, historique et archéologique, au titre de la technique d'exploitation particulière dont elle témoigne et de son lien avec la cathédrale de Nice.

Henri Geist

Casimir 1919 : CASIMIR (Philippe) – *Les bandites de La Turbie : cas unique d'une institution particulière à l'ancien comté de Nice*. Monaco : imprimerie de Monaco, 1919. VIII-88 p.

Doublet 1934 : DOUBLET (Georges) – *La cathédrale Sainte-Réparate de Nice de ses origines à nos jours*. Nice : impr. de Gastaud, 1934. 175 p.

Foucault, Raoult 1995 : FOUCAULT (Alain), RAOULT (Jean-François) – *Dictionnaire de géologie*. Paris : Masson, 1995 (4e édition révisée et augm.). 324 p (Guides géologiques régionaux).

Noël 1968 : NOËL (Pierre) – *Technologie de la pierre de taille : dictionnaire des termes couramment employés dans l'extraction, l'emploi et la conservation de la pierre de taille*. Paris : Société de diffusion des Techniques du Bâtiment et des Travaux Publics, 1968. 373 p.

Scoffier, Blanchi 1998 : SCOFFIER (Édouard), BLANCHI (Félix) – *Le Consiglio d'ornato : l'essor de Nice, 1832-1860*. Nice : Serre, 1998. 151 p. (Forum d'architecture et d'urbanisme ; 1).

Thévenon 1999 : THÉVENON (Luc) – *Du château vers le Paillon : le développement urbain de Nice de la fin de l'Antiquité à l'Empire*. Nice : Serre, 1999. 407 p. (Forum d'architecture et d'urbanisme ; 3).

Ungar, Moulinier 1993 : UNGAR (Catherine), MOULINIER (Jacques) – *Maisons et palais du Vieux-Nice*. [Nice] : Institut d'études Niçoises, Promotion du Païs Nissart, 1993. 179 p.

Projet collectif de recherche « La colline du Château à Nice des origines à nos jours »

L'année 2007 a été marquée par un approfondissement des axes de travail qui avaient été définis en 2006 lors de la première année de ce PCR ¹.

La recherche sur l'iconographie ancienne a bénéficié d'un financement de la Ville de Nice, qui a permis à Mara de Candido de constituer un répertoire des documents conservés dans les différents fonds d'archives de Turin. En parallèle, la base de données sur l'iconographie ancienne de Nice, constituée par la Mission archéologique de la Ville, enregistre désormais plus de 860 documents, dont 368 intéressent la colline du château.

Les archives anciennes ont été en partie dépouillées par Philippe Rigaud, qui a porté son attention sur le riche fonds des Archives camérales conservé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes. Pour les périodes récentes (XIX^e et XX^e s.), un dépouillement presque complet des fonds des Archives municipales a permis de retrouver trace des différents aménagements récents de la colline et d'alimenter la connaissance sur les fouilles anciennes avec la découverte d'un plan des fouilles en 1859.

La reprise des données issues des fouilles anciennes s'est accompagnée d'une relecture totale de la documentation aidée par la mise en fiches de l'ensemble des unités stratigraphiques, des murs et des tombes par Marc Bouiron et Romuald Mercurin (sur financement de la Ville de Nice), en utilisant le système des bases de données mises au point pour l'archéologie préventive.

L'interprétation des fouilles anciennes a porté dans un premier temps sur les fouilles du XIX^e s. La compréhension de la fouille de Philippe Gény a suivi, prolongée par les différentes campagnes de Fernand Benoit qui,

paradoxalement, ne sont pas toujours les opérations les mieux renseignées. La connaissance des fouilles réalisées dans la seconde moitié du XX^e s. est de façon générale très lacunaire. Nous avons à notre disposition plusieurs sources, plus ou moins fiables, pour la plupart conservées au musée archéologique de Cimiez. Des notes ou des cahiers de fouille existent pour quelques campagnes. Des courriers de F. Benoit adressés soit au maire de Nice soit au directeur général de l'Architecture (sorte de rapports de fouille à usage administratif extrêmement concis) complètent ces informations. Pour les campagnes de 1963 et 1964, un rapport de fouille plus développé a été rédigé par Danièle Mouchot.

Nous avons utilisé également les photographies conservées au musée de Cimiez. Certaines portent la mention de dates (mais parfois avec des erreurs), d'autres ont pu être rattachées à des séries et datées en fonction du sujet et du format du négatif. L'ensemble des archives photographiques ainsi que les photographies numériques prises sur le terrain en 2007 ont été enregistrées dans un fichier (239 fiches) croisé aux données de terrain. Le plan de tous les murs et structures disparus a été ajouté à celui créé par Fabien Blanc sur la base du relevé topographique de la Ville de Nice. Il reste encore à rajouter une série de caveaux présents dans la seconde travée de la cathédrale et détruits vers 1962.

Cette relecture des données, faite en aveugle aussi bien par les spécialistes du mobilier que par les archéologues de terrain, permettra l'année prochaine de proposer une véritable publication des fouilles des XIX^e et XX^e s.

Fabien Blanc a entrepris (sur financement de la Ville de Nice) d'étudier l'ensemble des maçonneries de la cathédrale, en réalisant de façon systématique des orthophotographies des murs ou piliers conservés (fig. 64). Son travail, exemplaire à plus d'un titre, permet une nouvelle lecture de l'édifice. Surtout, il s'accompagne d'un phasage enfin rigoureux des différentes maçonneries.

1. Voir *BSR PACA* 2006, 88-89. Le coordonnateur du PCR est Marc Bouiron.

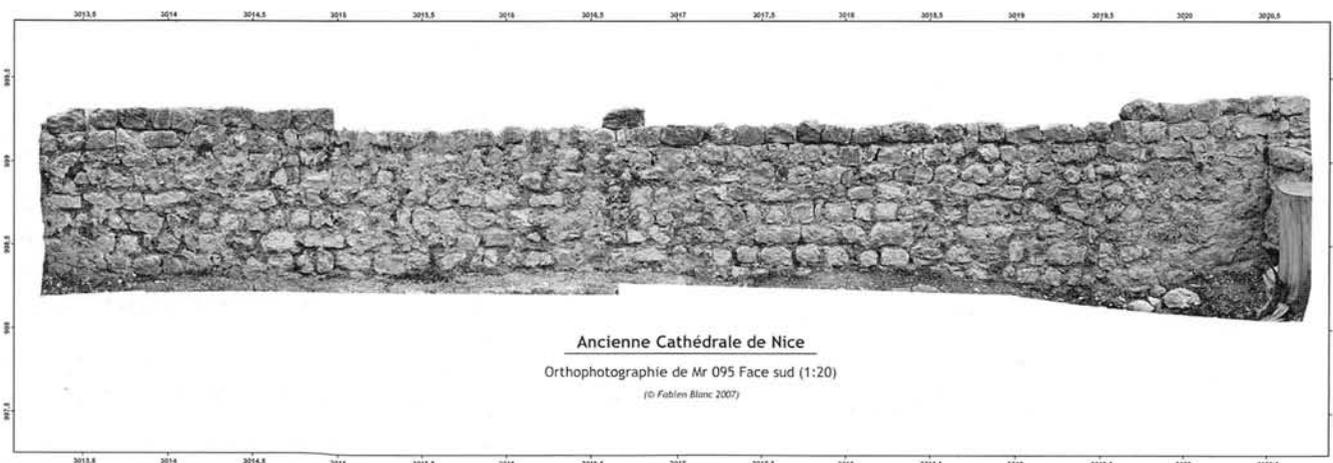


Fig. 64 – PCR, la colline du Château à Nice. Orthophotographie du mur gouttereau nord (face sud) (F. Blanc).

ries et de la mise en évidence de trois grands états de la cathédrale subdivisés en phases.

L'étude du mobilier issu des fouilles anciennes a bien avancé en 2007 avec le tri et l'inventaire de la quasi-totalité du mobilier et des analyses par période qui s'affinent. Cette année, la céramique modelée de l'âge du Bronze a été examinée ainsi qu'une partie du mobilier du premier Âge du Fer (l'étude en sera fournie l'année prochaine) ; pour la céramique antique, il ne reste qu'une partie des amphores à étudier. Enfin le mobilier céramique médiéval et moderne est presque entièrement étudié. Des listings complets sont à présent disponibles. Emmanuel Pellegrino a fourni également un nombre important de dessins du mobilier céramique antique qui permet de progresser dans la définition des phases d'occupation du site. Une séquence très nette apparaît autour du V^e s. de n. è.

Le reste du mobilier a fait l'objet d'études spécifiques (monnaies par Claude Salicis, tabletterie par Isabelle Rodet-Belarbi, petit mobilier par Carole Cheval).

Plusieurs études ont été réalisées, portant sur l'ensemble de la colline du Château. Pour l'Antiquité, ce sont les inscriptions qui ont été revues par Nicolas Katarzynski, étudiant de doctorat à l'université de Nice ; son texte sera complété l'année prochaine par le travail de Frédéric Gayet. La relecture des fouilles anciennes amène des précisions qui seront intégrées l'année prochaine. Alain Venturini a bien voulu donner ici une partie de ses études de l'école des Chartes avec la description des biens relevant du comte de Provence décrits dans les enquêtes angevines. Enfin Henri Geist donne le résultat de ses travaux de prospection sur le front nord de la fortification. Là encore cette étude reste à développer l'année prochaine, vraisemblablement avec l'apport d'étudiants en master de l'université de Nice.

Le croisement de l'ensemble des données sur la cathédrale reste à faire ; ce sera l'objet du travail de l'année 2008.

Marc Bouiron

PÉONE Commune

Diachronique

Très peu de sites étaient recensés sur la commune de Péone. Hormis les époques moderne et contemporaine récemment mises en lumière sous un aspect essentiellement ethnographique (Gourdon, Gourdon 2000), seul le château du XIII^e s., niché dans les "aiguilles" du village, est cité au sein d'une bibliographie pauvre et essentiellement consacrée aux périodes post-médiévales. Georges Barbier évoque toutefois la présence de fragments de *tegulae*, mais leur localisation imprécise, « dans le secteur de la Gombe » (Barbier 1993), demeure à ce jour non confirmée et se trouve infirmée par les habitants actuels des quartiers concernés. La base de données Patriarche comptait uniquement deux fiches (mine de plomb datée du XIX^e s. au quartier Saint-Pierre et site de hauteur du Chastellan, dont la datation et la fonction ne peuvent être assurées). Des trouvailles ponctuelles, qui nous ont été signalées, seraient les seuls témoins des premières présences humaines protohistoriques. Par ailleurs, seul un broyeur percuteur, trouvé sur le territoire de la commune sans autre précision (Salicis 2003), permet d'y entrevoir une présence préhistorique.

Les prospections effectuées ont été accompagnées et complétées, de façon quasi systématique, d'informations orales déterminantes recueillies auprès des habitants et ont permis la relecture de sites ponctuellement signalés antérieurement. Toutes les découvertes, structures et mobilier, ont fait l'objet d'un relevé au GPS.

Péone est située à une centaine de kilomètres de Nice, dans la haute vallée du Cians, en bordure méridionale du Parc national du Mercantour (PNM) qui en occupe une petite enclave septentrionale. La commune couvre une superficie de 4859 ha, parcourue par deux

vallons principaux, celui du torrent le Tuébi avec ses deux affluents le Réal et la Lavanche, et celui de la rivière l'Aygue Blanche au confluent desquels s'élève le vieux village. Dans son ensemble, le réseau hydrographique, complété par des canaux d'irrigation, est satisfaisant et de très nombreuses sources sont aménagées ou captées sur tout son territoire. Les sols sont constitués de grès, relativement stables, mais également de cargneules et de marnes noires particulièrement sensibles aux éboulements et aux ravinements. Les effondrements du Réal, à l'ouest, et de la Culasse, à l'est, sont de bons exemples de cette instabilité géologique. Les altitudes varient de 950 à 2580 m, soit une amplitude de 1630 m le long desquels se développe une végétation à la fois méditerranéenne (épineux, chênes, pins) et alpine (sapins, mélèzes). L'économie variée de la commune – culture des céréales, apiculture, chanvre et élevage jusqu'au siècle dernier – se tourne aujourd'hui de plus en plus vers le tourisme.

Plusieurs sites d'extraction ont été recensés et explorés : carrières de pierres, mine de plomb, gisement de gypse pour la fabrication du plâtre.

Les témoins militaires du second conflit mondial sont nombreux (pistes, postes d'observation, casemates, blockhaus, bâtiments) notamment dans la partie septentrionale de la commune, y compris dans l'enclave du PNM.

Un quattrino, petite monnaie en bronze de la fin du XVII^e s. ou du tout début du XVIII^e s. frappée à Milan ¹,

1. Monnaie conservée par son inventeur (voir la fiche "découverte" dans le rapport déposé au SRA DRAC-PACA).

a été trouvée au pied d'un rocher surmonté d'une croix, dans le vallon de l'Alp, en bordure du grand chemin "de Péone à Saint-Étienne" passant par le col de Crous, témoin des échanges commerciaux avec l'Italie ; il peut s'agir d'une perte de passage ou d'une offrande faite à l'occasion des déplacements des bergers ou des artisans locaux dont les draps et les couvertures étaient appréciés tant en Provence qu'au Piémont.

Aucun des nombreux hameaux de la commune n'a livré de vestiges antérieurs à la fin du XVII^e s., mais il est probable que certaines granges, plusieurs fois restaurées, aient une origine plus ancienne. Parmi les constructions recensées dans ces hameaux, on signalera un moulin à eau, un moulin à vent, des vestiges de moulins à foulon, quelques fours de cuisson, de nombreux fours à plâtre, des ruchers placards, un pigeonier rucher.

De nombreuses granges isolées, utilisées pour les mises en culture saisonnières éloignées (fourrages, céréales, légumes), gravitent autour de ces hameaux. Plus haut, entre 1600 et 1800 m, plusieurs bergeries ("cabanes"), avec enclos attenants, annoncent les grands alpages.

Le patrimoine religieux est composé en majorité de nombreux oratoires, en sursis pour la plupart (plusieurs ont disparu), de quelques chapelles et de l'église du village, l'ensemble ne remontant pas au-delà du XVI^e s. : la date 1550 est gravée sur le linteau d'une porte condamnée de l'église Saint-Vincent (ex Saint-Jacques et Saint-Arige), au village (première mention d'une église au XIV^e s.). Quelques fermes isolées, certaines avec enclos, la plupart perdues en forêt et en état de ruine avancé malgré des murs massifs en pierre sèche, semblent signaler une implantation agropastorale extérieure au village dès avant les XVI^e-XVII^e s.

Le village intra-muros recèle de très nombreux éléments en remploi (colonnes, bassins, linteaux, éléments décoratifs). Des soubassements en gros blocs et des pans de murs aux moellons calibrés pourraient appartenir aux premiers édifices datés des XIV^e-XV^e s.

Les vestiges du château, ou des constructions qui en auraient fait office, sont encore visibles mais leur état d'arasement, favorisé par le contexte géologique, est très important ; les murs en élévation ont été régulièrement emportés par les effondrements des aiguilles dolomitiques ; seules subsistent les parties ancrées dans les sols et entre les blocs rocheux ainsi qu'une citerne peut-être plus tardive. Le plateau méridional du quartier du Plan, situé au nord-ouest, cote 1309, en aurait été le cimetière aujourd'hui disparu ; plusieurs ossements y auraient été exhumés.

Nous avons trouvé au pied méridional des aiguilles du château, dans les remblais effondrés d'un mur de terrasse longeant l'habitat troglodytique de la Thébaïde, un fond de poterie en céramique modelée. À lui seul, ce tesson ne permet pas d'envisager une occupation du site de hauteur à une époque antérieure au Moyen Âge.

De nombreux fragments de *tegulae* rouge foncé et d'imbrices sont répartis sur un seul secteur de la commune allant du quartier des Amignons au hameau de Charvin. Trois sites, dont un grand complexe pastoral, la doline de Chabaud, en sont pourvus ; tous ces vestiges pro-

viennent vraisemblablement de la butte, sorte de grand pierrier, située à l'arrière de la chapelle Saint-Sauveur des Amignons. Le contexte de la découverte, uniquement des tuiles sans autre céramique, n'autorise pas à rattacher de façon certaine ce mobilier à une occupation antique.

En revanche, nous avons pu récolter sur et en bordure de plusieurs chemins, dont les grands axes de circulation de direction nord-sud passant par le col de Crous et par le col de Crousette, quelques clous de semelles à tête décorée (croix et quatre globules) et de rares fragments de céramique modelée. Une hypothèse antique, basée sur ce mobilier, semble ici plus forte mais pourrait également être élargie à l'Antiquité précoce et au haut Moyen Âge.

En l'absence de structures observées, il semble possible de considérer le territoire de Péone comme un simple lieu de passage, une étape entre, au sud, la *mansio* supposée du col de Roua (La Croix-sur-Roudoule) et, au nord, le Chastellaras des Nabines (Saint-Étienne-de-Tinée) au pied oriental duquel passe le GR 5 qui permet les liaisons vers l'ouest et vers l'est, et ce en dépit de nombreux sites naturels (les Corbières, Valleiroune, les Nanis, Septenne Sud, le Cougne, Picougul...) aux fortes potentialités géomorphologiques (pitons, bords de plateau, éperons) et environnementales (visibilité, accès, source) pour une installation. Au mieux, quelques murs, pas uniquement de terrasses, restent les seuls témoins d'une activité, agropastorale en grande partie, non datable.

Malgré un réseau de communication bien développé, comprenant notamment le tracé de direction ouest-est du GR 52A, Péone ne semble que se trouver sur l'axe reliant les deux vallées du Var, à l'ouest, et du Cians, à l'est, où se sont développés les deux pôles importants que sont les actuelles communes de Guillaumes et de Beuil qui l'enserrent, secteurs dont les atouts naturels évidents (forêts, bois, vertes vallées, larges plateaux, grands terroirs, cours d'eau, chemins) étaient sans nul doute beaucoup plus attractifs.

On peut s'interroger sur la réalité d'une occupation sur le piton du Chastellan qui pose déjà le double problème de sa fonction et de sa datation. Muni d'un petit plateau sommital rocheux sans structure et, à son pied, d'une vague enceinte symbolique constituée des éboulements de ses flancs et de quelques blocs vaguement agencés, il pourrait appartenir à la famille des lieux cultuels préromains (Salicis 2007) et, par conséquent, n'être, lui aussi, qu'un lieu de passage, sans doute saisonnier, situé sur l'axe ouest-est et/ou sur celui des grands cols septentrionaux. Outre les quelques débris de céramique modelée signalés et ceux récoltés, nous avons trouvé deux fragments de roches exogènes ayant peut-être appartenu à des outils de broyage.

Au sommet de l'Aire Dorette, sur un large plateau bordé à l'est par un vieux chemin reliant les deux vallons du Tuébi et de l'Aygue Blanche, deux amas tumulaires, dont l'un d'un diamètre d'environ 15 m, font penser à des tumulus ; un seul fragment de céramique non tournée a été trouvé sur ce site dont la nature funéraire doit être confirmée malgré la découverte de ce tesson.

Un habitant nous a signalé qu'il avait recueilli de nombreux éléments métalliques apparus au fil des ans à l'occasion de ses labours au quartier Le Serre, au pied occidental du Chastellan, que nous avons pu étudier et photographier : scories (bronze, plomb, fer), un petit disque troué en plomb, une pointe de couteau en bronze avec nervure, deux fragments de bracelets en bronze, l'un, une armille sans décor, l'autre, plus massif, à section triangulaire et à décors géométriques proches d'objets de l'âge du Bronze final trouvés dans les Alpes-Maritimes, à Ascros (Vindry 1962) ou à Clans (Garcia 2003). Quelques ratés de coulée en bronze, alliés aux scories découvertes, laissent supposer l'existence *in situ* d'une petite forge rurale ².

Enfin, les hautes crêtes herbeuses et boisées de la commune, aux accès multiples, tout comme l'enclave septentrionale du PNM essentiellement vouée à l'élevage du mouton (le Mourre Rous ou le Rouge de Péone) relayent depuis longtemps les pâturages des terrains et des flancs inférieurs. De très nombreux enclos d'altitude, simples ou multiples, certains avec abris, situés entre 1920 et 2110 m d'altitude, montrent une activité pastorale des plus développées qui se poursuit sur Guillaumes et Beuil.

En marge d'un de ces ensembles structurés, sur un petit mamelon, une concentration de galets de quartz, extraits de leur environnement géologique gréseux local (grès d'Annot) et dont plusieurs montrent des traces nettes de percussions, fait penser à une petite station, peut-être du Néolithique. Cette hypothèse pourrait trouver un écho intéressant avec la découverte, au pied méridional de cette même crête de Rougnous à l'est immédiat du col de Ségilière (Guillaumes), d'un fragment d'outil poli en pierre verte. C'est d'un de ces sites réservés au pastoralisme de hauteur que pourrait être issu le broyeur-percuteur signalé (voir *supra*).

2. Mobilier conservé par son inventeur (voir la fiche "découverte" dans le rapport déposé au SRA DRAC-PACA).

Hormis quelques anfractuosités aménagées récemment, aucune grotte, aucun abri naturel ayant pu être occupé par l'homme, n'a été trouvé à Péone.

En conclusion, cette prospection systématique confirme l'extrême rareté des éléments qui permettraient de mieux connaître les communautés humaines qui empruntaient, utilisaient et/ou occupaient son territoire avant le XIII^e s. Les quelques vestiges observés ou recueillis attestent néanmoins, si ce n'est d'installations, de présences (bergers, artisans, troupes, commerçants), peut-être uniquement saisonnières ou sous la seule forme ponctuelle de passages, mais bien réelles. On observera enfin que ce territoire, très souvent remanié, pour ne pas dire dévasté, par la nature elle-même, l'est également par l'homme de façon certaine depuis plus de huit siècles. Ces actions, rudes et répétées, ont pu favoriser, dans une hypothèse d'occupations, une disparition plus rapide et plus radicale qu'ailleurs, au moins en surface, des constructions et des vestiges matériels d'une longue période qui reste mal connue.

Claude Salicis ³

Barbier 1993 : BARBIER (Georges) – *Péone : son histoire à travers ses rues*. Péone, 1993.

Garcia 2003 : GARCIA (Dominique) – Les dépôts d'objets en bronze protohistoriques en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un état de la question. *DAM*, 26, 2003, 377-384.

Gourdon, Gourdon 2000 : GOURDON (Michel), GOURDON (Marie-Louise) – *Mémoire d'en haut : architecture et objets de la vie quotidienne dans les vallées du Mercantour*. Breil-sur-Roya : éditions du Cabri, 2000 ; Nice : Parc National du Mercantour, 2000. 223 p.

Salicis 2003 : SALICIS (Claude) – Nouvelles découvertes archéologiques (5). *MIPAAM*, XLV, 2003, 327-346 (Mélanges offerts à Georges Brétaudeau).

Salicis 2007 : SALICIS (Claude) – Dévotion indigène et cultes pré-romains : hypothèse d'interprétation de certaines structures de sommet dans les Alpes-Maritimes. *MIPAAM*, XLIX, 2007, 7-20.

Vindry 1962 : VINDRY (Georges) – La sépulture d'Ascros (A.-M.). *MIPAAM*, VI, 1962, 79-82.

3. Avec la collaboration de Céline Winschel, Germaine Salicis et Thierry Schwab.

SAINTE-AGNÈS Château

Moyen Âge, Moderne

La campagne 2007 sur le site de Sainte-Agnès est la poursuite du travail entamé sur le corps castral ¹. Après avoir étudié l'évolution des accès au bloc central l'année précédente, c'est la tour maîtresse qui a été fouillée (fig. 65). Une première campagne avait déjà été engagée en 2001 sur les niveaux superficiels pour faciliter et prévenir une opération de restauration ². Elle avait mis notamment en évidence une réoccupation de l'édifice dans le courant du XVIII^e s. Les aménagements qui avaient alors été réalisés ont eu un impact majeur sur les stratigraphies sous-jacentes puisque toutes les couches médiévales postérieures au XIII^e s. ont disparu.

1. Voir *BSR PACA* 2006, 93-94.

2. Voir *BSR PACA* 2001, 71-72.



Fig. 65 – SAINTE-AGNÈS, château. Vue de la tour maîtresse de Sainte-Agnès (F. Blanc).

Environ 80 cm au maximum de sédiment étaient conservés inégalement en fonction de la topographie du rocher. Depuis l'entrée actuelle jusqu'au centre de l'édifice, une fosse du XVIII^e s. a été creusée jusqu'au roc. Son remplissage était de même nature que le sédiment supérieur. La raison d'être de cette fosse n'a pu être déterminée.

La majeure partie des stratigraphies rencontrées consiste en un remblai homogène de sédiment argileux noirâtre et compact. Il a été rechargé à plusieurs reprises afin de constituer un niveau plan qui coïncidait avec de petits trous de poutres destinés sans nul doute à recevoir un plancher. Le mobilier contenu dans ce remblai consiste essentiellement en un lot homogène de céramiques de type pégau et trompes (d'appel ?). L'important taux de fragmentation et l'absence d'éléments complets indiquent que les céramiques ont été charriées en même temps que le remblai et qu'elles n'ont ainsi pas été utilisées dans la tour. Ce remblai a été mis en place lors de l'édification du corps de bâtiment adjacent qui a vu l'implantation d'un habitat d'élite, daté par confrontation des sources écrites, de la fin du XII^e-début du XIII^e s. La tour a alors également subi une restauration en élévation et a vu son accès méridional condamné.

Le seul sol d'occupation en place, présentant un mobilier de même nature que précédemment, venait sceller l'arasement d'un four à chaux contemporain de l'édification de la tour (fig. 66). La fouille de cet ensemble a montré que trois fours à chaux, d'une capacité d'environ 1 m³ chacun, se sont succédé simultanément. Si les fours ont été vidangés sur place comme en atteste la présence d'importantes rubéfections sous de petits paquets de chaux, cette dernière a été vraisemblablement éteinte

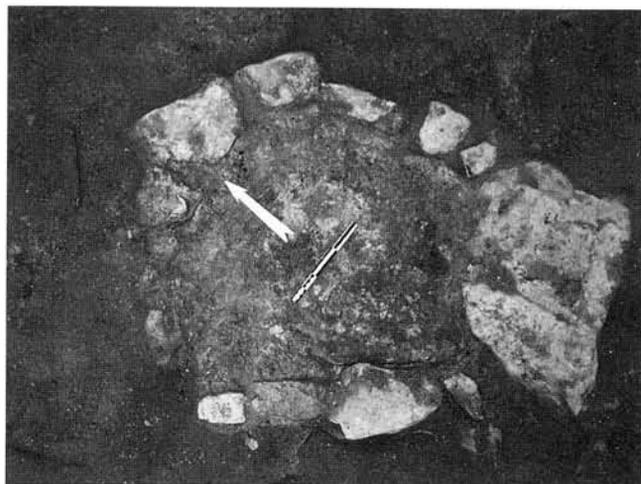


Fig. 66 – SAINTE-AGNÈS, château. Vue des vestiges du four à chaux (F. Blanc).

ailleurs. Le mortier a également été préparé dans une autre zone. La datation de cet ensemble, et par extension de l'édification de la tour, est en cours. Le mobilier céramique ne permet d'envisager que des fourchettes larges allant de la fin du X^e s. jusqu'au début du XIII^e s. Néanmoins, deux monnaies indiquent pour le moment que ces aménagements ont été réalisés durant le premier quart du XI^e s., vieillissant de plus d'un siècle les datations jusqu'alors établies d'après les sources écrites. Deux autres datations au radiocarbone sont également en cours. La prochaine campagne concernera le reste du corps central et mettra ainsi un terme aux investigations dans cette zone.

Fabien Blanc et Michel Lapasset

Moyen Âge, Moderne

SÉRANON Chapelle Notre-Dame de Gratemoine

La chapelle Notre-Dame de Gratemoine devait recevoir un éclairage extérieur destiné à sa mise en valeur. L'installation des éclairages impliquaient la réalisation de tranchées tout autour de l'édifice parfois à moins de



Fig. 67 – SÉRANON, chapelle Notre-Dame de Gratemoine. Vue depuis le sud-est (F. Blanc).

1 m de distance. La présence d'une zone funéraire à proximité de l'abside avait déjà été mise en évidence lors de travaux de restauration dans les années 1970. Par ailleurs, des microreliefs laissaient entrevoir la possibilité d'un enclos funéraire dans la même zone.

Un décapage a ainsi été effectué au sud-est de l'abside (fig. 67) afin de vérifier l'extension de la zone funéraire, la présence potentielle d'un enclos et l'état de conservation des sépultures. Parallèlement, deux tranchées perpendiculaires aux deux gouttereaux actuels de l'édifice ont été ouvertes. Enfin, une tranchée parallèle au pignon, mais perpendiculaire aux anciens gouttereaux dont il ne subsiste aujourd'hui qu'une partie au sud, a également été réalisée.

La chapelle Notre-Dame de Gratemoine est citée dans les sources écrites au tournant du XI^e s. D'abord église paroissiale appartenant à l'abbaye Saint-Honorat de Lérins, elle cède sa place à l'église Saint-Michel de Séranon implantée au vieux Séranon au moins au début du XIII^e s. Située en fond de vallée et en bordure

d'une ancienne voie romaine, la construction a subi de nombreuses campagnes de modifications jusqu'à récemment. Le décapage réalisé a confirmé la présence d'autres sépultures en pleine terre. Un ossuaire a également été mis au jour. L'extension de l'ensemble n'a cependant pas pu être précisée pour des raisons de temps. Le décapage a également démontré que les fondations de l'abside et celles du petit édifice contigu au sud sont contemporaines sans que l'on puisse pour le moment avancer de datation.

La tranchée perpendiculaire à ce dernier édifice a mis en évidence une importante couche de démolition (environ 1 m) post-médiévale qui reposait directement sur le roc avec un léger pendage nord-sud. Cette disposition indique que le sol naturel a été utilisé jusqu'à l'effondrement d'une partie du petit édifice. La tranchée septentrionale a confirmé la présence d'un bâtiment accolé au flanc nord de la chapelle. Une sépulture d'enfant était présente sous la couche superficielle directement contre le gouttereau nord (orientation ouest-est). La longue tranchée nord-sud implantée dans l'ancien espace de la nef a révélé la présence d'un espace funéraire post-médiéval

dont l'extension et la datation ne peuvent encore être précisées. Pareillement, il faut s'attendre à trouver ici le sol de l'ancienne nef à une profondeur nettement plus importante que la chapelle actuelle.

Ce même sondage a été prolongé au-delà de l'ancien gouttereau sud vers l'extérieur de l'édifice. Il a montré que le mur encore en élévation présente une conservation nettement plus importante que ce qu'on en voit aujourd'hui (environ 1 m). Par ailleurs un mur perpendiculaire, postérieur, et une couche de tuiles, sur laquelle le sondage a été arrêté, indiquent la présence d'un bâtiment annexe.

Pour l'heure, la mise en lumière de la chapelle a été interrompue pour préserver l'ensemble dans l'attente d'une éventuelle fouille.

Fabien Blanc, Émilie Cavanna
et Gwenhaël Georget ¹

1. Avec la collaboration de Franck Suméra et Stefan Tzortzis.

SOSPEL Grotte de l'Albaréa

Paléolithique

Un sondage avait été commencé sous le porche d'entrée de la grotte de l'Albaréa à Sospel en 2000 ¹. Il a été achevé en 2007. L'étude préliminaire du matériel paléontologique découvert en 2007 a été réalisée avec la collaboration d'Almudena Arellano, du musée de Préhistoire régionale de Menton, et d'Emmanuel Desclaux, Constance Hanquet et Salvador Bailon du laboratoire départemental de Préhistoire du Lazaret à Nice.

Les trois zones de 1 m² ouvertes en 2000 ont été fouillées jusqu'à 1 m de profondeur au maximum. L'ours de cavernes (*Ursus spelaeus*) a fourni le plus grand nombre des ossements découverts (fig. 68). Quelques restes de hyène (*Crocota crocota spelaea*) sont également présents. Les herbivores sont représentés par un Rhinocérotyde, le cheval (*Equus ferus*), le bouquetin (*Capra ibex*), le chamois (*Rupicapra rupicapra*), le chevreuil (*Capreolus capreolus*). Le cerf (*Cervus elaphus*) avait



Fig. 68 – SOSPEL, grotte de l'Albaréa. Mandibule gauche d'ours des cavernes (*Ursus spelaeus*) (P.-É Moullé).

été déterminé en 2000. La marmotte est également présente. Les microvertébrés (rongeurs) n'ont pas apporté d'informations biochronologiques et paléoenvironnementales. Il est probable que la majorité des restes déterminés soient sub-actuels ou actuels.

Trois industries lithiques, des lamelles à dos en silex (fig. 69) attribuables au Paléolithique supérieur, ont été découvertes (une première lamelle à dos avait été découverte en 2000, mais dans un niveau remanié récent).

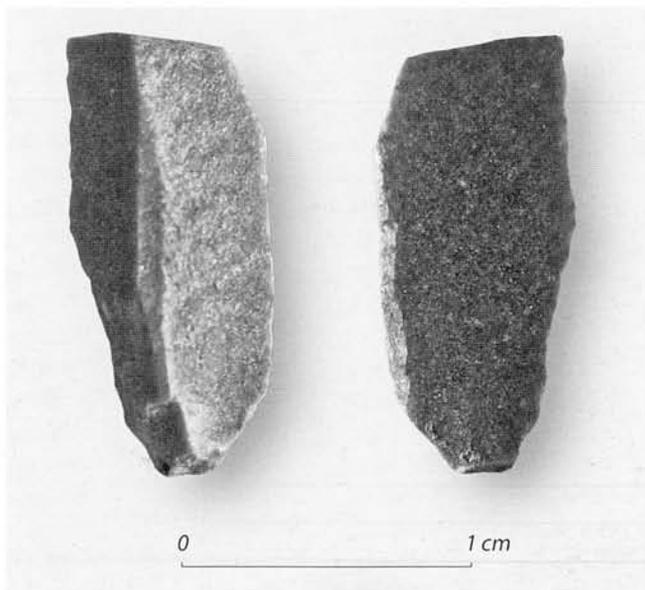


Fig. 69 – SOSPEL, grotte de l'Albaréa. Lamelle à dos (Proto-Aurignacien, Aurignacien ?) (musée d'anthropologie préhistorique de Monaco).

1. Voir BSR PACA 2000, 59-60.

Elles permettent d'évoquer une occupation de la grotte par l'Homme au Proto-Aurignacien ou à l'Aurignacien et au Gravettien ou à l'Épigravettien. La présence humaine est également attestée par une prémolaire supérieure attribuée à *Homo sapiens*.

Les matières premières des industries sont à rechercher au nord du département du Var (60 km à vol d'oiseau de la grotte de l'Albaréa). Elles témoignent d'activités cynégétiques liées à l'exploitation du milieu de moyenne montagne au sein duquel se trouve la grotte. Cet environnement est à resituer dans un espace plus vaste dans lequel évoluaient les hommes du Paléolithique supérieur. Rappelons que la grotte de l'Albaréa se trouve à 9 km à vol d'oiseau des grottes de Grimaldi (Vintimille, Italie).

Les objets découverts lors du sondage sous le porche d'entrée de la grotte de l'Albaréa ne sont pas en position primaire. Ils proviennent de niveaux déplacés (solifluxion). Ils témoignent d'une occupation du site par l'Homme au Paléolithique supérieur et par l'ours des cavernes et la hyène au Pleistocène supérieur (période contemporaine du Paléolithique supérieur ?).

Pierre-Élie Moullé, Patrick Simon
et Guillaume Porraz ²

2. Avec la collaboration d'Almudena Arellano.

TENDE

Mont Bego : attelages de la zone IV, secteur des Merveilles

Protohistoire, Histoire

Le relevé des gravures rupestres de la région du mont Bego entrepris par Henry de Lumley, sur un territoire d'environ 2 000 ha à l'est de Tende, est en cours de vérification ¹. Chaque année de nouvelles roches, généralement peu gravées, s'inscrivent dans le *corpus* : il s'agit souvent d'un groupe de cupules éparses, d'une petite barre ou d'un corniforme, qui apparaissent grâce à un éclairage particulièrement favorable. Quelques figures viennent aussi s'ajouter à celles déjà observées sur certaines roches.

Mais la vérification permet surtout de compléter quelques figures, d'en préciser le contour et d'ajouter les éléments naturels faisant manifestement partie de la composition. La fiabilité des relevés s'en trouve accrue et certains détails, à peine soulignés par les graveurs, permettent de mieux caractériser les représentations correspondant à des objets réels comme les armes ou les araires.

Les attelages de la zone IV

La zone IV, en cours de vérification, comprend 732 roches, situées entre 2 125 m et 2 560 m d'altitude, sur lesquelles sont gravées 4 351 figures. Comme dans les zones III et XII, déjà publiées, les figures peuvent se regrouper selon cinq grands thèmes iconographiques : les corniformes, les armes et outils, les anthropomorphes, les attelages et les figures géométriques.

Les représentations d'attelages présentes sur 32 roches, sont en très faible proportion : 43 sur 4 351, c'est-à-dire à peine 1 % des figures relevées dans cette zone, alors que dans la totalité du secteur des Merveilles la proportion est de 7,5 % et de 12 % dans le secteur de Fontanalba. Quatre d'entre eux sont doubles : les bœufs sont attelés à la file et par couple.

Sur sept roches, l'attelage est le seul thème gravé : il est isolé sur cinq roches et multiplié sur deux autres roches. Les compositions de ces deux roches com-

prennent chacune un ou deux attelages doubles (deux paires de corniformes) avec joug et timon, surmontés d'un attelage avec joug seul.

Sur douze roches, seul le thème du corniforme accompagne l'attelage.

Les corniformes attelés

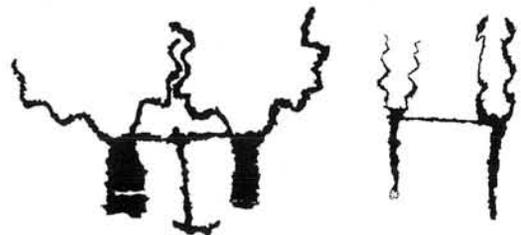
Sur les roches du mont Bego, le corniforme est toujours symétrique et peut se résumer à deux traits distinctifs du bovin (taureau, vache ou bœuf ?) : son corps et ses deux cornes, même si parfois lui ont été ajoutés des pattes, des sabots, une queue ou des oreilles. Le bovin n'est jamais représenté de profil comme sur les roches et les stèles du Val Camonica.

Sur les quarante-trois attelages, quatre ne présentent qu'un joug seul, sans timon, et six un joug lié à un timon, sans araire, ni travois, ni char.

Sur trente et un attelages, et en particulier sur les attelages doubles, les deux (ou quatre) corniformes sont de forme et de taille identiques ou presque. Sur les autres représentations ils peuvent être très différents de type comme de taille (fig. 70).



Sur sept attelages, au moins un des corniformes présente des cornes sinueuses ou en lyre (fig. 71). Ces cornes ne reflètent pas le réel, ils font partie d'un langage symbolique.



1. Voir *BSR PACA* 2006, 94-96.

Les araires

Trente-trois attelages sont complets : deux (ou quatre) bœufs, un joug, un timon et un araire. Sur les vingt-six araires les mieux dessinés on peut observer un mancheron rectiligne, presque toujours perpendiculaire au timon, avec poignée de manœuvre pour une seule main.



Dans seize cas, le mancheron est dans le même axe que le sep/soc, l'araire est dit de type manche sep (fig. 72) ; dans les autres cas, il en est plus ou moins dissocié.

Comme le remarquait Henri Pellegrini en 1989 sur l'ensemble des araires de Fontanalba ², les araires représentés en zone IV sont de type manche sep ou dental hybride, légèrement différent du type dental classique. Ces araires conçus pour des terrains caillouteux évoqueraient, nous dit-il, ceux de la plaine Padane et d'Étrurie, comme le montre la statuette du laboureur d'Arezzo (fig. 73) conservée à la Villa Giulia à Rome, datée du IV^e s. av. J.-C.



Techniques agraires

Avec les représentations d'attelages de la zone IV, deux idéogrammes très soigneusement gravés sur une même roche de la zone X et uniques dans le secteur des Merveilles, apportent des précisions sur la technique du labourage.

Le premier démontre le lien entre le réticulé, le corniforme et l'araire : un réticulé au contour rectangulaire, à cinq rangées de cases, dont deux lignes longitudinales sont interrompues (fig. 74), est encadré par un araire et un corniforme liés à son contour.



Le réticulé est manifestement le champ cultivé où sont pratiqués des labours croisés en boustrophédon, comme le confirme l'attelage placé non loin de cette figure où les corniformes sont attelés en sens inverse l'un de l'autre (fig. 75). Jean-Louis Durand voit dans cette activité de l'araire une prise de possession de l'espace par les hommes : Les bœufs en sens contraire semblent décrire clairement un parcours ininterrompu (...) Le labour se définit ainsi comme une façon de dessiner sur une surface les quatre directions et en même temps un moyen de parcourir une surface toute entière, d'en prendre possession par ce parcours (Durand 1986).



Les associations de figures

Un attelage est souvent associé :

– à un corniforme placé devant (fig. 76)



– ou bien à plusieurs corniformes (fig. 77).

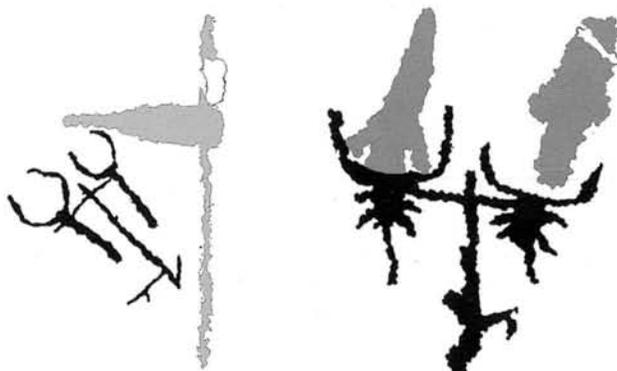


Quand ils entrent dans des compositions à plusieurs thèmes, les attelages peuvent être associés à des poignards, à des hallebardes, à des réticulés ou à des orants. Mais, comme dans tout le secteur des Merveilles, il n'y a jamais de personnage tenant la poignée du mancheron de l'araire, ni même placé devant ou derrière l'attelage, comme c'est souvent le cas dans le secteur de Fontanalba.

Dans douze compositions, les attelages sont à proximité d'un ou plusieurs poignards ou d'une hallebarde.

Sur la roche 9 E1, zone IV, groupe III, l'attelage est oblique, placé sous la lame d'une hallebarde (fig. 78).

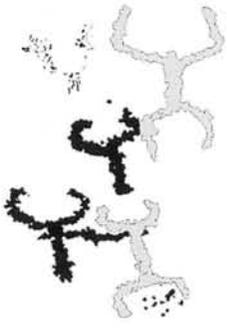
Sur la roche 16 F, zone IV, groupe III, chaque corniforme de l'attelage est surmonté d'un poignard (fig. 79).



Sur la roche 20 A, zone IV, groupe II, l'un des corniformes présente un poignard entre les cornes. Le soc/sep de son araire atteint la périphérie d'un réticulé à deux cases auquel il semble lié (fig. 80).



2. Voir NIL PACA 1989, 74-78 et plus particulièrement 77.



La roche 13 B, zone IV, groupe III, présente une figure unique : l'attelage d'un corniforme avec un orant (fig. 81). Ils sont liés par un joug seul. Au-dessus de l'orant est placé un autre corniforme lui-même associé à un deuxième orant. Ce groupe de gravures est placé à côté d'une association bien connue de deux corniformes en file dont il est séparé par un poignard représenté la pointe vers le bas.

Les attelages du mont Bego par la précision de leur tracé et par leurs traits distinctifs répétitifs sont de véritables idéogrammes dont la signification ne peut être que "enviagée" tant le bœuf comme l'araire ont occupé une place de choix dans la pensée méditerranéenne entre le III^e et le I^{er} millénaire av. n. è. Ils nous indiquent au moins que les graveurs du mont Bego connaissaient la traction animale, savaient adapter leurs outils à leur environnement, pratiquaient le labourage en boustrophédon et savaient le dire en utilisant des représentations symboliques. Dans quel but ? Agriculture et rites de fondation restent pour l'instant les hypothèses privilégiées.

Henry de Lumley, Annie Échassoux et Odile Romain

Durand 1986 : DURAND (Jean-Louis) – *Sacrifice et labour en Grèce ancienne. Essai d'anthropologie religieuse*. Paris : La Découverte ; Rome : École française, 1986. XIII-212 p. (Images à l'appui ; 1).

Haudricourt, Jean-Brunhes Delamarre 1986 : HAUDRICOURT (André-Georges), JEAN-BRUNHES DELAMARRE (Mariel) – *L'homme et la charrue à travers le monde*. Lyon : la Manufacture, 1986. 410 p. (L'homme et la nature).

Lumley 2003 : LUMLEY (Henry de), ARCHILOQUE (Alain) collab., ÉCHASSOUX (Annie) collab., FOUCAUT (Laurence) collab., MAGNARDI (Nathalie) collab., LE BRETON (Graziella) collab., MACHU (Pierre) collab., MANO (Livio) collab., RADULESCO (Nicolas) collab., ROMAIN (Odile) collab., SERRES (Thierry) collab., STRANGI (Jean-Marie) collab., VIERS (Rina) collab., VILLAIN-RINIÉRI (Françoise) collab., MACÉ (Candice) collab., MAGNALDI (Bernard) collab., PONSARD (Daniel) collab. – *Région du mont Bego. Gravures protohistoriques et historiques, Tende, Alpes-Maritimes. Tome 5 : secteur des Merveilles - zone de la cime des lacs - zone III, groupes I et II*. Aix-en-Provence : Édisud, 2003. 796 p.

Lumley 2003 : LUMLEY (Henry de), ARCHILOQUE (Alain) collab., ÉCHASSOUX (Annie) collab., FOUCAUT (Laurence) collab., MAGNARDI (Nathalie) collab., LE BRETON (Graziella) collab., MACHU (Pierre) collab., MANO (Livio) collab., RADULESCO (Nicolas) collab., ROMAIN (Odile) collab., SERRES (Thierry) collab., STRANGI (Jean-Marie) collab., VIERS (Rina) collab., VILLAIN-RINIÉRI (Françoise) collab., MACÉ (Candice) collab., MAGNALDI (Bernard) collab., PONSARD (Daniel) collab. – *Région du mont Bego. Gravures protohistoriques et historiques, Tende, Alpes-Maritimes. Tome 14 : secteur des Merveilles - zone du Grand Capelet - zone XII, groupes I à VI*. Aix-en-Provence : Édisud, 2003. 750 p.

NB : Mise au propre des illustrations : laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret, Nice.

Diachronique

TENDE Commune

Les campagnes de prospection-inventaire menées depuis 2002 sur le territoire communal de Tende, à 80 km au nord de Nice, à la frange orientale du Parc national du Mercantour non loin du Piémont italien (haute vallée de la Roya), ont eu pour but la révision et la vérification des données de la carte archéologique nationale et pour effet la découverte de vingt-et-un nouveaux sites (seize en 2002 et cinq en 2003)¹. Ces découvertes, confirmées par des prospections au sol, ont été possibles grâce à l'étude de publications anciennes (notamment italiennes) et par le recueil d'informations orales auprès d'habitants de la commune. De plus, les informations fournies par Livio Mano, conservateur du musée de Cuneo (Piémont, Italie) malheureusement décédé en juin 2007, se sont révélées très précieuses².

En 2007, ce travail d'inventaire a été poursuivi par l'équipe scientifique du musée départemental des Merveilles³.

1. Campagnes de prospection menées en 2002-2003 sous la responsabilité scientifique de Pierre Machu. Voir *BSR PACA* 2002, 67 ; 2003, 83-84.
2. Les signataires veulent ainsi rendre hommage à leur collègue et ami qui a contribué à la connaissance archéologique de la haute vallée de la Roya.
3. Équipe scientifique du musée départemental des Merveilles (outre les signataires) : J.-M. Strangi (cartographie, positionnement GPS, cadastre, traitement informatisé des données) et S. Sarda (réalisation du fichier informatique). Le Conseil général des Alpes-Maritimes, à travers le musée départemental des Merveilles de Tende, a été confirmé comme organisme de rattachement de la campagne de prospection qui s'est déroulée du 14 août au 29 octobre.

L'analyse des sites révisés ou repérés lors des campagnes 2002-2003 a conduit à réfléchir sur le lien existant entre témoignages archéologiques et dynamiques de déplacement (relations avec les cols et les lieux de passage). En partant des sites répertoriés précédemment, nous avons procédé à la vérification par zones des territoires plus directement liés à la ligne frontière entre la France et l'Italie. Nous avons révisé six sites déjà connus, tout en procédant à l'étude du matériel archéologique déposé au musée, et recensé huit nouveaux sites.

Vers le col du Sabion, deux habitats et enclos pastoraux d'époque historique (Barchenzane inférieur, Barchenzane supérieur) ont été découverts. L'ensemble dit Barchenzane supérieur montre différentes phases de construction et des structures (fond de cabane circulaire, enclos ovale) qui pourraient dater des premières époques historiques, remaniées ou améliorées par la suite. Un peu plus loin, nous avons vérifié l'état de conservation des structures pastorales saisonnières et des gravures protohistoriques de la Vallette du Sabion⁴. Les premières sont en bon état de conservation, tandis que les motifs piquetés (corniformes, figures géométriques et plages de cupules), datés de l'âge du Cuivre et de l'âge du Bronze ancien en comparaison avec ceux de la région voisine du mont Bego, montrent une évidente dégradation de la surface rocheuse.

4. Voir *BSR PACA* 2001, 78-79.

Dans la zone du lac des Grenouilles (ou lac de Fontanalba inférieur) nous avons vérifié l'état de conservation du site protohistorique ⁵. Parmi les presque 160 tessons de céramiques modelés relevés, quelques fragments de bords (toujours avec cordon lisse appliqué), deux de fond plat légèrement débordant et deux d'anses en ruban illustrent l'assez grande homogénéité d'une culture matérielle datée de la fin du Chalcolithique à l'âge du Bronze ancien. La position du site, dans une zone ouverte aux pâturages aisément accessible, proche d'un lac, était probablement favorable à une occupation humaine saisonnière, notamment dans un but pastoral.

À proximité du lac, nous avons aussi repéré quatre structures pastorales d'époque historique (enclos ovale, couloir, habitat pastoral, enclos et habitat pastoral, le tout à fonction saisonnière) ainsi qu'un long mur de pierres sèches, destiné peut-être à éviter la dispersion des troupeaux vers la pente, le long du sentier qui descend à Casterino (cote 1859 m).

Dans le vallon de Réfrei, à proximité du sommet Castel Tournou, nous avons vérifié et analysé plus précisément les abris Cragnou (supérieurs, inférieurs et pente). Les nombreux tessons de céramiques modelées de nouveau repérés et récupérés en surface, à pâte grossière et gros dégraissant ou à pâte plus fine et bien lustrée, datent de la transition entre le Chalcolithique et l'âge du Bronze ancien.

Nous avons en même temps découvert (cote 1137 m) un habitat agro-pastoral permanent complexe, avec un superbe rucher muré à plusieurs niveaux (Granges de Cragnou ou Maison Gallo). À l'entrée du même vallon (cote 851 m) la grotte murée appelée « Le Colombier », habitat troglodytique de l'époque moderne, sert de lieu d'élevage de pigeons, comme de nombreuses niches semblent l'attester.

5. Voir *BSR PACA* 1994, 71-72 ainsi que Mano (L.) – *Note preliminari su reperti archeologici di età preistorica emersi in località della regione del monte Bego. Fontanalba, lac des Grenouilles (GR) ; Berghe, Vallon de Torrent Ceva (CV)* (document inédit daté de 1994 et conservé au musée départemental des Merveilles-Tende).

La prospection du bâtiment La Cà, sur l'ancienne route menant au col de Tende, a révélé une situation plus préoccupante car ce relais de poste à fonction d'auberge et d'hospice voit sa toiture monumentale s'effondrer, les ronces envahir sa cour, les pierres vertes taillées volées. Enfin nous avons révisé tout le matériel archéologique de l'ancien col de Tende ⁶ qui avait été déposé au musée depuis 1994 : nombreux tessons du deuxième âge du Fer et de la période romaine, avec une singulière imitation (probablement I^{er} s. ap. J.-C.) de la précédente production "ligure". De plus, la découverte de trente-quatre pièces de monnaies du I^{er} au IV^e s. ap. J.-C. témoigne d'une fréquentation continue du col durant tout l'Empire romain.

Étagés de la Protohistoire au XIX^e s., les sites et bâtiments recensés lors de ces prospections dans la haute vallée de la Roya, quoique assez nombreux, se caractérisent par des occupations saisonnières (abris-sous-roche ou campements de plein air), des lieux de passage ou des constructions légères (bois et pierre) ayant laissé peu de traces au sol et un mobilier souvent peu abondant et peu varié. Certains d'entre eux sont malheureusement soumis à des dégradations et à des destructions de nature anthropique très importantes (fréquentation touristique, travaux d'aménagement...).

Cependant ces opérations permettent d'ores et déjà d'avoir une idée assez claire de l'importance de cette vallée comme lieu de communication et de contact entre le littoral méditerranéen et la plaine du Pô avec ces habitats temporaires, d'étape ou saisonniers, placés le long des voies de passage ou d'échange et des chemins de transhumance situés à mi-pente, en altitude ou en crêtes. Les prospections à venir visent à une cartographie du patrimoine archéologique et historique de la haute vallée de la Roya de plus en plus complète enrichissant la carte archéologique nationale.

Silvia Sandrone, Nathalie Magnardi et Pierre Machu

6. Voir *BSR PACA* 1997, 52-53.

LA TOUR-SUR-TINÉE Commune

Diachronique

La révision de l'inventaire archéologique de la commune de La Tour-sur-Tinée a été poursuivie en 2007 dans les mêmes conditions que l'année précédente ¹. Près de trente sites ont fait l'objet d'une prospection sur le terrain. Parallèlement, a été poursuivie la recherche documentaire, avec notamment le dépouillement de plusieurs documents d'archives ². Une masse relativement

importante de données a donc été récoltée cette année. Leur traitement a été entamé mais devra se poursuivre au cours de l'année 2008.

Neuf nouveaux sites ont pour l'instant fait l'objet d'une fiche détaillée, montant à trente-quatre le nombre total de sites ou indices de sites déjà inventoriés.

Les périodes de la Préhistoire et de la Protohistoire restent toujours non documentées sur le territoire de la commune.

Période antique ou médiévale

Trois des sites datés de la période antique et inscrits dans la base de données Patriarche ont été révisés :

1. Voir *BSR PACA* 2006, 98-97. Équipe de prospection 2007 : L. Damotte, P. Ferreira et E. Jaffrot.

2. Nous remercions Ph. Rigaud et M. Bouiron qui, dans le cadre de leurs propres travaux, ont porté à notre connaissance plusieurs documents conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes.

Le Renoou (anc. La Condamine), Le Villars et Rigagnon 1 (anc. L'Agadge). La présence exclusive, sur les trois sites, de fragments de tuiles plates à rebord employés dans l'appareillage des murs de terrasses ou de structures plus récentes ne permet pas de confirmer une datation antique. Ces vestiges permettent cependant d'envisager une occupation des secteurs concernés antérieure à l'époque moderne. Les trois indices de sites ont donc été attribués à la période antique ou médiévale, l'absence de fossiles directement identifiables et/ou de structures associées ne permettant pas d'être plus précis.

Période moderne

C'est à nouveau la période moderne qui s'est révélée la plus prolifique, avec cinq nouveaux sites dont l'église paroissiale Saint-Martin, datée sur la base de critères stylistiques du début du XVI^e s. L'édifice, classé aux Monuments historiques, reste cependant mal connu et mériterait une étude approfondie. La découverte d'une salle située sous la chapelle du Saint-Esprit (adjointe au corps principal au XVII^e s.), à l'extérieur de l'église, permet d'envisager l'existence de souterrains sous la nef. À noter que la présence religieuse est attestée à La Tour dès le XII^e s., ce qui pose la question d'un édifice plus ancien.

Trois sites d'habitats témoignent des différentes modalités d'occupation des sols et d'exploitation du terroir aux XVII^e et XVIII^e s. Les demeures de Lubac (1680) et du Collet des Padres illustrent un habitat dispersé voué à

l'exploitation agropastorale des versants surplombant la Tinée. La présence, au Collet des Padres, de tessons de céramique pisane du début du XVII^e s. et de céramique d'Albisola du XVIII^e s., pris dans la maçonnerie d'une des pièces, offrent d'intéressants éléments de datation. L'habitat groupé est représenté par le hameau de Ripert, dont l'existence au XVIII^e s. est assurée par sa mention sur la carte de F. Prato.

Enfin, le moulin à huile Audisio ne peut être daté avec certitude de la période moderne mais pourrait être antérieur à la Révolution selon L. Thévenon (1994).

Période moderne ou contemporaine

Aucun site n'a été attribué avec certitude à l'époque contemporaine, mais le complexe agropastoral (habitat, bergerie, grange, bassin) de l'Ubac du Chianet peut être rattaché soit à cette période, soit à la période moderne.

L'année 2008 sera entièrement consacrée au travail de post-prospection avec la réalisation des fiches concernant les autres sites prospectés cette année (dont plusieurs chapelles et les inscriptions militaires gravées de la route des Granges de la Brasque) et le traitement des sources écrites.

Romuald Mercurin

Thévenon 1994 : THÉVENON (Luc) – Les « *defici* » de la vallée de la Tinée. *Lou Sourgentin*, 110, 1994, 26.

Paléolithique

TOURRETTE-LEVENS Grotte du Merle

La grotte du Merle est une petite cavité située sur la rive droite du Riou, petit affluent du Paillon, connue pour son intérêt préhistorique par les fouilles intensives de deux amateurs locaux, Bernard Bottet et Henri Stecchi (1950) et par une révision plus récente de la série lithique par Gérard Onorati et André Raux (1992).

Suite à deux opérations de sondage en 2004 et 2006¹, une petite campagne de fouille a été réalisée cette année². Plusieurs travaux ont été effectués : le nettoyage du fond de la grotte, la mise en place d'un carroyage, des fouilles localisées sous le porche de la grotte (sur 3 m²) et au fond de la grotte (sur 1 m²) et l'élaboration d'une stratigraphie du remplissage.

Plus de deux cents objets (faune, industrie lithique et éléments de parure) ont été coordonnés permettant de proposer une interprétation stratigraphique du site (fig. 82).

1. Voir *BSR PACA* 2004, 103 ; 2006, 99.

2. Avec la collaboration de Dominique Cauche, Constance Hanquet, Bertrand Lecervoier, Abdelkader Moussous, du laboratoire départemental de Préhistoire du Lazaret à Nice, de Patrick Simon du musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco, de Lucien Jourdan du département de Préhistoire du MNHN Paris et de Lionel Carles du musée d'Histoire naturelle de Tourrette-Levens.

C'est dans l'ensemble stratigraphique moyen, constitué de sédiments sablo-limoneux, que trois niveaux d'occupation anthropiques (B, C et D) ont été individualisés.

- Le niveau B a livré un élément de parure (*Cyclope neritea*, un petit grattoir de facture gravettienne (ou épigravettienne) et une faune composée d'ours des cavernes *Ursus spelaeus* et de rhinocéros de prairie *Stephanorhinus hemitoechus*.

- Au-dessous, le niveau C a livré, d'une part, une industrie de facture du Paléolithique supérieur dont les pièces sont élaborées préférentiellement dans des matériaux d'origine variée et éloignée (oligocène de Castellane, silex lutétien des fossés nord-varois et silex des Monte Lessini) et, d'autre part, des pièces débitées dans des matériaux locaux ayant une facture plutôt moustérienne. Dans ce niveau C, la faune est composée du cerf élaphe *Cervus elaphus*, du chevreuil *Capreolus capreolus*, du bouquetin *Capra ibex*, du chamois *Rupicapra rupicapra* et du loup *Canis lupus*.

- Enfin, le niveau D a livré un petit galet plat d'origine anthropique et une faune comprenant plusieurs restes d'ours des cavernes, du bouquetin, du chamois et du chevreuil. Les deux ossements humains attribués à *Homo sapiens* recueillis en 2006 proviennent de la limite entre les niveaux C et D.

La reprise de la fouille de la grotte du Merle souligne que ce gisement a conservé un potentiel préhistorique non négligeable, susceptible d'avoir enregistré diverses occupations humaines de cultures différentes. L'objectif principal est de récolter une documentation plus importante afin de préciser l'attribution chronologique et culturelle de chacun des niveaux.

Emmanuel Desclaux et Patricia Valensi

Onoratini, Raux 1992 : ONORATINI (Gérard), RAUX (André) – Les cultures du Paléolithique supérieur ancien de Provence orientale. *BMAPM*, 35, 1992, 65-114.

Stecchi, Bottet 1950 : STECCHI (Henri), BOTTET (Bernard) – La Baume-Périgaud, commune de Tourrette-Levens (Alpes-Maritimes). *BSPF*, XLVII, 1950, 89-93.

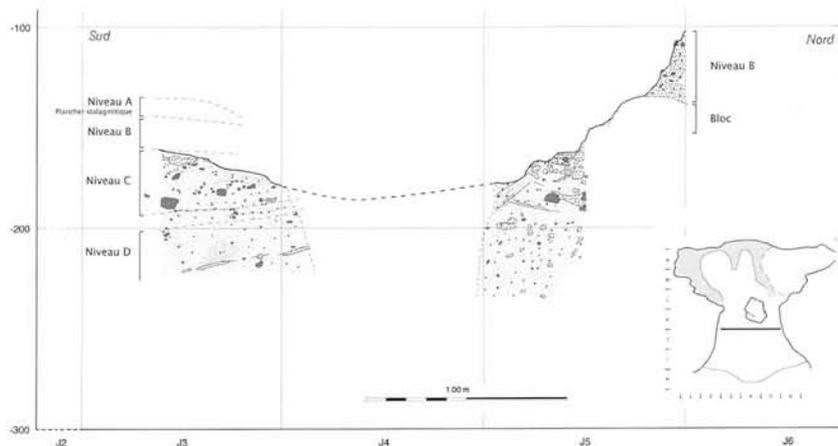


Fig. 82 – TOURRETTE-LEVENS, grotte du Merle. Coupe stratigraphique J-K (B. Lecervoisier).

VALDEBLORE Plateau d'Anduébis

Moyen Âge ? Moderne

En 2007, l'association Montagne et Traditions (AMONT) a lancé une vaste étude concernant l'ensemble de la vallée de la Vésubie et les anciens cadastres. Celle de Saint-Martin-Vésubie a été réalisée, Utelle, Venanson et Lantosque sont en cours.

Une campagne de relevés et un sondage ont été réalisés sur une structure en pierres sèches du plateau d'Anduébis (commune de Valdeblore), à 1800 m d'altitude. L'opération, financée par le Parc national du Mercantour, s'est déroulée au mois de juillet et août 2007.

Au total, 140 m² ont été relevés pierre à pierre (fig. 83). La structure s'appuie sur un rocher erratique orienté nord-sud et de forme rectangulaire (environ 120 m³). Elle possède une voûte en encorbellement s'appuyant sur un mur de soutènement (1,50 m d'épaisseur) formant un demi-cercle à l'est de la roche. Son ouverture est située au sud. Un deuxième mur d'"enceinte" (1 m d'épaisseur dans sa partie nord, 2 m au sud) sert de contrefort à l'est. Un massif de pierres, au fruit très prononcé, soutien l'ensemble au sud. La structure est soumise à un phénomène érosif dynamique. Seule la moitié de la surface interne de la structure a fait l'objet d'un sondage, soit 7 m, selon un découpage nord-sud.

Un premier sol (US 1) a été identifié (terre marron foncé très compacte). Il correspond aux périodes contemporaines. Un rocher en place sépare l'intérieur de la structure en deux. Des traces de foyers et des tessons de poteries de Vallauris (XIX^e-début XX^e s.) sont à mettre en relation avec cette couche. Un seuil a été réalisé dans la dernière phase d'utilisation. Un seul tesson pourrait renvoyer à une datation médiévale (à confirmer). L'US 1 possède un pendage nord-ouest/sud-est important (environ 7 %) qui ne recouvre que très légèrement un deuxième sol (US 2 – terre jaune plus légère).

Des galets (10 x 20 cm) émergent à la surface de ce sol et s'organisent en demi-lune au nord du sondage. Un foyer a été mis au jour à ce niveau, mais la surface

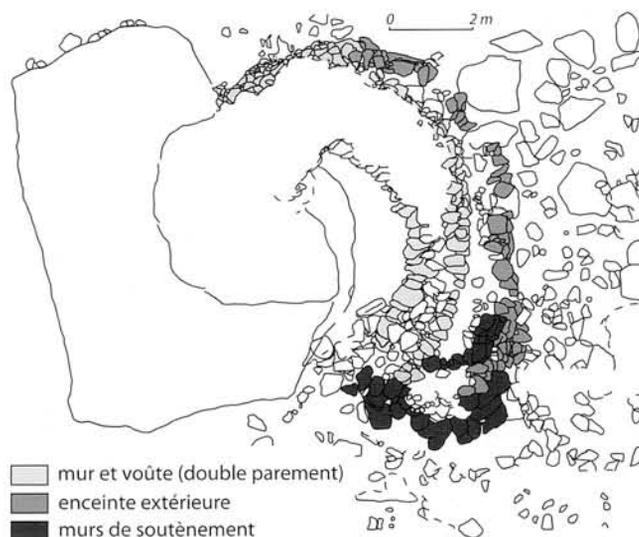


Fig. 83 – VALDEBLORE, plateau d'Anduébis. Relevé pierre à pierre de la structure (É. Gili).

n'a pas été entamée : l'autorisation de sondage arrivait à expiration et la découverte d'un galet original recommandait la prudence. Il s'agit d'une pierre exogène, polie, remise sous la roche erratique. Ses dimensions (20 cm de long, 2 cm d'épaisseur, 5 cm et 4,5 cm de largeur à ses extrémités) en font un outil avec une surface de préhension. Ses arêtes sont légèrement abrasées deux à deux en opposition sur chacune de ses faces. Le contexte dans lequel il a été trouvé semble pourtant récent et appelle de nouvelles analyses (traçabilité ?).

Il conviendrait de terminer le sondage en 2008 et d'étendre les prospections aux différentes structures repérées à proximité afin de répondre à la question de la nature du site et de cette structure en pierres sèches.

Éric Gili

VALLAURIS Les Encourdoules

L'agglomération secondaire des Encourdoules a fait l'objet, sous la direction de Michiel Gazenbeek (CÉPAM), de trois campagnes de fouilles de 2003 à 2005. Sur une superficie de 660 m² ont été mis au jour deux îlots d'habitats entièrement consacrés à l'activité de pressage du vin et/ou de l'huile.

Un protocole de protection et de mise en valeur du site ¹ a été établi et a donné lieu à l'établissement d'un partenariat avec la municipalité de Vallauris, le Conseil

général des Alpes-Maritimes, le CÉPAM et le ministère de la Culture et de la Communication.

Une première opération de relevé scanner 3D et orthographique a été réalisée grâce à un financement du ministère de la Culture et de la communication. La société ATM3D a livré le plan en trois dimensions du site.

Les vestiges sont aujourd'hui protégés par du géotextile en attendant le programme de consolidation et de mise en valeur qui débutera en 2008.

1. Voir *BSR PACA* 2006, 100.

Suzanne Roscian



Fig. 84 – VALLAURIS, les Encourdoules. Plan en trois dimensions de la zone 12 (ATM3D) (document SRA DRAC-PACA).

« Bassins-versants du Loup, de la Cagne et du Malvan »

Une campagne de prospection-inventaire a été effectuée pendant trois mois, dans les bassins-versants de la Cagne, du Loup et du Malvan qui regroupent les communes de Cagnes-sur-Mer, Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup, Saint-Paul-de-Vence, Vence, Saint-Jeannet, Bezaudun, Tourrettes-sur-Loup, Roquefort-les-Pins,

Le Rouret, Bar-sur-Loup, Gourdon, Courmes, Coursegoules, Gréolières, Cipières, Caussols et Andon.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de recherche « Histoire et modélisation des dynamiques socio-environnementales holocènes des paysages fluviaux de la Côte d'Azur » (ATIP Jeunes Chercheurs du

CNRS), coordonné par Frédérique Bertoncello. Son objectif est de retracer l'évolution des hydrosystèmes de l'Argens (Var) et du Loup, de la Cagne et du Malvan (Alpes-Maritimes) afin d'appréhender, d'une part, les répercussions de la mobilité des paysages sur l'occupation humaine et, d'autre part, l'impact de l'occupation humaine sur les paysages et les écosystèmes.

Afin d'appréhender les dynamiques du peuplement de la Préhistoire à l'époque moderne et d'élaborer une base de données centrée sur les bassins du Loup, de la Cagne et du Malvan, nous avons prospecté les sites déjà inventoriés, de manière à vérifier leur localisation, préciser leur superficie, découvrir du mobilier permettant d'affiner leur datation et améliorer leur description. Parallèlement, le mobilier conservé dans les dépôts du Musée d'art et d'histoire de Provence de Grasse, du CÉPAM et de l'IPAAM, a été revu et inventorié.

Sur les dix-huit communes prospectées, nous avons pu vérifier onze sites occupés au Paléolithique, soixante-douze au Néolithique, quatre à l'Épipaléolithique, un au Mésolithique, vingt à l'âge du Bronze, trente-sept à l'âge du Fer, quarante-huit au cours de l'Antiquité, vingt au Moyen Âge et cent vingt-trois durant les périodes moderne et/ou contemporaine ¹.

Laurence Lautier, Cédric Lepère
et Emmanuel Pellegrino

1. Nous remercions Frédérique Bertoncello, coordinatrice de l'ATIP, Michel Dubar (CÉPAM), Thibault Lachenal et Jean-Claude Poteur (inventaire du Patrimoine du Conseil général des Alpes-Maritimes) qui ont déterminé les matériaux de mouture, les céramiques de l'âge du Bronze et les céramiques médiévales et modernes, Suzanne Roscian pour son aide dans l'élaboration de la base de données, Joëlle Dujardin et Claude Salicis qui nous ont facilité l'accès au mobilier.

Prospection-inventaire dans le département

Diachronique

Andon

Voie la Siagne - le Loup

Antiquité

Cette année, le terminus amont de la voie a été reconnu jusqu'à sa jonction avec la *via Ventiana*. La voie descend vers la rivière depuis le sommet en rive droite du Loup. Ce trajet, aménagé en corniche, est long d'environ 1 km et quasiment rectiligne.

Le tracé a été réutilisé à l'époque moderne sur 600 m jusqu'à un point où la voie est recoupée par un chemin médiéval venant de Saint-Vallier par Baoussa-Claoussa ¹ et descendant en lacets vers le Loup.

La voie antique continue vers l'ouest, puis traverse la rivière à gué immédiatement à l'est du vallon de Cabreiret. Elle remonte ensuite la rive gauche vers l'est, en pente douce, sous la route départementale RD 79, pendant 200 m puis est empruntée par la route moderne. 200 m plus à l'est, le chemin médiéval recoupe à nouveau la voie pour remonter vers le nord en direction du castellaras de Thorenc (fortification établie au XI^e s.). Le tracé antique remonte aussi vers le nord, aménagé sur la crête d'une élévation de terrain quasiment rectiligne longue de 1 km. À son terminus, la voie rejoint la *via Ventiana* à l'est de la ferme de la Haute-Valette. Le point exact de jonction est difficile à déterminer, la zone ayant été réaménagée en terrasses.

Curieusement, le chemin médiéval a été aménagé en contrebas ouest de la voie romaine, le long d'un vallon sujet au ravinement. Un gros caniveau empierré dans la partie nord de ce chemin atteste une fréquentation importante de cet itinéraire médiéval.

Cabris

Tumulus de Cartinet 2, de Clauds et de Pomeiret

Âge du Bronze, Âge du Fer

Le quartier du Pomeiret est situé 1 km au nord-ouest de Cabris. De nouvelles prospections dans ce secteur ont permis d'identifier précisément trois tombes fouillées par Casimir Bottin avant 1899 (Gassin 1986, 113 et 116-117).

• Tumulus de Cartinet 2 : retrouvé en 1986 sur la colline de Cartinet (Jacob *et al.* 1987-88, 210). À l'époque, ce tumulus avait été confondu avec celui de Pomeiret. Il s'agit d'une tombe à chambre circulaire de 2,50 m de diamètre, aménagée sur une base vaguement rectangulaire de 7 x 6 m (fig. 85). Bottin y avait trouvé deux squelettes humains ainsi qu'une bague et un anneau en bronze. Trois petits clous en fer dans les déblais indiquent une utilisation à l'âge du Fer.



Fig. 85 – CABRIS, Cartinet 2. Tumulus de l'âge du Fer (St. Fulconis).

1. Voir BSR PACA 2006, 102.

- Tumulus de Clauds : retrouvé en 1986 en bordure sud de la colline de Pomeiret (Jacob *et al.* 1987-88, 210). C'est un tumulus de 7 m de diamètre avec au centre un creux de 2 m de diamètre et profond de 1 m qui marque l'emplacement de la fouille de Bottin. Il y avait trouvé des ossements brisés et une épingle en bronze. Une pointe de javelot conique en fer a été ramassée sur le tumulus en 2007, indiquant une utilisation à l'âge du Fer. Il semble avoir été fouillé très incomplètement.

- Tumulus de Pomeiret : retrouvé en 2007 sur la colline de Pomeiret. C'est un gros tumulus rectangulaire de 19 x 17 m, haut de plus de 2 m. Au sommet, un creux de 6 x 2 m, profond de 50 cm, marque l'emplacement de la fouille de Bottin. Il y avait trouvé des ossements, une agrafe en bronze et des tessons évoquant le Bronze final. Aucun nouveau matériel n'y a été découvert. Ce tumulus semble aussi très incomplètement fouillé.

Saint-Cézaire

Avens 117-J1 et 117-K7

Âge du Bronze

Ces deux petits avens sont situés en bordure ouest du quartier des Clapiers (grosse station en plein air chalcolithique), dans une zone de gros lapiaz, 2 km au nord de Saint-Cézaire. Les numéros de ces deux cavités sont ceux attribués par le comité départemental de spéléologie.

- L'aven 117-J1 ou aven du Puy d'Estève : découvert par le club Martel en 1972, il est profond de 8 m. Une petite salle ébouleuse de 5 x 3 m est accessible par deux entrées au plafond. Au point bas de cette salle, une tentative de désobstruction profonde de 1 m a atteint un niveau d'occupation. Quelques tessons y ont été ramassés, dont un petit cordon digité et un chevron incisé évoquant l'âge du Bronze. Il ne semble pas s'agir d'une cavité sépulcrale.

- L'aven 117-K7 : situé 15 m au sud du trou Camatte (petit aven sépulcral utilisé au Bronze final et à l'âge du Fer (Gassin 1986, 86-87), il a été désobstrué entre 2002 et 2007. Une galerie basse, située à 3 m de profondeur, a servi de cavité sépulcrale. Quelques ossements humains appartenant à un sujet jeune étaient associés à deux gros tessons lissés évoquant l'âge du Bronze. Cette cavité a subi des phénomènes de vidange et de concrétionnement postérieurement à son utilisation. Une partie du remplissage a été entraîné vers le point bas de la cavité, à 7 m de profondeur. Un demi-bassin humain masculin a notamment été ramassé en ce point.

Saint-Cézaire

Le Bastidon nord

Gallo-romain à époque moderne

Ce site se trouve sur un petit mamelon situé 100 m au-dessus de la Siagne et 100 m au nord de la voie romaine la Siagne-le Loup. Une grosse bastide datable du XVIII^e s. et toujours habitée, la ferme du Bastidon, se trouve 50 m au sud. Ce site comprend un petit abri-sous-roche suivi d'un aven, une bastide en ruine et un aven. La bastide a été en partie affouillée par un engin

de terrassement en 2007. L'abri, de 3 x 1 m, est inclus dans les aménagements de la bastide. Une désobstruction au fond, en 1993, a donné accès à un aven se développant sous la ruine (117-T4), à une dizaine de mètres de profondeur. Un gros fragment d'élément de broyage trouvé dans l'abri et des fragments de *tegulae* en réemploi dans les murs de la bastide indiquent une occupation antique du site. Un important matériel céramique attribuable au XVII^e s. a été ramassé dans les déblais de terrassement, permettant de dater la ruine. Il s'agit d'un bâtiment maçonné à la chaux, de 7 x 6 m, haut de 2,50 m. Dans la partie sud semblait exister un sous-sol de 3 m de profondeur.

- 2 m au sud du bâtiment se trouve un four circulaire maçonné à la chaux et couvert de tuiles qui fut utilisé jusque dans la première moitié du XX^e s (fig. 86).



Fig. 86 – SAINT-CÉZAIRE, bastidon Nord. Four maçonné du XVII^e s. (St. Fulconis).

- 20 m au nord de la bastide, l'aven 117-Z2 a servi de dépotoir jusqu'à la même époque. À 15 m de profondeur, l'éboulis contient du matériel essentiellement céramique datable du XVII^e au XX^e s. L'abandon de la bastide semble dû à l'instabilité du terrain provoqué par la présence de l'aven sous-jacent. Une trémie débouchant dans l'aven 117-T4, sous la ruine, contient quelques fragments de *tegulae* et des tessons du XVII^e s.

Le Tignet

Le vieux village

Âge du Fer à Moderne

Le vieux village du Tignet, anciennement nommé quartier de la Chapelle, est un petit village postmédiéval toujours habité. Il est situé à mi-pente de la bordure sud du plateau de Saint-Cézaire/Saint-Vallier. Une église désaffectée, l'église Saint-Hilaire, dont l'origine semble remonter au XVI^e s., y est visible. Ce site est connu par des découvertes anciennes : buste antique en marbre trouvé au début du XX^e s. et trésor de quarante-quatre monnaies en bronze d'Auguste à Valens rassemblées dans un fond de vase (Froeschlé-Chopard 2004, 181). Une visite des lieux après des travaux de voirie a permis de localiser le site antique. Il se trouvait au sud du village, sur un mouvement de terrain formant un promontoire

occupé au nord par l'église et au sud par une habitation du début du XX^e s. Des fragments de *tegulae* ont été observés dans des déblais de terrassement au sud de l'habitation. Un élément de broyage a été ramassé dans ce secteur. Une petite coupe de terrain, remaniée, contre la façade sud de l'église, a donné quelques tessons se rapportant à l'âge du Fer, à l'Antiquité gallo-romaine et au Moyen Âge. Six blocs antiques en réemploi ont été observés immédiatement à l'est de cette façade, en réemploi dans un mur de soutènement édifié à la fin du XIX^e s. La présence du buste en marbre et des blocs antiques permet d'envisager la présence d'un établissement différent d'un simple habitat rural. Ce site semble malheureusement détruit ou très remanié.

Le Tignet

Le Petit Apié

Moderne

Ce lieu-dit se trouve sur le versant de rive nord de la Siagne, 100 m au-dessus de la rivière, sur une pente accidentée. Un petit bâtiment ruiné y a été visité en 2007. Ses dimensions sont modestes : 4 x 3 m, pour 4 m de haut. Les murs sont maçonnés à la chaux. Il ne comporte qu'une ouverture : une porte d'accès à l'ouest (fig. 87). Il n'y a aucune trace de couverture de l'édifice. Il est porté sur le cadastre de 1819. L'habitation la plus proche située sur ce même cadastre est située 1500 m au nord-est. Du matériel céramique attribuable au XVII^e s. a été ramassé aux alentours immédiats.

La toponymie et l'architecture de ce bâtiment permettent d'y voir un rucher du XVII^e s. Son implantation dans un secteur inhabité semble avoir été déterminée par la végétation caractéristique de ces terrains primaires



Fig. 87 – LE TIGNET, le petit Apié. Rucher du XVII^e s. (St. Fulconis).

en bordure du massif du Tanneron. Le couvert végétal très dense est essentiellement constitué d'arbousiers, de bruyères et de mimosas. L'apiculture est d'ailleurs toujours pratiquée intensivement dans cette zone.

Stéphane Fulconis

Froeschlé-Chopard 2004 : FROESCHLÉ-CHOPARD (Marie-Hélène) dir. – *Dieu et les hommes en pays de Haute-Siagne : le patrimoine religieux de Cabris, Escragnolles, Peymeinade, Saint-Césaire, Saint-Vallier, Spéracèdes, Le Tignet*. Nice : Serre, 2004. 190 p. (Équilibres).

Gassin 1986 : GASSIN (Bernard) – *Atlas préhistorique du Midi méditerranéen : atlas préhistorique du midi méditerranéen : feuille de Cannes 1/100 000*. Paris : CNRS, 1986. 246 p.

Jacob et al. 1987-1988 : JACOB (Jean-Paul), D'ANNA (André), DENANTE (Sylvie), GUILCHER (Armelle), PAGNI (Mireille) – Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Gallia Informations*, 1987-1988, 186-343.